CSP

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES.

TOME SEIZIÈME.

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES,

ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGÈRES.

NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES DE LA CHINE.

TOME SEIZIÈME.

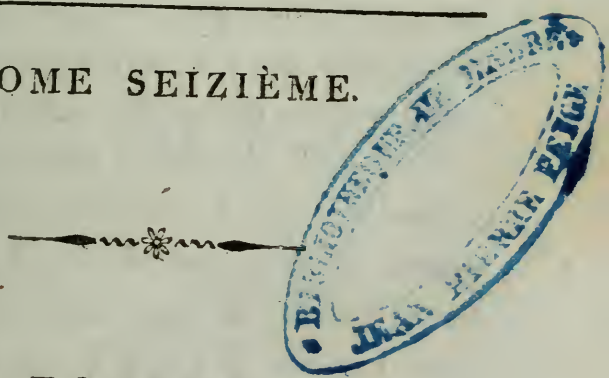

A TOULOUSE,

Chez { NOEL-ETIENNE SENS, Imprimeur-Lib., rue Peyras, près les Changes.
AUGUSTE GAUDÉ, Libraire, rue S.-Rome, N.° 44, au fond de la Cour.

1810.

Universités CANADIANA

CSP

BV
2290
.A2
1810
v.16

PRÉFACE

DES MÉMOIRES

DE LA CHINE.

Ces Mémoires sur le Tunquin, la Cochinchine et la Chine, ont de quoi intéresser et instruire ceux qui daigneront les lire. Ce ne sont plus des Sauvages ou des Nations dans une déplorable servitude, dont nous allons offrir le tableau à nos Lecteurs. Ce sont des Peuples depuis long-temps réunis en société, et jouissant des avantages d'une Législation sage et d'un Gouvernement occupé à maintenir l'ordre et la police.

Ils n'en étaient peut-être que plus difficiles à éclairer des lumières de l'Evangile. Une longue habitude de

culte superstitieux, un respect immodéré pour d'anciens usages ; la fierté et la faiblesse de la raison, des préjugés invétérés, des passions qu'on était accoutumé à suivre sans contrainte et sans remords, étaient autant d'ennemis de notre sainte Loi. Aussi n'ont-ils cessé de s'opposer aux travaux des Missionnaires, de les traverser, de les persécuter.

Le Tunquin et la Cochinchine, par où nous commençons ces Mémoires, nous offrent une peinture effrayante de tout ce qu'avaient à souffrir ces hommes Apostoliques. Ils nous en rendent compte avec la simplicité des Fidèles des premiers siècles du Christianisme, et mélent à leurs relations des observations sur les usages, les mœurs, les lois, les productions du Pays qu'ils parcouraient, et qu'ils arrosaient de leurs sueurs et même de leur sang, car plusieurs d'entr'eux ont eu le bonheur et la gloire de le répandre pour la dé-

fense de la Foi. Ils nous ont aussi donné des Cartes géographiques et une notice très-étendue sur l'histoire du Tunquin et de la Cochinchine.

Ces deux Royaumes firent longtemps partie du grand Empire de la Chine ; mais les Peuples mécontens de leurs Gouverneurs, qui loin de leur Souverain abusaient souvent de l'autorité qui leur était confiée, se révoltèrent, prirent les armes, choisirent un Roi de leur Nation, et secouèrent le joug des Chinois.

Ces deux États qui sont sur le bord de la mer, entre Siam et la Chine, obéirent pendant plusieurs siècles à un même Prince. Ce n'est que depuis environ trois cens ans qu'ils se sont divisés, et qu'ils ont leurs Rois particuliers.

Il y a beaucoup d'apparence, comme l'observe M. Deshautrayes, (1) que le nom de Chine nous est venu des

(1) Voyez la Préface des Mémoires sur la Chine, imprimés à Paris chez Nyon.

Arabes, qui appellaient cet Empire *Sin*, du nom qu'il porta sous la famille ou dynastie des *Tsin*, fondée par Che-hoang-ti, 255 ans avant J.-C.

Vers la fin du douzième siècle de l'ère Chrétienne, *Gengis-kan*, Empereur des Tartares Mogols occidentaux, fut appelé par l'Empereur de la Chine pour l'aider à se défendre des Tartares orientaux.

Gengis-kan se rendit maître lui-même du Pays qui implorait son secours, et étendit ses conquêtes dans un espace de plus de huit cens lieues de l'Est à l'Ouest, et de plus de mille du Nord au Midi. Ses quatre fils régnèrent successivement sur ce vaste Empire, et le dernier avait donné à sa famille le nom d'*Yven*.

Une famille Chinoise chassa ces Tartares Mogols, monta sur le trône, et prit le nom de *Ming*. Elle a régné jusqu'en 1644, que les Tartares Mantcheoux ou orientaux se rendirent maîtres de la Chine. Ils y règnent

aujourd'hui sous le nom *T'sing*. C'est la vingt-deuxième des familles ou dynasties qui ont successivement occupé le Trône impérial de la Chine.

Jean Carpin, Polonais, de l'Ordre de saint François, est le premier connu, qui, dans le douzième siècle, pénétra dans la Chine; il nous a donné une relation de son voyage, ainsi que Rubruquis, Capucin et Français, qui ne dit pas y avoir pénétré après Carpin, mais qui raconte comme lui des choses merveilleuses de la Chine, qu'il appelle le Royaume de *Katay*, et qui nous parle de ses richesses, des Arts, des Manufactures et des Sciences qui y fleurissaient.

Marc Paole, Vénitien, et après lui Nicolas et Mathieu Paole, de la même famille, y ont fait deux voyages. On les regarde comme les pères des découvertes modernes; Henri III, Prince de Portugal, d'un génie hardi et éclairé, aperçut à travers les notions obscures qu'ils nous donnaient,

qu'il serait possible de pénétrer en Asie par une voie plus courte et plus sûre que celle qu'on connaissait. En 1418 il expédia deux vaisseaux pour reconnaître la mer, ses caps et ses promontoires. Ils lui ouvrirent la route des Indes.

Le vice-Roi de ces parties découvertes et conquises, Lopez Zouza, Portugais, s'occupa du soin d'établir une branche de commerce avec la Chine.

Il fit partir en 1517, de Goa, une escadre de huit vaisseaux chargés de marchandises, sous le commandement de Fernand d'Andrada, avec Thomas Pereira, revêtu du caractère d'Ambassadeur du Roi de Portugal vers l'Empereur de la Chine. D'Andrada, d'un caractère doux et liant, gagna l'amitié du vice-Roi de Canton, qui fit avec lui un traité de commerce avantageux.

Pereira partit pour se rendre à Pekin, mais dans cet intervalle les

Portugais qui étaient restés au bas de la rivière de Canton, usèrent de violence envers les Chinois, les forcèrent à prendre les armes, et les irritèrent au point qu'on tenta d'arrêter tous ces étrangers. L'Empereur promptement informé de ces excès, reçut fort mal Pereira, le fit charger de chaînes et reconduire à Canton, où il mourut en prison.

Cependant quelques années après ce voyage de d'Andrada, les Portugais eurent occasion de bien mériter des Chinois, et réparèrent la faute qu'ils avaient commise. Ils enveloppèrent et prirent un Pirate qui infestait les mers de la Chine et en désolait les côtes. C'est en reconnaissance de ce service que l'Empereur leur accorda la permission de s'établir à Macao, mais avec des restrictions qui annoncent la prudence ou la défiance naturelle aux Chinois.

Quelques Missionnaires enflammés par l'exemple de saint François-

Xavier, arrivèrent dans cette place avec le projet de pénétrer à la Chine. Le Père Ricci, Jésuite, très-habile mathématicien, élève de *Clavius*, parvint après mille dangers à s'y établir en 1582; il fut même mandé à Pekin, où il mourut en 1610 à l'âge de 88 ans.

Pendant la conquête des Tartares orientaux, qui se fit, comme nous l'avons déjà observé, en 1644, les Missionnaires furent obligés de se disperser et de se cacher dans les Provinces. La Religion chrétienne fit alors très-peu de progrès, et ne commença à refleurir que lorsque les troubles furent calmés.

L'Empereur Kang-hi, Prince éclairé, ami des arts et des sciences de l'Europe, fut très-favorable aux Missionnaires; il les honora publiquement de sa protection; il les employa avec succès, leur accorda par un édit solennel, daté du mois de Mars 1692, la permission de prêcher leur Loi,

qu'il avait étudiée et qu'il estimait, en occupa plusieurs dans son Palais, et sur-tout dans le Tribunal des mathématiques.

Le nombre des Missionnaires augmenta ; il en vint de différens Ordres religieux. Les Jésuites charmés de cette augmentation d'Ouvriers évangéliques, les virent arriver avec une vraie consolation, les aidèrent, les soutinrent dans les établissemens qu'ils avaient formés, et parurent, quoiqu'on en dise, fort éloignés de vouloir être les seuls à travailler à la conversion des Chinois ; on en peut juger par les premiers témoignages que rendirent à leur zèle et à leur charité ces nouveaux débarqués. Bien loin de les traverser comme ils en avaient la facilité, ils les reçurent comme leurs frères, et leur rendirent tous les services qu'ils pouvaient en attendre.

Les esprits ne s'aliénèrent qu'au bout de quelques années ; et ne serait-

ce point à la faveur du Prince pour les premiers venus, qu'il faut attribuer en partie les troubles qui désolèrent cette Église naissante ? elle excita la rivalité, la jalousie peut-être de quelques autres Missionnaires.

On accusa de complaisance criminelle ceux que l'Empereur honorait de sa bienveillance. Le zèle de la pureté du culte que nous devons rendre à Dieu en fut alarmé. De là tant de clameurs, tant d'accusations bien ou mal fondées. Nous n'entreprenons ni de les discuter, ni de les réfuter : nous nous contenterons d'observer que les Jésuites n'ont point attaqué les premiers ; qu'ils n'ont pas cru devoir repousser la main bienfesante d'un Empereur qui se déclarait leur protecteur et celui de la Religion ; qu'ils n'ont jamais refusé d'employer leur crédit pour tous les ouvriers indistinctement qui travaillaient dans la vigne

du Seigneur ; que dans leurs lettres ils ne se plaignent de qui que ce soit, et paraissent se faire un plaisir de rendre justice aux vertus et aux talens, sans acception de personne, et qu'enfin lorsque Rome a parlé, ils se sont soumis avec respect à tous les décrets qui en sont émanés.

Ils étaient hommes, ils pouvaient se tromper, défendre même de bonne foi une opinion erronée, jusqu'à ce que la puissance qui avait le droit de prononcer l'eût enfin proscrite. Mais ils n'ont montré ni aigreur, ni entêtement ; et leur douceur, leur docilité ne serait-elle pas dans eux, comme dans les autres Fidèles, une vertu digne d'être louée et imitée par ceux qui les ont si souvent, si constamment poursuivis ?

Les Chinois ont, généralement parlant, les mœurs très-douces. Si leur caractère est sans cette vivacité piquante qui nous plaît, parce

qu'elle nous est presque naturelle, il est aussi très-éloigné des emportemens et de la violence qu'on peut reprocher à beaucoup d'Européens.

L'éducation est excellente à la Chine : elle est fondée sur la piété filiale, le respect pour les anciens, et des égards minutieux, si l'on veut, mais nécessaires, ou du-moins utiles au maintien de l'ordre, de la paix et de la confiance. On ne peut s'élever que par l'étude et le travail; il y a dans toutes les Villes des Ecoles où la jeunesse est instruite aux frais du Gouvernement, et subit des examens rigoureux avant que d'être promue aux trois degrés de littérature qui donnent droit aux charges et aux honneurs.

La noblesse n'est point héréditaire, et les enfans d'un père illustre ont besoin de s'illustrer eux-mêmes pour ne pas tomber dans l'obscurité.

La jurisprudence, la morale, les

caractères Chinois, sont les sciences qu'on cultive principalement dans les Ecoles Chinoises, et la Doctrine de *Confucius*, ce célèbre Philosophe qui vivait environ 500 ans avant Jésus-Christ, est la base de toutes les études.

L'administration politique de la Chine roule uniquement sur les devoirs réciproques des pères et des enfans. l'Empereur est le père et la mère de l'Empire. Un vice-Roi est le père de la Province où il commande, comme un Mandarin est le père de la Ville qu'il gouverne.

Cette constitution de gouvernement est si naturelle, si douce à la Chine, les Peuples y sont si accoutumés, qu'ils n'imaginent pas qu'on puisse en avoir de meilleure.

On obéit par respect, on commande avec bonté, et quand il faut de la fermeté, c'est celle d'un père et non d'un despote. Il y a cependant, comme on le verra même dans

ces lettres, quelques exceptions fâcheuses, et les Rois et les Peuples ont quelquefois éprouvé qu'il est bien difficile de ne jamais mal user du pouvoir absolu.

Tous les Tribunaux de justice sont tellement subordonnés les uns aux autres, qu'il est presqu'impossible que la prévention, le crédit ou la vénalité dictent les jugemens, puisque tout procès civil ou criminel est soumis à la décision d'un et de plusieurs Tribunaux supérieurs.

Lorsqu'il est question de condamner un homme à mort, il n'y a pas de précaution qui paraisse excessive aux Chinois. Il faut pour le dernier du Peuple, comme pour le plus grand Seigneur, l'arrêt de l'Empereur lui-même, et aucun Juge ne peut faire mettre à mort un Citoyen, si ce n'est en cas de sédition ou de révolte.

Rien ne contribue plus à la tranquillité dont jouit ce vaste Empire,

que la police qui s'observe dans les Villes ; elle est exacte, vigilante, sévère, et les Mandarins répondent, sous peine de perdre leur emploi, du moindre désordre qui règne dans leur département.

Malgré tant de sagesse, de précautions et de soins paternels, le peuple Chinois est peuple comme par-tout. Il s'y commet des fautes et même des crimes; mais ils y sont peut-être plus rares ; ils n'y sont point tolérés, et le vice ne s'y montre point avec audace, sur-tout dans l'intérieur de l'Empire ; car sur les Côtes et dans les Villes frontières, le commerce avec les étrangers a altéré le caractère du Chinois et la pureté de ses mœurs.

Aussi ne faut-il point juger de cette Nation par ce que nous en disent des étrangers qui ne l'ont vue que superficiellement, et qui n'en connaissent que les limites.

L'Agriculture est en grand hon-

neur à la Chine ; le Commerce y fleurit, et l'Astronomie ainsi que la Géométrie y ont été constamment cultivées. Il fallait bien qu'ils eussent des principes pour creuser et conduire ces immenses canaux qui traversent de grandes Provinces, et servent à les préserver des inondations, et à faciliter les communications, si nécessaires dans un si vaste Empire.

On reproche aux Chinois l'infanticide ou l'usage d'exposer leurs enfans. Cette affreuse coutume est effectivement tolérée à la Chine ; mais le Gouvernement a tâché de remédier à un si grand mal : il a établi des Hôpitaux où l'on reçoit ces malheureuses victimes de la pauvreté ou du libertinage de leurs parens. Tous les jours, à une heure marquée, des voitures parcourent les différens quartiers des grandes Villes pour y recueillir les enfans abandonnés. S'ils vivent encore, on les

fait élever ; s'ils sont morts, on leur donne la sépulture aux frais du Gouvernement. Le luxe et la pauvreté, fille du luxe, sont la véritable cause de ce désordre affreux : ce n'est que dans les grandes Villes qu'il s'est introduit. Dans les Campagnes, dans tous les endroits un peu éloignés des Capitales de Province on n'expose pas les enfans vivans ; il est même rare qu'on expose les enfans morts, et cela n'arrive que lorsque les parens sont absolument hors d'état de leur procurer la sépulture.

Les Missionnaires trompés quelquefois par des Catéchistes peu fidèles et intéressés, ont pu exagérer le nombre des enfans qu'on baptise en danger de mort, et qui sont souvent blessés et presque dévorés par les bêtes qui les trouvent exposés ; mais il est malheureusement vrai qu'on n'en expose que trop ; il l'est aussi qu'on ne recherche pas

les auteurs de ces infanticides ; il l'est encore que le Gouvernement, par de très-beaux Etablissemens, a cherché à remédier à cette affreuse barbarie, en adoptant en quelque sorte les enfans rejetés et abandonnés par les auteurs de leurs jours.

Sur cet article, comme sur beaucoup d'autres, l'avantage de l'Europe sur la Chine, vient de ce que l'Europe est chrétienne, que la charité est plus industrieuse et plus vigilante que l'humanité, et que dans un Gouvernement chrétien les précautions contre le mal sont et doivent être plus efficaces que dans celui qui ne se conduit que par une horreur naturelle et toute humaine du crime.

La langue Chinoise, selon le Père Lecomte et tous les autres Missionnaires, n'a aucune analogie avec toutes celles qui ont cours dans le Monde. Rien de commun

ni dans le son des paroles, ni dans la prononciation des mots, ni dans l'arrangement des idées. Tout est mystérieux dans cette langue : on peut en apprendre les termes dans deux heures, quoiqu'il faille plusieurs années d'étude pour la parler. On peut savoir lire tous les livres, et les bien entendre, sans y rien comprendre si un autre en fait la lecture. Un Docteur pourra composer des Ouvrages avec beaucoup d'élégance et de politesse, et le même Docteur n'en saura pas toujours assez pour s'expliquer dans les conversations ordinaires. Un muet instruit dans les caractères, pourra avec les doigts, sans écriture, se faire entendre assez rapidement pour ne pas ennuyer ses auditeurs, ou plutôt ses spectateurs. Enfin les mêmes mots signifient souvent des choses opposées, et de deux personnes qui les prononcent, ce sera un compliment dans

la bouche de l'un, et des injures atroces dans la bouche de l'autre.

Ces paradoxes, quelque surprenans qu'ils paraissent, ne laissent pas d'être véritables; mais il faut avoir long-temps vécu à la Chine, pour se persuader qu'une langue si pauvre en apparence, car elle n'a qu'environ trois cens mots, tous d'une syllabe, devient cependant féconde, abondante, et harmonieuse dans la bouche et sous le pinceau de ceux qui se sont appliqués à l'étudier.

Les Européens ont trouvé les Arts et les Sciences cultivés à la Chine, mais on s'y bornait à une sorte de routine; le respect des Chinois pour leurs pères, leur fesait croire qu'on ne pouvait rien trouver au-delà de ce qu'ils avaient inventé; il éteignait dans eux tout desir de mieux faire; il étouffait cette activité que donnent le génie et l'amour de la perfection.

Les

Les Missionnaires la réveillèrent, sur-tout dans l'Empereur Kang-hi, Prince né avec un esprit vaste, sage et curieux. Il sut apprécier leurs connaissances, et tout occupé qu'il était du gouvernement de ses Etats, il trouva le temps de satisfaire le goût singulier qu'il avait pour les Sciences d'Europe; il s'appliqua aux Mathématiques, et surtout à l'Algèbre, à la Géométrie et à l'Astronomie; il fit traduire les livres Européens où il y avait quelque nouveau système et quelque invention utile et nouvelle; il plaça des Missionnaires dans les Tribunaux des Mathématiques; il les employa à lever des Cartes de son Empire, à construire des machines, à orner ses Palais; ils crurent pouvoir et devoir se prêter à son goût dans tout ce qu'il avait d'indifférent, d'utile et de louable; leur complaisance rendit ce Prince extrê-

mement favorable à la Religion chrétienne ; elle fit de très-grands progrès sous son règne ; on y élevait par-tout des Eglises, on la prêchait publiquement, on la goûtait, on l'embrassait sans crainte, et ses progrès auraient encore été plus rapides, si l'homme ennemi n'avait pas semé la zizanie dans ce champ du père de famille. Nous ne parlerons ni de l'origine, ni des suites de ces malheureuses contestations, et nous nous bornons à desirer qu'on en parle sans partialité, et que tous ceux qui écriront sur ces matières se défient ou de leurs passions, ou de la passion de ceux qui ont écrit avant eux. Quand il s'agit de personnes de mœurs irréprochables, qui ont tout quitté pour Dieu, qui se sont dévouées à la vie la plus triste et la plus pénible, et qui n'attendent que du Ciel la récompense de leurs

fatigues et de leurs travaux, il faut des preuves bien claires et bien évidentes pour oser les accuser de rébellion, d'idolâtrie, de poison et de tant d'autres crimes odieux.

Je reviens à l'Empereur Kang-hi : sa vénération pour notre sainte Religion, son affection constante pour les Missionnaires, méritent bien que nous transcrivions ici l'éloge qu'on en fait dans l'Epitre préliminaire du Tome XVII de l'ancienne Edition.

Ce grand Prince, digne de tous nos regrets, ne fut pas seulement pour les Peuples de l'Asie un objet d'admiration ; son mérite extraordinaire, et la gloire de son règne, ont pénétré au-delà de ces vastes mers qui nous séparent de son Empire, et lui ont attiré l'attention et l'estime de toute l'Europe. Aussi est-il vrai de dire qu'il possédait souverainement l'art de régner, et

qu'il réunissait en lui toutes les qualités qui font l'honnête homme et le grand Monarque.

Son port, sa taille, les traits de son visage, certain air de majesté tempéré de bonté et de douceur, inspiraient d'abord l'amour et le respect pour sa personne, et annonçaient, dès la première vue, le maître d'un des plus grands Empires de l'Univers.

Les qualités de son ame le rendaient beaucoup plus respectable.

Il avait un génie vaste, élevé, et d'une pénétration que le déguisement ou la dissimulation ne purent jamais surprendre; une mémoire heureuse et fidelle, une fermeté d'ame à l'épreuve des évènemens, un sens droit et un jugement solide, qui dans les affaires douteuses le fixa toujours au parti le plus sage.

Toujours égal et maître de lui-

même, il ne donna jamais à entrevoir ses vues ni ses desseins, et il eut l'art de se rendre impénétrable aux yeux les plus perçans. Capable de former de grandes entreprises, il ne fut pas moins habile à les conduire et à les terminer.

Loin de se reposer sur des favoris ou sur des Ministres, du gouvernement de ses vastes Etats, il prenait connaissance de tout, et réglait tout par lui-même.

Avec cette autorité suprême et absolue qu'il exerçait sur des Peuples soumis et presque idolâtres de leur Prince, il ne perdit point de vue l'équité et la justice, n'usant de son autorité que dépendamment des Lois, et dans la distribution des emplois et des dignités, n'ayant presque jamais d'égard qu'à la probité et au mérite.

Tendre envers ses sujets, on le

vit souvent, dans des calamités publiques, compâtir à leur misère en se privant de tout divertissement, en remettant à des Provinces entières le tribut annuel, qui montait quelquefois à trente ou quarante millions, en ouvrant les greniers publics, et fournissant libéralement aux besoins d'un grand Peuple affligé.

Il se regarda toujours comme le père de son Peuple, et cette idée qu'il se forma presque aussitôt qu'il monta sur le Trône, le rendit affable et populaire; c'est ce qu'on remarquait sur-tout lorsqu'il fesait la visite des Provinces; les Grands de sa Cour étaient surpris de voir avec quelle bonté il permettait à la plus vile Populace de l'approcher, et de lui porter ses plaintes.

Quoique la puissance et les richesses d'un Empereur de la Chine soient presque immenses, il était

frugal dans ses repas, et éloigné de tout luxe pour sa personne; mais aussi il devenait magnifique dans les dépenses de l'Etat, et libéral jusqu'à la prodigalité, lorsqu'il s'agissait de l'utilité publique, et des besoins de l'Empire.

La mollesse qui règne dans les Cours des Princes Asiatiques ne fut jamais de son goût. Loin des délices de son Palais, il passait certain temps de l'année dans les montagnes de Tartarie: là presque toujours à cheval, il s'exerçait dans ces longues et pénibles chasses qui endurcissent à la fatigue, sans néanmoins rien relâcher de son application ordinaire aux affaires de l'État, tenant ses conseils sous une tente, et dérobant jusqu'à son sommeil le temps nécessaire pour écouter ses Ministres, et donner ses ordres.

Partagé entre tant de soins différens, il trouva encore le loisir de

cultiver les Sciences et les beaux Arts ; on peut dire même que ce fut sa passion favorite, et il est vraisemblable qu'il s'y appliqua autant par politique que par goût, ayant à gouverner une Nation où ce n'est que par les lettres qu'on parvient aux honneurs et aux emplois.

Quelque habile qu'il fût dans tous les genres de littérature Chinoise, il n'eut pas plutôt connaissance de nos Sciences et de nos Arts d'Europe, qu'il voulut les étudier et les approfondir : la Géométrie, la Physique, l'Astronomie, la Médecine, l'Anatomie furent successivement l'objet de son application, et la matière de ses études. Ce fut cet amour des Sciences qui donna aux Missionnaires ce libre accès auprès de sa personne, qui ne s'accorde ni aux Grands de l'Empire, ni même aux Princes de son sang.

Dans ces fréquens entretiens, où ce grand Prince semblait oublier la majesté du Trône pour se familiariser avec les Missionnaires, le discours tomba souvent sur les vérités du Christianisme. Instruit de notre sainte Religion, il l'estima, il en goûta la morale et les maximes, il en fit souvent des éloges en présence de toute sa Cour, il en protégea les Ministres par un Edit public, il en permit le libre exercice dans son Empire, il donna même quelque lueur d'espérance qu'il pourrait l'embrasser. Heureux si son cœur eût été aussi docile que son esprit fut éclairé, et s'il eût su rompre les liens formés depuis long-temps, ou par la politique, ou par les passions, qui l'ont retenu jusqu'à sa mort dans l'infidélité!

Elle arriva le 20 de Décembre de l'année 1722. Il était allé au

parc du *Haïtse*, accompagné de ses Tartares, pour y prendre le divertissement de la chasse du tigre. Le froid le saisit, et se sentant frappé, il ordonna tout-à-coup qu'on retournât à *Tchang-chun-Yven* (1). Un tel ordre auquel on ne devait pas s'attendre, étonna d'abord toute sa suite ; mais on apprit bientôt le sujet d'un retour si subit. Son sang s'était coagulé, et quelques remèdes qu'on lui donnât, on ne put le soulager. Il se vit mourir, et le jour même qu'il mourut, il assembla tous les Grands, et leur déclara qu'il nommait son quatrième fils pour lui succéder à l'Empire : tous acquiescèrent à ses volontés. Il expira sur les huit heures du soir, et la même nuit son corps fut transporté à Pekin.

Le lendemain à cinq heures du

(1) Maison de plaisance de l'Empereur à deux lieues de Pekin.

matin le Prince s'assit sur le Trône, et prit le nom de *Yong-tching*; il fut reconnu de tous les Princes, de tous les Grands, et des Mandarins qui composent les Tribunaux. On donna aux Européens une pièce de toile blanche pour porter le deuil, et ils eurent permission de venir frapper de la tête contre terre devant le corps, avec les Princes du sang et les grands Seigneurs de l'Empire.

Nous ne parlerons pas ici de l'ancienneté de l'Empire de la Chine, de la manière dont il s'est peuplé, de son culte qui n'est que la loi naturelle, altérée par les superstitions et l'idolâtrie même qui s'y sont introduites; des usages, des mœurs, du caractère des Chinois; des obstacles que les Missionnaires qui y ont établi notre Religion ont eu à surmonter; des travaux, des fatigues avec lesquels ils l'ont culti-

vée; de leurs succès, de leurs talens, de leur zèle, de leur patience, et nous nous pressons de renvoyer pour ces détails, comme pour ceux qui concernent l'Histoire naturelle et les Arts, aux lettres mêmes des Missionnaires, à la description de la Chine par le Père Duhalde, à la grande Histoire du Père de Mailla, aux Mémoires du Père Lecomte; enfin à ceux qui ont paru sous la protection et par les soins de Monsieur Bertin, Ministre d'Etat.

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,
ÉCRITES
PAR DES MISSIONNAIRES
DE
LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES DE LA CHINE.

LETTRE

Du Père le Royer, Supérieur des Missionnaires de la Compagnie de Jésus dans le Tunquin, à Monsieur le Royer des Arsix, son Frère.

Au Tunquin, le 10 Juin 1700.

MON TRÈS-CHER FRÈRE,

P. C.

CE m'est, je vous assure, une grande consolation dans l'éloignement où nous sommes, d'apprendre de vos nouvelles, et de trouver l'occasion de vous faire savoir des miennes. J'avais été plusieurs années sans recevoir de vos lettres, quand les dernières me furent rendues. Je ne sais si toutes celles

que je vous ai écrites, seront parvenues jusqu'à vous; et c'est pour cela qu'il ne faut pas que vous soyez surpris de trouver souvent les mêmes choses répétées dans diverses lettres, qui viennent l'une après l'autre. Nous aimons mieux avoir la peine d'écrire plus d'une fois ce qui peut faire plaisir à nos amis, que d'être dans le doute s'ils auront appris ce que nous desirons leur faire savoir. Ne vous lassez donc pas de nous écrire, et plus d'une fois, et par plusieurs vaisseaux différens. De cette sorte ce qui peut s'égarer ou se perdre par une voie, ne manque point de se retrouver par une autre.

Il y a huit ans que je suis dans le *Tunquin*. C'est un Royaume placé entre la Chine et la Cochinchine, comme vous pourrez le voir sur toutes les cartes. J'y arrivai avec le Père Paregaud, mon compagnon, le 22 Juin de l'année 1692, après une navigation très-longue et très-difficile. Puisque vous souhaitez savoir, mon cher Frère, quelque chose de plus particulier de mes travaux et de l'état de la Religion en ce Pays-ci, je veux bien contenter un desir si digne de votre piété, et de l'affection avec laquelle vous vous intéressez à tout ce qui me regarde.

Le *Tunquin* a été long-temps une de nos plus florissantes Missions de l'Orient. Les Pères Alexandre de Rhodes et Antoine Marqués de notre Compagnie, furent les premiers qui la fondèrent en 1627. Dieu répandit de grandes bénédictions sur les travaux de ces deux hommes Apostoliques; car

en moins de trois ans ils baptisèrent près de six mille personnes. Trois Bonzes qui avaient beaucoup de crédit parmi ces Peuples, furent de ce nombre, et après qu'on les eut instruits parfaitement de tous les mystères de notre sainte Religion, ils devinrent trois excellens Catéchistes, qui rendirent des services infinis aux Missionnaires dans la prédication de l'Evangile.

Les Prêtres des Idoles, alarmés de voir que leurs Disciples embrassaient comme à l'envi la Religion chrétienne, firent tous leurs efforts pour la décréditer, et pour rendre les Missionnaires suspects au Roi. Ils y réussirent, on ne sait pas comment ; mais enfin les Pères furent chassés du Royaume, après y avoir demeuré trois ans. Les trois Bonzes convertis eurent soin de la nouvelle Chrétienté, et ils la cultivèrent avec tant de zèle, que les Pères étant revenus l'année suivante au *Tunquin*, ils trouvèrent leur troupeau augmenté de quatre mille Néophytes. Dieu ne permit pas que l'éloignement des Missionnaires durât plus long-temps. Le Roi qui reconnut presque d'abord l'imposture des Prêtres des Idoles, vit revenir le Père Alexandre de Rhodes et ses compagnons avec plaisir, et leur accorda la permission de prêcher l'Evangile dans tous ses Etats. Ils le firent avec un si grand succès, qu'on compta dans le *Tunquin* jusqu'à deux cent mille Chrétiens. Les Grands du Royaume les plus attachés au culte des Idoles, ouvrant les yeux alors, et s'étant joints aux faux Prêtres qui

les en sollicitaient depuis long-temps, contre les Prédicateurs de l'Evangile, se plaignirent au Roi des progrès que fesait la nouvelle Religion, et lui remontrèrent avec tant de force les maux inévitables, qu'ils prétendaient que pouvait causer l'établissement de ces Etrangers dans son Royaume, qu'il se vit comme obligé de proscrire le Christianisme, et de chasser les Missionnaires une seconde fois. Depuis ce temps-là on a persécuté les Chrétiens, et les Prédicateurs de l'Evangile ont été obligés de se tenir cachés; mais la Religion s'est maintenue, et, grâces à Dieu, le nombre des Néophytes n'est pas diminué.

Comme donc on ne souffre point les Missionnaires dans le *Tunquin*, notre premier soin fut de nous cacher, mon compagnon et moi, en y arrivant. Nous en vînmes à bout par une assistance toute particulière de Dieu. Après avoir traversé avec beaucoup de peine et de dangers la Province de *Tanhhoa*, nous entrâmes dans celle de *Nhean* et de *Bochoin*, qui sont sur les frontières de la *Cochinchine*. Nous les trouvâmes dans un extrême abandon, y ayant un très-grand nombre de Chrétiens qui n'avaient pas approché des Sacremens depuis dix ou douze ans. Je ne puis vous exprimer la joie qu'eurent ces bonnes gens de nous voir. Ils nous marquèrent beaucoup d'empressement à participer aux saints mystères, et on les voyait venir de fort loin pour assister au sacrifice de la Messe, et recevoir les Sacre-

mens. Nous ne demeurâmes que quatre mois dans ces Provinces, quelque envie que nous eussions d'y rester davantage pour la consolation des pauvres Chrétiens ; mais on nous rappela, et l'on nous fit passer dans la Province de l'Est, où nous trouvâmes à-peu-près les mêmes besoins. Depuis ces premières années jusqu'à maintenant, nous avons parcouru presque toutes les Provinces du Royaume, où nous avons eu l'avantage de baptiser plusieurs Infidèles, et d'administrer les Sacremens à nn grand nombre de Chrétiens. Comme je garde un mémoire exact du nombre des baptêmes, des confessions et des communions, je vous en ferai le dénombrement à la fin de cette Lettre.

Les Peuples du *Tunquin* ont de l'esprit, de la politesse et de la docilité. Il n'est pas difficile de les gagner à Jésus-Christ, parce qu'ils ont peu d'attachement pour leurs Pagodes, et moins encore d'estime pour les Prêtres des faux Dieux. Leurs mœurs sont d'ailleurs assez innocentes, et ils ne connaissent point les vices grossiers, auxquels les autres Nations de l'Orient se livrent avec fureur. Il n'y a parmi eux que la pluralité des femmes, le droit qu'on a de répudier celles dont on n'est pas content, et la barbare coutume d'y faire des eunuques, qui soient des obstacles à l'établissement de la Religion chrétienne. La pluralité des femmes et la coutume de faire des eunuques, ne regardent guère que les personnes de qualité, qui ne se trouvent pas embarrassées d'avoir beaucoup d'enfans,

et qui veulent les élever aux premières charges du Royaume. Il n'en est pas ainsi du droit qu'on a de répudier sa femme, et d'en prendre une autre, quand on n'en a pas d'enfans, ou qu'on la trouve d'une humeur fâcheuse. C'est un usage établi même parmi le Peuple, et le plus grand obstacle que la Loi de Jésus-Christ ait à surmonter.

Quoiqu'il ne soit pas permis, comme je vous l'ai dit, de prêcher ici publiquement l'Evangile, la Religion chrétienne ne laisse pas d'y être très-florissante. La plupart des Grands l'estiment; et plusieurs l'embrasseraient, si la crainte de perdre leurs charges et leurs biens, ne les retenait. On a la consolation de trouver dans les Campagnes, et au milieu des bois, des Bourgades de mille et de deux mille personnes, qui font toutes profession du Christianisme. Je ne doute point que si les troubles qui ont affligé dans ces derniers temps cette florissante Mission, venaient à cesser tout-à-fait, et si, les Ouvriers évangéliques vivant ensemble dans une bonne intelligence et dans une paix parfaite, il venait ici autant de Missionnaires qu'il serait nécessaire pour la grandeur de l'ouvrage, le Christianisme n'y fût en peu d'années la Religion dominante.

Pour la manière dont je vis et dont je travaille ici au salut des ames, puisque vous êtes encore curieux de l'apprendre, je vous l'écrirai tout simplement, et comme parlant à un frère. Pour peu que nous parussions librement en public, il serait aisé de nous

reconnaître à l'air et à la couleur du visage ; ainsi pour ne point susciter de persécution plus grande à la Religion, il faut se résoudre à demeurer caché le plus qu'on peut. Je passe les jours entiers, ou enfermé dans un bateau, d'où je ne sors que la nuit pour visiter les Villages qui sont proche les rivières, ou retiré dans quelque maison éloignée.

Lorsque je visite les Chrétiens, qui demeurent en très-grand nombre sur les montagnes et au milieu des forêts, j'ai ordinairement avec moi huit ou dix Catéchistes qu'il faut que je nourrisse et que j'entretienne de tout. Ils apprennent aussi-bien que moi à se contenter de peu de chose. Voici l'ordre que nous gardons dans le partage de notre temps. Je travaille toute la nuit, et il y en a, je vous assure, bien peu de vides. Le temps que je ne donne point à entendre les confessions, ou à communier ceux que j'ai confessés, se passe à accommoder des différends, à faire des règlemens, à résoudre des difficultés où n'ont pu réussir mes Catéchistes. Après la Messe, que je dis un peu avant le jour, je rentre dans mon bateau, ou dans la maison qui me sert alors de retraite. Les Catéchistes, qui se sont reposés durant la nuit, travaillent le jour, pendant que je prie, que j'étudie, ou que je repose. Leur travail est de prêcher aux Infidèles, d'exhorter les anciens Chrétiens, et de les préparer à recevoir les Sacremens de Pénitence et de l'Eucharistie, de catéchiser les enfans, de disposer les Catéchumènes au saint Baptême, de visiter les malades, enfin,

de faire tout ce qui ne demande point absolument le caractère sacré de la Prêtrise. Après avoir visité un Village, on va dans l'autre, où l'on recommence les mêmes exercices ; ainsi nous sommes toujours dans l'action.

Votre bon cœur et votre tendre affection vous font croire peut-être, mon cher Frère, qu'on est bien à plaindre de passer ainsi la vie toute entière dans un travail pénible, avec des Paysans, et des hommes ordinairement du petit Peuple, ou dans une retraite plus pénible encore et plus mortifiante que le travail. Mais si nous pouvons vous exprimer quelque chose de nos peines, il n'y a que Dieu qui sache quelles sont nos consolations. Elles paraîtraient dignes d'envie aux personnes les plus attachées au monde, si l'on pouvait leur en donner quelque expérience. Pour moi, je puis vous assurer que je n'ai jamais été si content en France, que je le suis au *Tunquin*. A la vérité, on n'a ici que Dieu, et il faut bien se garder d'attendre ou de desirer autre chose ; mais quel plaisir aussi de pouvoir dire avec une effusion de cœur que nulle attache ne saurait démentir : *Deus meus et omnia*, mon Dieu et mon tout ; d'entendre au fond de l'ame ce que Dieu répond à cette protestation sincère et généreuse ! On ne fait nulles démarches, qu'on n'aperçoive des traces de sa protection singulière, et comme des preuves sensibles de sa présence. Dieu se donne en quelque sorte tout à nous, comme nous voulons être tout

à lui, et le centuple qu'on reçoit dans la vie présente, égale ou surpasse la généralité du sacrifice qu'on a fait pour son amour. C'est le témoignage que je suis obligé de rendre à ce bon maître, malgré tant d'infidélités dont je me trouve coupable.

Il y a quatre ans qu'il s'éleva ici une nouvelle persécution contre les Chrétiens. Ce fut au mois d'Août de l'année 1696. Le Roi fit un Edit, par lequel il défendait à ses sujets d'embrasser la Religion des Portugais, (c'est le nom qu'on donne au *Tunquin* à la Religion chrétienne) et ordonna à tous ceux qui en fesaient profession de ne plus s'assembler pour prier, et de ne plus porter d'images ni de médailles. Il voulut aussi qu'on arrêtât les étrangers par-tout où l'on pourrait les trouver. Le Chef de nos Catéchistes fut emprisonné et chargé de fers, les Pères Vidal et Séguéyra de notre Compagnie auxquels, quelque-temps auparavant, le Roi avait donné une permission particulière de demeurer dans le *Tunquin*, eurent ordre, comme tous les autres, d'en sortir incessamment. Ils furent même en quelque sorte traités avec plus de rigueur; car quoique le Père Séguéyra fût malade à l'extrémité, quand l'ordre du Roi lui fut signifié, on l'obligea de partir sans aucun délai; mais Dieu ne tarda pas à le récompenser; il mourut au bout de deux ou trois jours dans le bateau où on l'avait jeté tout moribond, et acheva ainsil a course glorieuse de son Apostolat.

L'Edit du Roi alarma d'abord tous les

Chrétiens, et jeta les Missionnaires dans une terrible consternation, parce que, dans le cours de leurs voyages, ils ne trouvaient presque personne qui osât les recevoir chez soi, ou les y tenir cachés. J'étais alors à visiter la Province de l'Est, où je demeurai enfermé près de deux mois dans un lieu fort obscur, sans que qui que ce soit en eût connaissance, excepté ceux de la maison qui m'avaient donné cet asile. On abattit presque toutes les Eglises et les maisons des Catéchistes dans la Province du Nord, et l'on maltraita même les Chrétiens en quelques endroits; mais dans la plupart des autres Provinces les Gouverneurs furent beaucoup plus modérés. Ils se contentèrent d'envoyer l'Edit du Roi aux Chefs des Villages, afin que les Chrétiens se tinssent sur leurs gardes, et qu'ils n'irritassent pas le Prince par une conduite d'éclat contraire à ses intentions.

On m'a assuré que le Gouverneur de la Province de *Nhean*, où il y a beaucoup de Chrétiens, ayant reçu ordre, comme les autres, de publier cet Edit, osa représenter au Roi, que depuis long-temps qu'il connaissait les Chrétiens, jamais il n'avait rien remarqué en eux qui fût contraire à son service; qu'il avait dans ses troupes plus de trois mille soldats, qui fesaient profession de cette Religion; qu'il n'en connaissait point de plus braves, ni de plus affectionnés à sa personne. On dit que le Roi lui répondit simplement, qu'il ne pouvait pas révoquer l'Edit qu'il avait porté; mais que c'était aux Gouver-

neurs à voir ce qui convenait au bien de l'Etat, et à en user dans les rencontres particulières selon qu'ils le jugeraient à propos. Ainsi cette persécution n'a pas eu les suites fâcheuses qu'on avait sujet d'appréhender.

Un an avant ces troubles j'avais perdu mon cher compagnon, le Père Paregaud. Il était chargé d'une des plus nombreuses Eglises du *Tunquin*. Ayant appris qu'à deux journées du lieu où il résidait, il y avait sur des montagnes un grand nombre de Chrétiens, qui depuis plusieurs années n'avaient point vu de Missionnaires, il résolut d'aller les visiter. On tâcha de l'en détourner, sur ce que c'était alors le temps des chaleurs, et que d'ailleurs l'air et les eaux y sont si mauvais, qu'il n'y a presque que les habitans de ces montagnes qui y puissent vivre. Le Père n'écouta que son zèle et les besoins pressans de ces pauvres abandonnés. Il parcourut quelques Villages, ses Catéchistes tombèrent malades, et bientôt il se sentit lui-même frappé. Il ne laissa pas de continuer les exercices de la Mission, et de passer les nuits à entendre les confessions. Mais le mal devint si violent, qu'il fut enfin obligé de se faire reporter à son Eglise. J'étais alors à trois journées de chemin du lieu de sa demeure ; il m'envoya quérir pour lui administrer les derniers sacremens. J'arrivai la veille de sa mort, je le trouvai dans une grande faiblesse, mais dans une tranquillité admirable, et dans une continuelle union avec Dieu. Il me pria de lui donner au plutôt les sacremens,

qu'il reçut avec des sentimens d'amour et de reconnaissance envers Dieu, dont tous ceux qui étaient présens furent, comme moi, très-vivement touchés. Après avoir passé le reste du jour dans une profonde paix, et dans un desir ardent de s'unir à son Créateur, sur le soir il lui prit un redoublement, qui l'enleva vers les deux heures après minuit, le 5 Juillet de l'année 1695. C'était un Missionnaire infatigable au travail, et d'une mortification extrême. Son zèle était si grand, qu'il ne trouvait jamais assez d'occupation à son gré, lors même qu'il en paraissait comme accablé. Rien ne lui coûtait, quand il s'agissait de faire connaître ou aimer Dieu. Le desir de le glorifier de plus-en-plus, l'avait engagé à promettre, par vœu, de faire en toutes choses ce qu'il croirait être de plus parfait et de plus propre à lui procurer de la gloire. Tous les Chrétiens, dont il avait un soin admirable, l'ont regretté et le regrettent encore présentement. C'est une perte infinie pour cette Mission, où il n'y a qu'un très-petit nombre d'Ouvriers.

Je suis présentement le seul Jésuite Français qui soit au *Tunquin*. Je demeure avec nos Pères Portugais, qui ont pour moi une bonté et une charité que je ne puis vous exprimer. Vous en serez pleinement convaincu, quand vous saurez qu'après la mort du Révérend Père Féréïra, Supérieur de tous les Jésuites du *Tunquin*, ils m'ont chargé en sa place du soin de cette Mission, quelques efforts que j'aie pu faire, pour ne pas

pas accepter un emploi dont je me sens si incapable.

Il me reste à vous transcrire, comme je vous l'ai promis, l'extrait de ce que j'ai fait de principal dans mes courses diverses, depuis que je suis entré en ce Royaume. Nous commençâmes, mon compagnon et moi, à faire l'office de Missionnaires avec la permission de Messeigneurs les Evêques, le 4.e jour d'Octobre 1692; depuis ce jour-là jusqu'au 14 Décembre 1693, nous avons baptisé dix-sept cent trente-cinq personnes dont il y avait onze cent dix-sept adultes, et six cent dix-huit enfans; nous avons confessé douze mille six cent quatre-vingt-treize personnes, et donné la communion à douze mille cent vingt-deux.

En 1694, je baptisai quatre cent soixante-sept adultes et deux cent quatre-vingt-seize enfans; je confessai sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf personnes, et j'en communiai six mille six cent cinquante-deux.

En 1695, je baptisai quatre cent trente-cinq adultes et quatre cent sept enfans; je confessai huit mille sept cent quarante-sept personnes, et j'en communiai sept mille trois cent trente-sept.

En 1696, malgré la persécution où nous fûmes obligés de vivre plus cachés qu'à l'ordinaire, je baptisai deux cent dix-huit adultes et cent soixante-dix enfans; je confessai cinq mille six cent soixante-onze personnes,

et j'en communiai trois mille huit cent quatre-vingt-cinq.

En 1697, la persécution continua; je baptisai deux cent quarante-sept adultes et deux cent quatre-vingt-dix-sept enfans; je confessai cinq mille sept cent soixante-trois personnes, et j'en communiai quatre mille cinq cent quatre-vingt-treize.

En 1698, je baptisai trois cent dix adultes et quatre cent vingt-cinq enfans; je confessai huit mille six cent soixante-deux personnes, et j'en communiai six mille six cent quatre-vingt-quinze.

En 1699, je baptisai deux cent quatre-vingt-deux adultes et trois cent trente-un enfans; je confessai huit mille six cent quarante-neuf personnes, et j'en communiai sept mille quatre cent vingt-trois.

Plusieurs de nos Pères ont eu un plus grand nombre de Baptêmes et de Confessions que moi.

C'est ainsi, mon cher Frère, que nous employons le temps à cultiver l'héritage de Jésus-Christ, et à lui former chaque jour de nouveaux serviteurs.

Vous, qu'il n'a point destiné à travailler comme nous à la conversion des Infidèles, il faut que vous priiez souvent pour eux, que vous nous secouriez de toutes les manières qui sont en votre pouvoir, et surtout que vous n'oubliiez pas de donner à votre propre sanctification toute l'attention que nous tâchons d'avoir pour le salut des ames.

Hélas ! qu'il y a de différence entre les secours qu'ont ici les pauvres Chrétiens, avec tout ce que nous avons de bonne volonté pour eux, et les secours que vous trouvez en Europe, pour peu que vous le vouliez, pour vous avancer dans les voies de Dieu ! Il ne faut pas douter que le compte que Dieu vous en demandera, ne doive être aussi incomparablement plus sévère.

Dans l'éloignement où nous sommes, et à l'âge que j'ai, avec une santé assez faible, et souvent attaquée, je ne crois pas que nous puissions nous revoir en ce monde. Mais que je serais désolé, mon cher Frère, si je ne pensais que Dieu nous fera miséricorde, et que, fidèles aux attraits de sa sainte grâce, chacun dans notre vocation, nous aurons le bonheur de nous retrouver éternellement ensemble avec lui !

Pour cela, souffrez que je vous fasse souvenir de ce que je me souviens de vous avoir mandé tant de fois, étant plus près de vous.

1.° Jamais ne mettez de comparaison entre ce qui regarde le salut éternel, et tous les autres intérêts de quelque nature qu'ils puissent être. Que sert à l'homme, selon la parole de notre Maître, de tout gagner, s'il perd son ame, ou s'il risque seulement de la perdre pour toute l'éternité? Craignez beaucoup Dieu, et ne consentez jamais à lui déplaire. Accoutumez-vous à le voir des yeux de la Foi, comme témoin de toutes vos paroles et de toute votre con-

duite. Offrez-lui vos actions; faites-les dans le dessein de lui plaire; consultez-le dans toutes vos entreprises; jetez-vous avec confiance entre les bras d'un si bon Père; demandez-lui souvent la grâce de l'aimer, et soumettez-vous en tout à ses adorables volontés.

2.° Pour l'établissement de votre maison et de votre famille, n'oubliez jamais que Dieu est la source de tous les biens, que la probité, la sincérité, la droiture, l'attachement inviolable aux lois saintes de la Religion, sont les véritables moyens qu'on doit prendre pour bâtir solidement et pour conserver sa fortune; que l'injustice, au-contraire, n'aboutit qu'à se perdre d'honneur, et souvent même de biens. Persuadez-vous fortement que la prudence d'un homme est bien courte, quelque génie qu'il prétende avoir, quand Dieu le livre à lui-même, et qu'il l'abandonne à sa propre conduite, et que l'esprit ne sert à un homme ainsi abandonné, qu'à lui faire faire de plus grandes fautes. Si Dieu permet quelquefois qu'un homme injuste réussisse, il ne permettra pas qu'il jouisse long-temps d'un bien injustement acquis. Une famille sera bientôt accablée, et les biens en seront bientôt dissipés, si Dieu ne veille pas à sa conservation.

3.° Faites au prochain tout le bien que vous pourrez, et ne faites jamais de mal à personne. Evitez les procès comme le plus grand malheur qui vous puisse arriver, et

conservez la paix autant qu'il sera en vous. Comme cette paix est un don de Dieu, demandez-la lui souvent, parce que vous n'en jouirez qu'autant qu'il vous la conservera. S'il vous survient quelque affaire, mettez-y le meilleur ordre que vous pourrez ; mais n'employez jamais ni fourbe ni fausseté pour soutenir un bon droit, car alors Dieu vous laisserait seul ; et, malgré votre bon droit, vous succomberiez, et vous vous trouveriez accablé.

Voilà, mon cher Frère, ce que vous prie de méditer souvent, et de mettre en pratique l'homme du monde qui vous doit être le plus attaché, et qui n'a pas, comme vous pouvez penser, moins de zèle pour votre salut, que pour celui des Idolâtres qu'il est allé chercher si loin.

Je suis, etc.

SECONDE LETTRE

DU PÈRE LE ROYER (1).

Au Tunquin, le 15 de Décembre de l'année 1707.

JE vous ai parlé, dans la dernière lettre que je vous écrivis l'an passé, d'une Requête qu'un Apostat avait présentée au Roi contre les Evêques, et contre les Missionnaires de ce Royaume, dans laquelle il fesait de moi une mention expresse : car il y marquait le temps de mon entrée dans le Pays, les moyens que j'avais pris pour me cacher, les Provinces que j'avais parcourues, et celles que je parcourais actuellement. Cette affaire, qui commença le 19 d'Octobre de l'année 1705, ne se termina que le 8 de Septembre de l'année 1706, par une Sentence que porta le Gouverneur, chargé par le Roi du soin d'examiner cette accusation. Il n'en a coûté que quelque argent aux Evêques, aux Missionnaires, et à quelques Villages accusés de les avoir reçus.

L'Apostat n'avait point parlé du lieu de

(1) Cette Lettre, insérée par inadvertance dans le tome 18 de l'Edition précédente, a été mise ici à sa véritable place.

ma retraite, parce qu'il n'avait pu le découvrir, malgré les perquisitions qu'il avait faites, et parce que véritablement, depuis quatre ou cinq ans, je n'ai point de demeure fixe, ayant passé tout ce temps-là dans mon bateau à parcourir mon district qui est fort étendu. Ainsi, nul Village n'a été cité, ni n'a eu à souffrir à mon occasion. Maintenant tout est assez paisible. Il n'y a eu depuis peu que quelques accusations intentées contre des Villages Chrétiens d'une des principales Provinces. Comme le Gouverneur de cette Province a obtenu tout récemment ce poste, il écoute volontiers ces sortes de plaintes qu'on vient lui faire, parce qu'elles lui procurent de l'argent. Du-reste, tout ce qu'il exige, se réduit à des amendes pécuniaires; il ne contraint personne de renoncer au Christianisme, ni d'adorer les Idoles: il ordonne seulement de tenir les assemblées plus secrètes, et de cacher avec plus de soin les marques extérieures de Religion, comme sont les Croix, les Chapelets, les Médailles, etc, que le Roi a défendu dans ses Etats.

Les amendes qu'on impose aux Chrétiens ne laissent pas d'être un grand obstacle à la propagation de l'Evangile. De pauvres gens qui ont à peine de quoi vivre, s'exposent difficilement à être long-temps en prison: car on les y retient jusqu'à ce qu'ils aient payé, et l'amende à laquelle ils ont été condamnés, et les autres frais de justice: quand ils sont insolvables, ce qui arrive très-sou-

vent, ils doivent s'attendre à languir plusieurs années dans les prisons. C'est ce qui détourne un grand nombre d'Idolâtres d'embrasser le Christianisme, et ce qui fait que plusieurs Chrétiens n'osent en faire une profession ouverte. Des Villages entiers refusent quelquefois de recevoir un Missionnaire, de peur d'être découverts, et déférés aussitôt au Prince.

Malgré cette accusation faite en général contre tous les Missionnaires, et contre moi en particulier, il n'y a eu aucune année où les Chrétiens aient fait paraître plus d'ardeur pour approcher des Sacremens, et où les conversions aient été plus nombreuses. J'ai entendu les confessions de quatorze mille et onze Néophytes ; j'ai conféré le Baptême à mille soixante-dix-sept adultes et à neuf cent cinquante-cinq enfans. Outre cela, plusieurs Païens de différens Villages que j'ai parcourus, m'ont fait inviter à les aller voir ; et ils se disposent maintenant au Baptême.

Ces bénédictions que Dieu a daigné répandre sur mes faibles travaux, ont été traversées au mois de Juillet dernier par la malice de quelques Infidèles. Etant arrivé près d'un Village où il y avait beaucoup de familles Chrétiennes, j'envoyai savoir si tout y était tranquille, et si je pouvais y faire ma visite. Quelques Officiers du Gouverneur étaient alors dans le Village pour lever le tribut. Celui qui gardait l'Eglise, au-lieu de m'en donner avis, se contenta de me faire dire

qu'il était à propos que je demeurasse quelque temps dans mon bateau, où je pouvais entendre les confessions des Fidèles. J'en confessai un grand nombre pendant toute la nuit. Mais un Païen ayant reconnu quelques-uns de mes Catéchistes, alla aussitôt avertir le principal Officier du Gouverneur, qu'il y avait près du Village un Missionnaire étranger. L'Officier ne voulut point faire de bruit pendant la nuit : il posta seulement des gardes aux environs de mon bateau, pour observer mes démarches, afin de m'arrêter plus sûrement en plein jour.

Dès le grand matin, on vint me prier de donner les Sacremens à une personne dangereusement malade, qui était dans une barque voisine. J'entrai dans cette barque : mais à peine eus-je commencé d'entendre la confession du malade, que l'Officier, qui crut que je voulais m'évader, se mit à crier et à faire ramer les gens de son bateau pour me joindre. Le Maître de la barque où j'étais rama aussi de son côté, pour me dérober à leur poursuite. Je fus heureux de m'être trouvé hors de mon bateau ; car si j'y avais été surpris, on m'aurait enlevé ma Chapelle, mes ornemens, un grand nombre de livres sur la Religion, et les provisions nécessaires pour l'entretien de mes Catéchistes.

Tandis que l'Officier me poursuivait, les Catéchistes eurent le temps de faire avancer mon bateau et de le mettre en lieu de sûreté. Ils confièrent à quelques pêcheurs Chrétiens

les meubles de ma Chapelle et les livres : après quoi ils se dispersèrent en différens bateaux de Néophytes, pour voir ce que je deviendrais, et les mesures qu'il y aurait à prendre.

Cependant l'Officier eut bientôt atteint la barque où j'étais : il y entra avec trois gardes pour m'empêcher d'en sortir ; ensuite il me demanda où était mon bateau, combien j'avais de Disciples, et où étaient mes meubles et mes livres. Comme je ne lui fesais aucune réponse, une bonne Chrétienne prit la parole : « Ne voyez-vous pas, lui dit-elle, » que vous perdez votre temps à interroger » un pauvre étranger, qui ne sait qu'imparfaitement notre langue, et qui apparemment ne comprend rien à ce que vous lui » dites ? »

L'Officier, après quelque discours, se mit en devoir de me faire passer dans son bateau, pour me conduire au Gouverneur. Je crus alors devoir parler, et m'étant approché de lui, je lui dis à l'oreille que j'étais fort pauvre, qu'il ne gagnerait rien à m'arrêter, et que s'il voulait, sans faire de bruit, recevoir quelque petite somme, les Chrétiens ne feraient nulle difficulté de la fournir, pour me tirer du mauvais pas où je me trouvais. Il goûta la proposition, et se contenta de huit taëls, qui lui furent livrés sur-le-champ, et que j'ai rendus depuis à ceux qui les avaient avancés, ne voulant être à charge à personne.

C'est pour la seconde fois que j'ai été ar-

rêté depuis que je suis au Tunquin. Dieu n'a pas permis qu'il me soit arrivé rien de plus fâcheux. J'avais à craindre qu'on ne me traitât avec la même rigueur qu'a été traité un de nos Pères, qui, ayant été pris il n'y a que peu de temps, fut livré au Gouverneur, et par ordre du Roi chassé du Royaume. Un Père de Saint-Dominique eut l'année passée le même sort : des Prêtres Tunquinois ont été enfermés plusieurs mois dans d'étroites prisons, d'où ils ne sont sortis qu'après avoir payé des sommes considérables. Si le Seigneur me réserve à d'autres travaux, que son saint Nom soit béni. Je suis entre ses mains pour souffrir ce qu'il lui plaira d'ordonner pour sa gloire, et pour le salut de ce Peuple (1). *Ego non solum alligari, sed et mori paratus sum propter nomen domini Jesu.*

(1) Act. chap. 21, vers. 19.

TROISIÈME LETTRE

DU PÈRE LE ROYER.

Au Tunquin, en l'année 1714.

CETTE Chrétienté jouissait d'une paix profonde : mais un Edit du Roi, publié le 10 Mai de l'année 1712, l'a mise dans une agitation extrême. Les Missionnaires ont été obligés de se tenir cachés, sans pouvoir visiter leurs Néophytes. Un Frère, Coadjuteur de notre Compagnie, nommé Pie-Xavier, Tunquinois, un de nos Catéchistes, et trois autres Catéchistes de M. l'Evêque d'Auren, furent arrêtés quelques jours avant la publication de l'Edit. Ils ont été bâtonnés plusieurs fois, et ils ont reçu de grands coups de massue sur les genoux; ils sont encore en prison, et il y a bien de l'apparence qu'on les y laissera jusqu'à leur mort. On assure que le Roi a été engagé à porter cet Edit par les pressantes sollicitations de sa mère, qui est dévouée aux Pagodes, et d'un Mandarin lettré, qui a beaucoup de crédit.

Le plus grand éclat qu'ait produit ce nouvel Edit, a été la sortie de MM. les Evêques d'Auren et de Basilée, et de M. Guizain, qui passa au Tunquin avec moi. Ces Messieurs demeuraient ici publiquement en

qualité de Facteurs de la Compagnie du Commerce de France. On savait qu'ils étaient Chefs des Chrétiens, et l'on n'avait jamais parlé d'eux dans les Edits précédens; mais dans celui-ci on les a désignés nommément, et il y a eu ordre au Gouverneur de la Province du Midi de les faire sortir du Royaume, sans qu'il leur soit jamais permis d'y rentrer. Ils ont fait de grands présens à des personnes considérables, qui leur promettaient de les servir, mais inutilement. Le Gouverneur devait à ces Prélats sept cens taïls, qu'il leur avait empruntés dans un besoin. Cette dette, qu'il était ravi de ne pas payer, l'aura sans doute porté à exécuter promptement les ordres de la Cour. Nous nous persuadions qu'on ne voudrait pas exposer aux vents et aux tempêtes de la mer M. l'Evêque d'Auren, qui a plus de quatre-vingts ans, et qu'on le laisserait finir ici tranquillement ses jours; mais on n'a eu nul égard à son âge. On a construit deux barques pour les transporter : l'embarras était de leur fournir des Matelots et un Capitaine. Un navire Anglais, venu de Madras, qui avait échoué au port de Tunquin, a levé cette difficulté. Comme les Officiers Anglais cherchaient à s'en retourner, ils ont été ravis de trouver cette occasion. Les Prélats s'embarquèrent à *Hien*, et de là ils ont dû être conduits à Siam.

On a saisi quantité de terres qu'ils avaient en différens endroits, avec les contrats d'achat, et ce qui se trouva dans leur mai-

son. Leur Séminaire de *Hien*, avec leurs jardins, étangs, etc., ont été donnés au Gouverneur de *Hien*, qui était chargé de les chasser du Royaume. Une belle maison qu'ils avaient à la Cour, et qu'ils avaient achetée trente barres d'argent, a été sauvée par les soins d'une Dame Chrétienne, qui a déclaré qu'elle avait loué cette maison. On avait transporté à la Cour leurs papiers, leurs livres et d'autres meubles semblables, qu'on leur a rendus dans la suite. Ces Messieurs passaient ici pour être riches, et ils ne cachaient pas les sommes d'argent qu'ils recevaient, afin qu'on fût convaincu qu'ils ne venaient pas au Tunquin pour y chercher de quoi vivre.

Un des articles de l'Edit qui fait le plus de peine, c'est que les Chrétiens qui seront découverts, seront condamnés à payer soixante taëls au profit de l'accusateur. Cette récompense rendra les Païens très-attentifs à surprendre les Chrétiens et les Missionnaires. Chacun se cache où il peut. Pour moi, je demeure dans des forêts de mon district avec quelques Catéchistes, en attendant un temps plus favorable. Les Chrétiens viennent m'y trouver. J'ai eu jusqu'à présent la consolation de dire la Messe tous les jours, ce qui n'a pas été possible à quelques autres Missionnaires.

Une famine générale, qui est arrivée dans le Royaume, a fait dire aux Païens même, que c'était un châtiment du Dieu du Ciel, qui a puni ce Royaume toutes les fois qu'on

a persécuté les Chrétiens. Cette pensée a procuré du repos à nos Néophytes dans plusieurs Villages.

Comme le dernier Edit, aussi-bien que les Edits précédens, n'ont jamais nommé la Loi chrétienne, Loi du Dieu ou du Maître du Ciel, mais qu'ils l'ont défendue sous le nom de Loi *Hoalang*, c'est-à-dire, Loi Portugaise, les Mandarins ont fait la distinction de ces deux Lois, quand ils ont voulu favoriser quelque Chrétien. En voici un exemple tout récent: Une Dame fort riche ayant assemblé plus de deux cens Chrétiens pour accompagner le corps de sa mère au lieu de sa sépulture, le Chef du Village alla aussitôt trouver le Gouverneur de la Province, et l'accusa de suivre la Loi *Hoalang*, que le Roi venait de défendre. Cette Dame étant citée au Tribunal, répondit qu'on ne prouverait jamais qu'elle eût suivi d'autre Loi que celle du Dieu du Ciel. Le Gouverneur se contenta de cette réponse, et il fit fustiger l'accusateur, qui ne pouvait donner aucune preuve qu'elle eût embrassé la Loi *Hoalang*. Mais la plupart des Ministres Païens ne recevaient pas cette distinction, qu'ils regardaient comme une subtilité dont on se sert pour éluder l'Edit du Roi. Tel est l'état présent de cette Mission affligée. Je la recommande à vos saintes prières.

P. S. Depuis ma lettre écrite nous avons appris que M. l'Evêque d'Auren est allé seul à Siam, et que M. l'Evêque de Basilée, avec

M. Guizain, avaient relâché dans une Province nommée *Ngean*, et s'étaient retirés dans un Village Chrétien, où des Prêtres et des Catéchistes leur avaient ménagé une retraite.

RELATION

Abrégée de la persécution élevée dans le Royaume de Tunquin, et de la mort que deux Missionnaires Jésuites et neuf Tunquinois Chrétiens y ont endurée pour la Foi; tirée de deux Mémoires, l'un Italien et l'autre Portugais.

LA persécution qui s'alluma dans le Tunquin, en l'année 1721, est une des plus cruelles que le Christianisme ait eu à souffrir dans ce Royaume. On en jugera par la suite de cette Relation, où l'on verra la Religion proscrite, les Missionnaires et les Chrétiens recherchés, emprisonnés, mis à la torture, expirans sous le fer des bourreaux, et cela uniquement par le refus qu'ils font de renoncer à leur Foi, et de fouler aux pieds l'Image adorable de Jésus crucifié.

Tel est le spectacle qui a attiré, ces dernières années, toute l'attention d'un grand Peuple, et qui a procuré à de généreux Confesseurs de Jésus-Christ, une Couronne

immortelle, due à leur constance et à leur fidélité.

On ne rapportera ici que ce qu'on a pu apprendre par la voix publique, et dont des personnes dignes de foi ont été témoins oculaires. On omet plusieurs circonstances édifiantes de la mort de ces illustres Néophytes, parce que les Missionnaires, obligés de se cacher, pour se dérober aux recherches des soldats, n'ont pas eu la liberté de s'en instruire avec assez de certitude.

La Mission de Tunquin, l'une des plus florissantes de l'Orient, a été jusqu'ici, et est encore la plus persécutée. Cependant elle paraissait assez paisible depuis quelques années; les Ouvriers évangéliques trouvaient moins de contradiction dans leurs travaux, et le fruit qu'ils en retiraient répondait à l'ardeur de leur zèle. Une infinité d'ames étaient enlevées au Démon, et entraient en foule dans le bercail de Jésus-Christ. Ce calme ne dura pas long-temps; l'esprit de ténèbres ne put voir d'un œil tranquille tant de conquêtes arrachées à l'enfer.

L'instrument dont il se servit, fut une Chrétienne, dont la Foi était déjà bien altérée par la corruption de son cœur. Elle demeurait dans une Bourgade nommée *Kesat*, où il y avait une Chrétienté nombreuse et fervente. Son libertinage outré et le déréglement de sa vie y causaient un énorme scandale. Les avis, les reproches, les menaces, dont on usa tour-à-tour pour la faire rentrer dans la voie du salut, furent inutiles. Enfin,

ses désordres montèrent à un tel excès, que les Chrétiens ne voulurent plus avoir de communication avec elle, et que les Missionnaires la privèrent de l'usage des Sacremens jusqu'à ce qu'elle eût repris un train de vie plus édifiante. Cette malheureuse, tournant en poison le remède qui devait la guérir, mit le comble à ses crimes par l'apostasie et par la résolution qu'elle prit de tout entreprendre pour détruire absolument le Christianisme.

Elle communiqua son dessein à un Apostat, et à un autre de ses amis Infidèle, qui détestait le nom Chrétien. L'un et l'autre n'eurent pas de peine à seconder sa passion; ils convinrent de présenter une Requête au Régent du Royaume, nommé *Chua*, qui contenait les accusations suivantes :

1.° Qu'Emmanuel *Phuoc*, Chrétien, et ses parens, contre l'obéissance due à l'Édit du Roi, qui proscrit la Loi des Portugais, (c'est ainsi qu'ils appellent la Loi chrétienne) étaient les protecteurs déclarés de deux Européens qui enseignent cette Loi, et qu'ils les tenaient cachés dans leurs maisons et dans leur Village.

2.° Que ces Européens avaient érigé dans leur Village une Eglise, où ils enseignaient leur Loi aux Peuples.

3.° Que les Peuples accouraient par milliers de tout le Royaume à cette Eglise.

4.° Que les Européens avaient des Eglises dans plusieurs autres Bourgades, et que quand les Mandarins y fesaient leur visite,

ils fermaient les yeux sur ce désordre.

Cette Requête fut suivie d'une seconde dont on n'a pu avoir de copie. Tout ce qu'on sait, c'est qu'elle était pleine d'invectives contre la Religion chrétienne, et de calomnies contre les Missionnaires et leurs Néophytes.

Les Chrétiens de *Kesat* eurent un secret pressentiment des accusations calomnieuses qu'on avait portées contre eux à la Cour. C'est pourquoi, à tout évènement, ils songèrent à mettre en sûreté les vases sacrés, les ornemens de l'Eglise, et les meubles les plus précieux qu'ils avaient dans leurs maisons. Emmanuel *Phuoc*, qui prévoyait que ce serait sur lui d'abord que tomberait la foudre qui commençait à gronder, ne perdit point de temps, et mit à couvert une bonne partie de ce qui pouvait être profané ou enlevé par les Infidèles. Les autres Chrétiens qui ne croyaient pas que l'orage fût si près d'éclater, usèrent de plus de lenteur, et se trouvèrent surpris.

Le Père Buccharelli résidait à *Kesat*: ayant appris que la Cour avait fait partir trois Mandarins, et une centaine de soldats pour s'assurer de cette Bourgade, il en donna avis aux Chrétiens. A cette nouvelle, la consternation fut générale. L'approche de leurs persécuteurs, et la frayeur dont ils furent saisis, ne leur laissèrent guère la liberté de prendre les mesures convenables dans de pareilles conjonctures. Les uns quittèrent leurs maisons, d'autres y restèrent ne sachant quel parti prendre.

Le Père Buccharelli et ses Catéchistes n'eurent que le temps de sortir de la Bourgade ; ils n'en étaient pas éloignés, quand les soldats arrivèrent, et l'investirent. En même-temps les Mandarins firent publier de tous côtés, à haute voix, une défense, sous peine de mort, de sortir du Village. Ainsi les Chrétiens se trouvèrent assiégés toute la nuit.

Le jour ne commençait qu'à paraître, lorsque les Mandarins entrèrent dans la Bourgade, et s'assemblèrent dans la maison où se tient le conseil. Ils ordonnèrent à tous les habitans de s'y rendre. On appela ceux qui avaient été dénoncés comme Chrétiens. On commença par Emmanuel qui avait disparu. On nomma ensuite les six Néophytes ses parens ; et à mesure qu'ils paraissaient, ils étaient liés et garrottés par les soldats. On leur donna d'abord pour prison la chambre même du conseil, et on congédia les autres. Après cette expédition, les Mandarins, suivis de leur soldatesque, allèrent tout saccager dans l'Eglise et dans les maisons des Chrétiens.

La première maison où ils entrèrent, fut celle d'Emmanuel. Comme il avait la réputation d'être riche, ils se flattèrent d'y trouver de quoi contenter leur avarice. Mais la précaution qu'il avait prise, trompa leur espérance, et ils en sortirent les mains vides.

De là ils allèrent dans notre Eglise, où ils trouvèrent encore des ornemens et des images qu'on n'avait pas eu le loisir de mettre à couvert. Ils les transportèrent dans la mai-

son voisine d'un bon Chrétien nommé Luc *Thu*, qui eut le bonheur dans la suite de donner sa vie pour Jésus-Christ. Comme on le prit pour un des Prédicateurs de la Loi chrétienne, on le maltraita cruellement, et on l'enferma dans une rude prison. Ils continuèrent leur pillage dans l'Église des Révérends Pères Dominicains, et dans les autres maisons des Chrétiens qu'ils avaient emprisonnés.

Etant retournés à la chambre du conseil où l'on avait arrêté les six Chrétiens, ils leur mirent les fers aux pieds, et les firent traîner dans les prisons. Trois jours après ils se retirèrent de *Kesat*, et conduisirent à la Cour les six prisonniers. On laisse à juger quelle fut la désolation des Chrétiens, de voir la profanation de leurs Eglises, le saccagement de leurs maisons, et les cruels traitemens qu'on venait d'exercer sur une troupe de Néophytes, qui n'avaient d'autre crime que leur attachement à la Foi.

Dès qu'ils furent arrivés à la Cour, les prisonniers furent présentés au Tribunal. On étala à leurs yeux des chaînes d'une pesanteur énorme, et tous les instrumens de leur supplice. Le Mandarin jeta par terre un crucifix, et leur déclara que le seul moyen de sauver leur vie et leur liberté, était de le fouler aux pieds. Trois Néophytes effrayés par ce spectacle de terreur, rachetèrent leur vie par une lâche et criminelle obéissance aux ordres du Mandarin. Les autres, plus fermes dans la Foi, frémirent à cette proposition impie,

et s'offrirent généreusement aux tortures et à la mort. Aussitôt on leur attacha des chaînes de fer au cou, aux pieds et aux mains, et on les emprisonna. De là les Mandarins allèrent faire leur rapport au Régent, de l'expédition de *Kesat*, et lui présentèrent tout ce qu'ils y avaient trouvé qui servait au Culte divin.

A cette vue, le Régent entra en une espèce de rage ; et, dans ce premier accès de fureur, il ordonna à un de ses Eunuques et à un Mandarin de confiance, d'aller à *Kesat*, et d'y faire de nouvelles recherches de tous les meubles consacrés au service des Autels.

Ces deux Officiers exécutèrent ponctuellement les ordres du Régent, mais ils ne trouvèrent presque rien dans les Eglises, ni dans les maisons, parce qu'on avait eu le loisir de cacher sûrement tout ce qui avait échappé à l'avidité du soldat. Ils se contentèrent de mener prisonnier à la Cour un Néophyte qui était au service des Missionnaires.

En rendant compte de leur commission au Régent, ils lui firent une description exacte de la forme et de la grandeur des Eglises où les Fidèles s'assemblaient. Ce barbare dépêcha sur l'heure d'autres Mandarins à *Kesat*, pour y dresser le plan de ces Eglises, et le lui apporter.

Ce fut à cette occasion que les soldats se croyant autorisés, n'épargnèrent ni les insultes, ni les violences, ni les mauvais traitemens. Ils se répandirent dans toutes les maisons, comme des furies, et ils y pillèrent

tout ce qui tomba sous leurs mains, frappant à droite et à gauche ceux qui se rencontraient sur leur passage.

Toute la Bourgade fut consternée à un point, qu'une femme saisie de frayeur, accoucha avant terme, et qu'une autre, de crainte et de désespoir, se donna la mort à elle-même. Tout le Peuple en mouvement vint porter ses plaintes aux Mandarins, en leur remettant devant les yeux ces deux tristes évènemens. Ils en furent frappés, et leur autorité modéra à l'instant la fureur et l'avidité du soldat.

Cependant ils dressèrent le plan des deux Eglises, et ils le portèrent à la Cour. Le tyran, après l'avoir considéré, envoya, pour la quatrième fois, des Mandarins à *Kesat*, avec ordre d'abattre les Eglises, et d'en faire transporter les matériaux à la Cour, pour être employés à construire ou à réparer les Pagodes (1). Ces nouveaux Mandarins, gagnés par une somme d'argent qu'on leur donna, usèrent de modération dans l'exécution de leurs ordres : cependant notre Eglise fut entièrement démolie, et il n'y resta pas pierre sur pierre.

La désolation fut d'autant plus grande, que la bourgade de *Kesat* a toujours été tranquille, dans le temps même des plus rudes persécutions ; que d'ailleurs il n'y a que six familles Idolâtres ; qu'elle renferme dans ses

(1) On donne au Tunquin le nom de Pagode et aux Idoles, et aux Temples.

murs plus de deux mille Chrétiens, dont dix-sept cens sont sous la conduite des Missionnaires Jésuites; qu'aux grandes fêtes, on voyait dans notre Eglise jusqu'à cinq à six mille Néophytes, qui accouraient de trente et quarante lieues, attirés par la dévotion et par la pompe des cérémonies, avec lesquelles on solennisait ces saints jours; qu'enfin c'est de *Kesat* que les Missionnaires, qui y résidaient comme dans un asile assuré, partaient plusieurs fois, durant le cours de l'année, pour se répandre dans les diverses Provinces du Royaume, et y cultiver cette Eglise naissante.

La persécution qui avait pris naissance dans la bourgade de *Kesat*, s'étendit bientôt dans les autres Provinces. Presqu'au même-temps, dans la Province du Sud, un Apostat cherchant à se venger d'un Gentil qui favorisait notre sainte Religion, et dont la femme et les enfans étaient Chrétiens, imita l'exemple que lui avait donné le renégat de *Kesat*, et par une Requête remplie d'invectives et de calomnies contre la Loi chrétienne, il dénonça les Néophytes aux Mandarins de la Cour.

A l'instant on dépêcha un Mandarin avec quarante soldats, pour entrer à l'improviste dans la Bourgade appelée *Koumay*, où le Père François de Chaves fesait sa résidence. Le Mandarin grossit sa troupe en chemin des soldats de plusieurs Peuplades voisines; et une nuit qu'on ne s'attendait à rien moins, la Bourgade fut investie.

Le

Le bruit des tambours et de la mousqueterie apprirent au Missionnaire le péril où il se trouvait. Il se sauva comme il put, et il passa dans une autre Province. Mais il n'est pas concevable ce qu'il eut à souffrir en chemin ; il était à demi-nu, sans nulle provision pour subsister, et souvent obligé de s'enfoncer jusqu'au cou dans les rivières ou dans la fange des marais, pour n'être point aperçu des Infidèles.

Cependant les soldats entrèrent dans la maison du Missionnaire, et prirent quatre Néophytes qui l'accompagnaient ordinairement dans ses courses Apostoliques, et qui n'avaient pas eu le temps de s'évader. Ils y pillèrent tout ce qui n'avait pu être caché, se saisirent de quelqu'autres Chrétiens, et les conduisirent aux prisons de la Cour.

La même exécution se fit dans la province du Couchant : notre Eglise fut pillée, et les prisons furent remplies de Chrétiens.

Dans la province de *Nghey-ein* était un Chrétien appelé Thadée *Tho* qui avait eu quelques accès de démence, mais qui fit bien voir dans la suite, par le courage avec lequel il donna son sang pour Jésus-Christ, que cette aliénation d'esprit n'était que passagère. Ce Néophyte poussé d'un zèle indiscret, entra dans la salle de Confucius, que ces Peuples révèrent comme leur Docteur, renversa sa statue, et la foula aux pieds : quelques Gentils se jetèrent à l'instant sur lui, l'accablèrent de coups, et le traînèrent au Tribunal du Gouverneur, auquel ils de-

mandèrent justice de l'outrage fait à leur Maître. Ils accusèrent aussi les Chrétiens d'avoir été les instigateurs de cette action, qui déshonorait le premier de leurs Sages. Le Gouverneur écouta leurs plaintes, et fit arrêter ceux qu'on lui déférait comme coupables; mais après s'être fait informer de la vérité du fait, il ne punit que légèrement ce Néophyte, qu'il regarda comme un esprit faible, et relâcha les Chrétiens, dont il reconnut l'innocence.

Les Infidèles indignés de cette indulgence, en portèrent leurs plaintes au Tribunal du Régent. A la première lecture de la Requête, le Tyran entra dans ses accès ordinaires de fureur, et ordonna que sans délai on amenât dans les prisons de la Cour tous les Chrétiens dont on lui avait donné la liste. L'ordre s'exécuta avec une extrême diligence.

En même-temps il porta un nouvel Edit qui proscrivait la Religion chrétienne dans tout le Royaume, avec ordre de le publier incessamment dans l'étendue de chaque Juridiction, et de le faire exactement observer. Ce fut là comme le signal de la persécution générale : dans chaque Province on renversa les Eglises; les Chrétiens eux-mêmes en ruinèrent quelques-unes, pour ne les pas exposer à la profanation des Infidèles. Les Ministres de l'Evangile erraient de Province en Province, fuyant de tous côtés par des chemins détournés et impraticables, sans trouver nulle part ni repos ni sûreté. Les Néophytes consternés étaient poursui-

vis de toutes parts ; et s'ils échappaient aux recherches des Mandarins, ils tombaient entre les mains des soldats et des Gentils, qui entraient à main armée dans leurs maisons, et y mettaient tout au pillage. Grand nombre de Chrétiens chargés de chaînes étaient envoyés aux prisons de la Cour : enfin on n'épargnait ni la réputation, ni les biens, ni la vie de ceux qui avaient embrassé la Foi.

Quelques mois s'étant écoulés, on fit comparaître les prisonniers devant les Juges, qui leur donnèrent le choix, ou de la mort, ou de renoncer à leur Foi, et de fouler aux pieds le crucifix. La vue des tortures et des supplices ébranla la constance de quelques-uns, mais plusieurs autres, en qui la crainte et l'amour de Dieu prévalurent, considérèrent d'un œil intrépide ce formidable appareil, et protestèrent qu'ils préféreraient toujours leur Foi à la conservation d'une vie fragile.

Un d'eux se distingua ; c'était un bon vieillard appelé Luc *Thu*, bien plus vénérable encore par sa vertu exemplaire que par son grand âge. Lorsqu'on lui commanda de fouler aux pieds l'image du Sauveur, il se prosterna aussitôt devant elle ; il la prit entre les mains, et l'élevant au-dessus de sa tête par respect, puis la serrant étroitement sur son sein, et élevant son cœur à Jésus-Christ : « mon Seigneur et mon Dieu, dit-» il d'un ton de voix ferme et affectueux, » vous qui sondez les cœurs, vous connaissez les sentimens du mien ; mais ce n'est

» pas assez, je veux les manifester à ceux
» qui croient m'épouvanter par leurs mena-
» ces ; qu'ils sachent donc que ni les plus
» affreux tourmens, ni la mort la plus
» cruelle ne pourront jamais me séparer de
» votre amour. »

Il semble que la fermeté de ce vieillard eût fait passer dans l'ame des Mandarins la frayeur qu'ils avaient voulu lui inspirer. Sans le questionner davantage, ils le renvoyèrent en prison avec les autres Chrétiens. Là il mit par écrit sa confession de foi mêlée de réflexions, par lesquelles il prouvait qu'il n'y avait point de véritable Loi que celle de Jésus-Christ, et qu'il fallait nécessairement la suivre pour sauver son ame, et mériter la béatitude éternelle.

Cet écrit fut porté au Tribunal des Mandarins : ils le lurent, et ne purent s'empêcher d'avouer qu'il ne contenait rien que de conforme à la droite raison ; ils jugèrent même que ce bon vieillard devait être traité avec moins de rigueur. En effet sa vertu et son zèle le rendaient respectable jusques dans les fers ; et quoiqu'accablé du poids de ses infirmités, et des incommodités d'une affreuse prison, se soutenant toujours par son courage, il ne cessait de consoler ses compagnons, et d'animer leur ferveur. A l'égard des autres Chrétiens, qu'il n'était pas à portée d'entretenir, il leur écrivait des lettres remplies de l'esprit de Dieu, pour les exhorter à la constance dans les tourmens, et à la persévérance dans la Foi.

Le Tyran *Chùa* n'était qu'à demi satisfait, parce que nonobstant ses ordres, et la ponctualité avec laquelle on les exécutait, on n'avait pu encore, depuis un an que durait la persécution, se saisir d'aucun Missionnaire. Enfin il eut lieu d'être content, et ce fut pour lui un sujet de triomphe d'apprendre que le Père François-Marie Buccharelli et le Père Jean-Baptiste Messari étaient arrêtés. Voici comme la chose arriva.

Les fatigues et les travaux que ces deux hommes Apostoliques avaient à souffrir, leur causèrent une maladie lente qui les consumait insensiblement. Le Père Joseph Pires, Provincial du Japon, qui fut informé du triste état où ils se trouvaient, leur ordonna de passer à la Chine. Ils étaient déjà arrivés sur les confins de cet Empire, dans un lieu qu'on appelle *Lofeu*, qui est tributaire des deux Couronnes.

Quelque soin qu'ils prissent de se cacher, les Infidèles furent bientôt instruits de leur arrivée ; c'est ce qui porta les Missionnaires à se retirer ailleurs. Ils allèrent à trois lieues de là, où ils croyaient s'être dérobés à leurs recherches ; on les y poursuivit encore. Enfin pour éviter plus sûrement des persécutions si acharnées, ils se réfugièrent dans un bois, que d'épaisses broussailles rendaient presque impénétrable. Il semblait qu'ils étaient là en sûreté, et qu'ils n'avaient d'autres ennemis à craindre que les bêtes féroces ; mais les Gentils apprirent qu'un Chrétien avait connaissance du lieu de leur re-

traite ; ils le contraignirent à force de tourmens de le manifester, et aussitôt les Mandarins s'y transportèrent avec une troupe de soldats ; ils surent si bien se partager dans le bois, qu'ils n'y laissèrent aucune issue propre à s'évader. Ils saisirent donc les deux Pères, trois Catéchistes qui les accompagnaient, et un jeune enfant qui était à leur service, et ils les conduisirent en un lieu qu'on appelle *Anloám*.

Ils y furent détenus pendant quelques jours, et durant ce temps-là on mit leur patience à de continuelles épreuves. Quelques petits Mandarins cherchant à se divertir à leurs dépens, n'épargnèrent ni les termes méprisans, ni les railleries amères, ni les insultes et les affronts. Les Missionnaires n'opposèrent à ces outrages qu'un modeste silence, tant qu'il n'y eut que leurs personnes qui y fussent intéressées ; mais lorsque les Mandarins portèrent l'insolence jusqu'à attaquer la Loi de Jésus-Christ, et à vouloir contraindre les Pères et les Catéchistes à se prosterner devant leurs Idoles, ce fut alors que les Missionnaires rompirent ce silence, et que leur zèle s'enflamma.

Le Père Messari prit la parole, et avec un air grave et plein de feu : « Osez-vous bien, » leur dit-il, viles et méprisables créatures » que vous êtes, insulter à l'Auteur de votre » être, et transporter aux Démons un culte » et des adorations qui ne sont dus qu'à Dieu » seul ! l'enfer qui est leur partage sera aussi » le vôtre. Pour nous qui sommes les Minis-

» tres du Souverain Maître de l'Univers, » nous enseignons aux hommes le chemin » du Ciel, et nous espérons d'y arriver un » jour, tandis que vous autres, si vous ne » renoncez à vos Idoles pour suivre la Loi du » vrai Dieu, vous serez en proie aux feux » éternels. » Des vérités si salutaires auraient pu faire impression sur des cœurs dociles ; mais les Mandarins étaient engagés trop avant dans l'Idolâtrie.

Pour causer un nouveau chagrin aux Pères, ils prirent le barbare dessein de faire donner en leur présence la bastonnade au jeune homme qui était à leur suite ; mais le Père Messari arrêta leurs bras, et les couvrit de confusion.

« Qu'a fait de mal cet enfant, leur dit-il? » la faiblesse de son âge ne prouve-t-elle pas » suffisamment son innocence? Si c'est un » crime, selon vous, de pratiquer la Loi de » Jésus-Christ, c'est moi qui la lui ai ensei- » gnée, je suis le seul coupable. »

On persécutait pendant ce temps-là les Chrétiens de *Lofeu*, et on ne fesait grâce qu'à ceux qui pouvaient par argent se délivrer des prisons.

Nous avions une Eglise à *Vannim*, à deux lieues de distance de *Lofeu* : *Chua* lui-même nous en avait accordé le terrain pour nous servir de sépulture ; c'est là que reposent les cendres du Père Jean de Seghiera et du Père François de Noghiera. Cette Eglise fut détruite : on se donna de grands mouvemens pour découvrir les Catéchistes qui y résiD 4

daient, mais ils s'étaient réfugiés dans les bois, où ils souffrirent beaucoup, n'ayant pour nourriture que des fruits sauvages, et étant dans un danger continuel d'être dévorés des tigres, qu'on trouve à foison dans cette contrée.

Cependant on traîna à la Cour les prisonniers chargés de fers : à leur arrivée ils comparurent devant les Mandarins ; on n'a rien appris de ce qui se passa dans cette audience ; on sait seulement que du Tribunal on les mena dans deux prisons séparées, qu'ils y furent gardés nuit et jour par des soldats, et qu'entre les durs traitemens qu'ils essuyèrent, on les laissa manquer des choses les plus nécessaires.

Tel fut le soulagement qu'on procura à ces deux Confesseurs de Jésus-Christ si fort affaiblis, et par les maladies précédentes dont ils n'avaient pu se rétablir, et par les fatigues d'un long et pénible voyage qu'on leur avait fait faire sous un climat brûlant, et dans une saison où les chaleurs sont excessives.

Ces exécutions tyranniques, et si peu méritées de la part des Chrétiens, émurent de compassion jusqu'aux Infidèles mêmes. Un Mandarin de lettres, Président du second Tribunal de la Cour, traitant de quelque affaire d'Etat avec le Régent, fit tomber adroitement le discours sur la persécution présente, et se servant à propos de la liberté qu'il paraissait lui donner : « Seigneur, lui dit-il, » l'Edit que Votre Altesse a publié contre

» la Loi chrétienne, apporte un grand préjudice au Royaume; il sert de prétexte » aux plus violentes extorsions; les petits » comme les grands s'en prévalent pour opprimer un Peuple nombreux. Je connais à » fond ces Chrétiens qu'on vexe d'une manière si étrange; ce sont des esprits doux, » paisibles, ennemis de toute dissention, » exacts à payer le tribut : que leur demandez-vous davantage? J'entrerais volontiers » dans un accord avec Votre Altesse. Je lui » donne trois ans pour faire la guerre à feu » et à sang aux Chrétiens, et je m'engage à » perdre la tête sur un échafaud, si ce terme » expiré, elle vient à bout de détruire le » Christianisme. D'un autre côté je consens » à subir la même peine, si les laissant vivre » en paix, et leur accordant le libre exercice de leur Religion, elle entend dire » qu'ils aient excité le moindre trouble, et » qu'on ait aperçu parmi eux la plus légère » étincelle de révolte. » Ce raisonnement si plausible ne fit qu'effleurer l'esprit du Tyran, et il n'y répondit que par un silence affecté.

Une autre fois le même Mandarin se trouvant au conseil avec les autres Officiers de son Tribunal, l'affaire des Chrétiens fut mise sur le tapis : un de ces Officiers, ennemi capital du nom Chrétien, s'avisa de dire que le Régent s'y prenait mal, et qu'il ne réussirait jamais à proscrire cette Loi étrangère, qu'il n'eût fait sauter les têtes d'un bon nombre de ses sectateurs. Le Mandarin jetant sur lui un regard sévère : « Vous

» croyez donc, lui dit-il, que c'est un crime » digne de mort que d'être Chrétien? » A ces mots l'Officier rougit, et changea de discours.

Le Tyran eut à essuyer de pareilles remontrances d'un autre Mandarin son gendre, et Général des troupes dans la Province du Sud. « Je ne puis pas vous dissimuler, Seigneur, lui dit ce Mandarin, que tout est en » confusion dans ma Province, et qu'on » trouve de l'embarras à percevoir les tributs. Les Officiers de différens Mandarins, » d'autres qui prennent ce titre sans l'être, » parcourent les maisons comme des furieux » et mettent tout au pillage; la crainte de » tomber en des mains si barbares, disperse » de tous côtés ce pauvre Peuple: vous m'avouerez que c'est un triste spectacle de » voir des vieillards, des femmes, des enfans » errer comme des étrangers dans le sein » même de leur patrie. Pour se soustraire à » une si cruelle oppression, les uns se font » des demeures souterraines, où ils s'enterrent tout vivans avec leurs effets; les autres courent chercher un asile dans le fond » des forêts parmi les bêtes sauvages. Des » familles entières fugitives et dépouillées » de tout ce qu'elles possédaient, sont réduites à périr de faim et de misère. Les prisons de la Cour et des Provinces sont remplies de Chrétiens, ceux qui ont pu échapper aux plus exactes perquisitions, n'osent » paraître dans les marchés publics, et le » commerce dépérit insensiblement. Ah!

» Seigneur, laissez attendrir votre cœur à
» tant de calamités : un mot de votre bouche
» arrêtera le cours de ces injustices, et réta-
» blira le calme dans nos Provinces. Après
» tout, ces Chrétiens qu'on opprime sont
» irréprochables dans leur conduite ; ils sont
» fidèles au Roi, zélés pour son service, et
» des plus ardens à fournir aux dépenses de
» l'État. »

Tel fut le discours du Mandarin : le Régent lui répondit que ce n'était pas de son propre mouvement qu'il avait entrepris d'abolir le Christianisme, et qu'il persécutait les Chrétiens ; qu'il y avait été forcé par les plaintes des Tribunaux, et que ces plaintes étaient de nature à ne pouvoir se dispenser, pour l'exemple et le maintien des Lois, d'user de sévérité.

Il n'y eut pas jusqu'au menu Peuple qui ne fût touché de l'oppression où étaient les Chrétiens. Les Gentils d'une Bourgade convinrent ensemble de retirer chez eux quelqu'un des Missionnaires, supposant que leurs maisons seraient pour lui l'asile le plus sûr, et qu'on n'aurait garde de le rechercher dans un Village qu'on savait n'être composé que d'Infidèles. Ces offres furent reçues avec reconnaissance ; mais on ne crut pas que, dans des conjonctures si délicates, il fût prudent de les accepter.

Il y avait déjà plus de six mois que les deux Pères languissaient dans les fers ; les incommodités du lieu, la disette, et les autres misères inséparables de leurs prisons étaient

devenues extrêmes. Les Mandarins qui les appelaient souvent à leur Tribunal, où on les traînait les fers aux pieds parmi les huées de la populace, ne pouvaient ignorer leurs souffrances : elles étaient peintes sur leur visage hâve et exténué ; mais ces Juges barbares, qui regardaient les Ministres de Jésus-Christ comme des victimes destinées à la mort, se mettaient peu en peine de leur procurer du soulagement : cependant il s'en fallait bien que les forces du corps égalassent leur courage ; à la fin ils succombèrent à tant de maux, et furent attaqués l'un et l'autre d'une maladie violente ; elle enleva le Père Messari ; l'heure était venue où il plut à Dieu de couronner son invincible patience, et son zèle infatigable pour la conversion des Infidèles.

Ce n'est pas ici le lieu de décrire en détail toutes les vertus de l'homme Apostolique ; un volume entier n'y suffirait pas : on pourra quelque jour donner l'histoire édifiante de sa vie et de ses travaux. Tout ce que je puis dire, pour me contenir dans les bornes d'une courte Relation, c'est qu'il a poussé jusqu'à l'héroïsme la fermeté dans les plus grands périls, et la patience dans l'accablement de toutes sortes de maux. Il essuya une infinité de dangers sur mer et sur terre pour porter le nom de Jésus-Christ aux différens Peuples de cet Orient. Dans un de ces longs voyages, des voleurs le dépouillèrent, et le laissèrent étendu à terre et à demi mort des coups dont ils le chargèrent ; quand il fut revenu à lui,

il se trouva seul dans des lieux déserts et inhabités, sans vêtement, sans nourriture, couvert de blessures, et destitué de tout secours humain ; c'est dans de pareilles occasions que par son courage il s'élevait au-dessus de lui-même ; et il avait coutume de dire que les hommes Apostoliques sont nés pour souffrir, et que les grands travaux sont leur aliment journalier.

Dans un autre voyage qu'il fit pour se rendre à la *Cochinchine*, il arriva à une Bourgade nommée *Tum-ke*, qui confine avec ce Royaume ; le Gouverneur Chinois avait été autrefois Chrétien, mais depuis plusieurs années il n'était plus qu'un indigne Apostat. A peine le Père parut-il dans cette Bourgade, que les Gentils conspirèrent contre sa vie. Ils allèrent en foule chez le Gouverneur, et le dépeignirent avec les plus noires couleurs : « C'est un homme détestable, lui » dirent-ils ; il prend les ossemens des morts, » il en compose une certaine eau dont les » effets sont pernicieux, il la verse sur la tête » des Peuples : ceux à qui ce malheur arrive » ne sont plus maîtres d'eux-mêmes, et par » la vertu de cette eau enchantée, ils sont » forcés de se faire Chrétiens. »

Cette ridicule accusation frappa l'esprit crédule du Gouverneur ; il fit emprisonner le Père, et peu de jours après il le condamna à avoir la tête tranchée ; la Sentence était sur le point de s'exécuter, lorsqu'un Bonze fit comprendre au Gouverneur qu'il allait s'attirer la plus fâcheuse affaire, et que

le Roi de la Cochinchine s'offenserait vivement, s'il fesait mourir un des frères du Père Antoine *Arnedo*, que ce Prince honorait de son estime et de son amitié.

Cette remontrance eut son effet; le Gouverneur suspendit l'exécution de sa Sentence, et après y avoir fait des attentions sérieuses, il rendit la liberté au Père, en lui ordonnant de sortir au plutôt des terres de son District. Le Père obéit; mais il fut doublement affligé, et d'être à la porte de sa chère Mission, après laquelle il soupirait depuis long-temps sans pouvoir y entrer, et encore plus, de se voir arracher la couronne du martyre qu'il tenait presque entre les mains.

Il lui fallut retourner pour la seconde fois à *Macao*, mais il n'y demeura pas long-temps, et il fit tant d'instance auprès de ses Supérieurs, qu'il obtint la permission d'entrer dans le Royaume du *Tunquin*. C'est là que des travaux immenses l'attendaient : la conversion d'un grand nombre d'Infidèles en fut le fruit, et une mort glorieuse en a été la récompense; elle arriva le 15 de Juin de l'année 1723. Ce Père qui était âgé de cinquante ans, laisse à sa Compagnie les plus grands exemples de toutes les vertus Religieuses et Apostoliques, et la gloire de voir augmenter le nombre de tant d'autres de ses enfans, qui ont eu le bonheur de souffrir la mort pour la cause de Jésus-Christ.

Le Régent ayant appris la mort du Père Messari, ordonna que son corps fût porté hors de la Ville. Ce Père, le troisième jour

de son décès, fut enterré avec les mêmes fers qu'on lui avait mis aux pieds lorsqu'on l'arrêta prisonnier. Sept mois après le Père Stanislas *Machado* le fit transférer dans l'Eglise de *Ke ne*, qui avait échappé aux profanations des Infidèles, et c'est là qu'on conserve ce précieux dépôt.

Cependant la maladie du Père *Buccharelli* devenait de jour-en-jour plus dangereuse, et l'on commençait à désespérer de sa vie. Le Mandarin qui était préposé pour sa garde, soit par un mouvement de compassion naturelle, soit qu'il craignît de s'attirer des reproches du Régent, le tira de sa prison pour le mettre dans une autre moins incommode, et fit venir un Médecin pour le soigner, ou plutôt pour empêcher que la mort ne le dérobât au supplice qui lui était préparé.

Enfin après une année de la plus douloureuse détention, le Père et les Néophytes prisonniers apprirent que le Tribunal venait de les juger et de les condamner à mort. Transportés de joie à cette nouvelle, et pour rendre publique leur réjouissance, ils se vêtirent tous d'habits neufs. Les Chrétiens accoururent en foule aux prisons, et baisant respectueusement les pieds de ces illustres Confesseurs de Jésus-Christ, les félicitèrent de leur honneur, et leur dirent les derniers adieux avec ces tendres sentimens que la Foi et la vraie charité inspirent. Tous se confessèrent, et reçurent Notre-Seigneur de la main d'un Prêtre Tunquinois, qui depuis

plusieurs années était détenu dans la même prison en haine de la Foi.

Le onzième jour d'Octobre fut le jour de leur triomphe ; les prisons furent ouvertes, et les prisonniers conduits dans une place vis-à-vis le Palais du Tyran. On les rangea sur une même ligne, le Père Buccharelli à la tête ; suivaient les Chrétiens, puis les Gentils accusés de divers crimes. Un Officier de la Cour sortit du Palais, et publia à haute voix, que Son Altesse, par un effet de sa haute piété, fesait grâce à ceux qui étant fils uniques pourraient racheter leur vie par une somme d'argent. Il écrivit ensuite les noms de ceux qui étaient en état de financer, et en porta la liste au Régent.

Un moment après il revint pour une seconde fois, tenant à la main la Sentence de mort contre chacun de ceux qui composaient cette troupe. Il commença par le Père *Buccharelli*, et s'approcha de lui : « Vous, » étranger, lui dit-il, parce que vous avez » prêché aux Peuples la Loi chrétienne, » qui est proscrite dans ce Royaume, Son » Altesse vous condamne à avoir la tête » tranchée. » Le Père baissa modestement la tête, et dit d'un air content : Dieu soit béni.

L'Officier adressa ensuite la parole à Thadée *Tho* : « Vous êtes condamné au même » supplice, lui dit-il, parce que vous êtes » Disciple de cet étranger, et que vous suivez » la Loi de Jésus-Christ ; et de plus, votre

» tête sera pendant trois jours exposée sur » un pieu aux yeux du public. » Il continua de lire à tous les autres leur Sentence, qui était conçue en mêmes termes, et motivée de la même manière.

Après avoir lu aux Gentils leur condamnation, et les différens crimes pour lesquels ils devaient perdre la vie, il finit par la lecture de la Sentence, qui condamnait plusieurs autres Chrétiens à avoir soin des éléphans, les uns pendant toute leur vie, les autres pendant un certain nombre d'années, alléguant toujours pour cause de leur condamnation, la profession qu'ils fesaient du Christianisme.

Aussitôt que ces Sentences furent prononcées, on ramena dans les prisons ceux qui s'étaient engagés à fournir de l'argent, et les autres qu'on avait condamnés à prendre soin des éléphans. A l'égard de ceux qui étaient sentenciés à mort, on ne leur donna point de trève; sur-le-champ ils furent conduits par une nombreuse escorte de soldats au lieu du supplice, éloigné d'une grande lieue de la Ville. Ils furent suivis d'une multitude innombrable de Peuples, que la curiosité attirait à ce spectacle; le Père Buccharelli marchait à la tête, et ses Néophytes le suivaient immédiatement.

A peine eurent-ils fait quelques pas, que l'un d'eux entonna les Prières qui se chantent dans l'Eglise et les Litanies de la sainte Vierge; les autres lui répondirent sur le même ton, et avec les mêmes sentimens de

piété ; jusqu'au terme ils ne cessèrent de chanter les louanges de Dieu. Elles n'étaient interrompues que par de courtes exhortations que leur fesait de temps-en-temps leur cher Pasteur, pour soutenir et animer leur constance. « Encore quelques heures, » leur disait-il, nous serons délivrés de ce » malheureux exil, et nous posséderons » Dieu dans le Ciel. » C'est ainsi qu'ils sanctifiaient cette marche pénible et ignominieuse.

Cependant le Père Buccharelli, qui n'était pas rétabli de sa maladie, et qui marchait à jeun, et sous la pesanteur de ses chaînes, ne put résister à cette fatigue : il tomba en défaillance, et il fallut le soutenir le reste du voyage.

Dès qu'ils furent arrivés au lieu destiné à leur supplice, le Père Buccharelli se prosterna plusieurs fois, baisant avec respect cette terre qui allait être arrosée de son sang, et offrant à Dieu sa vie en sacrifice. Les bourreaux se saisirent des prisonniers, et les attachèrent chacun à un poteau, les mains liées derrière le dos.

Dans ce temps-là parut en l'air une sorte d'oiseaux tout blancs, qu'on n'avait jamais vus dans le Pays, et qui attirèrent les regards et causèrent la surprise de ce grand Peuple assemblé. Ces oiseaux voltigeaient sans cesse sur la tête des Chrétiens, et plus souvent sur celle du Père Buccharelli, se jouant ensemble avec leurs aîles, et fesant en l'air comme une espèce de fête. Les Gentils

eux-mêmes remarquèrent que ces animaux affectaient de ne point voltiger sur la tête des Infidèles. Plusieurs d'entr'eux furent frappés de la nouveauté du spectacle ; d'autres s'écrièrent en se moquant, que si le Dieu des Chrétiens était si puissant, il n'avait qu'à ordonner à ces oiseaux d'élever en l'air ses adorateurs, et de les arracher des mains de leurs bourreaux.

Enfin, tout étant disposé, et les Confesseurs de Jésus-Christ étant liés aux différens poteaux, on leur trancha la tête. Celle du Père Buccharelli tomba la première, parce que c'est par lui que commença l'exécution. Il n'était âgé que de trente-sept ans ; il en avait passé vingt-deux dans la Compagnie, dont il en employa sept dans les fonctions laborieuses de cette Mission. Lorsqu'on le fit prisonnier, le Mandarin Chinois voulait à force ouverte l'enlever à ses persécuteurs : le Père, qui en fut informé, le conjura de n'en rien faire, et pour l'en détourner plus efficacement, il lui représenta que toute la Mission ressentirait le contre-coup de cette violence.

Quand on lui eut mis les fers aux mains et aux pieds, il les baisa avec respect, et loin de se plaindre de leur pesanteur, il les regardait souvent avec complaisance, et plutôt comme une marque de décoration, que comme un symbole de captivité. Dans les différens interrogatoires qu'il eut à subir, il ne répondait à ses Juges qu'autant qu'il était nécessaire ; du-reste, il gardait un pro-

fond silence : mais quand il leur arrivait de parler avec mépris de la Loi de Jésus-Christ, alors il prenait un visage sévère, et s'étendait fort au long sur l'excellence et la sainteté de cette Loi. Il montrait la nécessité de la suivre pour mériter les récompenses du Ciel, et éviter les peines de l'enfer. Il leur reprochait hardiment l'injustice criante dont ils se rendaient coupables, en traitant si cruellement une troupe d'innocens à qui on fesait un crime de l'avoir embrassée. Dans une de ces occasions un de ses Juges lui demanda s'il fesait réflexion qu'il parlait à des Mandarins, qui étaient les maîtres de son sort, et qui avaient sa vie entre leurs mains. « Je ne crains point la mort, leur répon» dit-il d'un ton ferme, je ne crains que » Dieu. »

La nuit suivante les Chrétiens vinrent rendre les honneurs funèbres à leur cher Père en Jésus-Christ. Ils enfermèrent son corps dans un cercueil, et l'inhumèrent au lieu même où il avait répandu son sang pour la Foi ; mais quelques mois après le Frère Thomas Borgia le transféra dans notre Eglise de *Damgia*, où il est maintenant en dépôt. On rapporte plusieurs guérisons miraculeuses qui se sont opérées par les mérites du serviteur de Dieu ; je n'en dirai rien, parce que jusqu'ici on n'a pas été en état d'en tirer des témoignages authentiques.

Pierre *Frieu* fut le second à qui on coupa la tête ; c'était un zélé Catéchiste. Il avait fait vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéis-

sance entre les mains du Père Supérieur de cette Mission. C'est dans l'Eglise d'Antap qu'il fut arrêté prisonnier : le refus constant qu'il fit d'abjurer la Foi et de marcher sur le Crucifix, et la sainte liberté avec laquelle il annonçait à ses Juges les vérités de la Religion, l'exposèrent à diverses tortures très-cruelles, qu'on lui fit souffrir dans le cours de sa captivité.

On nomme le troisième *Ambroise Dao*; c'était un de ceux qui accompagnaient les deux Pères, quand ils furent arrêtés sur les confins de la Chine. Comme il servait de premier Catéchiste au Père Buccharelli, plusieurs fois à force de tourmens on voulut l'obliger à nommer les Bourgades où les Missionnaires allaient administrer les Sacremens. Sous les coups redoublés, et au milieu des plus vives douleurs, il ne fit point d'autre réponse que celle-ci : « Je sais que mon » Maître est un grand homme de bien; ce » n'est que sa haute vertu qui m'a attaché » à son service; je n'ai rien autre chose à » vous dire, et quand vous me tueriez, vous » n'en sauriez pas davantage. » Lorsque les Chrétiens allaient le visiter dans sa prison, il les charmait par ses discours édifians. « Tout » pécheur que je suis, leur disait-il, je sais » que Dieu m'appelle à la gloire de verser » mon sang pour son saint nom. »

Le quatrième et le cinquième, auxquels on fit souffrir le même supplice, s'appellent *Emmanuel Dien* et *Philippe Mi*, deux fervens Catéchistes, dont la constance a été

éprouvée par les rigueurs d'une longue prison, par les divers tourmens qu'on leur fit endurer, et enfin par la mort qu'ils reçurent avec joie, et dont Dieu couronna leur zèle.

Ce Luc *Thu*, dont nous avons déjà parlé, et qui embrassa avec une dévotion si tendre le Crucifix qu'on lui ordonnait de fouler aux pieds, fut le sixième qui eut la tête tranchée. Dès les premiers commencemens de la persécution qui s'éleva dans la bourgade de *Kesat*, pressé de l'extrême desir de souffrir pour Jésus-Christ, il alla se présenter aux Mandarins, et leur déclarer qu'il était Chrétien. Dans les prisons, dans les Tribunaux, il ne cessa de confesser sa Foi, et lorsque les Juges, pour lui imposer silence, le menaçaient de la mort: « C'est l'unique » objet de mes vœux, leur répondait-il; » de grâce, prononcez au plutôt ma Sen» tence, donnez-la moi que je la baise. » Il fut mis deux fois à de violentes tortures; il semblait qu'il y prît de nouvelles forces; il en sortait toujours avec un visage gai et content.

Sa gaieté ne l'abandonna pas pendant les deux ans qu'il fut détenu prisonnier; mais elle augmenta beaucoup lorsqu'on lui apporta la nouvelle de sa condamnation. Sa femme étant venue le voir: « Prenez part à ma joie, » lui dit-il, en l'embrassant tendrement; je » vais donner ma vie pour Jésus-Christ; » au-reste, ne vous avisez pas de prendre le » deuil après ma mort: des vêtemens lugu» bres ne conviennent point à un jour de

» triomphe. » Puis lui donnant une robe d'écarlate : « Voilà l'habit dont je vous or-» donne de vous revêtir au moment que » ma tête sera séparée de mon corps. » La pieuse Chrétienne ne crut pas devoir se conformer à ses desirs, de peur d'aigrir sans raison les Gentils, et d'exciter de nouveaux murmures.

Comme on était près de lui couper la tête, un Mandarin, touché de compassion, éleva la voix, et dit que ce vieillard n'ayant qu'un seul frère était du nombre de ceux à qui le Régent fesait grâce, moyennant une somme d'argent. Luc prenant aussitôt la parole, et montrant des yeux et de la main les Catéchistes : « Vous n'y pensez pas, lui dit-il ; » tous ceux que vous voyez là sont mes frè-» res. » Il finit ainsi glorieusement ses jours, à l'âge de près de soixante ans.

Luc *Mai* est le nom du septième ; il était attaché au service de notre Eglise de *Keban*, et il remplissait cette fonction avec un grand zèle ; sa constance fut égale dans les tourmens : c'est lui qui, comme nous l'avons dit, entonna les Litanies de la sainte Vierge, et les autres Prières, lorsque cette bienheureuse troupe de Confesseurs marchait au lieu du supplice.

Thadée *Tho* fut le huitième : on l'exécuta dans un lieu séparé, et en compagnie de quatre scélérats Gentils, dont les têtes, comme la sienne, devaient être suspendues à un pieu, et exposées pendant trois jours à la vue publique. Ces trois jours écoulés,

le Catéchiste de la ville Royale alla lui donner la sépulture. Il fut étrangement surpris de voir la tête auprès de son corps, aussi fraîche que si elle eût été coupée tout récemment, au-lieu que les corps des Gentils étaient noirs, défigurés, à demi-pourris, et répandaient au loin une odeur qui empestait.

Paul *Noi*, Catéchiste, qui avait imité ses compagnons dans leur constance au milieu des tourmens, eut part à la couronne par une mort également glorieuse.

Enfin, le dernier de tous fut François *Kam*, celui-là même qui, saisi de frayeur à la vue des tourmens qu'on lui préparait, s'en délivra par une lâche apostasie. Son crime se présenta bientôt à ses yeux dans toute son énormité : honteux de sa faiblesse, il en conçut un repentir amer ; il en demanda pardon avec larmes aux Chrétiens ; il s'en confessa avec de vifs sentimens de douleur, et pour en faire une réparation authentique, il alla trouver ses Juges : il protesta en leur présence contre tout ce qu'il avait fait, et il leur fit une profession publique de la Foi chrétienne, dans laquelle il leur déclara qu'il voulait vivre et mourir. La prison, les tourmens, et enfin la mort soufferte pour Jésus-Christ, couronnèrent une pénitence si sincère et si généreuse.

La mort du Pasteur et de ses Disciples n'a pas mis fin à la persécution ; elle durait encore en l'année 1725, quoique cependant elle s'était un peu ralentie ; mais de si grands exemples

exemples de fermeté Chrétienne ont produit les plus admirables effets : on voit la ferveur des Fidèles se ranimer, et rien n'est plus commun parmi eux que le desir de sceller de leur sang les saintes vérités qu'ils croient. Ceux qui avaient scandalisé l'Eglise par leur chûte, sont allés généreusement confesser leur Foi devant les Juges, et sont entrés avec joie dans ces prisons, dont la seule image les avait effrayés ; de ce nombre, on en compte déjà trente qui y sont morts de pure misère.

Les autres Chrétiens, au nombre de cent cinquante-trois, condamnés à avoir soin des éléphans, à la vue du sang de leurs frères, versé pour Jésus-Christ, se sentent un nouveau courage dans les fonctions humiliantes et pénibles auxquelles ils ont été dévoués en haine de la Foi. Une multitude d'Infidèles qui ont vu ou qui ont appris par la voix publique la tranquillité et la joie que les Néophytes ont fait éclater au milieu des tourmens, et sous le fer des bourreaux, demandent avec empressement le Baptême.

Quelque attention qu'on ait eu à observer les Missionnaires, ils ne laissent pas de parcourir en cachette les Bourgades, de fortifier les Fidèles par le fréquent usage des Sacremens, d'admettre au Baptême ceux qu'ils en jugent dignes ; et ce n'est pas pour eux une petite consolation de voir leur troupeau s'accroître de plus-en-plus par les mêmes moyens qu'on emploie à le détruire ; ensorte que la réflexion que fesait Tertullien au temps des

persécutions de la primitive Eglise, se vérifie à la lettre dans la Chrétienté de ce Royaume : vous nous multipliez, disait-il, à mesure que vous nous moissonnez ; le sang répandu des Fidèles est une semence féconde qui produit au centuple. *Plures efficimur quoties metimur à vobis, semen est sanguis Christianorum.*

RELATION

De la persécution élevée dans le Royaume de Tunquin, et de la mort glorieuse de quatre Missionnaires Jésuites qui ont eu la tête tranchée, en haine de la Foi, le 12 *Janvier de l'année* 1737. *Tirée de quelques Mémoires Portugais.*

LES royaumes de Tunquin et de la Cochinchine étaient anciennement une des plus grandes provinces de la Chine, qu'on appelait *Ngan nan*, c'est-à-dire, repos austral, et qui s'étendait vers le Septentrion, depuis le 12.e degré jusqu'au 23.e L'éloignement où cette Province était de la Cour, ne permettait point aux Peuples d'y porter leurs plaintes contre le Gouvernement tyrannique des vice-Rois, qui y avaient une pleine et souveraine autorité. Les Tunquinois, las de porter un joug si odieux, s'en affranchirent tout-à-coup en tuant le vice-

Roi, et en se choisissant un Roi de leur Nation, qui les gouvernât avec plus de modération et d'équité.

Ce soulèvement ne manqua pas de leur attirer une guerre cruelle de la part des Chinois ; ils la soutinrent long-temps avec une valeur extraordinaire. Enfin, la paix se conclut à l'avantage des Tunquinois, puisqu'ils furent délivrés de la domination Chinoise, et que leur Roi demeura paisible possesseur du Trône, à cette condition néanmoins qu'il enverrait tous les trois ans une ambassade solennelle à l'Empereur de la Chine, avec des présens, auxquels les Chinois donnèrent le nom de tribut.

Cette guerre étant plus heureusement terminée que le Roi de *Ngan nan* n'avait lieu de l'espérer, il ne songea plus qu'à se délasser de ses fatigues, et à goûter les douceurs de la paix. Il se retira à la Campagne dans ses maisons de plaisance, pour ne s'y occuper que de plaisirs, et se livrer à toutes les délices d'une vie oisive et voluptueuse ; et même afin qu'on n'eût aucun prétexte de troubler son repos, il confia le Gouvernement de son Etat, à un des Grands de sa Cour.

Ce Seigneur, également adroit et ambitieux, profita de l'indolence de son Souverain, pour s'emparer du Trône. Il sut si bien, pendant son absence, manier les esprits, et les tourner en sa faveur, qu'en peu de temps il se rendit maître des quatre principales Provinces ; il en chassa le Roi légi-

Universitas CANADIANA Ottaviensis

time, et l'obligea de se retirer dans les parties Méridionales, où il le laissa tranquille.

Le Prince fugitif voyant l'autorité d'un sujet rebelle si bien affermie, et désespérant de le réduire, se contenta de cette portion de son Etat qui lui était abandonnée, et y forma un Royaume particulier, qu'on nomme maintenant la Cochinchine. Le Tunquin, qui est renfermé entre le 17.e et le 23.e degré de latitude, fut dès-lors entièrement soumis à l'usurpateur.

Il y a un siècle et davantage que ce Royaume a été éclairé des lumières de l'Evangile. Le Père Julien Baldinotti, Jésuite de Pistoye en Toscane, fut le premier qui y entra en l'année 1626. Il trouva dans ces Peuples des dispositions si favorables à embrasser la Loi chrétienne, qu'il demanda au plutôt du secours : l'année suivante deux autres Jésuites, savoir, le Père Antoine Marquez, Portugais, et le Père Alexandre de Rhodes d'Avignon allèrent le joindre. Ces Pères qui avaient déjà quelque connaissance de la langue Tunquinoise, ne purent suffire à l'empressement des Peuples qui venaient entendre leurs Instructions. La semence Evangélique fructifia au centuple, et en moins de quatre ans, une grande multitude d'Idolâtres convertis à la Foi formèrent une Chrétienté nombreuse.

Des progrès si rapides alarmèrent les Prêtres des Idoles. Ils se donnèrent tant de mouvement auprès des Grands et à la Cour, et employèrent tant de calomnies

contre la Religion chrétienne et contre les Missionnaires, qu'en l'année 1630, ils les firent chasser du *Tunquin*, et conduire à Macao.

Il fallut céder à ce premier orage qui fut bientôt calmé par le départ des hommes Apostoliques. Leur exil ne fit pas abandonner cette Eglise naissante : le 18 de Février de l'année 1631, trois autres Missionnaires Jésuites, savoir, le Père Gaspard de Amaral, le Père Antoine de Fontes, et le Père Antoine Cardin s'embarquèrent à Macao pour le *Tunquin*, et y arrivèrent le 7 Mars. Ils furent reçus des nouveaux Fidèles avec des transports de joie extraordinaires. Mais ce qui consola infiniment ces Pères, ce fut de voir que pendant la courte absence des Pasteurs, qui ne fut que de dix mois, le troupeau de Jésus-Christ s'était accru de deux mille trois cent quarante Néophytes, que trois Catéchistes avaient pris soin d'instruire, et auxquels ils avaient conféré le saint Baptême.

La moisson devint si abondante, que les Missionnaires étaient occupés jour et nuit à la recueillir. En l'année 1639, on comptait déjà quatre-vingt-deux mille cinq cens Chrétiens ; et dans la province de *Ghéan* soixante-douze Bourgades où il ne restait presque plus d'Infidèles.

D'anciennes lettres du Père Jean Cabral nous apprennent qu'en 1645 et 1646 le nombre des Tunquinois, qui, pendant ces deux années avaient reçu le Baptême, montait

à vingt-quatre mille ; et dans les quatre Provinces, il se trouvait déjà deux cens Eglises fort grandes et fort propres, que ces fervens Néophytes avaient bâties à leurs frais.

Un si petit nombre d'Ouvriers ne suffisait pas dans un champ si fertile ; aussi virent-ils bientôt venir à leur secours différentes recrues d'hommes Apostoliques, qui se succédèrent les uns aux autres, et qui remplacèrent ceux que la mort enlevait, ou dont les forces étaient affaiblies par le grand âge, et par de continuelles fatigues.

Dans la suite, des Missionnaires de différens Ordres vinrent partager leurs travaux, et l'on y voit maintenant une Chrétienté très-nombreuse et très-florissante. Il s'y est élevé de temps-en-temps de rudes persécutions ; mais elles n'ont servi qu'à éprouver la Foi des nouveaux Fidèles, et à les y affermir de plus-en-plus.

Une des plus cruelles qui ait agité l'Eglise de *Tunquin*, arriva en l'année 1721. La Religion fut proscrite par un Edit public ; les Missionnaires et les Chrétiens furent recherchés, emprisonnés et mis à mort, uniquement pour avoir refusé de renoncer à leur Foi, et de fouler aux pieds l'image adorable de Jésus crucifié. Le Père Messari, Italien, mourut de misère dans les prisons ; le Père Buccharelli, pareillement Italien, et neuf Chrétiens Tunquinois souffrirent une mort glorieuse ; cent cinquante autres Néophytes furent condamnés à prendre soin des éléphans, ce qui est à-peu-près la même peine

au *Tunquin*, que celle d'être condamné aux galères en Europe : on en peut voir la Relation, qui est très-touchante, dans ce volume.

Cette violente persécution s'est renouvelée dans ces derniers temps ; de six Missionnaires Jésuites qui tout récemment ont pénétré avec bien de la peine dans le *Tunquin*, quatre ont été arrêtés par les Gentils, et après neuf mois de prison ont eu la tête tranchée en haine de la Foi le 12 Janvier de l'année 1737. Ce sont les circonstances de leur prison et de leur mort que je vais décrire sur les Mémoires les plus fidèles. Ces Mémoires ont été dressés par des Catéchistes intelligens et témoins oculaires, qui, selon l'ordre que leur en avait donné le Père François de Chaves, Supérieur de cette Mission, écrivaient jour par jour ce qui arrivait aux Confesseurs de Jésus-Christ. Leur Journal a été traduit de leur langue en Portugais par le Père Joseph Dacosta.

Il y avait du temps que les Chrétiens du *Tunquin* demandaient de nouveaux Missionnaires, pour le soulagement des anciens qui étaient accablés d'années et de travaux. Plusieurs Jésuites pleins de zèle, étaient venus à Macao, dans le dessein d'aller à leur secours, mais la difficulté était de les y transporter. On ne pouvait plus, comme autrefois, traverser la province de *Quangtong*, qui est limitrophe du *Tunquin*. Depuis que les Missionnaires de la Chine ont été exilés de Canton à Macao, cette voie, qui était la plus courte et la plus sûre, est

absolument fermée. La voie de la mer était aussi peu praticable. Quoique des sommes ou barques Chinoises partent assez souvent du port de Canton, pour aller faire leur commerce au *Tunquin*, il n'y en avait aucune qui osât les admettre. En l'année 1734, le Capitaine d'un de ces bâtimens s'engagea à les conduire, moyennant une grosse somme d'argent qu'il exigea et qu'il reçut : mais peu après ayant fait ses réflexions, il rétracta sa parole, et ne voulut point en courir les risques.

Enfin, après bien des mouvemens qu'on se donna, on trouva dans la petite ville d'*Ançan* un Maître de barque, qui s'offrit à mener les Missionnaires au *Tunquin*, mais à un prix excessif, à cause du péril auquel il s'exposait, s'il venait à être découvert, et déféré aux Mandarins Chinois : il en fallut passer par où il voulut : mais lorsqu'il était sur le point de venir chercher les Pères à Macao, parut un Décret Impérial, qui défendait à tout Chinois de se mettre en mer, sans avoir un Passe-port des premiers Mandarins de Canton. Ainsi il fut obligé de se rendre à la Capitale.

Cet incident qu'on ignorait à Macao, et qui retardait le départ des Missionnaires, y causa de nouvelles inquiétudes. On craignait que le Maître de barque, par timidité ou autrement, n'eût changé de résolution, ainsi qu'avait fait le Capitaine de la somme Chinoise. On ne fut détrompé qu'au mois de Mars de l'année 1735, qu'il vint de sa

part un exprès à Macao, pour avertir les Missionnaires de se rendre dans un lieu écarté qu'il leur désignait, afin de s'y embarquer hors de la vue du Peuple. Cette agréable nouvelle transporta de joie les Missionnaires : ils partirent aussitôt avec trois Tunquinois, pour se rendre au lieu marqué, et ils s'embarquèrent le 18.e d'Avril de la même année.

Quoique les vents fussent contraires, le Maître de la barque força tellement de voiles et de rames, qu'en assez peu de jours il arriva dans un parage qui n'était pas fort éloigné des terres du Tunquin. Il y demeura quelque temps pour attendre un vent favorable, au moyen duquel il pût passer rapidement un petit détroit, et tromper la vigilance des gardes qui y sont postés pour faire la visite des barques. Mais comme le temps était toujours le même, il se lassa d'attendre, se flattant que moyennant une petite somme qu'il donnerait aux soldats, ils ne feraient leur visite que superficiellement, et qu'ils le laisseraient continuer sa route. Malheureusement il se trompa : les soldats arrêtèrent la barque au passage ; et, sans égard aux offres qui leur furent faites, ils procédèrent à la visite avec tant d'exactitude, qu'ils eurent bientôt découvert les Missionnaires, quoique placés à l'écart, afin de n'être pas si aisément aperçus. On les conduisit aux Tribunaux des Mandarins d'armes, qui gardaient cette plage. Ils y subirent un long interrogatoire, après le-

quel on les enferma dans un petit Fort, jusqu'à ce qu'on eût pu savoir les intentions du principal Mandarin de tout le Pays, qui demeurait à six lieues de là.

Ce Mandarin les fit aussi comparaître à son Tribunal ; et après les avoir long-temps questionnés, il les renvoya à leur barque, pour y être gardés jusqu'à nouvel ordre. Il informa aussitôt de cette affaire les premiers Mandarins de la Province qui résident à Canton, afin de savoir leurs résolutions, et de s'y conformer. La réponse qui vint de la Capitale, fut un ordre de renvoyer sûrement à Macao les Européens et les Tunquinois ; et pour cela, de les y faire conduire, de Ville en Ville, par des Officiers des Tribunaux : et à l'égard du Maître de la barque, de le remettre à son Mandarin, afin qu'il le fît châtier. Ainsi ces Pères, après bien des inquiétudes et des fatigues qu'ils eurent à essuyer, eurent la douleur d'arriver le 24 Décembre au même lieu d'où ils étaient partis plus de six mois auparavant.

Un si mauvais succès, loin de ralentir leur zèle pour une Mission après laquelle ils soupiraient depuis tant d'années, ne servit qu'à le rendre plus vif et plus animé. Ils songeaient continuellement aux moyens de vaincre les obstacles qui les écartaient d'une terre si ardemment desirée. Un jour qu'ils s'en entretenaient avec plus d'ardeur et de vivacité que jamais, en présence d'un Chinois de confiance, celui-ci leur fit part d'un projet qu'il avait imaginé, et qu'ils

agréèrent, bien qu'ils doutassent fort du succès : il s'offrit d'aller à Canton, où il espérait gagner quelques Officiers des Tribunaux, et employer leur adresse et leur crédit pour obtenir un Passe-port, en ajoutant que, s'il l'obtenait, il aurait plus de facilité à louer une barque à *Ançan*, et qu'il les conduiraît lui-même jusqu'à *Lofeou*, Ville frontière du *Tunquin*.

Quelque difficile que parût l'exécution de ce projet, le Chinois partit pour Canton, et il s'y conduisit avec tant de prudence et de dextérité, qu'en assez peu de temps on lui mit en main un écrit signé des premiers Mandarins, qui permettait aux trois Tunquinois de traverser la province de *Quang-tong*, pour retourner dans leur Patrie avec les Européens qui les accompagnaient.

Le Chinois muni de cette permission se rendit à *Ançan*, où il eut bientôt loué une barque, sur laquelle les Missionnaires s'embarquèrent le dixième de Mars de l'année 1736. Ils étaient au nombre de six ; savoir, le Père Jean Gaspard Crats, Allemand ; le Père Barthélemi Alvarez ; le Père Emmanuel de Abreu ; le Père Christophe de Sampayo ; le Père Emmanuel Carvalho, et le Père Vincent Dà Cunha, tous cinq Portugais.

Ils arrivèrent la première journée à un village nommé *Se-lie*, où ils passèrent la nuit. Le lendemain ils mirent à la voile de grand matin, avec un vent si favorable,

qu'il les porta en deux jours à un port nommé *Chanxa*, où les autres barques n'arrivent d'ordinaire qu'en cinq ou six jours. Là, ils quittèrent leur grande barque, et continuèrent leur route, partie par eau, et partie sur terre; ils passèrent par *Yeng-pin*, par *Se-tan*, par le territoire de *Yong-tsongue*, et après quatre jours d'un chemin très-rude au milieu des montagnes, ils arrivèrent enfin à *Muy-loc*.

Comme ils approchaient du District où ils avaient été arrêtés, et renvoyés à Macao, et où par conséquent tout était à craindre pour eux, leur guide eut recours à une ruse qui lui réussit. Il fit sonner bien haut sa qualité d'Envoyé de la Capitale, et l'honneur que les grands Mandarins lui avaient fait, de lui confier la conduite de ces Européens. Aussi fut-il reçu dans toute cette contrée-là avec de grands égards et beaucoup de politesse. Le Commis de la Douane, qui est à *Muy-loc*, ne s'abstint pas seulement de visiter leurs ballots, mais encore il leur donna un billet, qui les affranchissait de tous les droits qui se paient aux autres petites Douanes de son District. Il leur fallut demeurer un jour entier dans ce Village, afin de faire reposer ceux qui portaient leurs bagages, et de se pourvoir de vivres pour les sept jours de marche qui leur restaient à faire jusqu'à la ville de *Lien-tcheou*.

Le lendemain matin ils partirent de *Muy-loc*, et arrivèrent sur les quatre heures à *Tang-choui*; ils passèrent la nuit dans ce

Village, qui n'est qu'à trois lieues de la ville de *Hui-ciuen*, où on les avait fait comparaître devant le Mandarin, et d'où ils avaient été conduits à Macao.

Ce séjour dans un lieu si critique, leur donna de l'inquiétude ; mais ils furent véritablement alarmés, lorsqu'ils virent approcher d'eux un Vieillard, qui avait l'air d'un petit Officier du Tribunal. Ils le furent bien davantage, lorsque le Vieillard jetant sur eux un regard menaçant : « Quoi, s'écria-» t-il, ces marauds d'étrangers, qui furent » chassés d'ici il y a peu de mois, et ren-» voyés ignominieusement à Macao, ont le » front d'y revenir encore, et même d'y » paraître avec honneur ! Où est leur inter-» prète ? »

Le guide de ces Pères ne fut pas moins alarmé qu'eux, mais il prit sur-le-champ son parti, et crut devoir payer de résolution. Ainsi prenant un ton d'autorité : « Miséra-» ble Vieillard, lui dit-il, comment as-tu » l'audace d'insulter d'honnêtes gens, dont » je suis chargé par les plus grands Man-» darins de la Province ? Si je n'avais pitié » de ton grand âge, je te ferais châtier sur » l'heure même, comme tu le mérites. » Le Vieillard, tout étonné de ce discours, rabattit beaucoup de ses hauteurs : « Seigneur, » répondit-il d'un air radouci, ne me sa-» chez pas mauvais gré, si je fais le devoir » de ma charge : je suis posté ici par le » Mandarin pour examiner ceux qui vont » et qui viennent, et pour lui en rendre un

» compte exact : j'y suis d'autant plus obligé, » dans la conjoncture présente, qu'il n'y a » que deux mois que ces étrangers ont passé » par ce Pays-ci, et qu'ils en ont été chassés » par ordre des premiers Mandarins de Can- » ton, avec défense expresse d'y jamais re- » paraître. »

Quoique le guide Chinois fût fort peiné de cette réponse, il dissimula son embarras, et continua à répliquer sur le même ton : « Je m'embarrasse peu, lui dit-il, et » des ordres que t'a donnés ton Mandarin, » et du compte que tu as à lui rendre : ce » que j'ai à te dire, c'est que pour un homme » de ton âge, tu es fort mal instruit, et que » je t'apprendrai à avoir des manières plus » civiles et plus affables. » Le Vieillard ne répondit rien ; mais s'adressant au Maître de l'Hôtellerie, il lui défendit de laisser partir ces étrangers sans un ordre exprès du Mandarin, qu'il devait informer le lendemain matin de leur arrivée.

Le guide, quoique plus inquiet que jamais, soutint toujours son caractère : « Fais » ce qu'il te plaira, mais je t'avertis que ces » Européens me sont confiés par les grands » Mandarins de la Province, et que je dois » les conduire en toute diligence à *Lien-* » *tcheou*. Tu as entrepris de retarder leur » marche, c'est ton affaire ; je me décharge » sur toi de ce qui les regarde, et comme » mes ordres pressent, et qu'il me faut partir » dès la pointe du jour, je veux qu'à l'heure » même tu me donnes un écrit signé de ta

» main, qui fasse foi que par ordre de ton
» Mandarin, tu as arrêté ces Européens à
» leur passage; que c'est de son autorité que
» tu me forces de te remettre leurs personnes
» et leurs effets, et qu'en me déchargeant
» de ce soin, tu te rends responsable de tout
» ce qui en arrivera. Après quoi tu peux,
» si tu veux, aller rendre compte à ton
» Mandarin, qui t'aura beaucoup d'obliga-
» tion, car je ne doute point qu'il ne soit
» cassé de son Mandarinat. »

Ces paroles intimidèrent le Vieillard, et n'osant signer, de crainte de s'engager dans un mauvais pas, il demanda si ces Européens avaient un Passe-port, et si on voulait bien le lui communiquer. Le guide le lui montra sans peine, en lui ajoutant, qu'à l'égard des ordres particuliers qu'il avait, il ne les ferait voir qu'à ceux qui devaient en être instruits.

La vue du Passe-port augmenta l'irrésolution où était le Vieillard sur le parti qu'il avait à prendre, il demanda du temps pour y réfléchir, avec promesse d'apporter le lendemain matin sa réponse. Il passa cette nuit-là dans de cruelles agitations, et ne sachant à quoi se déterminer; enfin il prit sa résolution, et dès les trois heures du matin, il frappe à la porte de l'Hôtellerie, et demande à parler au Chinois qui était chargé de la conduite des Européens : « Je ne
» m'oppose plus, lui dit-il, au départ de
» ces étrangers; vous en êtes le maître, et
» je suis très-fâché de les avoir traités avec

» si peu d'égards et de modération ; pardon-
» nez-moi, je vous prie, des emportemens
» qui sont si peu séans à mon âge, et obli-
» gez-moi de m'assurer que vous les avez
» tout-à-fait oubliés. » Le Chinois loua le Vieillard du sage parti qu'il venait de prendre, et l'assura qu'en lui pardonnant, comme il fesait, tout ce qui s'était passé, il n'avait rien à craindre de sa part.

C'est ainsi que se termina une affaire qui tenait les Missionnaires dans des transes continuelles ; car si le Mandarin de la Ville voisine eût été informé de leur passage, ainsi qu'ils en étaient menacés, ils ne pouvaient douter qu'au-moins ils ne fussent renvoyés encore une fois à Macao. Ils partirent donc avec beaucoup de joie ; et après avoir fait quelques lieues, ils se trouvèrent à l'entrée des terres dépendantes de la ville de *Lien-tcheou*, où il y avait une Douane à passer.

Le Chef de la Douane leur fit toutes sortes de caresses : il leur dit, qu'il était de Pekin, où il avait connu quelques-uns de nos Pères, qui lui avaient rendu service, et qu'il saisissait avec plaisir l'occasion qui s'offrait de leur en témoigner sa reconnaissance : et en effet, non-seulement il ne voulut point faire la visite de leurs bagages, ni percevoir aucun droit, mais il leur donna encore une lettre de recommandation pour le Mandarin de *Lien-tcheou*, qui était son proche parent.

Cette lettre leur fut fort utile, car ils trouvèrent auprès du Mandarin toutes les

facilités qu'ils pouvaient souhaiter. Ils partirent de *Lien-tcheou* pour se rendre à une lieue et demie au-delà, sur les bords de la mer, où une barque les attendait. Il y avait là une nouvelle Douane, qui ne dépendait que du Mandarin de la Province. Le premier abord du principal Commis fut sévère et peu grâcieux ; mais après quelques momens d'entretien il s'humanisa, et permit aux Missionnaires de s'embarquer, sans exiger d'eux aucun droit.

Les Pères approchaient du *Tunquin*, et ils n'avaient que peu de journées à faire pour se rendre à l'embouchure d'une rivière qui conduit à *Lo-feou*, frontière de ce Royaume, après avoir essuyé une furieuse tempête, qui fut plusieurs fois sur le point de les submerger ; enfin, ils entrèrent dans la rivière à nuit close, pour n'être point aperçus des Infidèles, et arrivèrent auprès de la maison d'un Chrétien, où ils se devaient tenir cachés, jusqu'à ce qu'ils pussent pénétrer dans l'intérieur du Royaume. Un des deux Catéchistes alla donner avis de leur arrivée, et aussitôt plusieurs Chrétiens de l'un et de l'autre sexe, vinrent avec empressement sur le rivage, pour les recevoir, et transporter leur bagage, ce qui se fit avec une promptitude admirable.

Les Pères, après avoir remercié leur guide, qui les avait conduits avec tant d'affection et de zèle, le congédièrent, afin qu'il profitât de l'obscurité de la nuit pour s'en retourner plus sûrement, et qu'il portât plu-

tôt à Macao l'agréable nouvelle de leur entrée dans le *Tunquin*.

Comme ils se disposaient à aller plus avant, le Père Sampayo fut pris d'un mal violent, qui l'obligea de rester à *Lo-feou*. On y laissa le Père Carvalho avec un Catéchiste pour prendre soin de lui. En peu de temps sa santé fut rétablie, et les deux Pères entrèrent heureusement dans le Royaume, où ils remplissent maintenant les fonctions de leur ministère avec beaucoup de zèle et de consolation.

Les quatre autres Missionnaires prirent le devant avec deux Catéchistes Tunquinois, l'un nommé Marc et l'autre Vincent. Marc avait un Passe-port pour la Chine d'un des plus grands Mandarins de la Cour, qui ne lui fut pourtant d'aucune utilité, comme nous le verrons dans la suite. Ils s'embarquèrent tous six dans une petite barque, qui les conduisit à une Bourgade appelée *Batxa*. Là ils mirent pied à terre, et allèrent loger dans la maison d'un Néophyte, qui est un des principaux du lieu, où ils se reposèrent pendant deux jours.

Cependant quelques Tunquinois vagabonds pressentirent, on ne sait comment, qu'il y avait des étrangers dans la Bourgade, et que leur dessein était d'avancer dans le Royaume. L'espérance du butin qu'ils pourraient faire leur donna la pensée d'aller les attendre à l'autre bord d'une rivière, par où il fallait absolument qu'ils passassent.

Ils ne se trompèrent point dans leurs conjectures. Le second de la troisième lune, c'est-à-dire, le 12.e d'Avril, les Pères gagnèrent le rivage sur les neuf heures du matin. Aussitôt ces vagabonds s'étant joints à quelques soldats, et feignant d'avoir un ordre des Mandarins, sautèrent en furieux dans la barque, se saisirent des quatre Missionnaires, des Catéchistes, et du Batelier qui était Chrétien, les chargèrent chacun d'une cangue, et pillèrent leur bagage.

Le Chef de ces bandits y ayant trouvé un Crucifix, l'éleva en l'air, et le montrant à une populace innombrable, qui bordait le rivage : « Je le savais bien, s'écria-t-il, que » ces étrangers étaient des Prédicateurs de » la Loi chrétienne. » Le Peuple lui répondit par des acclamations mêlées de huées continuelles, et des plus sanglans outrages dont ils accablèrent les Missionnaires ; les uns leur arrachèrent la barbe, d'autres leur crachèrent au visage ; enfin, cette populace effrénée ne leur épargna ni les railleries les plus piquantes, ni les injures les plus grossières.

Lorsque ces bandits ne trouvèrent plus rien à piller, ils firent sortir les prisonniers de la barque, et les conduisirent à terre sous un misérable apentis, pour y rester jusqu'à ce qu'ils eussent reçu réponse du Gouverneur de la Contrée, auquel ils avaient fait savoir la prise qu'ils venaient de faire. Ces Pères, et leurs trois compagnons demeurèrent pendant quatre jours exposés aux ar-

deurs du soleil le plus brûlant, et aux cruelles morsures des moustiques, environnés d'une foule d'Infidèles, qui se relevaient les uns les autres pour les garder, et qui nuit et jour ne leur laissèrent pas le moindre repos. Ils étaient observés avec tant de rigueur, qu'il ne fut pas possible aux Chrétiens d'approcher d'eux pour leur procurer de légers secours, dont ils avaient pourtant un très-grand besoin; car ils n'eurent pour tout aliment qu'un peu de riz, si mal apprêté, que la faim leur était moins insupportable qu'un mets si insipide.

Le 18 Avril les soldats envoyés par le Gouverneur pour amener les prisonniers, arrivèrent; ils les firent venir en leur présence chargés de leurs cangues; ils attachèrent ces cangues les unes aux autres, et les firent marcher la tête nue sous un ciel si ardent, que l'un d'eux en eut une violente inflammation sur les yeux, et qu'un autre fut attaqué d'une espèce de stupeur, dont il eut la bouche toute tournée. Les soldats armés de sabres et de lances les escortaient, battant continuellement du tambour, ce qui rassemblait dans tout le chemin une foule innombrable de Peuple, qui leur fesait toutes sortes d'insultes.

Cependant un Mandarin Chrétien qu'on avait averti promptement de la détention des Missionnaires, alla trouver un des plus grands Mandarins de la Cour, protecteur du Catéchiste Marc. « Seigneur, lui dit-il, » votre serviteur Marc, à qui vous aviez

» donné un Passe-port pour la Chine, en
» revenait avec quelques curiosités qu'il vous
» apportait de ce Pays-là ; ayant rencontré
» des Européens, munis d'un Passe-port des
» Mandarins de Canton, lesquels venaient
» dans ce Royaume pour y visiter la sépul-
» ture de leurs frères qui y sont décédés,
» il s'est joint à eux pour les accompagner
» jusqu'à *Dim-dou*, où un grand nombre de
» Chinois font leur séjour. Mais avant que
» d'y arriver, ils ont été arrêtés par une
» troupe de bandits, qui ont pillé tout ce
» que ces Européens apportaient pour pré-
» senter au Roi, et ce que votre serviteur
» Marc voulait vous offrir à vous-même. Ils
» les ont remis ensuite entre les mains du
» Gouverneur de la province de l'Est, qui
» les retient dans ses prisons. »

Le Mandarin de la Cour écrivit à l'instant une lettre au Gouverneur, par laquelle il lui ordonnait de lui renvoyer les prisonniers avec tout leur bagage. Celui-ci, qui avait eu part au butin, s'en excusa sous divers prétextes ; et pour mieux se mettre à couvert du ressentiment d'un si puissant Seigneur, il fit partir aussitôt les prisonniers pour la Cour.

Le grand Mandarin, outré d'un refus auquel il n'avait pas lieu de s'attendre de la part d'un subalterne, lui envoya un second ordre bien plus fort que le premier ; mais il n'était plus temps, l'affaire était portée au Tribunal de la Cour, et les prisonniers étaient déjà en route pour s'y rendre. On les

avait mis dans des espèces de cages semblables à celles où l'on enferme les bêtes féroces, quand on les transporte d'un lieu à un autre ; et on les conduisit, non pas par le chemin ordinaire, mais par des routes détournées, afin de dérober leur marche au grand Mandarin, dont on sentait bien qu'ils étaient protégés. On ne peut guère exprimer ce qu'ils eurent à souffrir de la faim, de la soif, des ardeurs d'un climat brûlant, et des mauvais traitemens que leur firent les soldats.

Enfin, ils arrivèrent à la Cour, et après avoir été quelque temps enfermés dans la maison d'un Mandarin, on les conduisit au Palais du Roi ; dès qu'ils eurent passé la première porte, parut un Eunuque de la présence, qui ordonna qu'on ne laissât entrer personne, et qu'on mît les prisonniers dans un endroit où ils fussent garantis des rayons du soleil.

Peu après on les mena dans une salle intérieure, où l'on assure que le Roi se tint caché derrière une espèce de rideau, pour voir les prisonniers sans en être vu, et écouter ce qu'ils répondraient aux questions qu'un Eunuque du Palais devait leur faire par son ordre. Plusieurs Mandarins se trouvèrent à cet interrogatoire. Il commença par le Catéchiste Marc. L'Eunuque lui demanda quelle raison il avait eu d'amener ces Européens dans le Royaume : il répondit qu'il était serviteur d'un Mandarin de la Cour, qui lui avait donné un Passe-port pour aller acheter quelques curiosités à la Chine ; qu'il avait

rencontré ces Européens, lesquels avaient pareillement un Passe-port des Mandarins de Canton, pour venir visiter la sépulture de leurs frères, morts dans le Royaume, et faire offre de leurs services au Roi; mais qu'avant que d'arriver à *Dim-dou*, où il devait les conduire, ils avaient été arrêtés par des bandits, lesquels avaient pillé tout ce qu'ils portaient avec eux, et les avaient remis entre les mains du Gouverneur de la province de l'Est, qui les envoyait à la Cour.

L'Eunuque interrogeant ensuite le Catéchiste Vincent: « Par quel motif, lui dit-il, » avez-vous fait un voyage à la Chine? » Vincent répondit qu'étant des amis de Marc, il l'avait accompagné pour l'aider à faire ses emplettes. Enfin, l'Eunuque s'adressant au jeune batelier Chrétien, il lui demanda quelle raison l'avait fait sortir du Royaume pour aller à la Chine. Sa réponse fut qu'il était natif de la frontière, et que n'ayant point d'autre métier pour gagner sa vie, que celui de conduire une barque, et d'y recevoir ceux qui se présentaient pour passer la rivière, il y avait reçu Marc avec les étrangers de sa compagnie. Il ne questionna point les Missionnaires, mais un des Mandarins fit apporter un Crucifix, le posa à terre, et leur ordonna de le fouler aux pieds.

Cet ordre les fit frémir d'horreur; ils répondirent qu'on leur couperait plutôt les pieds, les mains et la tête, que de commettre une pareille impiété; et comme on voulait user de violence pour les forcer

d'obéir, ils se mirent à genoux, se prosternèrent jusqu'à terre devant ce signe de notre rédemption, le prirent entre les mains, et se le donnèrent les uns aux autres, en le baisant avec respect, et l'élevant au-dessus de leurs têtes, ce qui est, selon l'usage de ces Peuples, la marque de la plus profonde vénération.

Les deux Catéchistes firent paraître la même fermeté. Il n'y eut que le jeune Batelier que les menaces des Juges effrayèrent, et qui témoigna de la faiblesse. Il fut puni sur-le-champ par les railleries amères de quelques Eunuques. « Le scélérat, s'écrièrent-ils, qui marche sur celui-là même » qu'il regardait, il n'y a qu'un moment, et » qu'il respectait comme son Dieu ! »

C'est ainsi que se termina ce premier interrogatoire, après lequel on les renvoya dans les prisons. Mais dès le lendemain on les rappela dans la même salle. Il n'y eut que le Catéchiste Marc qui fut interrogé. On lui demanda si quelques-uns de ces Européens avaient leur demeure dans le Royaume, et en quel lieu. Marc répondit qu'aucun d'eux n'y avait jamais demeuré. « Comment » cela se peut-il faire, reprirent les Mandarins, puisqu'il y en a parmi eux qui » parlent notre langue ? C'est, dit le Catéchiste, qu'en chemin fesant je leur en ai » appris quelques mots, et qu'ayant plus » de mémoire que les autres, ils les ont » retenus plus aisément. » Ils demandèrent ensuite si ces étrangers avaient un Passe-port des

des Mandarins de la Chine. Sans doute, repartit le Catéchiste, et en même-temps les Missionnaires le leur présentèrent. Ils le prirent, et après les avoir fait conduire dans leurs prisons, ils allèrent les porter au Roi.

Peu de jours après vint un ordre de la Cour, qui commettait au Tribunal des Lettrés l'instruction et le jugement de l'affaire des prisonniers. Ils furent donc traînés à ce Tribunal, où l'on n'interrogea que les Catéchistes. Comme ils ne firent point d'autres réponses que celles qu'ils avaient déjà faites, les Juges en furent irrités, et les condamnèrent à la martelade. C'est un supplice très-cruel : il consiste à recevoir de grands coups de marteau, que les bourreaux déchargent de toutes leurs forces sur les genoux des coupables. Le Catéchiste Vincent demanda la permission de parler, et l'ayant obtenue : « Je suis Chrétien, dit-il, depuis » mon enfance, et je fais gloire de l'être : » puisque c'est là tout mon crime, je souf- » frirai avec joie pour une si bonne cause. » Les Juges firent signe aux bourreaux, et ils exécutèrent aussitôt l'ordre qu'on leur donnait de la manière la plus barbare.

Après cette exécution, on les congédia, avec menaces de les faire expirer le lendemain sous les coups, s'ils persistaient dans les mêmes réponses. En effet, on les fit comparaître au Tribunal le jour suivant, et on les tourmenta avec encore plus d'inhumanité. Mais comme leur constance était à l'épreuve

des plus vives douleurs, un des Juges fit cesser les bourreaux, en disant qu'un plus long supplice serait inutile, qu'il semblait qu'on frappât sur la terre, et que c'étaient des opiniâtres dont on ne pourrait jamais rien tirer.

Un autre Juge prenant la parole : « Mon » sentiment, dit-il, est que Marc, qui a » conduit dans le Royaume des Prédicateurs » de la Loi chrétienne, laquelle y est pros- » crite, mérite d'être écartelé ; qu'il faut » couper la tête à Vincent, qui a coopéré » à son crime ; et que pour les Européens, » qui sont venus enseigner cette Loi malgré » les défenses du Roi, ils méritent le même » supplice. A l'égard du Batelier, il suffira » de le châtier, après quoi on pourra le met- » tre en liberté. »

Aussitôt qu'il eut achevé de parler, tous les Juges se retirèrent ensemble dans une salle plus intérieure, qu'on nomme la salle du secret, parce qu'il ne transpire jamais rien des résolutions qui s'y prennent, et que c'est là que se prononcent les arrêts de mort. L'ordre fut donné en même-temps de transporter tous les prisonniers dans une prison plus éloignée de la Cour, qu'on nomme *Ngue-Dom*, c'est-à-dire l'*Enfer de l'Est*. C'est dans cette prison qu'on renferme tous les malfaiteurs du Royaume, et ils n'en sortent que pour être conduits au lieu du supplice.

On peut juger des horreurs et des incommodités de cette prison, par le nom qu'on

lui a donné. Les Confesseurs de Jésus-Christ, accablés sous la pesanteur de leurs chaînes, se trouvèrent donc renfermés dans un lieu obscur, humide et infect, dénués de tout secours, exposés sans cesse aux insultes et aux outrages d'une troupe de scélérats, que la douceur et la patience de ces hommes Apostoliques rendaient plus audacieux et plus insolens. Il est surprenant qu'ils aient pu s'y soutenir si long-temps. Le Catéchiste Vincent *Ngien* y succomba bientôt. Déjà fort affaibli par les cruelles tortures qu'il venait d'endurer avec tant de courage, il finit saintement sa vie le 31 de Juin.

Ce bon Néophyte avait été formé parmi les Missionnaires aux emplois de zèle dès sa plus tendre jeunesse, qu'il avait passée avec eux, et il ne respirait que l'avancement de la gloire de Dieu, et la conversion de ses chers compatriotes. Sa prudence et sa vertu ayant été éprouvées pendant plusieurs années, on se rendit à ses instantes prières, et on lui permit de se consacrer plus étroitement au service de Dieu par les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Dieu lui avait donné le talent de gagner les cœurs; par ses instructions et par ses exemples, il inspirait à ceux qui étaient sous sa conduite le plus ardent desir de la perfection chrétienne. Aussi les nouveaux Fidèles se disputaient-ils l'avantage de l'avoir pour Catéchiste, et ceux qui l'obtenaient, croyaient recevoir une grande faveur. Le dessein était, s'il n'eût pas fini sitôt et si glorieusement sa

course, de l'élever au Sacerdoce, et de le recevoir dans notre Compagnie, pour le mettre en état de rendre de plus grands services à cette Mission. Mais il a plu au Seigneur de couronner de bonne heure l'innocence de sa vie, et la fermeté héroïque avec laquelle il a souffert les plus cruels tourmens pour la défense de son saint Nom.

L'unique consolation qu'avaient les Confesseurs de Jésus-Christ, dans une demeure si affreuse, c'était de s'y trouver réunis ensemble (car auparavant ils étaient dans des prisons séparées), et de pouvoir être visités des Chrétiens, et en recevoir quelques secours. C'est pourtant ce qu'on leur refusa durant les premiers jours qu'ils y furent renfermés : deux sentinelles, qui gardaient la porte de la prison, arrêtaient impitoyablement ceux qui leur apportaient des vivres, et ils passèrent une fois deux jours sans rien prendre ; dans la suite il fallut acheter la permission de leur parler, et l'entrée de la prison était interdite à quiconque refusait de payer aux soldats la somme qu'ils exigeaient.

Une Dame Chrétienne, qui avait la charité de leur apporter chaque jour ce qui était nécessaire à leur subsistance, fatiguée enfin de la dureté et des rebuffades qu'elle essuyait de la part de ces soldats, eut recours à un expédient qui lui réussit. Dans une maison voisine de la prison, demeurait une Bonzesse naturellement tendre, et sensible aux afflictions des malheureux. Ces soldats avaient

pour elle la plus profonde vénération, et ils lui laissaient la liberté d'entrer dans la prison toutes les fois qu'elle le desirait. La Dame Chrétienne alla chez la Bonzesse, et lui ayant exposé la déplorable situation où étaient les prisonniers auxquels elle s'intéressait, elle la pria de vouloir bien leur remettre les petites provisions qu'elle lui apporterait. La Bonzesse y consentit volontiers. Dès la première fois qu'elle eut entretenu les Confesseurs de Jésus-Christ, elle fut si frappée de leur modestie, de leur douceur et de leur patience, qu'elle en parlait avec admiration, et en fesait par-tout les plus grands éloges. Non-seulement elle continua de leur porter ce qui lui était confié par la Dame Chrétienne et par les autres Fidèles, mais elle les aida encore de ses propres libéralités.

Un autre sujet de joie et de consolation pour ces illustres prisonniers, c'est que se voyant dans le lieu où l'on ne renferme que les criminels destinés au dernier supplice, ils se tenaient comme assurés de répandre bientôt leur sang pour la cause de Jésus-Christ. Cette pensée les soutenait au milieu de tant de tribulations; c'était là le sujet ordinaire de leurs entretiens; et leurs lettres, lorsqu'ils pouvaient en écrire quelqu'une à la dérobée, ne respiraient pareillement que le martyre.

Il y avait déjà neuf mois qu'ils languissaient dans les fers, et encore plus dans l'attente du bienheureux jour où ils devaient

offrir au Seigneur le sacrifice de leur vie : la Sentence de mort était portée ; mais il fallait qu'elle fût confirmée par l'Autorité souveraine. Ce fut le 21 de Décembre de l'année 1736, que la confirmation s'en fit dans le Tribunal des crimes.

Le 7 de Janvier de l'année 1737, un Secrétaire de ce Tribunal se transporta à la prison, et fit venir les prisonniers dans une chambre particulière, pour les reconnaître, et bien imprimer leur physionomie dans son idée. C'est un usage qui se pratique dans le Tunquin, à l'égard de ceux qui sont condamnés à mort, afin d'éviter toute supercherie, et de s'assurer qu'on n'a pas substitué un innocent à la place du criminel. Le Secrétaire les envisagea long-temps dans un grand silence : après quoi s'étant approché de plus près de leurs personnes, il parut dans les diverses attitudes d'un homme qui prenait la mesure de leur taille, et qui traçait les traits de leur visage. Ayant achevé ses opérations, il les fit rentrer dans la prison, et s'en alla rendre compte à la Cour de sa commission.

Cette cérémonie fit juger aux Missionnaires que l'heureux moment après lequel ils soupiraient n'était pas éloigné. Mais elle ne leur en donnait pourtant pas de certitude : ce ne fut que trois jours après, c'est-à-dire, le neuvième du même mois, qu'ils en furent pleinement assurés. Un Catéchiste, nommé Benoît, vint les trouver dans la prison, et se jetant à leurs pieds : « Quelle récom-

» pense me donnerez-vous, leur dit-il, pour
» l'agréable nouvelle que je viens vous ap-
» prendre? Le 12 de ce mois sera certai-
» nement le jour de votre triomphe. Vous
» sortirez de cette prison, et vous irez ren-
» dre un témoignage éclatant aux saintes vé-
» rités de la Foi. »

Ces paroles transportèrent d'abord les Missionnaires d'une joie qui éclata jusques sur leur visage : ensuite après s'être recueillis pendant quelques momens, ils levèrent les mains et les yeux vers le Ciel, pour rendre grâces à la divine Miséricorde d'un si grand bienfait; puis se tournant vers le Catéchiste, ils employèrent les expressions les plus tendres pour lui témoigner leur reconnaissance, et lui promirent que le jour qu'ils iraient consommer leur sacrifice, ils lui feraient présent de leur Rosaire, le seul bien qu'ils possédaient.

La nouvelle de la Sentence de mort portée contre les Confesseurs de Jésus-Christ, se répandit bientôt parmi les Fidèles : elle partagea leurs esprits entre la joie et la tristesse. D'un côté, la perte de leurs Pasteurs leur devenait très-sensible, et ils craignaient que par la diminution de leur nombre, les secours spirituels ne devinssent moins abondans, et que faute de ce secours la ferveur de leur piété ne s'attiédît. D'un autre côté, ils voyaient avec joie le triomphe de la Religion dans la constance héroïque de ses Ministres, dont le sang, comme une semence féconde, allait fertiliser ces terres infidèles,

et multiplier le nombre des vrais Disciples de Jésus-Christ.

Plusieurs d'entr'eux accoururent à la prison, pour rendre leurs derniers devoirs à leurs pères en Jésus-Christ, et leur offrir quelques petits présens. Les uns leur apportèrent des fruits et divers rafraîchissemens; d'autres leur présentèrent des bourses remplies de petites monnaies. Il y en eut qui les forcèrent à recevoir des habits neufs, à la place de ceux dont ils étaient vêtus, et qu'ils emportèrent pour les conserver précieusement dans leurs maisons.

Les Pères ne crurent point devoir contrister ces généreux Néophytes, en se refusant à tant de témoignages de leur affection; mais aussitôt qu'ils se furent retirés, ils remirent toutes les monnaies entre les mains du Catéchiste Marc, avec ordre de les distribuer aux soldats qui les gardaient, et aux autres prisonniers dont ils avaient reçu tant d'outrages.

Cet excès de charité était nouveau pour ces scélérats, et ils en furent frappés jusqu'à l'admiration. Leurs cœurs, tout impitoyables qu'ils étaient, s'attendrirent jusqu'aux larmes, et au-lieu des cruelles insultes et des mauvais traitemens qu'ils leur fesaient auparavant, ils ne cessèrent de faire l'éloge de leur vertu, et de les combler de bénédictions.

Le 10 vint un Mandarin de la Cour, qui lut aux prisonniers leur Sentence; après quoi il fit entrer les bourreaux dans la prison,

et assigna à chacun d'eux celui qu'il devait exécuter. Ces bourreaux tiraient de temps-en-temps leur sabre du fourreau, et par manière de récréation, ils s'exerçaient à leur fonction prochaine en présence des Missionnaires; ce prélude de leur supplice, que ces Pères avaient si souvent devant les yeux, leur donnait lieu de renouveler autant de fois le sacrifice de leur vie.

Comme, après la lecture de la Sentence, l'entrée de la prison devint libre, en peu de temps elle fut remplie de Chrétiens de l'un et de l'autre sexe. Les Pères, qui ne pouvaient pas les entretenir, faute d'entendre la langue Tunquinoise, instruisirent le Catéchiste Marc de ce qu'ils auraient souhaité de leur dire, et le chargèrent de parler en leur nom à ces bons Néophytes. Le Catéchiste prenant donc la parole « : Ecoutez, » mes frères, et chers enfans en Jésus-Christ, » les dernières paroles de vos Pères, car » c'est par ma bouche qu'ils vous parlent, » et je suis le fidèle interprète de leurs sentimens. Nous avons appris l'extrême besoin que vous aviez de secours pour la » sanctification de vos ames; le zèle de votre salut nous a fait aussitôt quitter notre » Patrie, nos parens et nos amis, et nous » sommes venus vous chercher dans cette » terre qui nous est étrangère. Que de peines et de travaux ne nous en a-t-il pas coûté » pour nous rendre auprès de vous! Nous » avons entrepris deux voyages pénibles et » difficiles, sans nous effrayer des dangers

» auxquels nous nous exposions : le premier
» a été infructueux, parce qu'à la vue de ce
» Royaume, nous avons été arrêtés par des
» Mandarins de la Chine, qui, après nous
» avoir traînés à leurs Tribunaux, nous ont
» renvoyés à Macao. Le second a été plus
» heureux ; nous sommes enfin arrivés sur
» vos terres ; mais à peine y avons-nous mis
» le pied, qu'on s'est saisi de nos person-
» nes, et qu'on nous a traités avec plus de
» barbarie et d'inhumanité, qu'on ne traite
» des scélérats convaincus des plus grands
» crimes. Vous avez été témoins de ce que
» nous avons eu à souffrir dans cette affreuse
» prison ; notre sang va bientôt couler pour
» rendre un témoignage public à la Foi,
» que vous avez eu le bonheur d'embrasser ;
» aidez-nous à remercier le Seigneur d'une
» si grande faveur ; mais en même-temps
» concevez bien quel est le prix de cette
» Foi, à laquelle est attaché votre salut éter-
» nel ; qu'elle vous soit plus chère que votre
» propre vie, et soyez toujours fidèles à rem-
» plir les obligations qu'elle vous impose.
» Si sur la terre nous avons été animés d'un
» si grand zèle pour votre sanctification,
» que sera-ce quand nous nous trouverons
» dans le Ciel, et que Dieu, comme nous
» l'espérons, aura couronné nos souffrances,
» et le sacrifice que nous lui fesons de notre
» vie ? »

A ces paroles, ces fervens Chrétiens ne répondirent que par leurs larmes, et par des témoignages non équivoques de la vénéra-

tion et de la reconnaissance dont ils étaient pénétrés pour les Confesseurs de Jésus-Christ, ils se prosternèrent jusqu'à terre ; ils embrassèrent leurs genoux, et baisèrent plusieurs fois les chaînes dont ils étaient chargés. Enfin, ils se retirèrent remplis d'une force toute divine, et prêts à tout souffrir pour la conservation de leur Foi.

A peine furent-ils sortis, que d'autres en aussi grand nombre prirent leur place, et ce fut ainsi, tout le reste de la journée, que ces bons Néophytes se succédèrent les uns aux autres, de telle sorte, que ces Pères trouvèrent à peine quelques momens pour s'entretenir avec Dieu, et lui demander la force qui leur était nécessaire pour sortir victorieux du combat qu'ils allaient soutenir contre les ennemis de la Foi.

Le 12 du même mois, dès la pointe du jour, le Catéchiste Benoît, accompagné d'un Chrétien d'une qualité distinguée, nommé Thomas, et de plusieurs autres Néophytes, se rendirent à la prison pour prendre congé des quatre vénérables Pères : ils les abordèrent en leur donnant le glorieux titre de Martyrs de Jésus-Christ. Tout leur entretien roula sur le prix des souffrances et sur le bonheur de confesser hautement la Foi en présence de ses persécuteurs, et de verser son sang pour sa défense.

Lorsqu'ils s'entretenaient de la sorte, quelques soldats entrèrent, l'épée nue, et chassèrent tous les Chrétiens. Ensuite ils se firent apporter des chaînes de fer, qu'ils mirent

aux bras de chacun des Missionnaires ; ensorte qu'après avoir attaché le bras droit par un bout de la chaîne, ils la conduisaient par derrière, et attachaient l'autre bout au bras gauche ; quelques-uns avaient les bras serrés si étroitement, qu'ils ne pouvaient pas appuyer leurs mains sur la poitrine.

Pendant ce temps-là le Catéchiste Benoît et plusieurs autres Chrétiens s'étaient retirés dans la maison voisine de la Bonzesse, dont j'ai parlé ci-devant. Cette femme, toute Infidèle qu'elle était, ne put apprendre que les quatre Pères étaient condamnés à la mort, sans répandre un torrent de larmes, qui partaient d'un cœur véritablement touché. Elle était leur panégyriste perpétuelle, louant sans cesse les vertus qu'elle avait tant de fois admirées, et blâmant hautement la cruauté du Roi et de ses Ministres, qui fesaient mourir des hommes d'une vie si innocente et si exemplaire.

Vers les dix heures du matin on fit sortir de la prison les Missionnaires avec le Catéchiste Marc, pour les conduire aux portes du Palais, qui en était éloigné d'une lieue. On les fit marcher en cet ordre pieds nus, et traînant leurs fers avec bien de la peine. Le Père Alvarez était à la tête ; ensuite le Père d'Abreu, le Père Cratz, le Père Da Cunha et le Catéchiste. Une gaieté modeste peinte sur leur visage, marquait assez la joie et la satisfaction qu'ils goûtaient intérieurement. Chacun d'eux était accompagné d'un soldat et d'un bourreau, celui-ci tenant son sabre

nu, et celui-là portant la lance haute. Une troupe de soldats formant deux lignes les escortaient; derrière et à quelque distance suivaient une grande multitude de Chrétiens de l'un et de l'autre sexe, et un bien plus grand nombre encore de Gentils.

Lorsqu'ils furent arrivés aux portes du Palais, le Capitaine qui commandait l'escorte fit faire halte aux soldats, afin qu'ils prissent un peu de repos. Il fut pareillement permis aux prisonniers de s'asseoir et de se délasser, pour se disposer aux fatigues d'une marche encore plus pénible. Mais pendant ce temps-là on ne les laissa guères tranquilles. Ils devinrent le jouet de la populace, dont ils eurent à souffrir toutes sortes d'injures et d'opprobres.

Quelques Eunuques du Palais s'approchant d'eux, mêlèrent leurs fades plaisanteries aux insultes du Peuple. L'un d'eux leur marquait, par des gestes ridicules, et d'un ton railleur, que leurs têtes seraient bientôt séparées de leurs corps; d'autres ramassaient à terre quelques brins de paille, et les disposaient de telle manière, qu'ils représentaient la figure d'une Croix, et les leur donnaient à baiser par dérision.

Ces outrages ne cessèrent qu'à l'arrivée d'un Eunuque de l'intérieur du Palais, accompagné d'un soldat Chrétien, qui lui servait d'interprète. Il venait de la part du Roi demander aux Missionnaires s'il était vrai qu'au moment qu'ils furent arrêtés, on avait pris tout leur bagage. Un Catéchiste, nommé Sé-

bastien, sachant que cet interprète était Chrétien, lui parla à l'oreille, pour le prier de leur faire des félicitations de sa part sur ce qu'ils allaient bientôt recevoir la palme du martyre. L'interprète s'acquitta de sa commission. Les Pères ne répondirent qu'en élevant les yeux au Ciel, pour témoigner que c'était à Dieu seul qu'ils étaient redevables d'un si grand bonheur.

Peu après vint un Secrétaire du Tribunal suprême, qui fit passer devant les yeux des prisonniers leur Sentence écrite en langue Tunquinoise. Celle du Catéchiste Marc le condamnait simplement à l'exil. Après quoi il retourna au Tribunal, où la Sentence, pour être revêtue de la dernière formalité, devait être signée de la main des premiers Magistrats.

Pendant ce temps-là, le premier Mandarin de la Cour eut la curiosité de voir de près les quatre étrangers; il arriva, ayant à sa suite plusieurs Eunuques et Mandarins subalternes; et les considéra attentivement l'un après l'autre. Un de ces Eunuques, fort surpris de ne voir nulle altération sur leur visage, et d'y remarquer au-contraire un certain air de gaieté et de contentement qui s'accordait mal avec la situation où ils se trouvaient : « Il faut, s'écria-t-il, que la Loi » chrétienne soit gravée bien avant dans le » cœur de ces étrangers, puisque, pour l'en- » seigner aux autres, ils abandonnent leur » Patrie, et tout ce qu'ils ont de plus cher; » qu'ils s'exposent aux rigueurs d'une longue

» prison, et qu'ils reçoivent la mort avec tant » de joie. »

Le Catéchiste Marc demanda alors la permission au Mandarin de prendre congé de ces Pères, et de leur dire le dernier adieu, puisqu'il ne pourrait plus les revoir dans ce monde. Cette permission lui fut accordée, et aussitôt il sortit de sa place, et alla se jeter aux pieds des Missionnaires. Comme il leur parla à voix basse, on n'a pu rien apprendre de son entretien : mais on ne doute point qu'il ne leur ait témoigné son affliction, de n'avoir pas été jugé digne de les accompagner au martyre ; car on a su certainement qu'il avait mis tout en usage, prières, supplications, instances même, pour être enveloppé avec eux dans le même jugement, jusqu'à représenter aux Magistrats que si ces étrangers méritaient la mort pour être venus prêcher la Loi chrétienne dans le Royaume, lui qui les y avait introduits, méritait la même peine à plus juste titre. On n'écouta point ses remontrances, par considération pour le grand Mandarin de la Cour, qui le protégeait, et qui, comme nous l'avons dit, lui avait donné un Passe-port pour la Chine.

A peine le Catéchiste fut-il retourné à sa place, que le Secrétaire du Tribunal arriva avec la Sentence, qui venait d'être signée par les premiers Magistrats, et qui avait été traduite en langue Portugaise, afin qu'elle fût entendue des quatre prisonniers, lorsqu'il leur en ferait la lecture. Elle était conçue

en ces termes : « Pour vous quatre, qui êtes » étrangers, le Roi ordonne que vous ayez » la tête tranchée, parce que vous êtes venus » prêcher la Loi chrétienne, qu'il a proscrite » dans son Royaume. »

Après la lecture de la Sentence, les deux premiers Mandarins de la Cour furent nommés pour présider à l'exécution, et aussitôt on fit partir les prisonniers pour le lieu du supplice, qui est éloigné de deux lieues du Palais.

La marche se fit dans le même ordre qu'on était venu de la prison, à la réserve de l'escorte de soldats, qui était beaucoup plus nombreuse. Suivaient derrière les deux Mandarins, portés chacun dans sa chaise, et accompagnés d'un grand nombre d'Eunuques et de Mandarins subalternes. A une certaine distance marchait une multitude innombrable, tant de Chrétiens que d'Infidèles, attirés, les uns par la curiosité, ou par l'aversion qu'on leur avait inspirée contre le Christianisme; et les autres, par leur attachement pour leurs Pasteurs, et par le regret qu'ils avaient de les perdre.

Quoique ces Pères fussent fort incommodés de la pesanteur de leurs chaînes, ils n'en marchaient pas avec un air moins gai et moins tranquille. Cette joie, qu'ils goûtaient intérieurement, paraissait davantage sur le visage du P. Da Cunha : c'est ce qui étonna le premier Mandarin, qui s'en aperçut. Il envoya lui demander s'il savait bien où on le conduisait. Le Père répondit qu'il n'igno-

rait pas qu'on allait lui trancher la tête en haine de la Foi qu'il était venu prêcher dans le Royaume ; mais qu'il savait en même-temps qu'aussitôt qu'on lui aurait arraché la vie pour une si juste cause, son ame s'envolerait au Ciel, pour y jouir d'un bonheur éternel. Cette réponse ayant été rapportée au Mandarin, il la reçut avec mépris : « Ce fou » d'étranger, dit-il, ne comprend pas ce » qu'on lui dit ; il s'imagine qu'on le mène » à Macao. »

Quand on eut fait une partie du chemin, le premier Mandarin fit faire halte, afin qu'on se reposât un peu de temps ; puis il envoya par un Soldat quelques rès (1) ou petites monnaies de cuivre aux Confesseurs de Jésus-Christ, pour acheter de quoi se rafraîchir. Ils répondirent qu'ils étaient fort obligés au Mandarin de son attention, mais qu'ils n'en avaient nul besoin ; et ils les refusèrent. Ils reçurent seulement quelques fruits de la main des Chrétiens : mais après y avoir simplement tâté, ils en firent présent à leurs bourreaux.

Enfin, après un peu de repos, on se remit en chemin. Les Mandarins craignant que la nuit ne les surprît avant la fin de l'exécution, ordonnèrent qu'on pressât la marche. Quelqu'affaiblis que fussent ces généreux Soldats de Jésus-Christ, ils firent de nouveaux efforts, mais qui ne répondaient pas à l'activité des

(1) Il faut deux mille rès pour faire la valeur d'une la moëde, et moëde vaut en Portugal une pistole d'Espagne.

Soldats ; c'est pourquoi ces barbares les hâtaient en les poussant rudement du bout de leurs lances, et en les menaçant de leur en décharger de grands coups sur le corps, s'ils n'avançaient pas plus vîte. Les Pères firent, en quelque sorte, plus qu'ils ne pouvaient, et arrivèrent enfin bien harassés au terme de leur voyage.

Aussitôt qu'ils eurent mis le pied sur cette terre qui allait être arrosée de leur sang, ils se jetèrent à genoux, levèrent les yeux au Ciel, d'où ils attendaient leur force et leur secours, et demeurèrent en cette posture unis à Dieu par la prière environ une heure, qui fut le temps qu'on employa à disposer toutes choses dans la place, pour leur supplice.

Au haut de la place, on avait élevé une espèce de portique pour les deux grands Mandarins de la Cour, où ils se placèrent chacun dans sa chaise. Ils avaient à leurs côtés des Mandarins inférieurs, mêlés indifféremment avec des Eunuques. Un peu plus bas étaient d'autres Mandarins et d'autres Eunuques moins distingués ; au milieu, on dressa quatre poteaux, à égale distance les uns des autres. Les Soldats armés environnèrent toute la place en forme de cercle, et derrière eux était une multitude innombrable de Peuple, qui avait accouru à ce spectacle.

Tous les yeux étaient attachés sur les Confesseurs de Jésus-Christ, et chacun raisonnait à sa manière. Les uns, qui savaient que ces

Pères n'étaient coupables d'aucun crime, étaient naturellement attendris, et ne pouvaient retenir leurs larmes. D'autres admiraient leur courage et leur intrépidité. La plupart se disaient les uns aux autres : « Avons-» nous jamais rien vu de semblable ? Quelle » différence entre ces étrangers et ceux de » notre Nation, quand ils se trouvent dans » une situation pareille ! On voit à ceux-ci » un air sombre et mélancolique : la pâleur » de la mort est peinte sur leur visage, au-» lieu que ceux-là ont un air joyeux et con-» tent ; il semble que la mort fasse leurs déli-» ces. Quelle est donc cette Loi qui enseigne » à mépriser la vie, et à recevoir la mort » avec tant de joie et de satisfaction ! »

Tout étant disposé, on fit approcher les quatre Missionnaires du lieu où ils devaient être exécutés : là ils se mirent à genoux, et demandèrent en grâce aux bourreaux, de les laisser dans cette posture, en les assurant que, sans faire le moindre mouvement, ils attendraient paisiblement le coup de la mort. Leur demande ayant été rejetée, ils s'approchèrent chacun du poteau qui leur était destiné ; ils y firent, de la main, le signe de la Croix ; et l'ayant baisé avec beaucoup de respect, ils s'abandonnèrent aux bourreaux, qui les y attachèrent.

Ces bourreaux commencèrent par leur couper les cheveux qui leur couvraient la nuque du cou : alors un Catéchiste nommé Sébastien, ayant percé la foule, se glissa à travers les Soldats ; et s'étant approché des

Confesseurs de Jésus-Christ, il recueillit leurs cheveux, et demanda leur bénédiction. Il ne put saluer que deux de ces Pères, parce qu'il fut promptement chassé par les Soldats, qui l'obligèrent à aller se cacher dans la foule.

Cependant les bourreaux tenaient le sabre nu, les yeux tournés vers le premier Mandarin, dont ils attendaient le signal. Il ne tarda pas à le donner; et, au même instant, ils frappèrent tous ensemble. Le Père Alvarez et le Père Cratz eurent la tête abattue d'un seul coup. Il en fut à-peu-près de même du Père d'Abreu; sa tête fut séparée de ses épaules du premier coup : mais comme le sabre ne parvint pas jusqu'à la peau de la gorge, sa tête demeura suspendue sur sa poitrine, jusqu'à ce que le bourreau l'eût coupée tout-à-fait. Enfin le Père Da Cunha n'eut la tête tranchée qu'au troisième coup.

Aussitôt que l'exécution fut finie, les Mandarins, la plupart des Soldats et tout le Peuple se retirèrent, à la réserve des Chrétiens, qui ne pouvaient se lasser de considérer les corps morts de leurs Maîtres et de leurs Pères en Jésus-Christ, et de baiser la terre arrosée de leur sang. Les Soldats qui étaient restés se mettaient en devoir de les écarter, mais quelques Chrétiens surent les gagner par une somme d'argent qu'ils leur offrirent, et dont ils furent si satisfaits, que non-seulement ils leur abandonnèrent ces précieux dépôts, mais même qu'ils les aidèrent à porter les cercueils de bois, destinés

Canu fecit. rue St. Jacques, N.° 4. a Paris.

eu, [illegible]t eu la tête tranchée en haine de

quin

BV 2290

Quatre Missionnaires Jesuites, Scavoir Le P. Barthelemy Alvarez, 1 Le P. Emmanuel de Abreu, 2 Le P. Jean Gaspard Crat, 3. et le P. Vincent da Cunha, 4 qui ont eu la tête tranchée en haine de la Foy, dans le Royaume du Tunquin le 12 Janvier de l'Année 1737.

à renfermer les vénérables restes de ces hommes Apostoliques ; après quoi ils laissèrent le champ libre, et se retirèrent.

Aussitôt tous ces bons Néophytes, de l'un et de l'autre sexe, n'étant plus retenus par la présence des Soldats, firent éclater librement au-dehors les sentimens qu'ils avaient été forcés de renfermer au-dedans d'eux-mêmes, et baisèrent respectueusement les pieds de leurs Pères en Jésus-Christ, qu'ils honoraient déjà comme autant de Martyrs. Ceux qui avaient apporté les cercueils, dépouillèrent les corps de leurs vêtemens ensanglantés, qu'ils s'approprièrent; et, après les avoir revêtus d'habits neufs, ils les mirent chacun dans leur cercueil, et les transportèrent, pendant la nuit, dans des maisons Chrétiennes, où ils leur donnèrent une sépulture honorable. Les corps des vénérables Pères Alvarez et d'Abreu, furent transportés à la Cour dans la maison d'un Chrétien nommé Pierre. Ceux du Père Da Cunha et du Père Cratz furent portés, le premier dans une bourgade nommée *Tamjo*, et le second dans une autre bourgade qui se nomme *Kabua*, où ils ont été inhumés dans des maisons de Chrétiens. C'est là qu'ils sont en dépôt, jusqu'à ce qu'on ait quelque occasion de les transporter dans notre Eglise de Macao.

Trois de ces vénérables Pères étaient Portugais, et nés de parens Nobles, savoir le Père Barthélemi Alvarez, le Père Emmanuel d'Abreu et le Père Vincent Da Cunha.

Tous trois avaient eu, dès leur plus tendre jeunesse, un attrait particulier pour la vie Apostolique; c'est ce qui les porta à solliciter leur entrée dans notre Compagnie, et, dans la suite, à prier instamment leurs Supérieurs de les envoyer dans les Missions de l'Orient. Le premier était né à Parameo, près de la ville de Bragance. Il fut admis à l'âge de dix-sept ans au Noviciat de Coimbre, le 30 d'Août de l'année 1723. Le second était de la ville d'Arouca, dans la province de Beira; et il fut reçu au Noviciat le 17 de Février de l'année 1724, à l'âge de seize ans. Ce fut à la Cour que naquit le troisième; et il était âgé de dix-huit ans, quand il entra au Noviciat de Lisbonne, le 25 Mars de l'année 1726.

Pour ce qui est du Père Jean-Gaspard Cratz, il était Allemand, né de parens Catholiques à Duren, ville du Duché de Juliers, entre Cologne et Aix-la-Chapelle. Ayant achevé ses études dans sa jeunesse, le goût lui prit de voyager : après avoir parcouru divers Etats de l'Europe, il prit le parti de la guerre, et entra au service de la République de Hollande, qui lui donna de l'emploi à Batavia. Quoiqu'il se trouvât dans un pays Hérétique, il fut toujours fortement attaché à la Religion catholique, et très-fidèle à en pratiquer les exercices. Toutes les fois qu'il arrivait un vaisseau de Macao, il y allait entendre la Messe, se confesser, et recevoir Notre-Seigneur. Mais ces vaisseaux ne paraissaient pas assez souvent au port de Bata-

via, pour que sa piété fût satisfaite. D'ailleurs il était à craindre que ses fréquentes visites sur un vaisseau étranger ne le rendissent suspect à ses Maîtres. Ainsi, pour suivre plus librement le plan qu'il s'était formé d'une vie Chrétienne, il quitta le service des Hollandais, et se retira à Macao. Peu après qu'il fut arrivé dans cette Ville, il prit la résolution de se donner entièrement à Dieu, et pria, avec les plus vifs empressemens, les Supérieurs du Collége, de le recevoir au Noviciat. Quoiqu'on eût assez long-temps éprouvé sa vocation, il ne se rebuta point; enfin il y fut admis à l'âge de trente-deux ans, le 27 d'Octobre de l'année 1730. Lorsqu'après avoir achevé son Noviciat et le reste de ses études Théologiques, il se vit honoré du caractère Sacerdotal, il ne cessa de presser les Supérieurs de l'envoyer à la Mission du *Tunquin*. On exauça ses vœux, et il fut joint aux autres Pères destinés à cette Mission. A peine fut-il entré dans ce Royaume, qu'ainsi que je l'ai dit, il fut fait prisonnier avec eux, et qu'il eut le bonheur, comme eux, de sceller de son sang les vérités de la Foi.

La mort de ces illustres Confesseurs de Jésus-Christ fut suivie de calamités et d'évènemens qui furent regardés des Païens même, comme un juste châtiment du Ciel. Une continuelle sécheresse, dont on n'avait point encore vu d'exemple, moissonna toutes les Campagnes; les terres devenues extraordinairement arides, ne purent rien

produire. Ce fut une disette générale dans le Royaume ; la famine et les maladies épidémiques, qui en sont des suites naturelles, firent les plus grands ravages, et enlevèrent une infinité de Peuple. Le Gouverneur de la province de l'Est, qui avait si fort maltraité ces Pères, lorsqu'il les envoya chargés de fers aux Tribunaux de la Cour, fut emporté tout-à-coup par une mort violente ; des deux premiers Magistrats du Palais, qui avaient signé leur Sentence de mort, l'un fut déposé de sa magistrature, et l'autre fut exilé dans les forêts, ce qui est une peine capitale pour des personnes de ce haut rang.

Tant de fléaux qui désolaient le Royaume, auraient dû, ce semble, faire quelque impression sur l'esprit du Roi et de ses Ministres, mais ils ne servirent qu'à ranimer de plus-en-plus leur fureur contre la Loi chrétienne. Il y eut des ordres sévères de faire les plus exactes perquisitions, et d'arrêter les Prédicateurs de cette Loi, qu'on destinait déjà au même supplice. On posta partout des Soldats, principalement au passage des rivières et sur les grands chemins ; ainsi les Missionnaires se virent plus inquiétés que jamais dans leurs excursions nocturnes, car ce n'est que la nuit qu'ils peuvent remplir les fonctions de leur ministère. La divine Providence les a sauvés jusqu'ici de tous les dangers auxquels leur zèle les expose sans cesse, pour entretenir la ferveur des anciens Fidèles, et pour soutenir quelques-uns des nouveaux, qu'une si violente persécution aurait

aurait peut-être ébranlés. En voici quelques exemples arrivés dans diverses Provinces, peu après la mort des quatre Missionnaires.

Dans celle du Sud, les Gentils ayant appris le lieu de la résidence d'un Vicaire apostolique, s'attroupèrent et environnèrent la Bourgade ; mais comme elle était remplie de Chrétiens, ils surent si bien le cacher, que les efforts des Infidèles furent inutiles.

Une autrefois qu'un Missionnaire de l'Ordre de Saint-Dominique célébrait les saints Mystères, une troupe de Soldats entra tout-à-coup dans l'Eglise, mais les Chrétiens qui y étaient en très-grand nombre, prirent la défense de leur Pasteur, et mirent les Soldats en fuite.

Le Père Emmanuel Carvalho, Jésuite, visitant les Fidèles de la bourgade nommée *Lam goi*, et les ayant confessés toute la nuit, fut averti, au moment qu'il croyait prendre un peu de repos, qu'un Mandarin, à la tête de trois cens Soldats, s'approchait pour entourer la Bourgade. Il en partit à l'instant, et quoiqu'il marchât dans des terres fort sablonneuses, il fit tant de diligence, que le Mandarin informé de sa fuite, ne put jamais le joindre.

Cinq jours après avoir été délivré de ce péril, il en courut un autre, auquel il crut bien ne pouvoir échapper. Il voyageait sur une rivière, pour se rendre à une Bourgade habitée par un grand nombre de Chrétiens, lorsque tout-à-coup il arriva si près d'un nombreux corps-de-garde, qu'il lui fut im-

possible de reculer. Les Catéchistes qui l'accompagnaient s'avisèrent d'orner promptement la barque de banderoles et d'autres marques de la dignité Mandarine, et continuèrent leur route. Lorsqu'elle fut à la portée des Soldats, qui l'attendaient de pied ferme, ils ne doutèrent pas que ce ne fût un Mandarin qui fesait voyage, et ils la laissèrent passer tranquillement sans y faire la moindre recherche.

Le Père de Sampayo voyageait dans la province du Nord ; quoiqu'il eût pris des routes détournées, et qui ne sont fréquentées que de peu de personnes, il se trouva néanmoins vis-à-vis et presque sous les yeux d'un Mandarin. Il n'était pas humainement possible qu'il échappât de ses mains ; mais à l'instant même de cette rencontre, Dieu permit qu'une raison pressante obligea le Mandarin de se retirer pour un moment à l'écart. Assez près de là il se tenait un grand marché ; le Père qui s'en aperçut, eut le temps de se mêler parmi la foule du Peuple, et quelque perquisition que fît ensuite le Mandarin, il ne put jamais le découvrir.

Le Père de Chaves, Supérieur de cette Mission, courut presque en même-temps les mêmes risques dans la province supérieure du Sud ; il voyageait dans un chemin où il semblait qu'il n'y avait rien à craindre, tant il était écarté. Un Gentil qui le reconnut pour Missionnaire, sauta tout-à-coup sur lui, et le serrant étroitement entre ses bras, appelait du secours pour l'arrêter. Ce

Père qui est robuste et nerveux, après trois ou quatre fortes secousses, se débarrassa des mains de l'Infidèle, et prit la fuite; mais ce ne fut pas sans de nouveaux périls, et beaucoup d'incommodités, car il lui fallut marcher durant une nuit obscure dans des chemins extraordinairement pierreux et bordés de précipices, où il pensa plusieurs fois perdre la vie.

Mais au milieu de ces dangers continuels que couraient les Missionnaires, ce qui les affligea le plus sensiblement, et ce qui augmenta leurs inquiétudes, fut la perfidie d'un Chrétien apostat, nommé Louis, qui avait bien mal répondu aux soins d'un vertueux Ecclésiastique, lequel cultivait avec beaucoup de zèle la Chrétienté où il avait reçu le Baptême. Ce malheureux fit présenter au Roi un Mémoire où il avait écrit les noms de tous les Missionnaires qu'il connaissait, et s'offrait de découvrir les lieux qu'ils fréquentaient et où ils fesaient quelque séjour. Le Roi reçut ce Mémoire, et l'ayant lu, il donna ordre qu'on s'assurât de la personne de l'accusateur, dans le dessein de le donner pour guide aux Soldats qu'il enverrait à la recherche des Missionnaires; mais soit que le Roi ait fait dans la suite peu d'attention à ce Mémoire, soit que l'Apostat n'ait pas réussi dans ses criminelles intentions, elles ont été jusqu'ici sans aucun effet.

Nonobstant ces exécutions cruelles, et les continuelles recherches des Soldats qui ré-

pandent la terreur dans tout le Royaume, la Foi des Fidèles est plus ferme que jamais, et leur troupeau s'accroît tous les jours. Il est à croire que ce redoublement de ferveur dans les Chrétiens, et la conservation de leurs Pasteurs, sont le fruit des mérites et de l'intercession de ces quatre illustres Confesseurs de Jésus-Christ, qui, maintenant au Ciel, deviennent les protecteurs de cette Mission.

EXTRAIT

D'un Mémoire sur les différens objets de commerce qui ont cours à la Cochinchine et au Tunquin.

AVANT d'entrer dans le détail des différens objets de commerce qui ont cours à la Cochinchine et au Tunquin, il est à propos de raconter en peu de mots la manière dont le premier de ces deux Etats fut érigé en Royaume. La Cochinchine n'était encore, vers la fin du seizième siècle, qu'une simple Province du royaume de Tunquin. La guerre que l'Empereur de la Chine y porta, occasionna, dans ce Pays, le changement de l'ancien Gouvernement. Les conquêtes du Monarque Chinois furent si rapides, que le Roi de Tunquin ne trouvant plus aucun moyen d'échapper aux poursuites de son ennemi, forma la résolution de prévenir,

par une mort volontaire, l'esclavage ou les supplices que son vainqueur lui destinait. Mais au moment où ce malheureux Prince allait s'étrangler, un des Grands de sa Cour lui représenta qu'il était facile d'arrêter le conquérant, et qu'il se chargeait de l'entreprise. En effet, ce Seigneur s'étant mis à la tête des troupes, marcha droit à l'ennemi, dont il balança tellement les forces, qu'on fut obligé d'en venir à un accommodement. La paix fut conclue à condition que les Tunquinois enverraient tous les ans une ambassade à Pekin, avec un homme d'or de la hauteur d'une coudée, un genou en terre, la tête baissée, et portant en main une lance, le fer en bas. Ce traité rétablit le calme et la paix dans le Royaume ; mais après la mort du Souverain, il s'éleva des esprits ambitieux qui démembrèrent l'Etat et le partagèrent, ce qui n'arriva qu'après des guerres longues et cruelles qui mirent tout le Royaume en sang. Cependant la face des affaires ayant changé, on convint de former deux Etats indépendans l'un de l'autre, et qui seraient gouvernés par un Roi particulier. Telle est la véritable époque de l'érection de la Cochinchine en Royaume.

Lorsque les Japonais avaient la liberté de porter aux autres Nations les denrées de leur Pays, le commerce de la Cochinchine était beaucoup plus florissant qu'aujourd'hui ; mais l'insatiable avidité de certains Peuples Européens, qui ne manquaient pas tous les ans d'y envoyer trois ou quatre navires,

l'a, pour ainsi dire, anéanti. Les principales marchandises qui ont cours dans ce Royaume, sont le salpêtre, le soufre, le plomb, les toiles fines, les chites carrées, les chites longues à fleurs, etc.; les perles, l'ambre et le corail y étaient autrefois d'un grand débit; présentement il n'y a que les deux derniers qui soient de vente, encore faut-il que les grains du corail soient bien ronds, bien polis, et d'un beau rouge. Pour l'ambre, il doit être extrêmement clair, les grains égaux, et n'excéder pas la grosseur d'une noisette ordinaire. Quant aux marchandises qu'on peut tirer de Cochinchine, les principales sont le poivre, les soies, les sucreries, les bois de calamba et d'ébène, les nids d'oiseaux, l'or en poudre ou fondu, qui ne se vend que dix poids d'argent, et enfin le cuivre et les porcelaines qu'on y transporte de la Chine et du Japon.

On ne sait pourquoi les Marchands Européens se plaignent des droits d'entrée, de sortie et d'ancrage. Ces droits sont en Cochinchine de très-petite conséquence; ceux de la Douane ne montent qu'à trois ou quatre pour cent. Il est vrai qu'à l'arrivée d'un navire, on ne peut en transporter quoique ce soit sans être visité. Les Officiers de la Douane font décharger le vaisseau, pèsent et comptent jusqu'aux moindres pièces, et s'emparent ordinairement de ce qu'ils y trouvent de plus précieux, pour l'envoyer au Roi, qui en retient ce qu'il juge à propos, en payant. Si le Roi seul en usait ainsi, le

mal ne serait pas bien grand ; mais on prétend que les Grands de la Cour suivent son exemple, et ne paient pas ; que les plus belles marchandises du vaisseau, se dissipant de cette manière, il n'y reste plus que des denrées communes, qui, étant seules, ne sont pas de défaite, et qui, accompagnées de marchandises de prix, se vendent toujours très-bien. Cet inconvénient, tout inévitable qu'il paraît, n'est pas absolument sans remède. Lorsque les Hollandais envoyaient en Cochinchine, de Surate et de Coromandel, des vaisseaux chargés de toiles, de plomb, de salpêtre, etc., on leur laissait leurs denrées, parce qu'ils avaient la précaution de payer tous les ans une certaine somme pour chaque navire. Les autres Nations auraient pu en agir de même ; mais, en voulant s'exempter d'un tribut modique, qu'il était sage de payer, elles ont porté un coup mortel à leur commerce. D'ailleurs, depuis quelques années, les Cochinchinois se sont beaucoup modérés, et quelles que soient leurs manœuvres, elles n'approchent pas de celles des Tunquinois, dont le commerce fleurit cependant toujours par leurs rapports constans avec les étrangers. Si le commerce des Européens avec les Cochinchinois a baissé, on ne doit l'attribuer, ni aux droits d'entrée et de sortie, ni aux visites rigoureuses des Douaniers, mais à la cause que j'ai indiquée, et qui, bien approfondie, ne donne pas une idée fort avantageuse du désintéressement de nos Marchands.

L'argent du Japon est le seul qui ait cours en Cochinchine ; on le reçoit au poids, selon la quantité que les Négocians en apportent. La monnaie du Pays est de cuivre ; elle est ronde, large comme nos jetons ordinaires, et trouée par le milieu, afin de pouvoir l'enfiler en forme de Chapelet, trois cens d'un côté et trois cens de l'autre, ce qui passe chez les Cochinchinois pour un mille, parce qu'en fix cens il se rencontre dix fois soixante, ce qui fait un siècle chez presque tous les Peuples orientaux. Il n'est peut-être pas de Pays dans le Monde où les Marchands se trompent plus facilement par le moyen de cette monnaie, sur-tout à leur arrivée. Cela vient de ce que les pièces sont égales en figure et en matière, et que la différence qui en règle le prix, ne consiste que dans les caractères qu'on y imprime. D'un côté, il y a quatre lettres Chinoises, et rien de l'autre. La prudence exige qu'on ait des personnes affidées pour décider de la bonté et de la valeur des pièces ; et qu'on en spécifie toujours la nature lorsque l'on fait un marché ; autrement on court grand risque d'être la dupe des Marchands Cochinchinois, qui, avec un caractère assez franc, s'applaudissent néanmoins toujours d'avoir trompé un Européen.

Il y a quelques années que les Négocians de Macao fesaient de très-grands profits sur la monnaie, parce qu'alors le Roi de Cochinchine n'en fesait point battre encore à son coin, et qu'elle venait toute du dehors. Mais

depuis que le Prince a une monnaie particulière, les étrangers ne peuvent plus en faire aucun commerce, à moins qu'ils ne soient résolus à y perdre au-moins la moitié ; car, comme j'ai dit, les lettres Chinoises qu'on y imprime actuellement, en font toute la valeur. J'ai cru devoir faire mention de cet article, pour prévenir les risques que les Négocians, peu instruits des usages du Pays, pourraient courir.

On a répandu le bruit en Europe que quand un vaisseau marchand échoue ou relâche en Cochinchine, le Roi s'empare des effets, si le gouvernail du navire est rompu. C'est un bruit sans fondement. Lorsqu'un vaisseau fait naufrage, il est mieux reçu en Cochinchine que par-tout ailleurs. On lui envoie des barques pour sauver l'équipage, on fait plonger et jeter des filets dans la mer pour recouvrer les marchandises ; enfin, on n'épargne ni soins, ni peines pour remettre le vaisseau en état. Il est vrai que les Cochinchinois dépouillèrent, il y a quelque temps, deux gros bâtimens Hollandais qui avaient relâché sur leurs côtes ; mais on ne doit pas oublier la petite guerre qu'il y avait eu auparavant entre ces deux Nations ; guerre qui leur a inspiré l'une pour l'autre une aversion qui a suspendu leur commerce réciproque. Voilà, sans doute, l'origine des bruits injurieux qu'on a fait courir en Europe contre les Cochinchinois.

Je ne vois que deux choses qui puissent nuire aux étrangers ; encore est-il facile d'en

éviter une : la première regarde la sortie des navires. Quand on attend la veille, ou le jour du départ, pour demander ses dépêches, il arrive très-souvent que les vaisseaux manquent leur voyage, ce qui occasionne des pertes immenses, et capables de ruiner pour toujours un Marchand. Il faut solliciter ses dépêches toujours un mois auparavant, et en usant de cette précaution, on est sûr de les obtenir et de partir au temps marqué. La seconde, qui est inévitable, c'est la nécessité où l'on se trouve quelquefois de donner les marchandises à crédit, parce que le paiement est toujours plus tardif que l'on n'est convenu. Ce n'est cependant pas l'intention du Prince, car tous les Négocians qui se sont plaints à lui de ces injustes délais, ont été satisfaits sur-le-champ, et même avec usure. Il y a eu, dit-on, des vaisseaux qui ont été obligés de remporter leurs effets : cela peut être ; mais c'est probablement moins pour n'avoir pas voulu donner leurs marchandises à crédit, que parce que c'étaient des marchandises de peu de défaite, ou que le gain ne répondait pas à leurs espérances. Alors il faut s'en prendre à l'inexpérience ou à l'avidité des Marchands, et non au crédit qu'ils sont obligés de faire, car ce crédit n'est pas à beaucoup près si ruineux qu'on le prétend, vu que, sur une simple plainte, le Prince rend une prompte et exacte justice aux Négocians étrangers.

Depuis que les Hollandais se sont emparés de Batavia, Siam est peut-être le seul en-

droit, dans toute l'étendue de la mer du Sud, où nous puissions nous établir pour étendre et affermir notre commerce au Tunquin. Il est aisé de voir que le but des Hollandais est de fermer à toutes les Nations de l'Europe l'entrée de la mer du Sud, afin de n'être point troublés dans la possession des Moluques, d'où ils tirent le clou de girofle, la muscade et le macis, et afin de s'emparer de tout le poivre des Indes, pour le distribuer ensuite au reste des Nations, au prix qu'ils jugeront à propos. Personne n'ignore que si ce Peuple vient à bout de ses desseins, les autres se trouveront immanquablement dans la dure nécessité d'acheter de lui tout ce dont ils auront besoin, et de lui vendre les denrées qu'ils tirent chacun de leur Pays. Ainsi, le Japon, la Chine, le Tunquin, Siam, les îles de Formose, de Bornéo et de Java, ne pourront rien avoir que par son canal, ce qui peut avoir des suites extrêmement fâcheuses pour le commerce réciproque des Nations.

On voit toutes les années arriver à Siam, de Surate, de la côte de Coromandel et de Bengale, des vaisseaux chargés de drogues, de toiles de différentes couleurs, etc., et remporter du cuivre, de la toutenague, de l'étain, de l'ivoire, des porcelaines et du benjoin. Il est certain que, comme les avantages et les profits qu'on retirerait des voyages d'Inde en Inde sont considérablement diminués, le même malheur a dû arriver à Siam. Cependant, si on y envoyait chaque année de Pondichery un navire de cent cinquante tonneaux,

avec le capital et les autres marchandises qui y ont cours, on ne laisserait pas d'y faire de très-grands profits ; mais si l'on n'a pas la précaution d'avoir un capital d'avance, c'est-à-dire, d'une année pour l'autre, alors il sera impossible d'y faire le moindre gain, parce que les navires qui viennent de la Chine et du Japon, et qui achètent les toiles de la côte de Coromandel, pour emporter du cuivre et d'autres marchandises, n'arrivent à Siam que dans les mois de Mars et d'Avril, et que les vaisseaux de l'Inde n'y arrivant que dans les mois de Juillet et d'Août, il faut absolument faire son négoce à l'arrivée des premiers bâtimens ; car les marchandises qui viennent du Japon et de la Chine augmentent très-souvent, en trois ou quatre mois de temps, de trente à cinquante pour cent, et quelquefois davantage. Je suis persuadé que ce commerce de Pondichery, ou autres lieux de la côte de Coromandel à Siam, étant bien ménagé, pourrait donner chaque année, tous frais faits, quinze ou vingt mille écus de profit ; mais on doit, comme j'ai dit, avoir d'avance un capital en argent ou en marchandises.

Quant à ce qui concerne les avantages qu'on pourra tirer du traité que nous avons fait avec le Roi de Siam, traité par lequel ce Prince s'oblige à nous livrer tout le poivre qui se recueille dans ses Etats, à seize écus le bahar, qui est de trois cent soixante à trois cent soixante-quinze livres pesant, à l'exception de la dixième partie, que le

Souverain réserve pour le commerce qu'il fait avec la Chine et le Japon, je ne doute point que si le poivre y croît aussi abondamment qu'on l'espère, le traité que nous avons conclu, ne devienne, sans contredit, un des plus avantageux que nous ayons encore faits dans l'Inde; car nous pourrons alors porter le poivre en Europe, au Bengale, à la côte de Coromandel, à Surate, et dans presque toute l'étendue de la Perse. Comme la plus grande partie du poivre qui croît dans les Indes, se trouve entre les mains des Hollandais, et que leur principal dessein est de s'en rendre entièrement les maîtres, il est certain que s'il s'en recueille à Siam autant qu'on a lieu de l'espérer, nous y trouverons des avantages qui nous dédommageront amplement de l'espèce de larcin que la Hollande nous fait, ainsi qu'à toutes les autres Nations de l'Europe.

Toutes les personnes qui sont un peu au fait du commerce des Indes, savent très-bien que les Anglais regardaient leur comptoir de Bantam comme l'un des plus avantageux qu'ils eussent dans le Pays. Tous les ans cette Nation y envoyait sept à huit navires qui n'en remportaient que du poivre, et quelques autres marchandises qu'elle tirait du Tunquin, de la Chine et du Japon, par le moyen des comptoirs qu'elle entretenait à Aimoy et dans l'île de Formose. On peut aisément juger, par les poursuites que les Anglais ont faites en Europe, et par la diminution des actions de leur Compagnie, com-

bien ils estimaient Bantam. J'avoue que les voyages d'Europe à Siam seront plus longs et plus dispendieux que ceux de Bantam ; mais cette différence deviendra beaucoup moins considérable, lorsque nous ferons partir nos vaisseaux dans la bonne saison. D'ailleurs les avantages que nous trouverons à Siam, et qui seront beaucoup plus profitables que ceux des Anglais à Bantam, feront que nous n'aurons aucun égard à cette différence, qui, après tout, me paraît d'une très-petite conséquence. Nos navires peuvent arriver à Siam en deux saisons. Ceux qui partiront de France au mois de Décembre, peuvent y arriver dans les mois de Juin et de Juillet, et en repartir dans les mois de Septembre et d'Octobre, pour arriver en Europe dans les mois de Mars et d'Avril. Pour ceux qui ne partiront de France qu'au mois de Février ou de Mars, ils pourront arriver à Siam dans les mois d'Août et de Septembre, et en repartir dans les mois de Novembre et de Décembre, pour arriver en France dans les mois de Juin et de Juillet.

La navigation de Bantam à Siam, depuis la fin de Mai jusqu'au commencement de Septembre, n'est ordinairement que de quinze ou seize jours, quelquefois cependant d'un mois ; et celle de Siam à Bantam depuis la fin de Septembre jusqu'au 15 de Janvier, n'est ni plus longue, ni plus coûteuse. Les navires qui ne tireront pas plus de quatorze à quinze pieds d'eau, peuvent entrer dans la rivière de Siam, et y monter à plus de

vingt-cinq et trente lieues. De plus, ils ont la facilité de s'y radouber ; car les matériaux nécessaires pour cela s'y trouvent en abondance, ainsi que tous les vivres et tous les rafraîchissemens dont il peut arriver qu'on ait besoin. Outre cela, on y trouve du salpêtre dont on peut se servir pour lester les navires ; mais je crois devoir avertir qu'il y est un peu cher. Il serait peut-être plus avantageux d'y prendre du cuivre du Japon. A l'arrivée des navires, on l'a communément à seize ou dix-sept écus le pikle, qui est de cent vingt à cent vingt-cinq livres, poids de France. Je pense qu'il est inutile d'ajouter ici que toutes les marchandises qui viennent de la Chine, du Japon et du Tunquin se trouvent à Siam à un prix raisonnable.

Si les Français prenaient la résolution de s'établir fort avant dans le Tunquin, je ne vois, excepté Siam, aucun endroit avec lequel ils puissent avoir une communication facile, profitable et commode. Pour leur commerce, ils n'auraient besoin que d'une double chaloupe, qu'ils auraient soin de faire partir de Siam au commencement, ou vers le milieu du mois de Juillet, pour y retourner au mois de Décembre, et on aurait encore le temps de charger les effets qu'on en aurait apportés, sur les bâtimens qu'on expédierait en ce temps-là pour la France.

Il est évident que les Français peuvent faire au Tunquin le négoce que les Compagnies de Hollande et d'Angleterre y font. Ces Compagnies en tirent une quantité prodi-

gieuse d'étoffes, de musc et de soie. On avait chargé sur le fameux *Soleil d'Orient* environ deux mille quatre cens onces de musc, qui revenaient, tout au plus, à la Compagnie de France, dans le Tunquin, à sept livres l'once; de la soie qui ne coûtait à cette Compagnie que trois livres la livre, et beaucoup d'étoffes rares, sur lesquelles on ne pouvait manquer de trouver en France cent cinquante et deux cens pour cent de profit, et peut-être encore davantage. Le musc du Tunquin est, de l'aveu de tout le monde, le meilleur et le moins altéré qu'il y ait dans l'Univers; et quoiqu'il n'ait été donné dans une des dernières ventes que la Compagnie a faites à l'Orient, qu'à quinze ou seize livres l'once, il est certain néanmoins qu'il se vend en Angleterre et en Hollande plus de vingt-deux livres la livre, au-moins selon les prix courans que nous avons reçus dans les Indes ces années dernières. A la vérité on doit convenir que les soies du Tunquin ne sont pas si bonnes que celles de la Chine, de Bengale, de Perse et d'Italie; cependant les Anglais en apportent en Europe, et en tirent de très-grands profits. Il faut encore remarquer que quoiqu'un navire soit chargé, on peut cependant y placer aisément pour trente ou quarante mille écus de marchandises du Tunquin, j'entends de celles dont le volume n'est point embarrassant. On pourrait aussi débiter à Siam, tous les ans, pour dix ou douze mille écus de soie et d'étoffes, à quarante et cinquante pour cent de profit.

Les draps d'Europe se vendent avec beaucoup d'avantage à Siam ; tout le monde sait que c'était le seul négoce qu'y fesait la Compagnie d'Angleterre. Les Anglais y portaient des perpétuannes que les Chinois achetaient pour envoyer en Chine et au Japon ; mais le bruit se répand que dans ce dernier Empire, les draperies viennent d'être défendues, ce qui n'empêchera pas qu'elles n'aient cours dans les Etats de l'Empereur de la Chine. On peut également y débiter du corail travaillé ainsi que de l'ambre brut, pourvu qu'il tire sur la couleur de citron ; c'est la meilleure espèce pour le Pays.

J'ai dit que Siam était le seul endroit où nous puissions nous établir pour étendre notre commerce au Tunquin. Je dois avertir en finissant, 1.° qu'il ne faut porter à Siam que des écus de France. 2.° Que le bahar dont j'ai parlé est de trois pikles, et le pikle de cent vingt à cent ving-cinq livres, poids de France, ou de cent cattis, poids de la Chine ; mais le catti de Siam est le double de celui de la Chine, et vaut cent cinquante livres de France. 3.° Qu'il y a dans le catti de Siam quatre-vingts ticals, quatre mayons dans le tical, deux fouans dans le mayon, et deux sompayes dans le fouan.

LETTRE

Du Père Chanseaume, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Révérend Père le Houx, de la même Compagnie.

A Macao, le 5 Décembre 1750.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

LE royaume de la Cochinchine m'offre cette année de tristes évènemens à vous écrire. Une persécution s'y est tout-à-coup élevée contre la Foi chrétienne, et a ruiné en peu de mois, non-seulement les abondantes moissons que donnait ce champ du Père de famille, mais encore les espérances qu'en avaient conçues les Ouvriers évangéliques qui le cultivaient en grand nombre, avec autant de zèle que de succès.

Plusieurs causes ont contribué à un si funeste évènement. Mais la première sans doute est la persécution excitée à la Chine contre la Religion chrétienne. On sait certainement que des Marchands Chinois qui vont tous les ans faire commerce dans les ports de la Cochinchine, affectèrent, les années dernières, de publier tout ce que l'Empereur de la Chine fesait pour éteindre, s'il était possible, le nom de

Chrétien dans ses Etats : et de plus ils ajoutèrent, dans leurs narrations, une foule de mensonges ; par exemple que les Chrétiens avaient excité des troubles et machiné des soulèvemens dans plusieurs Provinces de l'Empire. Outre qu'ils suivaient en cela leur caractère, ils pouvaient espérer, qu'en donnant pour bien fondées les accusations faites contre les Chrétiens, ou en les exagérant, ils nuiraient au commerce que les Macaonniens vont faire à la Cochinchine, et que le leur en vaudrait mieux.

Il est vrai que le Roi, à la première nouvelle qu'on lui donna de cette persécution, se contenta de répondre : le Roi de la Chine fait ce qu'il juge à propos dans son Royaume ; et moi, je gouverne aussi le mien comme bon me semble. Mais les petits Souverains, voisins de ce grand Empire, ont beau vouloir paraître n'en pas prendre le ton, ils ne manquent presque jamais de se régler en effet sur son exemple. Aussi est-il très-vraisemblable que le Roi de la Cochinchine fit ensuite bien des réflexions relatives aux nouveaux bruits qui se répandaient successivement contre la bonne foi, et l'esprit pacifique des Chrétiens.

Ce qui ne laisse même aucun lieu d'en douter, c'est qu'il avait livré toute sa confiance à un de ses sujets, qui ne cherchait que des occasions d'indisposer son esprit contre le nom Chrétien. Ce confident (Kai-au-tin) est un homme de fortune, qui, dans son bas âge, fut Disciple et serviteur des

Bonzes. Dire que sa haine pour la Foi de Jésus-Christ se sent de sa première condition, c'est n'en donner qu'une faible idée. Le Bonze le plus passionné contre la Foi chrétienne peut à peine lui être comparé. Il a plusieurs fois proposé au Roi de faire mourir tous ceux, soit Missionnaires, soit Chrétiens, qui refuseraient de fouler aux pieds les saintes Images, en signe d'apostasie. Le Roi, qui n'aime pas à répandre du sang, n'a pas voulu y consentir. Bien des Grands du Royaume, plus élevés en dignité que *Kai-an-tin*, l'ont souvent repris des instances qu'il fesait, pour venir à bout d'un si cruel dessein. Il leur a dit qu'il en poursuivrait, jusqu'à la mort, l'exécution. Ces Grands, quoiqu'Infidèles pour la plupart, lui ont représenté que la Loi chrétienne n'ordonne rien que de bon, et que ceux qui l'ont persécutée, en ont été punis du Ciel par une mort tragique : *Kai-an-tin* a toujours répondu qu'il s'attendait bien à une fin funeste, mais qu'il voulait employer tout son crédit et tout son savoir pour éteindre une Religion qui lui déplaît. J'avoue qu'un tel excès d'extravagance et de fanatisme a de quoi étonner ; mais on en trouve d'assez fréquens exemples dans les persécutions de la vraie Religion.

Un autre personnage avait travaillé à rendre odieux au Roi les Missionnaires, sinon comme Ministres de la Foi chrétienne, du-moins comme Européens. C'est un Cochinchinois Chrétien, appelé Michel *Kuong*. Ce

jeune homme ayant passé plusieurs années hors de la Cochinchine, partie à Pondichery, partie à Madras, et partie à Macao, il s'en retourna dans sa Patrie il y a près de trois ans. Le Roi voulut le voir, et le questionna beaucoup sur les coutumes, la puissance et l'ambition des Européens. *Kuong*, pour faire sa cour, ou pour quelqu'autre motif que ce puisse être, dépeignit les Européens comme des hommes entreprenans, qui ne pensent qu'à s'assujétir toujours de nouvelles Contrées. Tout cela confirma de plus-en-plus le Roi dans la pensée que les Missionnaires pourraient bien avoir des desseins de rébellion.

Il ne sera pas hors de propos de dire que ce Michel *Kuong* fit l'an passé auprès du Roi l'office d'interprète à l'égard d'un vaisseau Français; qu'il trahit les intérêts des Français, et qu'il fut cause d'un grand nombre d'indignes chicanes qui leur furent faites. Persuadé néanmoins que sa perfidie était secrète, il eut la confiance téméraire d'aller à bord du vaisseau, dans le temps qu'il se disposait à partir. Le vaisseau mit à la voile et emmena le traître, généralement regardé comme le fléau des Européens, et par-là même de la Religion. Ses parens, qui eurent de forts indices qu'il avait été retenu dans le vaisseau Français, le réclamèrent auprès du Roi; alors *Kai-an-tin* ne manqua pas cette occasion de signaler sa haine. On fit arrêter prisonnier M. l'Evêque de Noélène, Vicaire apostolique, aussi-bien que

MM. *Rivoal* et d'*Azemar*, tous les trois Français, comme s'ils eussent été responsables d'un enlèvement qu'on supposait fait par des gens de leur Nation, sans pouvoir le prouver juridiquement. Les MM. du Séminaire des Missions étrangères, dont étaient les prisonniers, eurent bien de la peine à accommoder cette affaire. Ils dépensèrent environ sept cens francs pour faire cesser les cris des parens de Michel *Kuong*, et pour payer d'autres frais de Justice. Enfin, les prisonniers furent remis en liberté et le calme parut rétabli.

Bientôt après survint un autre incident. Plus de vingt mille Chinois, répandus dans la Cochinchine, avaient formé un projet de révolte. On le communiqua à deux Chrétiens, dans le dessein de les y faire entrer : mais fidèles à leur devoir, ces Chrétiens en donnèrent avis à la Cour. La trame du soulèvement fut vérifiée, et aussitôt les troupes furent mises en campagne. Des compagnies de Soldats couraient de tous côtés pour se saisir des Chinois.

Sur ces entrefaites, arriva un vaisseau de Macao, qui portait des lettres pour les Missionnaires. Il n'y avait aucun ordre d'arrêter ces sortes de paquets : cependant un Soldat, entre les mains de qui les lettres adressées à nos Pères tombèrent par hasard, jugea devoir les retenir. Le Roi à qui elles furent portées, voulut qu'on les fît interpréter, ajoutant que c'était un bon moyen de savoir si les Missionnaires pensaient à exciter quel-

que rébellion ; il nomma donc trois Commissaires pour présider à l'interprétation, et pour lui faire le rapport de ce qu'il y avait dans ces lettres. Les seuls Missionnaires pouvaient être choisis pour interprètes : mais afin de voir s'ils en rendaient fidèlement le sens, les Commissaires appelaient plusieurs Missionnaires, l'un après l'autre, pour faire répéter à chacun en particulier le contenu des mêmes lettres. Il n'était pas à craindre qu'on y trouvât quelque indice de révolte. Tout ce que les Missionnaires de la Chine écrivaient touchant la persécution qui s'était élevée dans l'Empire, roulait sur l'aveuglement des pauvres Idolâtres, qui s'obstinent à ne pas vouloir reconnaître la vérité, et sur les châtimens dont le Ciel venait de punir les principaux auteurs de la persécution. Il ne se pouvait rien de plus à-propos. Les Commissaires demandèrent s'il leur arriverait de même quelque fin tragique, supposé qu'ils s'employassent à bannir la Religion chrétienne de la Cochinchine. Les Missionnaires profitèrent d'une si belle occasion, pour leur parler de la souveraine puissance de Dieu, des merveilles qu'il a si souvent opérées en faveur de sa sainte Loi, et pour leur rappeler comment avaient péri misérablement tous ceux qui avaient précédemment excité des persécutions dans la Cochinchine.

On a en effet, dans ce Royaume, des exemples de cette nature assez récens, et si terribles, que les Idolâtres même en conser-

vent le souvenir et n'en parlent qu'en frémissant. On se rappelle sur-tout un grand Mandarin, Noï-tan, qui fut coupé en petits morceaux ; ses rivaux l'avaient poussé à se déclarer avec violence contre la Religion chrétienne, ne doutant pas que ce ne fût le plus sûr moyen de s'en débarrasser.

Les Commissaires ne cherchaient point à nier ces faits de notoriété publique ; mais ils protestèrent qu'ils ne voulaient rien faire contre la Religion des Chrétiens, et qu'au sujet des lettres dont il s'agissait, ils rendraient le témoignage le plus favorable. Ce qui prouve qu'ils le firent, comme ils l'avaient promis, c'est que le Roi ordonna de les remettre aux Missionnaires à qui elles étaient adressées. La cause paraissait terminée, et les Missionnaires en reçurent des complimens de félicitation de la part des Commissaires. Mais ce jour-là même, 24 d'Avril, ces douces espérances s'évanouirent ; l'affaire de la Religion changea totalement de face, et fut décidée par un Arrêt d'exil pour les Missionnaires, et de la proscription pour la Loi de Jésus-Christ.

On assembla un grand Conseil, auquel assistèrent les grands Mandarins d'armes et de lettres ; on y délibéra s'il fallait laisser aux Missionnaires la liberté d'enseigner publiquement leur Religion européenne, ou si, sans avoir de preuves positives qu'ils fussent mal intentionnés contre l'Etat, il était convenable de les mettre hors du Royaume. Les ennemis du nom Chrétien dirent qu'il n'était

n'était pas raisonnable de souffrir que des étrangers enseignassent et établissent leur Loi dans la Cochinchine, dans le temps que d'autres étrangers (les Chinois) troublaient l'Etat par des conjurations ; que les Prédicateurs de la Loi chrétienne n'étaient ni nécessaires ni utiles au Royaume, et qu'ainsi la seule crainte de quelques mauvais desseins de leur part était une trahison suffisante pour les en chasser ; que les Chrétiens leur étaient trop attachés ; qu'ils respectaient plus leurs volontés que les ordres des Mandarins ; que pour peu qu'on laissât croître le nombre de ceux qui s'attachaient à leur Doctrine, ils se trouveraient les plus forts, et pourraient donner la Loi, sans qu'il fût possible au reste du Royaume de leur résister ; que les Missionnaires s'étaient distribués dans tous les coins des Provinces ; qu'ils savaient tout ce qui s'y passait, jusqu'aux moindres minuties, et que par eux on le savait dans tout le reste du Monde ; qu'il n'était pas glorieux à la Nation de se relâcher de plusieurs de ses usages, les plus anciens et les plus sacrés, parce que des étrangers venaient en enseigner de contraires.

De semblables raisons n'auraient pas entraîné tous les suffrages, parce que dans ce Conseil, composé d'Infidèles, il ne laissait pas d'y avoir un certain nombre de Mandarins, affectionnés à la Religion chrétienne, qui l'avaient assez étudiée pour être intimement convaincus qu'elle est la véritable, et que les Chrétiens sont les plus fidèles su-

jets d'un Etat : plusieurs d'entr'eux s'étaient déclarés pour la Loi des Chrétiens dans d'autres occasions ; et en particulier l'oncle du Roi, qui était la personne la plus respectable de l'Assemblée, en avait toujours pris la défense ; l'autorité de son suffrage aurait pu partager les opinions ; mais la manière faible ou équivoque dont il s'énonça, occasionna la ruine de la bonne cause : chassez, dit-il, les Missionnaires, puisque vous le voulez tant, et vous verrez quels malheurs viendront aussitôt fondre sur l'Etat. Les plus passionnés contre la sainte Loi de Jésus-Christ prenant aussitôt la parole, dirent qu'ils étaient également d'avis qu'on les chassât ; et les autres se déclarèrent aussi pour le même sentiment, chacun craignant de devenir suspect s'il s'opposait à l'exil des Missionnaires, et d'encourir la disgrâce du Roi et la colère de son confident.

Le Roi, à qui on alla aussitôt rendre compte de la résolution du Conseil, montra une grande joie lorsqu'il apprit que le Prince son oncle avait opiné le premier à exiler les Européens, et nomma son confident *Kai-an-tin* pour présider à l'exécution de la Sentence. C'était bien prendre le moyen de la faire exécuter en toute rigueur, ou même avec plus de rigueur qu'on ne voulait. *Kai-an-tin* sachant que les lettres interprétées n'avaient pas encore été remises aux Missionnaires, demanda d'en être fait examinateur. Il dit qu'il importait beaucoup d'y trouver de quoi justifier la présente Sentence aux

yeux des sujets du Royaume et des étrangers, et de quoi détromper les Chrétiens, abusés, disait-il, par le faux prétexte d'une Loi céleste qui sauve les ames après la mort du corps ; que les Commissaires examinateurs s'étaient sûrement laissés tromper par les Européens, trop intéressés à ne pas traduire fidèlement ; mais il promettait qu'il saurait bien les forcer à en rendre le véritable sens. Le Roi loua son zèle, et lui fit remettre les lettres dont il s'agit.

Kai-an-tin, au comble de ses vœux, se mit à disposer tout pour faire arrêter les Missionnaires. Ils étaient au nombre de vingt-neuf dans l'étendue du Royaume, dont deux Evêques ; savoir : M. de Noélène, Vicaire apostolique, et son Coadjuteur et successeur désigné, M. d'Eucarpie, tous les deux du Séminaire des Missions étrangères ; sept autres Missionnaires du même Séminaire ; deux de la sacrée Congrégation de la propagation de la Foi ; neuf de l'Ordre de saint François, et neuf de notre Compagnie. Le premier jour de Mai on alla prendre ceux qui se trouvaient dans la Capitale ou dans son voisinage, au nombre de neuf. De ce nombre il faut ôter le Père *Kofler*, Jésuite Allemand, qui fut excepté comme Médecin, et qui, en cette qualité, réside encore à la Cour.

On commença tout de nouveau à faire interpréter les lettres. Les Pères qui les traduisaient étaient gardés chacun dans une prison différente, et les Soldats, qui ne les

perdaient de vue ni jour ni nuit, avaient grande attention qu'ils ne pussent communiquer par écrit les uns avec les autres, ni même parler à qui que ce fût. Chacun était appelé à son tour, et avait à répondre, plusieurs jours de suite, à toutes les chicanes, à tous les doutes, à tous les soupçons. Les Examinateurs sortaient de la matière des lettres. « Pourquoi, demandaient-ils, les » Princes d'Europe ont-ils des établisse- » mens et des Forteresses dans les Indes ? » Que veulent dire tant de guerres qu'ils » ont entr'eux? Pourquoi font-ils la guerre » aux Indiens ? Ne viendraient-ils pas la » porter ici, s'ils croyaient pouvoir se ren- » dre maîtres de la Cochinchine? » Ensuite ils voulaient savoir ce que les Missionnaires avaient fait dans la Chine pour mériter d'en être chassés ; s'il y avait aussi des Missionnaires dans le Tunquin et dans les autres parties du Monde. Sur ce qu'un Père avait écrit de Pekin : Votre tour d'être persécutés viendra bien aussi ; ils voulaient qu'on leur expliquât comment ce Père avait pu le savoir et le prédire. Certainement, concluaient-ils, il savait que vous pensiez à un soulèvement qui donnerait occasion à vous punir comme rebelles. D'autres fois ils supposaient, ils assuraient même qu'un tel autre Missionnaire avait avoué le dessein de révolte. Ils cherchaient à surprendre par toutes sortes de questions captieuses ; à intimider par l'appareil des instrumens de la torture, qu'ils fesaient étaler avec fracas ; à étourdir

par des éclats de rire, des cris, des injures ; à accabler de lassitude, en tenant nuit et jour le Missionnaire dans une posture gênante ; les Juges se relevant, et ne laissant prendre au patient aucun repos, ni presque aucune nourriture, et continuant à son égard ce cruel traitement jusqu'à ce qu'il fût retombé malade et hors d'état de leur répondre.

Mais rien de tout cela ne réussit à ces nouveaux Commissaires, choisis de la main du persécuteur *Kai-an-tin*. La candeur, l'innocence, la vérité, la patience triomphèrent. Plus on avait fait d'efforts pour trouver du crime, plus la vertu paraissait clairement et à découvert. Le persécuteur n'en devint que plus furieux, et voulut essayer un autre moyen de faire paraître les Missionnaires coupables de révolte ; mais ce moyen eut aussi peu de succès que le premier. Chose étrange ! quoique la révolte des Chinois eût été dénoncée par les Chrétiens, *Kai-an-tin* voulut faire voir que les Missionnaires et les Chrétiens étaient entrés dans le projet de cette même révolte. Un des conjurés Chinois fut appliqué à la question ; et pour se délivrer des tourmens, chargea, tant qu'on voulut, les uns et les autres, jusqu'à déposer que les Missionnaires étaient les Chefs de la rébellion ; mais hors de la torture il rétracta toutes ses dépositions. Beaucoup d'autres conjurés subirent des interrogatoires pour la même fin ; et tous répondirent que ni les Missionnaires, ni les

Chrétiens, n'avaient pris part au projet de révolte.

Nous ne savons pas de quelle manière *Kai-an-tin* rendit compte au Roi de tout ceci : pouvait-on espérer que son rapport serait fidèle? Le résultat fut, (soit que le Roi consentît à tout, soit que son confident ait beaucoup enchéri sur la volonté du Prince, comme toute la Cochinchine l'en a soupçonné), le résultat, dis-je, fut que non-seulement les Missionnaires devaient être exilés et leur Religion proscrite, selon la première résolution, mais encore que toutes les Eglises devaient être rasées, et les effets des Missionnaires confisqués.

Dans le même jour, qui fut le 7 de Mai, des compagnies de Soldats furent envoyées dans les endroits du Royaume où il y avait des Eglises à démolir, et des Missionnaires à faire prisonniers. On voulut, pour ainsi dire, donner un assaut général : premièrement, les demeures de ceux qui étaient déjà dans les prisons, furent investies de toutes parts par une multitude de Soldats; ensuite un Greffier, avec d'autres Officiers du Tribunal, allèrent reconnaître les pauvres meubles des Missionnaires ; ils envoyaient au Palais les livres, les coffres d'ornemens d'Eglise et de vases sacrés, des paquets de Chapelets, les Images, les Médailles. Ils s'appropriaient les ustensiles qu'ils pouvaient emporter secrètement ; jetaient dans la rue nattes, chaises, tables ; ils procédaient de la même manière dans le pillage de l'Eglise ;

après quoi ils ordonnaient au quartier ou au Village de démolir l'Eglise, laissant, pour salaire du travail, les matériaux que chacun pourrait emporter. La populace courait tumultuairement à la proie qu'on lui livrait. En peu d'heures le toit était abattu, et les murailles, faites en plus grande partie de grandes poutres, étaient bientôt renversées. Il n'était pas possible qu'il n'y eût bien du désordre : on se disputait une planche, une colonne, on en venait aux coups. On se heurtait dans la presse; les uns tombaient du toit ou du haut des murailles; d'autres blessés ou estropiés par la chûte des matériaux criaient au milieu des débris. Combien ont été écrasés et suffoqués! Malgré ces accidens, le desir d'enlever quelque pièce fesait qu'on ne discontinuait pas jusqu'à ce que tout fût abattu et emporté.

Cependant les compagnies de Soldats, envoyées dans les Provinces, fesaient des journées forcées, pour y surprendre les Missionnaires; heureusement ceux-ci avaient été prévenus par un billet que le Père Monteiro, Jésuite Portugais, avait trouvé moyen de leur écrire de sa prison. Ce Père les avait sagement avertis de faire ensorte qu'on ne pût leur trouver aucun catalogue des Chrétiens, ni autres papiers capables de faire naître de nouveaux soupçons. Ils y prirent garde; mais ils ne jugèrent pas à propos de se cacher ni de fuir; ils comprenaient qu'ils ne pourraient échapper long-temps aux recherches; et ils craignaient d'irriter davan-

tage le Roi, qu'ils croyaient moins résolu que son Ministre à les chasser de la Cochinchine. Ils étaient tous connus, et l'on savait leurs demeures et leurs Eglises, parce que la Religion, depuis bien des années, se professait et se prêchait publiquement; et les onze dernières années, l'exercice s'en était fait avec une entière liberté; ainsi, on les trouva et on les arrêta sans difficulté. Une troupe de soixante ou quatre-vingts Soldats environnait la demeure d'un Missionnaire; quelques autres y entraient le sabre à la main. Un d'entr'eux le saisissait par les cheveux noués sur la tête, le terrassait et le traînait par terre; ensuite on lui liait les mains avec des cordes; à quelques-uns, on les attachait en croix; à d'autres, derrière le dos; et d'autres les avaient seulement attachées pardevant. Plusieurs avaient aussi les jambes garrottées, et les bras serrés contre le corps, mais avec tant de violence, qu'ils en perdaient presque la respiration. Les bras, les mains, les poignets en étaient bientôt meurtris et enflés, et l'on voyait à quelques-uns la peau déchirée et le sang couler.

Comme si l'on eût dû craindre de leur part quelque résistance, après les avoir réduits en cet état, on leur engageait le cou dans une espèce d'échelle qu'ils devaient porter, et on les attachait à un arbre ou à un poteau, en attendant qu'on eût fait le pillage de leurs Eglises et de leurs maisons. On s'embarrassait peu qu'ils demeurassent exposés aux ardeurs du soleil, qu'ils pris-

sent quelque nourriture, ou qu'ils passassent deux ou trois jours à souffrir la faim. Un Religieux de l'Ordre de saint François, vénérable par ses longs travaux et par son grand âge, tombait en défaillance après deux jours du jeûne le plus rigoureux ; deux bonnes Chrétiennes s'enhardirent à lui porter une écuellée de riz ; mais les Soldats, avec une inhumanité digne des Peuples les plus barbares, les mirent à la torture, pour les en punir, et pour en tirer quelques petites pièces de monnaie. M. l'Evêque d'Eucarpie fut retenu dix-huit jours couché à terre par le poids énorme de son échelle. La même chose arriva, pour un certain nombre de jours, au Père Laureyzo, Jésuite Portugais, et à plusieurs autres : il y en eut quelques-uns à qui les Soldats vinrent mettre le pied sur la gorge, le sabre levé, comme dans le dessein de leur ôter la vie ; mais ils n'en avaient d'autre que de montrer de la férocité, ou de savoir des Missionnaires s'ils avaient quelque part des trésors ou des armes cachés.

Quelle abondance de consolations Dieu n'a-t-il pas coutume de répandre dans l'ame de ceux qui souffrent pour la justice ! Ces délices intérieures ne manquèrent pas dans cette occasion aux prisonniers de Jésus-Christ. Leur cœur goûtait une céleste joie qui éclatait sur leur visage, et qui ne causait pas peu d'admiration à tous ceux que la curiosité attirait continuellement auprès d'eux. Elle naissait, cette joie sainte, de leurs souffrances mêmes, et croissait avec

elles. De temps-en-temps elle fesait place à une passion contraire : on s'apercevait que leurs visages étaient enflammés d'une sainte colère, quand ils voyaient ou apprenaient la profanation des choses saintes. C'était une plaie bien sensible à leur cœur, de voir porter par des mains impies, les calices, les ciboires, les boîtes des saintes huiles, avec les ornemens destinés au sacrifice de nos Autels, qui allaient être convertis en parures de femmes, et peut-être d'Idoles ; des corporaux et purificatoires servir à arrêter les cheveux des Soldats sur la tête, et à essuyer la sueur de leur front. C'était bien l'heure du Prince des ténèbres, quand ces sacriléges profanateurs fesaient leur jouet des choses sacrées, et triomphaient de les avoir découvertes dans les divers endroits où les Ministres de Jésus-Christ n'avaient pu les cacher qu'à la hâte.

Bientôt après on procédait à la démolition des Eglises, comme on l'avait fait dans la Capitale. Environ deux cens, dont plus de cinquante étaient belles et grandes pour le Pays, ont été renversées de fond en comble. Cependant il en reste encore un certain nombre sur pied, quelques Gouverneurs des Provinces éloignées de la Cour, n'ayant pas laissé exécuter les ordres à la lettre. A la Cour même, celle de M. l'Evêque de Nôélène a été conservée par la protection du frère du Roi affectionné à ce Prélat. Les Pères *Monleyzo* et *Kofler* ont aussi trouvé le moyen, par l'autorité de quelques Grands,

de faire subsister les leurs dans leur entier. Les Gouverneurs qui ne consentirent pas à la démolition des Eglises, modifièrent de plus une permission que *Kai-an-tin* avait donnée aux Soldats. Cette permission était d'employer à leur gré la violence, tant contre les Chrétiens que contre les Missionnaires, pour en tirer tout l'argent qu'ils pourraient. Les ministres de sa cruelle tyrannie furent donc contraints de traiter plus doucement les Missionnaires, et d'épargner les Chrétiens dans les Districts de ces Gouverneurs plus humains.

Mais dans les endroits où ils ne furent pas gênés, ils mirent tout en désordre. Ils allaient premièrement dans les maisons des Catéchistes, pour y découvrir ce que les Missionnaires auraient voulu soustraire à leur avidité ; ils passaient à celles des autres Chrétiens, qui, pour éviter les mauvais traitemens, laissaient tout à l'abandon ; les vieillards et les enfans qui n'avaient pu fuir, étaient rudement battus s'ils ne déclaraient sur-le-champ quelque chose de caché. La femme d'un Idolâtre, laquelle ne conservait depuis long-temps du Christianisme que le caractère du Baptême, eut beau protester qu'elle et toute sa famille adoraient les Idoles, les Soldats pillèrent tous ses effets ; il suffisait qu'une maison eût la réputation d'être Chrétienne, pour qu'ils crussent que tout ce qui y était contenu leur appartenait. Quelquefois ayant pris la maison d'un Gentil pour celle d'un Chrétien,

ils en enlevaient tout ce qu'ils pouvaient, même après avoir reconnu leur erreur. Ils obligeaient à racheter chèrement les reliquaires, médailles, chapelets, les troupeaux qu'ils ne pouvaient emmener, les terres même qu'ils ne pouvaient ruiner, ni garder; d'autres Idolâtres se disaient faussement Soldats, et allaient tout ravager dans les Hameaux et les maisons des Chrétiens écartées; beaucoup de pauvres Chrétiens ne trouvant plus d'asile, étaient errans dans les Campagnes, et ne savaient où se réfugier.

Enfin les Soldats, sur-tout ceux qui se trouvaient à une distance de deux cens lieues du grand Port, voyant que le temps les pressait de partir, mirent fin à ces extorsions étranges, pour commencer un voyage qui devait durer plus d'un mois; ils changèrent les chaînes des Missionnaires les plus pesantes en de plus légères. Ils souffrirent et souhaitèrent même que des Chrétiens en grand nombre fissent cortège à leurs maîtres dans la Religion jusqu'au terme du voyage; c'est qu'ils les jugeaient bons à transporter leur butin. D'un autre côté, ils s'humanisèrent un peu à l'égard des Missionnaires, dont ils eurent occasion de connaître de plus-en-plus la vertu et le mérite. Ils perdaient quelquefois cet air de férocité, dont ils prétendent se faire honneur devant le Peuple dans l'exercice de leurs fonctions; ils en vinrent même jusqu'à donner des marques de respect aux vénérables prisonniers; mais l'espérance d'un nouvel émolument, leur fesait

bientôt reprendre leur brutale cruauté. Après avoir passé dans les Villages, où des Chrétiens étaient venus pleurer devant les Missionnaires, et leur porter des rafraîchissemens proportionnés à leur pauvreté, les Soldats ne manquaient pas de demander à ceux-ci ce qu'ils avaient reçu, et de se plaindre de ce qu'ils ne s'étaient pas fait donner davantage. La cupidité, passion si excessive dans les Cochinchinois, n'était jamais satisfaite ; le Père Hoppe, Jésuite Allemand, fut appliqué à la torture, pour être forcé à donner de l'argent qu'il n'avait pas, ou, afin que les Chrétiens qui avaient accouru sur son passage, le voyant souffrir, en donnassent pour le délivrer. Une autre bande de Soldats qui conduisait deux Missionnaires succombant à la même passion, à la vue d'un semblable concours de Chrétiens, prit la résolution de tenir les prisonniers attachés à un poteau, sous les plus ardens rayons du soleil ; c'était le temps auquel cet astre passait à plomb sur ce climat brûlant de la zone torride ; mais le ciel se couvrit de nuages, et frustra cette avarice barbare de toutes ses espérances.

Les Missionnaires ne se montraient pas moins prompts à tout perdre, que leurs gardes avides à tout recevoir. Sans résistance, sans plaintes, sans aucun signe de regret, d'un air gai, content et libéral, ils livraient sur-le-champ tout ce qu'ils avaient. Les gardes, peu accoutumés à traiter avec des prisonniers si accommodans, en étaient dans

l'admiration ; mais, sans rien relâcher de leur importunité, ils voulaient obliger ces Missionnaires, dépourvus de tout, à trouver des ressources pour leur payer le loyer des prisons, les cordes et les chaînes qui les tenaient captifs, et le transport de leurs meubles confisqués. Tout prisonnier, quel qu'il soit, est obligé, dans la Cochinchine, à tous ces frais, si injustes, qu'ils passent la vraisemblance. De là il arrivait que les prisonniers de Jésus-Christ manquaient des alimens nécessaires ; ce qui, joint aux incommodités du voyage, et à tant d'autres peines, épuisa entièrement leurs forces. La plupart tombèrent malades avant que de parvenir au terme, et on jugeait de quelques-uns, qu'ils finiraient leur vie en chemin ; mais le seul Père Michel de Salamanque, de l'Ordre de saint François, Espagnol de Nation, céda enfin à la force du mal : il mourut le 14 de Juillet à Hai-Fo, près du grand port, et alla recevoir, comme nous avons toute raison de le croire, la récompense de ses souffrances pour la Foi, et de ses rares vertus.

Les fièvres et la dyssenterie s'étaient mises parmi les Missionnaires gardés dans les prisons de la Capitale. Ils ne laissaient pas néanmoins d'entendre chaque jour beaucoup de confessions, les Chrétiens achetant des Soldats la permission d'aller visiter leurs Pères spirituels. Plusieurs de ces Chrétiens furent arrêtés par ordre de *Kai-an-tin*, et on les voulut forcer, en présence des Missionnaires, à fouler aux pieds des images et des croix ;

les Soldats les y invitaient par leurs exemples, et les y incitaient à grands coups. Les Mandarins leur demandaient, d'un air menaçant, pourquoi ils n'obéissaient pas aux ordres du Roi : ils répondirent constamment que cette impiété leur fesait horreur ; qu'ils ne pouvaient pas se résoudre à mettre avec mépris sous leurs pieds ce qu'ils avaient jusqu'alors élevé avec respect sur leur tête ; qu'ils étaient prêts à obéir au Roi en ce qui serait de son service, même jusqu'à donner leur vie s'il le fallait ; mais qu'ils aimaient mieux mourir que de déshonorer la Religion du vrai Dieu. Les tyrans mêmes rendirent quelque justice à leur fermeté, et le Roi ne consentit pas qu'on les mît à l'épreuve par les tourmens.

Si les Chrétiens de la Cochinchine étaient si bien affermis dans la Foi de Jésus-Christ, ils le devaient, après Dieu, au zèle de leurs Maîtres dans la Religion : et de là venait ce respectueux et tendre attachement qu'ils avaient pour leur personne. Je ne saurais dire à combien de dangers ils se sont exposés, combien de dépenses ils se sont efforcés de faire, combien de rigoureux traitemens ils ont soufferts pour empêcher, ou pour adoucir les souffrances des respectables Pasteurs de leurs ames. Les Missionnaires, prévenus de leur prochain emprisonnement, recommandèrent, ordonnèrent même aux Chrétiens de les laisser seuls, afin que la persécution fît le moins d'éclat et le moins de mal qu'il serait possible ; mais les Fidèles, n'obéissant

pas volontiers à des ordres si contraires à leur inclination, plusieurs s'obstinèrent à demeurer en leur compagnie, et à courir tous les risques d'être pris et appliqués à la torture, comme il arriva. Tous se disputaient à l'envi l'honneur de les servir, malgré les railleries, les insultes de la populace Idolâtre, qui leur reprochait de s'attacher si fort à des étrangers convaincus, disait-elle, du crime de rébellion.

Un grand nombre de Chrétiens venaient des Provinces à la Capitale, pour essayer quelque voie de faire changer la résolution de la Cour. Ils offraient les sommes qu'ils étaient en état de fournir, pour tenter l'avarice du Roi, qu'on sait être excessive; mais leur Requête n'ayant pu se faire jour, il ne leur resta d'autre consolation que de conduire, jusqu'au lieu de l'embarquement, les Apôtres de leur Nation. L'adieu mutuel fut tout semblable à celui que se firent saint Paul et les Chrétiens d'Ephèse. Combien une telle séparation devait-elle coûter aux Missionnaires, qui laissaient tant d'ames fidèles, l'un cinq ou six mille, l'autre huit ou dix mille, désormais privées de la participation des Sacremens, et aux Chrétiens qui sentaient la perte irréparable qu'ils fesaient des secours spirituels! Les Missionnaires donnèrent les avis convenables, les Chrétiens firent les plus solennelles promesses; les larmes, les sanglots, les soupirs furent encore plus éloquens que les paroles. On ne voyait, dans une assez grande plaine,

qu'une multitude de Chrétiens, hommes, femmes, vieillards, enfans; on n'entendait qu'un bruit sourd, un triste murmure. Tous voulaient se prosterner devant leurs respectables Pasteurs, leur baiser les pieds, en recevoir encore une fois la Bénédiction. Tous desiraient les suivre; et comme il ne fut permis à personne de le faire, les uns demandaient à Dieu de mourir à leurs pieds, d'autres se couchaient sur leur passage, sans se souvenir des menaces des Soldats, qui se sentaient eux-mêmes attendris d'un spectacle si touchant. Cependant ceux-ci voyant que le jour baissait, redoublèrent leurs efforts pour presser la marche, et faire entrer les Missionnaires dans des canots qui devaient les porter au vaisseau déjà avancé en haute mer. Les Chrétiens les suivirent des yeux, jusqu'à ce que la nuit, qui fut celle du 26 au 27 Août, les déroba entièrement à leur vue.

Ainsi a été ravagée cette belle Mission, l'une des plus florissantes des Indes, par une persécution plus efficace que sanguinaire. Il faut avouer que le Ciel, dont les décrets sont toujours adorables, se montre bien irrité contre ces contrées de l'Asie. Mais mettant notre confiance en la bonté Divine, nous ne désespérons pas que ce ne soit pour les préparer à ses plus grandes miséricordes. On fera toutes les tentatives pour tâcher d'introduire de nouveau dans la Cochinchine, du-moins quelques-uns des Missionnaires qui en ont été chassés; les autres se distribueront dans les Missions voisines, du Tunquin, de

Siam et de Manille, ou peut-être repasseront-ils en Europe, parce que les Mandarins de Canton ayant appris leur arrivée à Macao, et craignant qu'ils ne voulussent entrer dans les Provinces de l'Empire, envoyèrent aussitôt demander leurs noms, et ordonnèrent qu'ils sortissent des terres de la Chine.

J'aurais dû parler plus haut des incendies qui devinrent journaliers dans Hué, capitale de la Cochinchine. Peu avant que les Missionnaires en partissent, des quartiers considérables de cette Ville furent réduits en cendres; et le Roi eut le chagrin de voir consumer par les flammes sa maison de plaisance bâtie sur l'eau. Plaise au Seigneur que ce châtiment lui ouvre les yeux, pour le bien de tant de Chrétientés désolées!

Je suis, etc.

EXTRAIT

De quelques lettres sur le Tunquin.

ON n'ignore pas en Europe ce qui s'est passé jusqu'à l'année 1738, de plus intéressant pour la Religion dans le royaume de Tunquin. Les lettres précédentes ont fait connaître de quelle manière le Christianisme y a été établi, comment il s'y est étendu, et les cruelles persécutions qu'il y a souffertes. La plus violente de toutes fut sans contredit

celle de 1737 ; elle sera mémorable à jamais par le glorieux martyre des quatre Jésuites, les Pères Barthélemi Alvarez, Manuel d'Abreu, Vincent d'Acunha, tous trois Portugais, et Gaspard Cratz, né à Juliers. Depuis cette sanglante époque, le Tunquin n'a presque point cessé d'être en proie à la fureur des guerres civiles. Le Roi, Prince efféminé, avait laissé à un premier Ministre (qu'on appelle *Tchoua* en langue Tunquinoise) l'exercice absolu de son autorité : tout s'expédiait au nom du Roi, mais c'était le favori qui disposait de tout. Ce crédit sans bornes excita contre lui la jalousie des courtisans, et ne put le garantir de leurs sourdes intrigues. Un Eunuque ambitieux trouva le moyen de l'assassiner secrètement, et de gouverner lui-même sous son nom, en fesant accroire que le *Tchoua* était malade, et que jusqu'à son entier rétablissement il ne voulait être vu de personne.

Ce Ministre n'ayant point laissé d'enfans, c'était son frère et ses neveux qui lui devaient succéder ; ils eurent quelque soupçon de ce qu'il y avait eu de tragique dans sa mort ; et à force de recherches, ils vinrent à bout de découvrir le crime de l'Eunuque. On prit aussitôt les armes : il se forma divers partis ; et chacun d'eux, pour se soutenir, attirait à soi, de gré ou de force, les Villes et les Villages ; de là le pillage des Villes et la désolation des Campagnes. Les terres restèrent sans culture ; la famine s'ensuivit, et la peste se joignit à la famine : de sorte que dans

l'espace de huit années, la moitié des habitans du Tunquin périt par ces trois fléaux ; les Tunquinois en convenaient eux-mêmes : la guerre, disaient-ils, en a fait périr des dizaines, la peste des centaines, et la famine des milliers.

Le Roi sortit enfin de son assoupissement, et prit d'assez bonnes mesures pour tranquilliser ses Etats, et pour mettre à la raison les révoltés ; mais il n'avait pas sur pied des troupes suffisantes ; les rebelles ne fesaient point un corps, ils marchaient par pelotons. Poursuivis par l'Armée royale, ils se réfugiaient dans des montagnes et des forêts inaccessibles, et reparaissaient ensuite dans d'autres parties du Royaume, lorsqu'on s'y attendait le moins : c'était toujours à recommencer ; plusieurs années se sont écoulées dans ces troubles et ces guerres intestines.

Avant tous ces désordres, le Tunquin, dont l'étendue est comme la moitié de la France, comptait deux cent cinquante mille Chrétiens. Les Jésuites Portugais de la province du Japon, en avaient cent vingt mille au-moins sous leur conduite ; les Messieurs des Missions étrangères, quatre-vingt mille ; les Missionnaires de la Propagande, environ trente mille ; le reste était aux Pères Dominicains Espagnols. Notre Compagnie y avait quatre Jésuites Européens, trois du Tunquin, et trois Prêtres séculiers, aussi Tunquinois. Les Messieurs des Missions étrangères avaient un Vicaire apostolique, trois de leurs Messieurs venus d'Europe, et quinze

Prêtres Tunquinois ; la Propagande avait quatre Missionnaires Augustins déchaussés, Italiens, quelques Prêtres Chinois, et un Vicaire apostolique ; les Pères Dominicains y étaient au nombre de quatre. Tel était l'état de la Chrétienté du Tunquin, lorsque ce Royaume commença vers 1737 d'être agité par les guerres dont on vient de parler.

Le Roi s'imagina d'abord que c'étaient les Chrétiens qui lui avaient suscité de si fâcheuses affaires. Dans cette persuasion, il n'attendait que le moment où il aurait pacifié ses États, pour faire les plus exactes recherches de tous ceux qui professaient le Christianisme. L'oncle de ce Prince était dans de meilleurs sentimens : il avait à son service des Chrétiens qu'il aimait et qu'il estimait ; un jour il fit paraître devant lui un Dominicain Espagnol qui était prisonnier à la Cour. Il lui demanda pourquoi, depuis quelques années, le Royaume était affligé de guerres et d'autres calamités. Le Missionnaire répondit, que Dieu vengeait la mort des quatre martyrs à qui l'on avait tranché la tête pour avoir prêché la véritable Loi. Il lui offrit en même-temps un écrit qu'il avait composé sur ce sujet, et sur la vérité de la Religion chrétienne, mais le Prince ne voulut pas le recevoir ; il lui dit seulement, que dans une autre occasion, quand il en aurait le loisir, il l'enverrait chercher.

Cette réponse du Missionnaire à l'oncle du Roi fut sue des Juges de la Cour : Voyez, dirent-ils entr'eux comment ces maîtres de

la Loi chrétienne la défendent avec confiance et avec courage. Ils avouèrent qu'elle contenait des choses excellentes, mais aucun d'eux n'alla plus loin. Plusieurs de ces Juges ont dans leur maison des Chrétiens connus pour tels; il en est un sur-tout qui est très-favorable à la Foi : on attribue cette heureuse disposition à deux Chrétiens, dont il a adopté l'un pour son fils. Ce Juge fut, il y a quelques années, envoyé dans la province de l'Est en qualité de Gouverneur ; tout le temps qu'il y a demeuré, il a constamment empêché qu'on ne molestât les Chrétiens, et qu'on ne touchât à nos Eglises, quoiqu'elles lui eussent été dénoncées.

On dit qu'à son retour à la Cour, parlant des calamités du Royaume avec les autres Juges, il les attribua hautement aux persécutions et à la mort qu'on a fait souffrir aux Européens, et qu'il s'exprima sur ce point de la manière la plus claire et la plus précise. On m'a fait remarquer, dit-il, que tous ceux qui ont persécuté la Religion des Chrétiens ont péri misérablement. Leur grand ennemi, qui le premier voulut les obliger à fouler aux pieds le Crucifix, fut pris, mis en cage, étranglé et enterré profondément sous un tas de cailloux et de têts de pots cassés ; ses fils furent mis à la chaîne, où ils moururent; ses maisons furent détruites, et ses biens confisqués. Les deux autres ennemis des Chrétiens, qui avec lui condamnèrent à la mort deux Européens, furent aussi renfermés dans des cages et massacrés par

ordre du Roi ; le Gouverneur qui prit ces Chrétiens mourut huit ou dix jours après subitement. Les deux Rois, celui qui confirma leur sentence de mort, et son fils qui a confirmé depuis la condamnation de quatre autres Européens, sont aussi morts tous les deux d'une mort subite ; et cette année, un Mandarin de Soldats qui menaçait les Chrétiens de les faire mourir, ou de les obliger à adorer les Idoles et à leur bâtir des Temples, a été emprisonné par ordre du Roi, sur une simple lettre où son nom s'est trouvé parmi ceux qui devaient entrer dans une conjuration. Voyez, ajouta-t-il en finissant, quelle malheureuse destinée poursuit tous ceux qui veulent faire la guerre aux Chrétiens. Ce discours remarquable nous a été fidèlement rapporté par l'un des deux Chrétiens que ce Juge a dans sa maison, et qui était présent lorsqu'il parla à ses collègues avec tant d'énergie en faveur du Christianisme.

Cependant la persécution continua encore plusieurs années, et mit à l'épreuve la constance de bien des Fidèles ; elle procura entr'autres à deux Chrétiens l'occasion précieuse de sceller de leur sang leur amour pour Jésus-Christ. L'un était un vieillard septuagénaire, et l'autre était son petit-fils, âgé seulement de quatorze ans : ils habitaient seuls une pauvre Chaumière éloignée de toute autre habitation, contens de passer leurs jours dans la misère, pour mériter une vie plus heureuse en gardant la Loi de Dieu. La Providence voulut qu'un grand Manda-

rin, à la tête d'une nombreuse brigade, passât près de leur Chaumière, et qu'une grosse pluie l'obligeât d'y entrer. Il n'eut pas plutôt aperçu dès la porte une Image de Jésus-Christ en croix, qu'il se mit en colère, et qu'il s'écria : ces gens-ci sont Chrétiens ; il faut les forcer à renoncer à leur Religion. En même-temps il fait détacher la sainte Image, la fait mettre à terre, et ordonne au vieillard Chrétien de la fouler aux pieds, sous peine d'avoir sur-le-champ la tête tranchée ; le religieux vieillard dit qu'il ne foulerait jamais aux pieds son Dieu, son Sauveur et son aimable Maître, et qu'il était prêt à donner plutôt sa vie. Le Mandarin fait la même menace au jeune Chrétien, et en reçoit la même réponse : puis, sans délibérer, il se donna l'autorité de les faire décapiter ; et en terminant un si court combat, il leur assura à tous les deux la plus glorieuse victoire.

Les Chrétiens envièrent leur sort, célébrèrent leur triomphe, et se préparaient à suivre leur exemple, lorsque tout-à-coup il se fit à la Cour une espèce de révolution en faveur de notre sainte Religion. Voici l'occasion d'un changement si imprévu.

Le Roi, tout occupé des guerres civiles qui désolaient ses Etats depuis si long-temps, visitait, sur la fin de 1748, un arsenal où il y avait plusieurs pièces de canon : les inscriptions qu'il y trouva piquèrent sa curiosité ; mais comme les caractères étaient Européens, personne ne pouvait la satifaire.

Ce

Ce Prince demanda au fils d'un de ses principaux Ministres, si on ne pourrait pas découvrir quelqu'un des Européens qui viennent prêcher en secret leur Religion dans le Royaume; la réponse fut que la chose paraissait difficile. Mais, dit le Roi, que sont devenus ces deux Européens que nous avons eus dans notre Capitale? Il voulait parler des deux vénérables Pères Dominicains martyrisés depuis peu d'années : on lui dit qu'ils avaient été exécutés à mort. A ces paroles le Monarque croisa ses mains sur sa poitrine, et puis les éleva en s'écriant : O Ciel! comment les Ministres osent-ils faire de pareilles choses sans mes ordres? nous aurions pu tirer grand avantage de la science de ces deux étrangers; sûrement ils nous auraient expliqué les inscriptions des canons, et nous aurions appris à en user. Je veux qu'on fasse toutes les diligences possibles pour trouver un Européen, et je promets une somme considérable à celui de mes sujets qui aura le courage de sortir du Royaume pour en aller chercher un, quelque part que ce soit.

Un Chrétien, serviteur d'un Mandarin de la Cour, entendit ce discours, et ne pouvant contenir sa joie, il s'offrit à faire trouver un Européen, sans vouloir pour cela de récompense. Il fut présenté au Roi, et lui découvrit qu'il était Chrétien, et qu'il connaissait un Tunquinois qui pourrait lui donner des nouvelles d'un Européen. Ce Tunquinois dont il parlait est un Jésuite, qui ayant fait ses études à Macao, sait bien la langue Por-

tugaise, et même assez bien la Latine; mais il ne pouvait, sans autre secours, expliquer les inscriptions des canons, lesquels lui paraissaient être les débris du naufrage d'un vaisseau Hollandais. On lui envoya une empreinte ou copie des inscriptions, et il la communiqua au Père Vinceslas Paleceuk, Supérieur de la Mission des Jésuites, et Bohémien de nation; l'explication qu'en donna ce Père fut envoyée à la Cour, et y répandit la joie. Le Roi parut extrêmement satisfait d'avoir trouvé un homme dont il espérait d'importantes connaissances; plusieurs Mandarins furent dépêchés sans délai pour aller chercher le Père, et il fut traité avec distinction dans le voyage qu'il lui fallut faire pour se rendre à Ketcho, lieu de la Cour.

Pendant le temps du voyage, qui fut de cinq jours, le Roi ordonna qu'on mît hors des prisons sept Chrétiens qui y souffraient pour la cause de Jésus-Christ. Il ne convient pas, dit-il, que ces misérables languissent dans les fers au même-temps que nous avons recours au Maître de leur Loi. Le Père fut reçu d'abord dans la maison d'un des principaux Ministres, qui se montra fort affectionné à la Religion chrétienne, et fit beaucoup d'honnêtetés au Missionnaire, jusqu'à lui donner une montre, pour l'offrir au Roi, le Père Paleceuk ne se trouvant avoir aucune curiosité Européenne.

Enfin on le conduisit au Palais, et après un court entretien qu'il eut avec le Monarque, il fut mené dans l'arsenal, où il expliqua tout

de nouveau les inscriptions (1). Le Prince voyait et entendait tout sans se montrer. On demanda au Père comment il fallait user de ces canons : il dit ce qu'il en savait, ajoutant que les Docteurs de la Loi, comme lui, ne se mêlaient pas en Europe des choses de cette nature. Le tout finit par un souper qu'on lui offrit, et qui était digne de la magnificence du Roi ; mais le Père n'y toucha presque point. Le Roi, sur le rapport qu'on lui en fit, ordonna que le souper fût porté dans la maison préparée pour sa demeure. Il était déjà nuit ; le Père se retira, et reçut bientôt après un cahier en Hollandais, à demi rongé des vers, qui contenait des connaissances sur l'artillerie ; la nuit suivante il entendit plus de cent confessions.

Depuis ce temps, les Chrétiens vinrent aux fêtes avec des tambours et autres instrumens, pour marquer que la Religion commençait à triompher. Les Païens même se réjouirent du changement de la Cour à cet égard, et attribuèrent au pouvoir du Dieu des Chrétiens quelques succès que venaient d'avoir les armes du Roi sur celles des rebelles. Ce Prince demanda un Mathématicien et un Canonnier, et dit qu'il les verrait volontiers arriver en habits Européens. Il déclara de plus qu'il souhaitait qu'un vaisseau

(1) Ces inscriptions étaient en Hollandais, et marquaient le nom du fondeur, la qualité du calibre, et l'endroit où le canon avait été fondu. Ce fut un bonheur qu'on s'adressât d'abord à un Missionnaire Allemand ; tout autre n'aurait pu en donner l'explication.

de Macao vînt faire commerce dans ses Ports, avec assurance qu'il ne paierait aucun droit. Il voulut mettre entre les mains du Père Paleceuk une somme d'argent pour faire acheter à Macao différentes choses venues d'Europe; mais le Père s'excusa de la recevoir jusqu'à l'arrivée des divers effets que le Monarque desirait. Une autre preuve de l'empressement qu'avait la Cour du Tunquin, c'est qu'en Novembre 1749, elle envoya à Macao un exprès avec des lettres, qui portaient que le Roi était dans une impatience extrême de voir arriver les Mathématiciens Européens.

Pendant qu'à Macao on se préparait à le satisfaire, le Père Paleceuk qui était resté à Ketcho, eut le bonheur de conférer le Baptême à la femme du Mandarin chez qui il était logé. Beaucoup de Gentils demandèrent à le recevoir; plusieurs grands Mandarins furent de ce nombre. Alors les Bonzes voyant l'Empire de Jésus-Christ s'accroître notablement, voulurent y mettre obstacle. Un d'entre eux engagea un Eunuque du dehors du Palais à aller demander au Roi la tête du Missionnaire: c'est un méchant homme, disait-il, qui n'a en vue que la ruine du Royaume, et dont il faut que je manifeste les forfaits secrets. Il va déterrer les morts pour avoir leurs os, qu'il pile ensuite dans un mortier, et dont il compose une poudre qui tue les vivans: il vaut mieux le faire mourir lui-même, et que sa mort nous délivre d'un tel scélérat. A ce discours extravagant, le Roi répondit: cet Européen est d'un naturel pacifique, et ne

veut faire de mal ni aux morts ni aux vivans ; retirez-vous.

Cependant la Requête fit du bruit dans tout Ketcho, et on parlait diversement du Père Paleceuk. Les Bonzes ne cessaient d'irriter les esprits contre lui : les choses allèrent si loin, que le Père ne se crut plus en sûreté. Le Roi fut informé que les murmures contre le Missionnaire fesaient du progrès ; et pensant sérieusement à les arrêter, il fit appeler l'Eunuque dont on vient de parler, le força à lui déclarer à l'instigation de qui il était venu accuser l'Européen, et fit mettre en prison le Bonze qui lui fut nommé, avec ordre de lui faire son procès. Les Juges portèrent contre lui une sentence de mort ; mais le Père Paleceuk demanda sa grâce au Roi, et il l'obtint. Ce Prince fit publier que quiconque oserait parler dans la suite contre l'Européen, aurait la langue coupée.

De si favorables conjonctures donnèrent aux Missionnaires répandus dans les Provinces une confiance et une liberté qu'ils n'avaient pas encore eues dans l'exercice de leur ministère. Presque toutes leurs lettres sont remplies de traits édifians, où paraissent la Foi vive et l'innocence des Néophytes du Tunquin. Un d'entr'eux a écrit à-peu-près en ces termes : comme je suis encore nouveau Missionnaire, je suis tout surpris que la plupart de mes Chrétiens, après six mois ou un an de confession, me fassent une accusation où j'ai peine à trouver, et où je ne trouve pas toujours une matière certaine d'absolution ;

alors je les soupçonne de n'être pas bien instruits, et je leur fais des interrogations sur les choses les plus ordinaires ; mais l'air naïf et la manière dévote dont ils me répondent, me convainquent de l'innocence et de la candeur de leur ame : ah mon Père ! me disent-ils, comment oserais-je faire cela contre mon Dieu, qui m'a appelé à sa sainte Religion ! oh ! que mon Seigneur Jésus-Christ qui est mort pour moi, ne permette pas que je tombe jamais dans ce péché.

Le même Missionnaire rapporte que la moitié des habitans d'un grand Village étant venus le prier de leur accorder le saint Baptême, il demanda à celui qui portait la parole au nom des autres, s'il y avait beaucoup de Chrétiens dans ce Village. Je suis encore le seul, lui répondit-il. Et comment vous êtes-vous fait Chrétien, lui dit le Père ? J'étais dans un autre Village, répliqua-t-il, où il y a des Chrétiens, et ce n'est que depuis peu que j'ai passé à celui-ci, où il n'y en a pas. Le Père adressant la parole aux autres, leur dit : et vous pour quelle raison voulez-vous entrer dans la Religion chrétienne ? ce que nous en a appris ce Chrétien, répondirent-ils, nous a paru si excellent et si conforme à la raison, qu'il nous a inspiré le desir d'être instruits.

Un autre Missionnaire raconte de quelle manière une femme fort superstitieuse, qui avait adoré le Démon pendant plus de vingt ans, se convertit à notre sainte Foi. Un grand nombre de femmes, dont quelques-unes étaient Chrétiennes, la visitèrent à l'occasion de ses

couches. Une de ces Chrétiennes voyant que l'enfant était en grand danger de mort, lui conféra le Baptême ; aussitôt le Démon chassé de l'ame de l'enfant, prit possession du corps de la mère : il la tourmentait souvent et en diverses manières. Le mari, qui la voyait dessécher de jour-en-jour, redoublait ses sacrifices superstitieux, et cherchait, mais inutilement, un remède dans les sortiléges et la magie. Enfin comme les Païens même n'ignorent pas que les Chrétiens ont du pouvoir sur le Démon, il eut recours à l'unique ressource qui lui restait, pour sauver la vie de son épouse. On la traîna dans un Oratoire ou petite Eglise : là le Démon criait par sa bouche : est-il possible qu'on veuille me chasser de celle qui a été si long-temps ma chère élève ! cependant on fit des prières, et la femme devenue plus tranquille, promit de se faire Chrétienne ; mais lorsqu'après le temps de l'instruction nécessaire, on en vint aux exorcismes qui précèdent le Baptême, et qu'on lui demanda si elle renonçait au Démon, elle éprouva des agitations plus fortes que jamais, de la part du malin esprit qui la portait à s'enfuir. On la retint par violence, on lui jeta de l'eau bénite, et la grâce qui y est attachée lui donna la force de répondre qu'elle renonçait au diable. Dès ce moment elle n'a plus éprouvé de possession ; mais revenue à une pleine et parfaite santé, elle remplit avec ferveur les devoirs d'une bonne Chrétienne.

On sait beaucoup d'autres faits véritable-

ment prodigieux, par lesquels le Dieu de miséricorde se plaît à éclairer ces pauvres Peuples des lumières de la Foi. Lorsqu'on considère quels sont ceux qui les racontent, et qui plusieurs fois en ont été témoins, qu'on fait attention à la multiplicité de ces faits, à leurs circonstances, à leurs effets, et surtout aux conversions admirables qui en sont ordinairement la suite, on reconnaît bien sensiblement que la sainte Eglise est aujourd'hui la même qu'elle fut autrefois.

Les dispositions avantageuses où était le Roi du Tunquin, avaient donné aux Missionnaires les plus grandes espérances ; mais les effets n'ont pas répondu à une si douce attente. Il avait fallu du temps pour se mettre en état de satisfaire aux demandes du Monarque. Aussitôt qu'on eut des sujets propres à lui être présentés en qualité de Mathématiciens, et toutes les autres choses nécessaires dans une pareille expédition, on se mit en route pour aller ouvrir une Mission si desirée. Ce fut le 6 Mars 1751, que le Père Simonelli, Jésuite Italien, et quatre autres Jésuites de la Province du Japon, partirent de Macao. Le Père Simonelli, Chef de ces Missionnaires, était l'homme du monde le plus propre à faire réussir une entreprise de cette nature. Sa science, son zèle, son expérience, tout semblait promettre les plus heureux succès ; mais Dieu, dont les jugemens sont impénétrables, permit que les choses changeassent de face, lors même qu'il y avait moins lieu de s'y attendre. Les

Missionnaires, parvenus au Tunquin, donnèrent à la Cour avis de leur arrivée. Ils espéraient que le Roi, qui les avait demandés avec tant d'ardeur, les recevrait avec plaisir, du-moins il était naturel qu'ils se le figurassent ; mais ils furent bien surpris, lorsqu'ils reçurent ordre de ne pas quitter le rivage. Ils envoyèrent cependant les présens dont ils étaient chargés pour Sa Majesté Tunquinoise : ils furent acceptés ; mais les Missionnaires obtinrent, pour toute faveur, la permission de se bâtir une maison sur le bord de la mer. Le Roi parut avoir oublié que c'était à sa demande que les Missionnaires Mathématiciens étaient venus. On attribue le peu de réussite de cette affaire, à la jalousie des Ministres, que, par un défaut de politique, le Jésuite qui était auparavant à la Cour, avait oublié de consulter avant que d'appeler ses confrères. Quoiqu'il en soit, le Père Simonelli, âgé de plus de soixante-dix ans, voyant qu'il n'y avait plus rien à faire pour lui dans cette Contrée, voulut s'en retourner à Macao. Il demanda son congé, et il l'obtint sans peine. Ses quatre compagnons se glissèrent furtivement dans les Provinces, où ils exercent aujourd'hui les fonctions de leur Ministère envers les simples et les pauvres, avec beaucoup plus de consolation et de succès qu'ils n'en auraient eu sans doute auprès des riches et dans le séjour des Grands.

LETTRE

D'un Missionnaire au Royaume de Tunquin, au Révérend Père Cibot, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, à Pekin.

MON RÉVÉREND PÈRE,

IL serait à souhaiter que les Tunquinois fussent aussi-bien disposés que vous le dites, à recevoir les vérités Evangéliques que nous leur prêchons. Ce n'est pas que notre sainte Religion n'ait fait chez eux de grands progrès; je vous avouerai même que, malgré les persécutions que nous avons à essuyer, nous y comptons un nombre de Chrétiens assez grand pour pouvoir nous consoler de l'aveuglement opiniâtre des Infidèles de ce Royaume. Mais les conversions semblent devenir plus rares depuis quelques années. Soit défaut de zèle de notre part; soit que le Seigneur ait résolu d'éprouver notre constance; soit enfin que nous ayons mérité ce revers par notre peu de vertu, il est certain que la crainte où nous sommes de voir un jour cette Mission détruite, nous alarme singulièrement. Je la recommande, mon Révérend Père, à vos saintes prières et à celles de tous les Missionnaires qui partagent vos fatigues et les fruits de vos heureux travaux.

Vous m'avez chargé, mon Révérend Père, de vous envoyer un précis des erreurs particulières qui règnent dans le Tunquin. Comme je ne suis pas encore bien au fait de tout ce qui concerne le Culte de ce Peuple Idolâtre, je me contenterai de vous tracer ici un petit tableau de ce que j'ai pu remarquer.

Les Tunquinois adorent trois Idoles principales. On nomme la première l'*Idole de la Cuisine*; la seconde, le *Maître-ès-Arts*; et la troisième, le *Seigneur du lieu où l'on demeure*. L'Idole *de la Cuisine* tire son origine d'une histoire qu'on raconte ainsi : une femme s'étant séparée de son mari pour quelques mécontentemens, passa à de secondes noces, ce qui causa tant de douleur à son premier époux, que cet infortuné se jeta dans un brasier ardent pour y terminer ses jours. Le bruit ne s'en fut pas plutôt répandu, que l'épouse infidèle, touchée de repentir, alla mourir dans le feu qui avait consumé son mari. Son second époux en ayant été informé, y courut aussitôt : mais ayant trouvé sa femme réduite en cendres, il en fut si pénétré de douleur, qu'il se précipita dans le même brasier, où il fut brûlé à l'instant. Telle est l'origine de l'Idole de la Cuisine. L'esprit de cette Divinité anime trois pierres, dont les *Tunquinois* se servent pour faire leur cuisine, et ce sont ces pierres qu'ils adorent le premier jour de l'an.

L'Idole *Maître-ès-Arts* est l'image d'un

Chinois, que les Idolâtres du Pays croient avoir été le plus ingénieux, le plus sage et le plus savant des hommes. Les Marchands l'invoquent avant de vendre et d'acheter; les Pêcheurs, avant de jeter leurs filets dans la mer; les courtisans, avant d'aller faire leur cour au Prince; les artisans, avant de commencer leur ouvrage, etc.

L'Idole *le Seigneur du lieu où l'on demeure* n'est pas moins révérée que les deux autres. Voici la manière dont on lui rend hommage : Quand quelqu'un veut faire bâtir une maison, il commence par se bien persuader que le terrain n'appartient pas tellement au Roi, qu'il n'ait quelqu'autre maître, lequel, après sa mort, conserve le même droit dont il a joui pendant sa vie. Ensuite il fait venir un Magicien, qui, au bruit du tambour, invite l'ame du Maître défunt à venir demeurer sous un petit toit qu'on lui prépare, et où on lui présente du papier doré, des odeurs et de petites tables couvertes de mets, le tout pour l'engager à souffrir le nouvel hôte dans son champ.

Outre ces trois Idoles, les *Tunquinois* adorent le ciel, la lune et les étoiles. J'en ai vu qui divisaient la terre en dix parties, et fesaient à chacune une profonde révérence. D'autres partagent le Monde en six portions égales, dont la sixième est censée au milieu, et prennent, pour les adorer, des couleurs particulières. Quand ils rendent hommage au Septentrion, ils s'habillent de noir, et ne

se servent dans leurs sacrifices que d'instrumens noirs. Lorsqu'ils adorent le Midi, ils se revêtent de rouge. Quand ils sacrifient à l'Orient, ils ont des habits verts. Quand ils invoquent l'Occident, la couleur blanche est celle dont ils se servent dans leurs adorations. Pour la partie du milieu, ils lui rendent hommage en habits jaunes.

La superstition des *Tunquinois* va encore plus loin. On m'a dit qu'ils révéraient les éléphans, les chevaux, les oiseaux, les singes, les serpens, les arbres, les vices même, et les créatures les plus infâmes. Il y a quelques jours que des Pêcheurs ayant trouvé, sur le bord de la mer, une pièce de bois que les flots y avaient jetée, lui offrirent aussitôt leur pêche comme à une Divinité puissante dont ils croyaient avoir reçu tout le poisson qu'ils avaient pris. Ils s'occupent actuellement à lui bâtir un Temple, et disent que c'est la fille de quelque Empereur qui s'est jetée dans la mer, et qui, sous la forme du bois, a daigné choisir leur Port, afin de répandre sur eux ses bénédictions et ses grâces.

Je ne saurais penser sans douleur aux malheureuses inventions dont le Démon se sert pour tromper ces pauvres Idolâtres. Vous en jugerez, mon Révérend Père, par les traits suivans : Lorsqu'un Infidèle veut bâtir une maison, ou marier un enfant, ou faire quelque voyage, il va consulter un Devin ; celui-ci feint d'être aveugle, pour donner à entendre qu'il ne voit et n'écoute que la vé-

rité ; et avant de répondre, il prend un livre qu'il ouvre à demi, comme s'il craignait de laisser voir aux yeux profanes ce qu'il contient ; et après avoir demandé l'âge de la personne dont on veut savoir le bon ou le mauvais succès, il jette en l'air deux petites pièces de cuivre, où sont gravées, d'un côté seulement, certaines lettres ou chiffres mystérieux. Si, quand ces pièces tombent à terre, les lettres se trouvent renversées, c'est un mauvais présage. Si au-contraire elles sont tournées vers le Ciel, l'augure est favorable. Cette manière de consulter le sort est fort commune parmi les *Tunquinois* ; on y a même recours pour les plus grandes affaires.

Il y a des Magiciennes qui font profession de dire l'état des ames dans l'autre monde. Une mère qui a perdu son fils, et qui veut savoir la situation où il est après sa mort, va trouver une Magicienne qui prend un tambour qu'elle frappe à coups inégaux, comme pour appeler l'ame du défunt. Après quoi elle rassure la mère sur le sort de son fils, dont elle dit que l'ame a passé dans son corps pour lui exposer l'état où elle se trouve ; cet état est plus ou moins heureux, selon que sa mère paie plus ou moins généreusement.

On trouve une autre sorte d'imposteurs qu'on ne consulte ordinairement que pour la guérison des maladies. Lorsqu'on s'adresse à eux, ils vont trouver un Devin. Si celui-ci répond que la maladie vient des esprits,

ils appellent ces Génies malfesans, et les renferment dans des vases de terre. Si elle vient du Démon, ils invitent ce père du mensonge à un grand festin, qui se donne aux dépens de la famille du malade : on lui donne la place la plus honorable ; on le prie, on le caresse, on lui fait des présens ; et si le mal ne finit point, on l'accable d'injures, et on lui tire vingt ou trente coups de mousquet pour le chasser de la maison. Si c'est le Dieu des mers qui a causé la maladie, on se transporte au bord d'une rivière ; là on lui offre des sacrifices pour l'appaiser, et l'engager à quitter la chambre du malade, et à retourner dans les eaux. Cependant la maladie ne cesse pas ; le malade reste sans argent et sans remède dans sa maison, et les Magiciens en sortent chargés d'or et de présens.

J'ai vu des *Tunquinois* si superstitieux, qu'avant d'entreprendre un voyage, ils ne manquaient jamais de regarder les pieds d'une poule. J'en ai vu d'autres qui, s'étant mis en route, rebroussaient chemin, parce qu'ils avaient éternué une fois. S'ils avaient éternué deux fois, ils se croyaient obligés de doubler le pas, et d'aller le plus vîte qu'ils pouvaient.

Quand il y a éclipse de lune, le Peuple s'imagine qu'un dragon fait la guerre à cet astre, et qu'il veut le dévorer. Aussitôt on s'assemble pour le secourir ; on arme les troupes, on pousse des cris épouvantables ; et quand l'éclipse cesse, on s'en retourne aussi

satisfait que si l'on avait remporté une grande victoire.

Je ne finirais point, mon Révérend Père, si je voulais vous détailler tout ce dont j'ai été témoin. Que serait-ce si j'avais à vous décrire tout ce que je n'ai pas encore vu ! il faudrait des volumes entiers. J'ai entendu parler d'une infinité de cérémonies ridicules, et d'usages superstitieux, dont je me réserve à vous instruire, dès que je me trouverai en état de le faire. En attendant, joignez vos prières aux miennes pour obtenir du Ciel la conversion de ce pauvre Peuple, et conjurons le Dieu des miséricordes de changer ces enfans de ténèbres en enfans de lumière, et de leur accorder la grâce de renoncer aux prestiges du Démon, qui les aveugle, pour embrasser les vérités de la Foi.

Qu'il est triste, mon Révérend Père, de voir un des plus beaux Pays du monde sous l'empire du Démon ! Le Royaume que vous habitez ne l'emporte sur celui d'où je vous écris, que par sa richesse et par son étendue, car le climat n'en est pas, à beaucoup près, si tempéré ni si sain. On compte dans le Tunquin plus de vingt mille Villages, tous plus peuplés les uns que les autres. On dirait que le printemps y règne toujours, et l'on n'y sent du froid que quand le vent du Nord y souffle avec violence. On n'a jamais vu ici ni glace ni neige ; jamais les arbres n'y ont perdu leur verdure ; jamais l'air n'y est infecté de vapeurs contagieuses ; le Ciel

y est ordinairement si serein et si pur, qu'on ignore dans ces Contrées, ce que c'est que la peste. La goutte, la pierre, les fièvres malignes et mille autres maladies, si communes en Europe, sont ici entièrement inconnues. Le riz est la nourriture ordinaire du Pays; on en fait même un vin, dont la force égale celle de l'eau-de-vie. Les meilleurs fruits du Tunquin sont les oranges et une espèce de figue rouge qui ferait honneur aux tables les plus délicatement servies de Paris. J'en ai vu d'une autre sorte qui ressemblent assez à celles de Provence, et pour la forme, et pour le goût : mais ce qui m'a paru fort singulier, c'est que ce ne sont point les branches qui les portent ; elles ne naissent qu'au pied de l'arbre, et quelquefois en si grande quantité, que vingt hommes affamés pourraient facilement s'y rassasier. On trouve aussi beaucoup de citrons, mais ils sont assez mal sains, et les Tunquinois ne s'en servent guère que pour teindre leurs étoffes. On voit ici de grands arbres dont les branches ne portent ni feuilles ni fruits ; ils ne produisent que des fleurs. Il y en a une autre espèce dont les branches se courbent jusqu'à terre, où elles jettent des racines, d'où naissent d'autres arbres ; les branches de ces derniers se courbant de même, poussent à leur tour de semblables racines ; et les arbres, à la longue, occupent un espace de terrain si étendu, que trente mille hommes pourraient à l'aise se reposer à leur ombre.

Les chevaux sont ici d'une rare beauté et en très-grand nombre ; on en admire la vivacité, la légèreté et la vigueur. Cependant en général ils sont petits, et peu propres à l'attelage. Les éléphans n'y sont pas moins communs ; on en nourrit plus de cinq cens pour le service du Roi. On prétend que leur chair est bonne, et que le Prince en mange quelquefois par délices. On ne voit dans ce Royaume ni lions ni agneaux ; mais on y trouve une quantité prodigieuse de cerfs, d'ours, de tigres et de singes. Ces derniers sont remarquables par leur grosseur et leur hardiesse. Il n'est pas rare de les voir au nombre de deux ou trois mille entrer comme des ennemis dans les champs des Laboureurs, s'y rassasier, se faire ensuite de larges ceintures de paille, qu'ils roulent autour de leur corps, après les avoir remplies de riz, et s'en retourner chargés de butin à la vue des paysans, sans que personne ose les attaquer.

Parmi les oiseaux rares et curieux de ce pays, il en est un que je crois avoir vu dans l'île de *Saint-Vincent* (1) ; c'est une espèce de chardonneret, dont le chant est si doux et si mélodieux, qu'on lui a donné le nom d'*oiseau céleste* ; ses yeux ont l'éclat du rubis le plus étincelant ; son bec est rond et affilé ; un petit cordon d'azur règne autour

(1) Ile voisine de l'Amérique, à la hauteur d'environ 16 degrés au nord de la ligne. Elle peut avoir neuf lieues de long sur six ou sept de large.

de son cou, et sur sa tête s'élève une petite aigrette de diverses couleurs, qui lui donne une grâce merveilleuse ; ses aîles, lorsqu'il est perché, offrent un mélange admirable de couleurs jaune, bleue et verte ; mais quand il vole, elles perdent tout leur éclat. Cet oiseau fait son nid dans les buissons les plus épais, et multiplie son espèce deux fois par an : il se tient caché pendant les pluies, et dès que les premiers rayons du soleil viennent à se faire jour à travers les nuages, il sort incontinent de sa retraite, va voltiger sur les haies, et par un ramage des plus agréables, il annonce aux Laboureurs le retour du beau temps. On dit que cet oiseau est ennemi mortel du *Ho-Kien*, (autre oiseau singulier qui n'habite que les marais.) Lorsqu'il l'aperçoit, le duvet de son cou se hérisse ; ses aîles s'étendent et tremblent ; son bec s'ouvre, et il en sort un bruit semblable au sifflement d'un serpent ; son attitude est celle d'un oiseau qui va fondre sur sa proie : en un mot, tout son corps annonce une espèce d'épouvante mêlée de fureur ; mais, soit qu'il sente l'infériorité de ses forces, soit que la nature l'ait ainsi voulu, il se contente de regarder son ennemi d'un œil fixe et troublé, et ne l'attaque jamais. Le *Ho-Kien* a les aîles, le dos et la queue d'une blancheur éblouissante ; sa tête est couverte d'un duvet rougeâtre, et son ventre est ordinairement d'un jaune clair, semé de taches grises et noires. Cet oiseau, qui est à-peu-près de la grosseur d'une caille, ne fait

son nid que dans les roscaux, et ne multiplie qu'une fois par an.

Vous trouverez sans doute étonnant, mon Révérend Père, qu'il y ait ici des Médecins aussi habiles qu'en France. Ce n'est pas que nos Esculapes du *Tunquin* ne fassent entrer la superstition dans leur art; mais c'est pour plaire au Peuple, qui ne s'en servirait pas sans cela.

Quand un Médecin visite un malade, il ne l'accable pas, comme en Europe, de son jargon scientifique, il se contente seulement de lui tâter le pouls; après quoi il dit la nature et les effets de la maladie. En tâtant le pouls de la main droite, il le touche en trois endroits différens, dont le premier répond au poumon, le second au ventricule, et le troisième aux reins du côté droit. S'il tâte le pouls de la main gauche, il le touche également en trois endroits, dont le premier répond au cœur, le second au foie, et le troisième aux reins du côté gauche. Le Médecin fait attention sur-tout au nombre des battemens du pouls durant une respiration; et selon les diverses pulsations, il prétend connaître la cause de la maladie, et voir si le cœur, le foie ou le poumon est en mauvais état, ou si le mal vient de chaleur, de froid, de joie, de tristesse ou de colère, et combien de temps il doit durer. Si le pouls vient à s'affaiblir ou à s'arrêter, après avoir battu quelque temps, la maladie est jugée mortelle; si au-contraire le pouls, après s'être arrêté au commencement, vient

à battre de nouveau, c'est un signe que le mal doit durer long-temps. Ne croyez pas que les Médecins, qui sont la plupart fort éclairés, ajoutent foi à ces superstitions ridicules : j'en ai connu un, homme de beaucoup de mérite, qui me dit un jour en riant, que la crédulité du Peuple était le gagne-pain de tous ses confrères.

Ordinairement les Médecins *Tunquinois* ne se servent que d'herbes et de racines dans la composition de leurs remèdes. Cependant pour les migraines, les fièvres chaudes et les dyssenteries, ils emploient communément le suc d'un fruit qu'on dit être d'une efficacité admirable dans ces sortes de maladies. Ce fruit ressemble à une grenade, et s'appelle *Miengou*. L'arbre qui le porte croît communément dans les haies, à la hauteur du figuier, dont il a la figure. Son bois est tendre et moëlleux, ses branches flexibles et déliées, ses feuilles presque rondes, et d'un vert naissant. Dans les temps humides, il en sort un suc âcre et laiteux, que les Paysans recueillent avec beaucoup de soin dans de petits vases de porcelaine, où il se durcit à la longue, et sert dans les maladies causées par une trop grande chaleur. Pour le fruit, il ressemble, comme je l'ai déjà dit, à une grenade ; cependant il s'amincit et s'alonge vers la queue, qui est longue, dure, et fort difficile à arracher. Lorsqu'il est parvenu à un certain degré de maturité, on le cueille, et l'on en fait une espèce de cidre sans aucun mêlange d'eau. Cette liqueur

se conserve parfaitement bien, et l'on en use dans les maladies que j'ai nommées avec un très-grand succès.

Le *tcha*, ce simple si estimé à la Chine, est ici d'un grand secours. On le garde dans quelque vase d'étain pour mieux conserver sa vertu, et c'est un remède souverain contre la colique, le défaut de sommeil, le mal de tête, la pierre et les catarrhes.

Le pourpre est une maladie fort dangereuse en Europe; ici peu de personnes en meurent. Voici la manière dont les Tunquinois s'en guérissent : ils prennent une moëlle de jonc, la trempent dans l'huile, l'allument, et l'appliquent successivement sur toutes les marques du pourpre; la chair alors se fend avec un bruit pareil à celui d'une petite fusée; aussitôt on en exprime le sang corrompu, et l'on finit par frotter les plaies avec un peu de gingembre. Ce remède doit être fort douloureux; mais j'en ai vu des effets si singuliers, que je ne doute nullement de son efficacité.

Les morsures de serpens sont ici fort communes, mais il est facile d'en guérir. Nous avons une petite pierre semblable à une châtaigne, dont la vertu m'a toujours paru miraculeuse; on la nomme *pierre de serpent*. Quand on a été mordu de quelque reptile venimeux, on exprime le sang de la plaie, et l'on y applique la pierre dont je viens de parler. D'abord cette pierre bienfesante s'attache à la blessure; peu-à-peu elle en attire le poison. Lorsqu'elle en est imprégnée, elle

tombe, et on la lave dans du lait ou dans de l'eau, où l'on a soin de délayer un peu de chaux, puis on l'applique de nouveau sur la plaie, dont elle se détache d'elle-même, après en avoir bu tout le venin. J'ai été témoin, il y a quelques jours, de la vertu prodigieuse de cette pierre. Un de nos Chrétiens ayant été mordu d'un serpent, je la lui fis appliquer, et en moins d'une heure le malade se trouva sans fièvre et sans douleur.

Les saignées ne sont guère en usage dans le Tunquin ; les Médecins Français qui les recommandent avec tant de soin, seraient bien surpris si on leur disait que c'est ici la dernière ressource des gens de l'art ; encore, avant d'y avoir recours, faut-il être bien assuré que les autres remèdes ne peuvent être au malade d'aucune utilité. A la vérité, les Tunquinois ne doivent pas avoir un besoin si fréquent de la saignée que les Européens ; leur sang est naturellement plus pur, leur nourriture plus saine, leurs exercices plus violens et plus multipliés ; d'ailleurs, ils font un si grand usage des racines et des simples, qu'ils sont beaucoup moins sujets aux maladies qu'occasionnent en Europe l'abondance et la corruption des humeurs. Outre cela, quand les Tunquinois se sentent oppressés ou engourdis, ils se servent d'un remède dont l'effet est aussi prompt que salutaire : voici en quoi il consiste. Il y a, comme vous savez, dans la mer qui baigne l'île de Hainan, une espèce de cancre dont la vertu est de purifier la masse du sang. Cet animal étant jeté par les flots sur

le rivage, s'y pétrifie à la longue, sans rien perdre de sa figure naturelle; et lorsqu'il est parvenu à ce degré de dureté qu'on remarque dans les pierres ordinaires, on le réduit en poudre, et on le fait prendre au malade avec de l'eau, du vin, ou de l'huile, suivant les cas plus ou moins pressans où il se trouve. On en use ainsi avec succès pour les blessures dangereuses, pour les fièvres et les dyssenteries. Cependant dans ces dernières maladies, on se sert plus ordinairement de l'encre de la Chine, mais j'ignore la manière dont on l'apprête.

On croit que lorsque les Juifs (1) pénétrèrent dans le royaume de *Tunquin*, ils y apportèrent des livres de médecine et de mathématiques, et qu'ils y enseignèrent long-temps les principes de ces deux sciences. Je n'examinerai point si cette opinion est fondée; ce qu'il y a de certain, c'est que les Médecins du Pays n'en conviennent pas; ils prétendent, au-contraire, n'être redevables qu'à eux-mêmes de l'invention de leur art. Quoi qu'il en soit, ils l'ont porté à un degré de perfection qui m'a toujours étonné; il est peu de maladies qu'ils ne guérissent; et s'ils observent certains usages superstitieux dans l'administration de leurs remèdes, ce n'est, comme je

(1) Il y avait autrefois beaucoup de Juifs à la Chine; mais la médecine y était déjà parvenue à un haut point de perfection avant qu'ils y pénétrassent. Il se peut fort bien faire qu'ils y aient porté des livres; mais on ne voit nulle part qu'ils y aient tenu des écoles de mathématiques et de médecine.

l'ai

l'ai déjà dit, que pour mériter la confiance du Peuple, qui est sans contredit l'un des plus crédules et des plus superstitieux de l'Univers.

Je pourrais vous dire bien des choses du gouvernement, des lois, des dignités, des mœurs et des coutumes de ce Royaume, mais tout cela me mènerait extrêmement loin : d'ailleurs je n'ai pas encore eu le temps de m'informer au juste de tout ce qu'il y a de remarquable au sujet de ces différens articles. Aussitôt que les travaux de notre Mission, qui est très-pénible, me permettront de voir les choses par moi-même, je saisirai, mon Révérend Père, l'occasion de vous faire part de ce que j'aurai trouvé digne de votre curiosité.

Je termine cette lettre par un trait de la miséricorde de Dieu, qui fait beaucoup de bruit dans notre Mission. Il y avait ici une fameuse Magicienne, qui jouissait parmi les Infidèles de la plus haute considération ; elle tenait une école de magie, et ses Disciples, qui étaient au nombre de trois cens, la regardaient comme l'Oracle de la Nation. Cette femme avait dans sa maison plus de cent cinquante Idoles à qui elle offrait des sacrifices. Pour rendre odieuse aux Infidèles la Loi de l'Evangile, elle enseignait qu'après leur mort les ames des Chrétiens Tunquinois étaient envoyées en Europe par les Pères de la Compagnie de Jésus, pour y garder les troupeaux. Un jour qu'elle déclamait avec plus de fureur qu'à l'ordinaire contre notre sainte Religion, le Seigneur qui avait sur elle des vues de bonté

et de salut, frappa son fils d'une maladie mortelle : je ne vous rapporterai point tout ce que cette Magicienne mit en usage pour le guérir ; il suffit de vous dire qu'après avoir épuisé toutes les ressources de son art sans aucun succès, elle prit le parti d'appeler dans sa maison quelques-uns de nos Chrétiens. Ceux-ci refusèrent long-temps de s'y transporter, dans la crainte que cette femme ne leur eût tendu des embûches : cependant fesant réflexion au danger où se trouvait le malade, ils y allèrent au nombre de trois ; aussitôt qu'ils furent entrés, la Magicienne les conjura, les larmes aux yeux, de se mettre en prières pour obtenir du Ciel la guérison de son fils. Dieu qui voulait le salut de la mère, se laissa fléchir : la prière étant finie, le malade, au grand étonnement de tout le monde, se leva sur son lit, et dit à haute voix qu'il était guéri. A l'instant la mère courut à ses Idoles, les renversa, les foula aux pieds, et de là se rendit à l'Eglise pour y remercier le Dieu des Chrétiens. Actuellement cette femme se fait instruire ; nous espérons que dans peu nous la trouverons en état de recevoir la grâce du Baptême. Admirez, mon Révérend Père, la miséricorde du Seigneur ; des pierres les plus dures, il fait, quand il veut, des enfans d'Abraham, et des vases d'élection.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

Du Révérend Père Horta, Jésuite Italien, à Madame la Comtesse de.....

A l'île de France, 1766.

MADAME,

La paix de N. S.

N'ESPÉREZ plus de me revoir en Italie. Je viens d'apprendre à l'île de France, d'où je vous écris, des nouvelles qui m'ont fait prendre la résolution de repasser dans le royaume de Tunquin, et je me dispose à partir incessamment, malgré le bruit qui court que les grands Mandarins viennent d'exciter une persécution violente contre les nouveaux Chrétiens de ce Pays. J'espère que la Providence daignera calmer cet orage, et qu'elle soutiendra une Mission chancelante contre tous les efforts de l'enfer armé contre elle. Je la recommande, Madame, à vos saintes prières. J'attends beaucoup de votre zèle, de votre piété, et de cette tendre dévotion qui relève si fort l'éclat de votre naissance.

Pour vous satisfaire sur les diverses questions que vous me faites, je répondrai par ordre à tous les articles de votre lettre, mais je n'y répondrai qu'en peu de mots; il me

faudrait faire un volume entier si j'entreprenais d'expliquer en détail tout ce qui concerne la Religion et les usages du Tunquin. Peut-être pourrai-je un jour contenter une curiosité si louable, et c'est à quoi je prétends consacrer mes premiers momens de loisir.

Vous me demandez d'abord un précis des usages les plus singuliers du Tunquin. En voici un qui ne vous surprendra pas moins par sa bizarrerie que par l'exactitude plus bizarre encore avec laquelle on l'observe. Cet usage est aussi pratiqué à la Chine, mais il y est un peu moins ridicule, et les Chinois commencent à s'en écarter.

Quand un Tunquinois rend visite à un autre, il s'arrête à la porte, et donne au Portier un cahier de huit à dix pages, dans lequel il a écrit en gros caractères son nom, ses titres et le motif de sa visite. Ce cahier est de papier blanc et couvert de papier rouge : les Tunquinois en ont de plusieurs sortes, selon le rang des personnes qu'ils visitent. Si celui qu'on veut visiter est absent de la maison, on laisse et on recommande le cahier au Portier, et la visite est censée faite et reçue.

Un Magistrat, dans les visites qu'il fait, doit être vêtu de la robe de cérémonie qui est affectée à son emploi. Ceux qui n'ont aucune charge publique, mais qui sont en quelque considération parmi le Peuple, ont aussi des habits destinés aux visites, et ne peuvent se dispenser de les mettre sans man-

quer à la civilité. Celui qui reçoit la visite va recevoir à la porte celui qui la rend. Ils joignent tous deux les mains en s'abordant, et se font quantité de politesses muettes. Le maître de la maison invite l'autre à entrer en lui montrant la porte. S'il y a plusieurs personnes dans la maison, celle qui est la plus distinguée, ou par son âge, ou par sa dignité, occupe la place d'honneur, mais elle la cède toujours à l'étranger ; la première place est celle qui se trouve la plus voisine de la porte, ce qui est directement opposé à nos usages. Après que chacun est assis, celui qui visite expose de nouveau le motif de sa visite. Le maître de la maison l'écoute gravement et s'incline de temps-en-temps, selon qu'il est marqué dans le cérémonial. Ensuite les premiers serviteurs de la maison, vêtus d'un habit de cérémonie, apportent une table triangulaire, sur laquelle il y a deux fois autant de tasses de thé qu'il y a de personnes ; au milieu se trouvent deux boîtes de bétel, des pipes et du tabac.

Lorsque la visite est finie, le maître de la maison reconduit son hôte jusqu'au milieu de la rue, et là recommencent les révérences, les inclinations, les élévations de mains et les complimens. Enfin, lorsque l'étranger est parti, et qu'il est déjà un peu loin, le maître de la maison lui envoie un valet pour lui faire un nouveau compliment de sa part, et, quelque temps après, celui-ci en envoie un à son tour pour le remercier ; ainsi finit la visite.

Ce n'est pas seulement dans leurs visites que brille cette politesse gênante ; elle éclate encore dans toutes les actions qui ont quelque rapport à la société. Les Tunquinois mangent fort souvent ensemble, et c'est pendant leurs repas qu'ils traitent ordinairement de leurs affaires. Ils se servent au-lieu de fourchettes de certains petits bâtons d'ivoire ou d'ébène, dont les extrémités sont d'or ou d'argent. Ils ne touchent jamais rien avec les doigts ; de là vient qu'ils ne se lavent jamais les mains, ni avant, ni après le repas. Je ne puis mieux comparer les Tunquinois à table, qu'aux Musiciens d'un orchestre. Il semble qu'ils mangent en cadence et par mesure, et que le mouvement de leurs mains et de leurs mâchoires dépend de quelques règles particulières.

Leurs tables sont nues, sans nappes et sans serviettes; elles sont seulement entourées de longs tapis brodés qui pendent jusqu'à terre. Chacun a sa table, à moins que le grand nombre des convives ne les obligent de s'asseoir deux à la même. On les sert toutes également et en même-temps, et on les couvre de plusieurs petits plats, les Tunquinois préférant la variété à une abondance superflue.

Je viens maintenant aux cérémonies que ces Peuples pratiquent dans leurs festins. Celui qui veut inviter quelqu'un à un repas, lui envoie la veille un petit cahier d'invitation où se trouve l'ordonnance du repas. J'en ai vu un qui était conçu en ces termes : *Chao-ting*

a préparé un repas de quelques herbes, a nettoyé ses verres, et rendu sa maison propre, afin que Se-tong vienne le récréer par les charmes de sa conversation et par l'éloquence de sa doctrine, et il le prie de lui accorder cette divine satisfaction. Sur la première feuille du cahier on écrit, en forme d'adresse, le nom le plus honorable de celui qu'on invite, et on lui donne les titres convenables au rang qu'il occupe. On observe les mêmes formalités avec tous les convives qu'on a dessein d'inviter. Le jour destiné pour le festin, le maître de la maison envoie dès le matin un cahier semblable au premier, pour rappeler aux convives la prière qu'il leur a faite. Vers l'heure du repas il leur envoie un troisième cahier et un serviteur pour les accompagner, et pour leur marquer l'impatience qu'il a de les voir. Lorsque les convives sont arrivés et qu'on est sur le point de se mettre à table, le maître de la maison prend une coupe d'or ou d'argent, et l'élevant avec les deux mains, il salue celui des conviés qui tient le premier rang par son emploi : ensuite, il sort de la salle et va dans la cour, où après s'être tourné vers le Midi, et avoir offert le vin aux esprits tutélaires de sa maison, il le verse en forme de sacrifice. Après cette cérémonie, chacun s'approche de la table qui lui est destinée. Les convives avant de s'asseoir sont plus d'une heure à se faire des complimens, et le maître de la maison n'a pas plutôt fini avec l'un, qu'il recommence avec l'autre. Lorsqu'il s'agit de

boire on redouble les complimens ; le convive le plus distingué boit le premier, les autres boivent ensuite, et tous saluent le maître de la maison. Quoique leurs tasses soient fort petites, et qu'elles n'aient pas plus de profondeur que la coquille d'une noix, cependant ils boivent lentement et à plusieurs reprises, et lorsque leurs fronts sont déridés, ils agitent plusieurs questions plaisantes, et ils ont de petits jeux où celui qui perd est condamné à boire.

Il arrive souvent que l'on joue la comédie pendant le repas. Ce spectacle mérite bien que je vous en fasse une courte description. C'est un divertissement mêlé de la plus effroyable musique qu'on puisse jamais entendre. Les instrumens sont des bassins d'airain ou d'acier, dont le son est aigu ou perçant ; un tambour fait de peau de buffle, qu'ils battent tantôt avec le pied, tantôt avec des bâtons semblables à ceux dont se servent les Trivelins d'Italie, et enfin des flûtes dont le son est plus lugubre que touchant. Les voix des Musiciens ont à-peu-près la même harmonie. Les acteurs de ces comédies sont de jeunes garçons, depuis l'âge de douze jusqu'à quinze ans. Les conducteurs les mènent de Province en Province, et on les regarde par-tout comme la lie du Peuple. Je ne saurais vous dire, Madame, si leurs pièces de théâtre sont bonnes ou mauvaises, ni quelles en sont les règles. La scène m'a paru toujours tragique : j'en juge par les pleurs continuels des acteurs, et par les meurtres feints qui

s'y commettent. La mémoire de ces enfans m'a surpris ; ils savent par cœur jusqu'à quarante et cinquante Comédies, dont la plus courte dure ordinairement cinq heures. Ils traînent par-tout leur théâtre, et quand ils sont appelés ils présentent le volume de leurs Comédies, et sitôt qu'on a choisi la pièce qu'on veut voir, ils la jouent sur-le-champ sans autre préparation.

Vers le milieu du repas un des Comédiens fait le tour des tables, et demande à chacun quelque petite récompense. Les valets de la maison font la même chose, et portent au maître l'argent qu'ils ont reçu. On étale ensuite aux yeux des conviés un nouveau repas, qui est destiné pour leurs domestiques.

La fin du repas répond au commencement. Les convives louent en détail l'excellence des mets, la politesse et la générosité de leur hôte : celui-ci s'humilie et leur demande pardon en s'inclinant profondément, de ne les avoir pas traités selon leur mérite.

Quant à la Religion du Pays, il serait difficile, Madame, de vous en donner une idée nette et précise. Ce n'est qu'un tissu de fables entremêlé de quelques histoires que les Peuples de Tunquin ont tirées des Chinois ; mais les Savans, qui sont ici en très-petit nombre, suivent à la lettre la doctrine de Confucius, et se conforment au Peuple pour toutes les autres cérémonies religieuses. Il est peu de Villes au Tunquin, où l'on ne trouve au-moins un Temple élevé à Confucius. On y voit dans l'endroit le plus émi-

nent, la statue de ce Philosophe, environnée de celles de ces Disciples, que le vulgaire met au rang de ses Dieux; elles sont placées autour de l'autel, dans une attitude qui marque le respect et la vénération qu'ils eurent pour leur maître. Tous les Magistrats de la Ville s'y assemblent aux jours de la nouvelle et pleine lune; et ils font un petit sacrifice, qui consiste à offrir des présens sur l'autel, à brûler des parfums, et à faire quantité de génuflexions qui n'ont rien que de ridicule et de grotesque.

Mais il y a tous les ans, aux deux équinoxes, des sacrifices solennels, auxquels tous les Lettrés doivent assister. Le Sacrificateur, qui est ordinairement un Savant, se dispose à cette cérémonie par le jeûne et par l'abstinence. Il prépare, la veille du sacrifice, le riz et les fruits qui doivent être offerts; et il arrange, sur les tables du Temple, tout ce qu'on doit brûler en l'honneur de Confucius. On orne son autel des plus riches étoffes de soie, et l'on y met sa statue et plusieurs tablettes sur lesquelles son nom est gravé en caractères d'or. Le Sacrificateur éprouve les animaux qu'on doit immoler, en répandant du vin chaud dans leurs oreilles; si ces animaux remuent la tête, on les juge propres aux sacrifices; et on les rejette s'ils ne font aucun mouvement. Avant de les immoler, le Sacrificateur fait une profonde inclination; après quoi il les égorge, et conserve pour le lendemain leur sang et le poil de leurs oreilles. Le jour suivant, le Sacri-

ficateur se rend, dès le matin, au Temple, où, après plusieurs génuflexions, il invite l'esprit de Confucius à venir recevoir les hommages et les offrandes des Lettrés, tandis que les autres Ministres allument des bougies, et jettent des parfums dans les brasiers qu'on a préparés à la porte du Temple. Lorsque le Sacrificateur est arrivé près de l'autel, un Maître de cérémonie dit à haute voix: *Qu'on offre les poils et le sang des bêtes immolées.* Alors le Prêtre élève, avec ses deux mains, le vase où ce sang et ces poils sont renfermés, et immédiatement après, le Maître de cérémonie dit: *Qu'on ensevelisse ces poils et ce sang.* A ces mots tous les assistans se lèvent, et le Prêtre, suivi de ses Ministres, porte le vase avec beaucoup de modestie et de gravité, dans une espèce de cour qui est devant le Temple, et là, il enterre le sang et les poils des animaux. Après cette cérémonie, on découvre la chair des victimes, et le Maître de cérémonie dit: *Que l'esprit du grand Confucius descende* Aussitôt le Prêtre élève un vase plein d'une liqueur forte, et le répand sur une figure humaine faite de paille, et prononce ces paroles: *Vos vertus sont grandes, admirables, excellentes, ô Confucius! Si les Rois gouvernent leurs sujets avec équité, ce n'est que par le secours de vos Lois et de votre doctrine incomparable. Nous vous offrons ce sacrifice. Notre offrande est pure. Que votre esprit vienne donc vers nous, et nous réjouisse par sa présence.*

Après ce discours le Prêtre prend une pièce de soie, l'offre à l'esprit de Confucius, et la brûle ensuite dans une urne de bronze, en disant à haute voix : *Depuis que les hommes ont commencé à naître jusqu'à ce jour, quel est celui d'entre eux qui a pu surpasser ou même égaler les perfections et les vertus de Confucius ? ô Confucius ! tout ce que nous vous offrons est peu digne de vous. Le goût et l'odeur de ces mets n'ont rien d'exquis ; mais nous vous les offrons afin que votre esprit nous écoute.* Ce discours étant fini, le Prêtre boit la liqueur, tandis qu'un de ses Ministres adresse cette prière à Confucius : *Nous vous avons fait ces offrandes avec plaisir, et nous nous persuadons que vous nous accorderez toute sorte de biens, de grâces et d'honneurs.* Alors le Prêtre distribue aux assistans les viandes immolées ; et ceux qui en mangent croient que Confucius les comblera de bienfaits et les préservera de tous maux. Enfin on termine le sacrifice en reconduisant l'esprit du Philosophe, au lieu d'où l'on suppose qu'il est descendu.

Vous voyez, Madame, que cette cérémonie religieuse est fort semblable à celle qui se pratique à la Chine. Je pourrais vous expliquer plus en détail toute la doctrine des Tunquinois ; mais comme elle approche beaucoup de celle des Chinois, et que les Missionnaires en ont traité fort amplement avant moi, je vous renvoie à leurs lettres. Le naturel des habitans du Tunquin est assez franc, quoique parmi eux une tromperie

faite avec adresse, passe ordinairement pour un trait de prudence. Ils sont généreux, mais leur générosité ne se règle que sur leur intérêt, et quand ils n'ont rien à espérer, ils ne se déterminent que difficilement à donner ; et dans ces sortes d'occasions, ils ont un grand soin de cacher ce qu'ils ont pour n'être pas importunés. En général, ils sont braves, laborieux, adroits, et prodigues dans leurs dépenses d'éclat, comme leurs mariages, leurs enterremens, leurs fêtes et leurs alliances. Ils n'aiment point les Européens, et leur plus grand plaisir est d'en faire des dupes. Tels sont, à ce qu'il me semble, les traits caractéristiques des Tunquinois.

Ce Peuple cultive six espèces de riz, *le petit riz*, dont le grain est menu, alongé et transparent ; c'est celui qui est sans contredit le plus délicat et le seul que les Médecins permettent aux malades. *Le gros riz long*, est celui dont la forme est ronde. *Le riz rouge*, ainsi nommé, parce que le grain est enveloppé d'une peau de couleur rougeâtre. Ces trois espèces de riz demandent beaucoup d'eau, et la terre qui les produit veut être souvent inondée. *Le riz sec* qui est de deux sortes, croît dans des terres arides, et n'a besoin d'autre eau que de la pluie. Ces deux espèces ont le grain blanc comme la neige, et sont un grand objet de commerce pour la Chine. On ne les cultive que sur les montagnes et les coteaux, et on les sème comme nous semons notre froment, vers la fin de Décembre ou dans les premiers jours de

Janvier, temps auquel finit la saison des pluies; il n'est pas tout-à-fait trois mois en terre, et il rapporte beaucoup.

Je suis fondé à croire que la culture de ce grain précieux pourrait réussir en France. En 1765, j'ai traversé plusieurs fois les montagnes de Tunquin où ce riz se cultive : elles sont très-élevées, et la température de l'air y est froide. J'y observai, au mois de Janvier, que le riz était très-vert, et avait plus de trois pouces de hauteur, quoique la liqueur du thermomètre de M. de Réaumur ne fût, sur le lieu, qu'à quatre degrés au-dessus du point de congélation. J'ai fait semer de ce grain depuis que je suis à l'île de France, et il a rapporté plus qu'aucune espèce du Pays. Les colons ont reçu mon présent avec d'autant plus d'empressement, que ce riz, qui est plus fécond et de meilleur goût, n'a pas besoin d'inondation, et qu'étant sur la terre quinze ou vingt jours de moins que les autres, il peut être cueilli et enfermé avant la saison des ouragans, qui emportent très-souvent les moissons des autres espèces de riz. Il y avait lieu d'espérer que l'avantage attaché à la culture du riz sec engagerait les colons à le cultiver soigneusement; mais ils l'ont abandonné à la mal-adresse des esclaves, qui ont mêlé toutes les espèces de riz, de sorte que celui de Tunquin étant mûr beaucoup plutôt que les autres, son grain est tombé avant la moisson, et peu-à-peu, l'espèce s'en est perdue dans l'Ile.

Les Tunquinois cultivent le riz ordinaire,

à-peu-près de la même manière que les Malabares de la côte de Coromandel. Ils couvrent de quelques lignes d'eau la superficie du champ, et dès que le riz a cinq ou six pouces de hauteur, ils l'arrachent et le transplantent dans de grandes terres, par petits paquets de quatre à cinq brins, et à six pouces de distance les uns des autres. Ce sont ordinairement les femmes et les enfans qui font cette opération.

Les Tunquinois n'emploient que des buffles à leur labour. Ces animaux, dont l'espèce est très-grande, sont plus forts que les bœufs dans les Pays chauds, et ils se tirent mieux des boues. On les attèle exactement comme nous attelons nos chevaux.

Les Tunquinois n'ont aucune machine pour inonder leurs champs, mais ils n'en ont pas besoin; leurs plaines sont dominées, d'un bout du Royaume à l'autre, par une chaîne de montagnes, où se trouvent quantité de sources et de ruisseaux, qui viennent naturellement inonder les terres suivant que leur cours est dirigé.

Ce Peuple cultive encore plusieurs sortes de grains, comme le *maïs*, des millets de différentes espèces, des *fascoles*, des *patates*, des *inham*, et diverses racines propres à la nourriture de l'homme et des animaux. Mais la culture la plus importante pour eux, après celle du riz, est la culture de la canne à sucre.

On y en trouve de deux sortes, l'une qui est très-grosse et très-haute, qui a les nœuds

fort séparés les uns des autres, une couleur toujours verte, et une grande abondance de suc; l'autre est plus mince, plus petite, et a les nœuds plus serrés. Lorsqu'elle mûrit, elle prend une couleur jaune. Elle contient moins d'eau que la première, mais elle est plus chargée de sel.

Quand les Tunquinois veulent cultiver la canne à sucre, ils commencent par remuer la terre à deux pieds de profondeur. Ensuite, ils plantent deux ou trois des boutons de canne dans un sens couché, à-peu-près comme on plante la vigne dans plusieurs cantons d'Italie. Ces boutures sont enfoncées environ à dix-huit pouces en terre, et plantées en échiquier, à six pieds de distance les unes des autres. On choisit pour cette opération la fin de la saison des pluies.

Douze ou quinze mois après la plantation on fait la première récolte, et quand le suc de la canne est exprimé, on le fait bouillir quelques heures pour faire évaporer une partie de son eau; puis on le transporte au marché le plus voisin pour le vendre en cet état. Ici finissent l'industrie et les profits du cultivateur Tunquinois. Des marchands achètent ce sucre qui ressemble encore à de l'eau pure; ils le font cuire de nouveau, et jettent dans les chaudières quelques matières alkalines, telles que la cendre des feuilles de musa, et de la chaux de coquillage. Ces ingrédiens occasionnent une écume considérable que le raffineur a soin d'enlever. L'action des alkalis hâte la séparation du sel

d'avec l'eau ; enfin, à force d'ébullitions, on réduit le suc de la canne en consistance de sirop, et dès que ce sirop commence à perler, on le décante dans un grand vaisseau de terre, où on le laisse se rafraîchir environ une heure. Bientôt le sirop se couvre d'une petite croûte molle de couleur jaunâtre ; alors on le vide dans un vase conique.

Aussitôt que le sirop paraît avoir pris la consistance du sel, dans toute la capacité du vase qui le contient, on le terce pour le blanchir et le purifier. Les autres opérations sont à-peu-près les mêmes que dans nos colonies Américaines.

Les Tunquinois cultivent le cotonnier, le mûrier, le poivrier, l'arbre de vernis, le thé, l'indigo, le safran, et une plante nommée *tsai*, qui, étant mise en fermentation, fournit une fleur d'une couleur verte, qui donne en teinture un vert d'émeraude très-solide. Je crois que cette plante ne se trouve qu'au Tunquin et dans la Cochinchine.

Le Pays est plein de gibier, comme cerfs, gazelles, chèvres sauvages, paons, faisans, etc. La chasse est libre, mais dangereuse, à cause de la grande quantité de tigres, d'éléphans, de rhinocéros, et d'autres animaux carnassiers qui peuplent les forêts. Les animaux domestiques qu'on y élève sont le cheval pour les voyages, le buffle pour les labours, le bœuf, le cochon, la chèvre, la poule, l'oie et le canard. Les Tunquinois ont peu de bons fruits ; l'ananas et les orangers de différentes sortes, sont les meilleurs. Ils ne cul-

tivent pas la vigne, quoiqu'elle soit une production naturelle de leur terre. Ils ne sont pas riches en légumes, et il ne paraît pas qu'ils soient jaloux d'en avoir.

Parmi les occupations des Tunquinois, celle de se bien former à la guerre est une des principales. Dans le choix que l'on fait des Soldats, on prend toujours les plus robustes, et l'on a un soin extrême de les occuper continuellement, tant à leurs exercices, qu'aux autres ouvrages publics et particuliers du Royaume. Les compagnies sont divisées par quartier, et chaque Soldat a sa maison. Tous sont habillés de même, c'est-à-dire, d'un juste-au-corps de soie, d'un caleçon de même étoffe, et d'un bonnet de crin renversé par le haut. Leur épée est une espèce de sabre; mais il y en a toujours un certain nombre qui ne porte que le mousquet, un certain nombre qui n'est armé que de lances, et un certain nombre qui ne se sert que d'arcs et de carquois. L'honneur, la nécessité, l'espoir du gain et de s'avancer dans les charges, tout cela fait qu'ils s'exercent avec émulation dans l'emploi qui leur est confié : ils ne passent presqu'aucun jour sans s'escrimer en présence de leur Chef; ceux qui réussissent le mieux remportent toujours quelques faveurs, soit en argent, soit en robe, soit en riz, et ceux qui sont assez mal-adroits pour faire quelque lourde faute, sont mis à l'amende, et quelquefois déchus de leur poste. Ainsi un Officier qui manquera notablement, deviendra simple Soldat.

En 1671, les Tunquinois tentèrent, en Cochinchine, une expédition des plus considérables qu'ils aient jamais entreprises. Les grands préparatifs qu'ils avaient faits, et quatre-vingt mille hommes effectifs semblaient leur promettre une victoire entière ; les Cochinchinois au-contraire n'avaient pas vingt-cinq mille hommes. Le combat dura trois jours ; les Tunquinois y perdirent dix-sept mille hommes, et les Cochinchinois remportèrent une victoire complette. Depuis ce temps-là le Tunquin n'a fait aucune tentative, et la Cochinchine s'est agrandie en réduisant tous les Peuples des montagnes, et même les Rois de *Tsiampa* et de *Camboye*, qu'elle a obligés de lui payer tribut.

Les Tunquinois ne sont pas moins jaloux de rendre justice, que de s'exercer dans le métier des armes. Il n'y a peut-être aucun crime qui n'ait son châtiment particulier ; mais le supplice le plus ordinaire consiste à trancher la tête. Le criminel est toujours présent dans la discussion de son affaire : il peut réclamer, s'il a des preuves convaincantes qu'on l'a jugé iniquement, et pour-lors les Juges subissent la même peine ; comme l'on n'y plaide ni par Procureur, ni par Avocat, mais par soi-même, et toujours en présence des Parties, qui n'oseraient sortir du respect qu'elles doivent aux Juges, il se vide une infinité de causes, dont cependant l'on tient un registre extrêmement exact.

Je crois avoir satisfait, Madame, à toutes vos questions ; mais je ne saurais finir ma

lettre sans vous présenter un tableau de l'ignorance profonde et de la grossièreté de quelques Montagnards qui se sont affranchis, et du joug de la Cochinchine, et de celui du Tunquin. Ils vivent comme des bêtes féroces au milieu des bois et des montagnes escarpées, où personne n'ose aller les attaquer. Ils forment une espèce de République, et regardent leur Prêtre comme leur Chef. L'intérêt que ce Ministre du Démon doit avoir à conserver son autorité, lui a suggéré un système de religion tout particulier. En voici une esquisse qui vous fera gémir sur le déplorable aveuglement de ce Peuple.

C'est ordinairement dans la maison du Prêtre que les Dieux rendent leurs Oracles. Un grand bruit annonce leur arrivée. Ces Montagnards qui passent le temps à boire et à danser, interrompent leurs plaisirs et poussent des cris de joie qui ressemblent bien plus à des hurlemens qu'à des acclamations. *Père*, s'écrient-ils en parlant au principal de leurs Dieux, *êtes-vous déjà venu?* Ils entendent une voix qui leur répond : *Enfans*, *courage*, *continuez à boire*, *mangez*, *divertissez-vous : c'est moi qui vous procure les avantages dont vous jouissez.* Après cette réponse, qu'on écoute en silence, on continue à se plonger dans les plaisirs. Cependant les Dieux ont soif à leur tour et demandent à boire. Aussitôt on prépare des vases ornés de fleurs, et le Prêtre les reçoit pour les porter aux Dieux ; car il n'y a que lui qui soit leur confident, et qui ait le droit de les entretenir.

L'un de ces Dieux est représenté avec un visage pâle, une tête chauve, et une physionomie qui fait horreur. Celui-là ne se rend point au Temple comme les autres, pour y recevoir les hommages de ses Adorateurs, parce qu'il est continuellement occupé à conduire les ames des morts dans l'autre monde. Il arrive quelquefois que ce Dieu empêche l'ame de passer hors du Pays, et sur-tout si c'est celle d'un jeune homme : alors, il la plonge dans un lac, où elle reste jusqu'à ce qu'elle soit purifiée. Si cette ame n'est pas docile, et qu'elle résiste aux volontés du Dieu, il s'irrite, la met en pièces, et la jette dans un autre lac où elle reste sans espérance d'en sortir.

On raconte que ces barbares, au retour d'une chasse, ayant trouvé leurs cavernes remplies de serpens, ils s'adressèrent à leur Prêtre, pour demander aux Dieux quelle était la cause d'un si grand malheur. Le Prêtre, après avoir consulté les Dieux, rapporta leur réponse, qui était qu'en portant au Ciel l'ame d'un jeune homme dont le père vivait encore, cette ame manqua de respect au Dieu conducteur, ce qui l'avait obligé à la précipiter dans la mer.

Le paradis de ce pauvre Peuple n'est guère capable de contenter un esprit tant soit peu raisonnable. L'opinion commune est, qu'il y a de gros arbres qui distillent une espèce de gomme, dont les ames subsistent, du miel délicieux, et des poissons d'une grandeur prodigieuse. On croit aussi qu'il s'y trouve

des singes, dont l'emploi est d'amuser les morts, et un aigle si grand, que ses ailes mettent tout le Paradis à l'abri de la chaleur.

Voilà tout ce que j'ai pu recueillir de la religion de ces barbares. Pour ce qui regarde leurs mœurs, elles sont des plus dissolues, et quiconque voudrait y mettre un frein, courrait un danger évident de perdre la vie.

J'ai l'honneur d'être, etc.

NOTICE HISTORIQUE

Sur la Cochinchine.

LE Tunquin et la Cochinchine, trois cens ans avant l'ère Chrétienne, étaient encore des Pays incultes, et leurs habitans de vrais sauvages. Ils n'avaient ni livres, ni caractères, et ne connaissaient de Lois fixes, ni pour le gouvernement, ni pour le mariage.

Ce fut l'an 214 avant Jésus-Christ, que ces contrées commencèrent à changer de face. L'Empereur de la Chine était alors *Tsinchi-Hoang*; c'est ce Prince fameux qui, pour se garantir des incursions des Tartares, bâtit dans l'espace de cinq ans la grande et prodigieuse muraille que l'on voit subsister encore depuis tant de siècles. C'est aussi le même Prince qui, follement jaloux de sa

gloire, et ne voulant pas qu'aucun de ses Prédécesseurs lui pût être comparé, ordonna (1), sous peine de la vie, de brûler dans tous ses Etats les livres d'histoire, les livres classiques, et une infinité d'autres livres, afin que les règnes précédens étant par-là effacés de la mémoire des hommes, le sien seul servît d'époque à la postérité. Ce Prince donc ayant nouvellement conquis le Tunquin et la Cochinchine, fit rassembler dans son Empire plus de cinq cens mille hommes, et les envoya dans la partie australe des provinces de Canton et de Kouangsi, dans la Cochinchine et le Tunquin. Cette multitude de Chinois expatriés, était composée en grande partie de gens robustes et jeunes : on y voyait

(1) Un Ecrivain moderne a osé traiter de fable cet évènement, quoiqu'il soit constaté par l'histoire de la Chine, reconnue pour authentique dans tout l'Empire, et qui, peu de temps après la mort de *Tsinchi-Hoang*, fut, avec des soins infinis, formée sur les livres que, malgré sa défense, on avait conservés.

La raison qu'apporte M. Fourmond pour autoriser son sentiment, et qu'il paraît croire sans réplique, est le silence des livres de la Cochinchine et du Tunquin, sur un évènement si singulier, et la facilité, dit-il, qu'il y aurait eu, après la mort de *Tsinchi-Hoang*, d'avoir un grand nombre d'exemplaires des livres Chinois répandus dans ces deux Royaumes. Mais cet Ecrivain devait savoir que la barbarie régnait alors dans la Cochinchine et le Tunquin ; que c'est la Colonie envoyée par l'Empereur même dont il s'agit, qui y introduisit les caractères Chinois ; et qu'assurément ce Prince, qui voulait anéantir et qui fesait réduire en cendres les livres qui se trouvaient dans ses Etats, n'aurait eu garde de les laisser passer chez des barbares, qui devenaient ses sujets, et qui n'auraient pas même été en état de les lire.

des marchands, des criminels, des pauvres, des vagabonds. L'arrivée d'une si nombreuse Colonie remplit ces deux Royaumes de familles Chinoises qui s'y établirent et s'y multiplièrent, et par-là, les caractères, le gouvernement et la religion des Chinois, s'y introduisirent peu-à-peu. La Cochinchine avait alors le nom de *Ling*, et ce fut aussi le nom de la capitale du Pays.

Après la mort de *Tsinchi-Hoang*, le Trône de la Chine fut occupé par son fils *Eulchi*, dont le règne ne fut ni long ni heureux. Un Seigneur nommé *Tchaoto*, d'une famille illustre du Petcheli, et Gouverneur d'une Place dans le département de Canton, se voyant accrédité, se porta pour Gouverneur du district entier de Canton, d'où dépendaient la Cochinchine et le Tunquin; ensuite il se fit déclarer Roi, voulut que son nouvel Etat s'appelât *Nanyve*, et rompit toute communication avec la Chine. Néanmoins il ne resta pas long-temps dans cette indépendance; et à peine *Caotsou*, fondateur de la dynastie *Han*, eut-il succédé à l'Empire, que *Tchaoto* rentra dans la subordination, et se soumit à payer tribut; mais bientôt les mécontentemens que lui donna l'Impératrice *Liuheou*, mère de l'Empereur *Hoeiti*, Princesse altière et violente, lui firent prendre un autre parti. Il revint à son ambition naturelle, se déclara Empereur et Prince indépendant, et se comporta comme tel dans les provinces de Canton, Kiangsi, *Kouangsi*, dans la Cochinchine et le Tunquin.

Venti

Venti étant monté depuis sur le Trône impérial, entreprit de soumettre *Tchaoto*. Pour y réussir il prit la voie de la négociation ; et ce qu'il aurait eu peine à emporter par la force, il l'obtint par une douce politique : il engagea ce Prince à quitter le titre d'Empereur, et à lui payer tribut.

La mort de *Tchaoto* jeta sa Cour et ses Etats dans un trouble et dans une confusion dont l'Empereur *Vouti*, qui régnait alors, sut habilement profiter. Il fit marcher des troupes vers les Etats de *Nanyve*, les attaqua, s'en rendit maître, et donna des Gouverneurs au Tunquin et à la Cochinchine. Depuis ce temps jusqu'à l'an 25 de Jésus-Christ, c'est-à-dire pendant cinquante ans, tous ces Pays demeurèrent sous la domination des Empereurs de la Chine.

Mais les Cochinchinois se lassèrent enfin de les avoir pour maîtres. Sous le règne de l'Empereur *Koangouti*, ils se liguèrent avec les Peuples du Tunquin, et ces deux Nations agissant de concert, secouèrent en même-temps le joug des Chinois. Deux dames Tunquinoises, nommées *Tching-Tze* et *Tching-Eul*, se mirent à la tête des révoltés ; elles étaient sœurs, et avaient toutes deux des inclinations guerrières et des qualités véritablement héroïques : on les voyait nuit et jour à cheval, armées, fesant l'office de Général. Elles fortifièrent les frontières, disciplinèrent des troupes nombreuses, les animèrent à la défense de la patrie, et les disposèrent à résister aux Chinois, qu'elles prévoyaient

devoir bientôt arriver pour les combattre.

En effet, l'Empereur ne vit pas avec indifférence un évènement de cette nature, qui pouvait être d'un dangereux exemple pour les autres Provinces de l'Empire. Il envoya une formidable armée pour réduire les rebelles, et en donna le commandement à *Mayven*. Ce Général commença par le Tunquin ; il eut besoin de toute son expérience, de son habileté dans l'art militaire, et de toute sa bravoure, pour attaquer avec succès l'armée Tunquinoise ; et si les dames belliqueuses qui la commandaient avaient été mieux secondées par leurs Officiers et leurs Soldats, il est à présumer que *Mayven* aurait échoué dans cette périlleuse entreprise. On lui disputa pied-à-pied le terrain ; il ne put avancer qu'à force de combats, et dans toutes ces actions les deux Héroïnes firent admirer également leur courage et leur prudence. L'armée Chinoise perdit ainsi beaucoup de monde, et s'affaiblissait de jour-en-jour : mais enfin auprès du lac *Syhou*, à l'occident de la Capitale, il y eut une bataille sanglante, et *Mayven* remporta une victoire complette. Comme il poursuivait les débris de l'armée vaincue, il y eut encore une action très-vive, où les dames périrent en combattant. Après leur mort le Tunquin fut soumis. *Mayven* entra ensuite dans la Cochinchine, et la remit sans peine sous l'obéissance de l'Empereur.

Ce qu'on rapporte de la marche de cette armée, depuis la capitale du Tunquin jus-

qu'à la capitale de la Cochinchine, fait voir que les limites de ces deux Etats étaient alors à-peu-près les mêmes qu'aujourd'hui vers le sud de *Kouangnangfou*, ville du Tunquin; car c'est là que *Mayven* fit placer des colonnes de cuivre pour marquer ces limites. On dit aussi que ce Général plaça d'autres colonnes de cuivre près du mont *Fenmeo*, qui sépare la province de Canton du Tunquin. Si cela est, il faut, ou qu'elles aient été détruites, ou qu'elles aient été transportées ailleurs; on ne les y voit plus, et c'est inutilement que plusieurs fois on les a cherchées en creusant les terres aux environs. Le même Général en éleva encore deux autres, également de cuivre, près de *Sseiin-Tcheou*, ville de *Kouangsi*, dans le district du Tunquin. Celles-ci subsistent encore, et on y lit cette inscription : *Quand ces colonnes seront détruites le Tunquin périra.* Ce monument est sans doute de la plus respectable antiquité; aussi les Tunquinois ont-ils grand soin de le conserver en le mettant à couvert des injures de l'air.

Au-reste, on respecte encore dans le Tunquin le nom et la mémoire de *Mayven*, comme d'un Capitaine aussi recommandable par sa probité que par son habileté et son courage. On voit dans l'histoire de son voyage, qu'entre le lieu où est aujourd'hui *Hinghoa-fou*, et celui où est *Kouan-gnan-fou*, il y avait des passages difficiles et d'épaisses forêts, mais que ce Général surmonta tous ces obstacles, fit abattre les bois, et se fit

un chemin qui le conduisit heureusement à la Cochinchine.

Le rétablissement de l'Autorité impériale dans ce Royaume, par la glorieuse expédition de *Mayven*, commença vers l'an 50 de Jésus-Christ, et se soutint jusqu'à l'an 263; alors il se fit une nouvelle révolution : un grand Seigneur Cochinchinois, nommé *Kulien*, entreprit de délivrer la Cochinchine de toute domination étrangère. Il ne pouvait y parvenir sans se défaire du Gouverneur Chinois. Il le fit mourir, et par ce coup hardi il échauffa tellement les esprits, qu'il se trouva en un moment maître de tout le Pays, s'en fit reconnaître Roi, et prit le nom de Roi de *Liny*. Personne ne lui disputant la couronne, il mourut paisible possesseur du Royaume qu'il avait usurpé.

Kulien ne laissa aucun héritier qui descendît de lui par les mâles; mais un Seigneur nommé *Fan-Hiong*, qui en descendait par les femmes, fut élu Roi, et son fils *Fany* lui succéda. Sous le règne de celui-ci, la famille de *Fan* adopta un esclave appelé *Ouen*, natif de *Kouangnan*, dans le Tunquin, et lui donna le nom de *Fan-Ouen*.

Ce vil étranger, admis dans la Famille royale, parvint bientôt par cette adoption et par ses intrigues à un crédit et à une puissance sans bornes; et comme les bienfaits, entre des mains ingrates, se changent le plus souvent en des armes funestes aux bienfaiteurs, il trouva le moyen de rendre odieux le fils du Roi *Fany*, et après la mort de ce

Prince, il se saisit sans peine de la couronne. Pour signaler le commencement de son règne, et s'attirer par quelque exploit glorieux l'estime de ses sujets, il entra à la tête d'une armée dans le Tunquin, s'empara de *Kouangnan* sa patrie, et ravagea tout le territoire de *Tsin-Hoa*. Cette expédition se fit l'an 347 de Jésus-Christ.

Fan-Ouen enflé de ce succès, et dans la vue de conserver sa conquête, proposa au Gouverneur Chinois du Tunquin, de fixer les limites des deux Etats entre *Kouangnan* et le lieu où est *Tchagan*, à la montagne *Flong*; mais la proposition fut rejetée, et la mort de *Fan-Ouen*, qui suivit de près, délivra le Tunquin d'un si dangereux voisin.

Fan-Fou son fils lui succéda : comme il n'avait ni l'habileté ni l'expérience de son père, le Gouverneur du Tunquin crut le temps favorable pour reprendre la place importante qui lui avait été enlevée. Il s'avança avec une armée nombreuse, et obligea *Fan-Fou* de sortir du territoire de *Kouangnan*, et de se retirer à *Liny*. Le petit-fils de *Fan-Fou* fut *Fan-ouenti*, dont le règne fut agité par de si grands troubles, qu'il en fut lui-même la victime. Ce Prince en effet fut tué par *Tangkentchun*, fils du Roi de *Founan*, aujourd'hui Camboye.

Il n'était pas facile de raffermir un Etat si ébranlé, et d'adoucir des esprits émus par de si violentes passions. *Fan-tchou-nong*, Prince de la Famille royale, en vint à bout. Il rétablit le calme, et se fit déclarer Roi

de *Liny* ou de Cochinchine. Après sa mort, son fils *Fan-yang-may* fut Roi, et eut lui-même son fils *Fan-tcho* pour successeur. On ne sait rien de toute cette Famille royale, sinon qu'elle paya exactement le tribut aux Empereurs Chinois des dynasties *Song*, *Tsi*, *Lean*, *Tchin*, et à *Kao-tsou-venti*, premier Empereur de la dynastie *Souy*.

L'an de Jésus-Christ 605, *Yang-ti*, Empereur de la Chine et successeur de *Kao-tsou-venti*, fit éclater d'une manière révoltante son excessive avidité et son ambition démesurée. Il avait ouï dire que dans la Cochinchine il se trouvait une infinité de choses rares et précieuses. Il n'en fallut pas davantage pour animer sa cupidité, et il résolut, contre toute équité, de s'emparer de ces trésors. Les prétextes manquent rarement aux entreprises les plus injustes : il publia ce qu'il put imaginer de plus spécieux pour colorer l'invasion qu'il méditait ; et sans perdre de temps, il envoya le Général *Lieou-Fang* à la tête d'une puissante armée pour attaquer *Fan-Fantchi*, Roi de *Liny* : celui-ci était sur ses gardes ; il avait assemblé des troupes sur ses frontières ; il les fit avancer vers le lieu où étaient les colonnes de cuivre placées autrefois par le Général *Mayven*. Là les deux armées se rencontrèrent et en vinrent aux mains. *Lieou-Fang*, plus habile que les Généraux Cochinchinois, mit l'armée du Roi dans le plus grand désordre. Il y avait dans cette armée, selon l'usage de la Cochinchine, un grand nombre d'élé-

phans. Ces terribles animaux peuvent à la vérité être d'un grand secours dans une bataille rangée ; mais aussi il arrive souvent qu'ils nuisent plus à ceux qui les emploient, qu'aux ennemis mêmes contre lesquels on les irrite. Le Général Chinois qui ne l'ignorait pas, eut l'adresse de les effaroucher ; en conséquence ils prennent la fuite, renversent, écrasent tout ce qui se trouve sur leur passage, et prenant différentes routes, ils jettent une confusion si étrange dans toute l'armée Cochinchinoise, qu'elle est dissipée et taillée en pièces.

Lieou-Fang, vainqueur, marcha droit à *Liny*. Cette Ville était, ou la Ville même appelée aujourd'hui *Sinoch*, ou bien près du lieu où cette Ville est située. Le Général y arriva avec ses troupes en huit jours, d'où l'on peut juger ce qu'il y a de distance entre *Liny* et les limites de la Cochinchine, puisqu'on sait à-peu-près quel chemin peut faire en huit jours une armée victorieuse.

Aux approches de l'ennemi, le Roi *Fan-Fantchi* abandonna sa capitale. *Lieou-Fang* y entra, mit au pillage la Ville et tout le Pays, et enleva dix-huit tablettes d'or massif de la salle où le Roi allait dans des temps réglés honorer la mémoire des Rois ses prédécesseurs ; car les Rois de la Cochinchine avaient pris des Chinois la manière d'honorer les Princes morts, en construisant des salles et en y plaçant des tablettes. Au-reste, ces tablettes étaient à *Liny* au nombre de dix-huit, parce que *Fan-Fantchi*

était le dix-neuvième Roi de la Cochinchine depuis *Kulien*.

Le Général Chinois chargé d'un si riche butin, reprit avec son armée la route du Tunquin, et après sa retraite, le Roi *Fan-Fantchi* rentra dans sa capitale, et s'appliqua à réparer le dégât qu'y avaient fait ses ennemis. Les historiens Chinois reprochent, avec raison, à l'Empereur *Yanti*, l'injustice de cette guerre, et regardent comme un châtiment du Ciel sa mort funeste et celle de son Général.

Les siècles suivans, dans l'histoire Chinoise de la Cochinchine, offrent peu de connaissances sûres, et l'on n'y trouve presqu'aucun détail. On sait seulement que vers l'an 639, le Roi *Fan-teouly* envoya à *Taytsong*, Empereur de la dynastie *Tang*, beaucoup de raretés de son Pays; que son fils et son successeur *Fan-tching-long* fut assassiné, et qu'en lui finit la Famille royale *Fan*; qu'après la mort de *Fan-ching-long* les Grands proclamèrent *Tchou-coti*, fils d'une tante paternelle du Roi *Fan-teouli*, et que ce Prince envoya pour tribut des présens à l'Empereur *Kaotsong*, l'an 653.

Cent cinquante ans après, vers 806, le Roi de la Cochinchine déclara la guerre au Tunquin; on ignore par quel motif. Il y entra d'abord à main armée, et pilla les Gouvernemens qu'on appelle aujourd'hui en Chinois *Kouangnan Tchagan*; mais l'expédition ne fut pas heureuse; et il fut repoussé avec perte par le Gouverneur Chinois. De

retour dans ses Etats, il transporta la Cour de *Liny* à *Tchen*, port de mer vers l'orient de la ville de *Liny*; et parce que, auprès de ce port, il y avait une ville nommée *Tchent-ching*, on appelle depuis ce temps-là le royaume de Cochinchine le royaume de *Tchent-ching*.

En 956, (car dans l'écrit Chinois, les fastes des Rois de la Cochinchine sont assez souvent interrompus,) celui qui régnait s'appelait *Cheleynteman*; et son successeur, en 965, se nommait *Syleyntopan*.

Deux siècles après, entre les années 1166 et 1170, le Roi *Tseouyana* voulut enrichir ses Etats par le commerce. Le dessein était louable; mais il s'y prit de manière à le faire bientôt avorter. Il envoya des Cochinchinois dans l'île de *Flaynan*, pour y commencer l'exécution de ce projet. Par malheur, il avait mal choisi son monde. Il fallait, pour réussir, des hommes adroits et insinuans; et c'étaient des brigands qui, sous prétexte qu'on ne leur laissait pas assez de liberté pour vendre et pour acheter, pillèrent le Pays où ils avaient abordé.

Après une pareille violence, ce fut envain que le Roi de la Cochinchine fit rendre aux Chinois tout ce qui leur avait été pris; il eut beau proposer des conditions, sous lesquelles il demandait la permission d'envoyer dans la suite ses sujets pour commercer, toutes ses tentatives furent inutiles, et toutes ses propositions furent rejetées.

Il crut que dans la guerre il aurait plus

de succès. Il tourna donc ses vues sur le royaume de *Tchinla* (Camboye). Il y entra à la tête d'une armée, l'an 1179, et il y fit de grands ravages, mais sans aucune conquête. Le Roi de Camboye, pour mieux se venger, dissimula long-temps son ressentiment : dix-huit années s'écoulèrent sans qu'il en fît rien paraître ; mais en 1197, il vint fondre sur le Roi de la Cochinchine, le détrôna, le fit prisonnier, saccagea ses Etats, et en se retirant, mit sur le trône de la Cochinchine un Seigneur Camboyen. Ce changement de domination ne subsista que peu de temps. La guerre entre les deux Etats fut longue, et les Cochinchinois se tinrent presque toujours sur la défensive.

Le Prince qui régnait sur eux en 1280 s'appelait *Poyeoupouletcheou*. Dès qu'il eut appris que *Koublay*, Empereur des Tartares *Mongous*, après avoir détruit la dynastie Chinoise *Song*, était maître de toute la *Chine*, sous le nom *Yvenchitsou*, il lui envoya des députés avec des présens pour lui faire hommage comme Prince tributaire. Ces députés furent traités avec distinction ; mais l'Empereur ne se contenta pas du tribut : il poussa plus loin ses prétentions, et résolut de faire partir pour la Cochinchine des Grands de sa Cour, et d'y ériger un Tribunal pour gouverner ce Royaume. L'entreprise était grande et pleine de difficultés, cependant elle s'exécuta. Mais deux ans après, en 1282, *Pouti*, fils du Roi, indigné qu'un Tribunal étranger donnât des lois à

la Cochinchine, refusa d'en reconnaître l'autorité, et engagea le Roi son père à faire arrêter les Grands qui, par ordre de l'Empereur, étaient à la tête de ce Tribunal.

La nouvelle n'en fut pas plutôt arrivée à la Chine, que l'Empereur irrité résolut d'en tirer vengeance. Il ordonna d'équiper dans les ports de la province de Canton une flotte considérable, avec un grand nombre de troupes Tartares et Chinoises, dont *Sotou* fut nommé Général. La flotte mit à la voile; *Sotou* débarqua au port de *Tchentching*, et sans grande résistance se rendit maître de la Ville capitale, (*Liny*). Il fallut que le Roi et son fils se retirassent dans les montagnes. Là, ils donnèrent des ordres secrets pour assembler en divers endroits de bonnes troupes, et ils fortifièrent un gros Bourg, dont les portes étaient défendues par de bons ouvrages et des batteries de canons, nommées batteries de canons Mahométans. Alors ils firent mourir en secret les Grands Tartares et Chinois, qui composaient le Tribunal érigé par l'Empereur, et ne songèrent plus qu'à amuser *Sotou*, et à faire périr son armée. Dans ce dessein, ils envoyèrent à ce Général de riches présens pour lui et pour ses troupes, et lui promirent de se conformer aux ordres de l'Empereur.

Sotou se laissa d'abord tromper par cette apparente lueur de soumission; mais bientôt après, un transfuge lui apprit le massacre des Grands Tartares et Chinois, les intrigues du Roi et de son fils, et la marche d'une

armée formidable, pour lui couper les vivres et le retour. Il comprit alors qu'il n'y avait plus de temps à perdre : il fit avancer ses troupes, et attaqua avec vigueur le Bourg fortifié. Si l'attaque fut vive, la défense ne le fut pas moins. Enfin la difficulté du terrain et la résistance des assiégés lui ayant fait perdre beaucoup de monde, il fut obligé, pour ne pas voir périr toute son armée, de se retirer au plutôt, fort maltraité et avec une perte considérable.

Le Roi et son fils ne doutèrent pas qu'un pareil échec ne rendît l'Empereur plus traitable. Ils lui envoyèrent donc quelques Grands de leur Cour pour lui faire leurs soumissions. Ils espéraient l'adoucir, ils se trompèrent : le mauvais succès n'avait fait qu'augmenter sa colère. Sans vouloir admettre les Ambassadeurs Cochinchinois, il ordonna à son fils *Tohoan* de conduire une armée sur les frontières du Tunquin et de la province de Kouangsi ; de demander passage au Roi du Tunquin, et d'aller attaquer le Roi de la Cochinchine. *Sotou* eut en même-temps ordre de se joindre au Prince *Tohoan*, afin que leurs forces réunies pussent accabler leur ennemi. Le projet était en apparence bien concerté ; cependant il ne réussit pas, et n'aboutit qu'à quelques ravages que fit *Sotou* dans les Pays par où il passa. Ainsi l'Empereur *Koublay* finit ses jours sans avoir pu se venger de la Cochinchine ; et les Rois de ce Pays en furent quittes pour le tribut ordinaire qu'ils

continuèrent de payer aux Empereurs qui lui succédèrent.

Ceux qui ont étudié les fastes de la Chine, prétendent que la dynastie des Tartares Mongous fut détruite par un Prince de la dynastie *Ming*, et que cette révolution s'opéra l'an 1368. *Itataha* régnait alors dans la Cochinchine ; le nouvel Empereur lui notifia son avénement au Trône Chinois ; et, ce qui n'avait pas encore eu d'exemple, il fit faire dans la Cochinchine des sacrifices pour honorer les Esprits des forêts, des montagnes et des rivières ; ensuite il reçut l'hommage et le tribut d'*Itataha*, à qui il fit de magnifiques présens. *Itataha*, de son côté, lui marqua d'abord sa reconnaissance. Ayant envoyé, en 1373, une flotte contre les Pirates qui infestaient la mer, et ayant pris vingt bâtimens de ces Corsaires, il fit présent à l'Empereur de soixante-dix mille livres pesant d'un bois très-précieux qu'on avait trouvé sur ces vaisseaux. Mais cette bonne intelligence ne dura pas. *Itataha*, malgré les avis et les ordres de l'Empereur, qui voulait entretenir la concorde et la paix entre le Tunquin et la Cochinchine, fut presque toujours en guerre avec le Roi du Tunquin. Il donna même, en 1377, une bataille sanglante, où le Roi *Tchin-Touan* perdit la vie.

Une conduite si contraire aux vues de la Cour de la Chine ne pouvait manquer de lui déplaire ; mais ce qui acheva de

l'irriter, et ce qui mit le comble à son indignation, c'est qu'en 1387 *Itataha*, par une basse et lâche cupidité, fit enlever la quatrième partie d'un grand nombre d'éléphans que le Roi de Camboye envoyait à l'Empereur. Une action si indigne d'un Prince révolta également les deux Souverains. D'ailleurs *Itataha* gouvernait mal ses Etats, et il s'y était rendu si odieux, que ses propres sujets n'étaient pas à son égard mieux disposés que les Puissances voisines. *Itocheng*, un des Grands de sa Cour, profita de cette conjoncture pour exécuter le crime qu'il méditait depuis longtemps. Il fit assassiner *Itataha*, et ne trouvant plus aucun obstacle à son ambition, il s'empara du Trône en 1390. Dès qu'il s'y fut affermi, il envoya des Ambassadeurs à *Itongou* pour lui payer tribut et pour lui demander l'investiture. L'Empereur reçut l'un et refusa l'autre, et l'usurpateur n'eut de lui que les reproches les plus amers sur l'énorme attentat dont il s'était rendu coupable.

Yonglo succéda presque immédiatement à l'Empereur *Itongou*; et *T'chenpatilay*, Roi de Cochinchine, lui paya, en 1403, le tribut accoutumé. Ce Prince n'avait garde de se dispenser de cet acte de soumission et de dépendance. Il avait trop besoin du secours de l'Empereur dans la guerre qu'il avait à soutenir contre le Roi du Tunquin qui l'attaquait vivement, et qui ne lui donnait pas le temps de respirer. On a déjà vu souvent

ces deux Royaumes aux prises ensemble ; mais ils furent plus acharnés que jamais l'un contre l'autre dans le siècle dont nous parlons, et l'on verra bientôt que la Cochinchine succomba. *Tchenpatilay* eut donc recours à l'Empereur, et le pria d'interposer son autorité pour faire la paix. *Yonglo* le promit et tint parole. Mais les exhortations et les ordres de la Cour impériale furent inutiles. La guerre ne laissa pas de continuer entre les deux Rois sur terre et sur mer avec une violence que rien ne pouvait arrêter, et qui fit souffrir infiniment les deux Royaumes.

Au milieu de ces troubles, *Tchenpatilay* trouva le moyen de reprendre sur le fils de *Likily*, (Seigneur révolté contre le Roi du Tunquin) le Pays de *Chalyya*, qui est sur la frontière boréale de la Cochinchine, et que ce rebelle lui avait enlevé. Il se saisit aussi de plusieurs chefs de rebelles Tunquinois, et les envoya à la Cour de l'Empereur, qui, sensible à ce service, lui fit, par reconnaissance, en argent et en soieries, des présens considérables. La politique exigeait de *Tchenpatilay* qu'il se ménageât toujours ainsi la protection de cette Cour, qui lui pouvait être souvent utile et quelquefois nécessaire ; il ne le fit pas : au-contraire, ses dispositions à l'égard de l'Empereur changèrent tout-à-coup. Il alla même jusqu'à se liguer contre lui avec un rebelle Tunquinois, nommé *Tching-Kikouang*. En vertu de cette alliance, il donna de l'argent et des éléphans au rebelle, qui, de son côté, devait lui

remettre la ville de *Chinghoafou*, dans le Tunquin, quatre Villes du second ordre, et treize Villes du troisième ordre, alors dépendantes de *Chinghoafou*. Cet odieux traité ne put être si secret, qu'il ne vînt aux oreilles de l'Empereur *Yonglo*. Il en fut pleinement informé en 1415, et en apprit toutes les circonstances. Il aurait pu en tirer raison par la force des armes ; mais usant de modération, il se contenta de faire des reproches, très-vifs à la vérité, mais très-justes, à *Tchenpatilay*. Celui-ci tâcha de se justifier, et à force d'excuses et de soumissions il vint à bout d'adoucir l'Empereur.

Tchenpatilay mourut en 1441, *Mahopenkai* lui succéda. Il eut, comme son aïeul, de grands démêlés avec le Roi du Tunquin. Il paraît même qu'il fut l'agresseur. La Cour du Tunquin se plaignit, en 1446, à l'Empereur, des violences que le Roi de Cochinchine avait exercées dans ses Etats, et surtout dans *Chinghoa*, *Ssey* et autres Villes. Sur ces plaintes, l'Empereur exhorta les deux Rois à vivre en paix, et à s'en tenir aux frontières déterminées ; mais, comme on l'a déjà vu souvent, on eut peu d'égard à ses représentations. La guerre continua, et *Mahopenkai*, dans une rencontre avec l'armée Tunquinoise, eut le malheur d'être pris et de tomber entre les mains d'un ennemi irréconciliable. On eut beau solliciter sa liberté, le Roi du Tunquin fut inflexible. Ses refus réitérés lui ayant donc ôté toute espérance, les Grands Cochinchinois recon-

nurent en 1447, pour leur Roi *Mohokoueylay*, neveu de *Tchenpatilay*, et l'élection fut approuvée et confirmée par l'Empereur. *Mohokoueylay* régna, et son frère *Molokoueyyeou* lui succéda ; mais ces deux règnes ne furent pas de longue durée, puisque l'an 1458, le Roi de la Cochinchine était *Molopanloyve*, qui mourut en 1460, et qui eut pour successeur son frère *Panlotchatsuen*.

En l'an 1471 arriva la grande révolution, qui, par une bataille décisive, termina toutes les guerres entre la Cochinchine et le Tunquin, et qui rendit le Roi du Tunquin *Lyhao*, maître absolu de la Cochinchine. Son ennemi s'était trop exposé dans le combat ; *Panlotchatsuen* fut fait prisonnier, et le Prince *Panlotchayve*, qui seul pouvait soutenir l'Etat chancelant, ayant eu le même sort, les Cochinchinois se virent obligés de subir le joug du vainqueur, et de reconnaître le Roi du Tunquin pour leur Souverain.

Leur unique ressource eût été l'Empereur de la Chine ; mais ce Monarque se souvenait de la conduite odieuse de *Schen-Patilay*, qui, cinquante ans auparavant, avait donné du secours au rebelle Tunquinois *Tchin-ki-Koang*, contre l'Empereur *Yonglo*, et lui avait fourni de l'argent et des éléphans. La Cour de la Chine n'en avait alors tiré aucune vengeance ; mais elle en garda un vif ressentiment ; et lorsque dans l'occasion présente, les Princes de la Famille royale de Cochinchine agirent auprès des Grands Chinois et

de l'Empereur, pour procurer la liberté à leur Roi captif, ou pour se donner un nouveau Roi, la Cour Chinoise ferma l'oreille à toutes leurs sollicitations, laissa faire le Roi *Lyhao*, et refusa d'armer contre lui.

Depuis cette conquête de la Cochinchine par *Lyhao*, l'histoire Chinoise de la dynastie *Ming* ne dit presque rien sur la Cochinchine: et, ni dans cette histoire, ni dans la nouvelle notice Chinoise sur les Pays étrangers, on ne trouve ni quand, ni comment la Cochinchine s'est affranchie de la servitude, et a eu de nouveau un Roi particulier.

MÉMOIRE HISTORIQUE

Sur le Tunquin.

CE Royaume a eu plusieurs noms différens. Avant le règne de *Tsin-chi-Hoang*, plus de deux cens ans avant Jésus-Christ, il était connu dans la Chine sous les noms de *Kiao-Tchi*, de *Nan-Kiao*, et de *Yve-Tchang*. L'Empereur *Outi* le divisa en trois Départemens.

Le premier s'appela *Kiao-Tchi*. La Ville qui en était capitale, est encore aujourd'hui la capitale du *Tunquin*, sous le nom de *Kiao-tcheou* que lui donna le Général *Mayven*.

Le second Département se nomma *Kieoutching*: sa capitale était dans le Pays où est à présent *Tsing-hoa-Fou*.

Le troisième s'appela *Genan* : il eut sa capitale *Kouan-gnan-Fou*. Ce nom de *Genan* se donne encore actuellement, non-seulement aux Pays du *Tunquin*, mais aussi à ceux de la Cochinchine et du Camboye ; parce que *Genan* signifie le sud du soleil, et qu'aux grands jours d'été, dans le Tunquin, la Cochinchine et le Camboye, l'ombre du soleil à midi paraît vers le sud. Enfin le Tunquin acquit un nouveau nom l'an de Jésus-Christ 679 : c'est celui de *Gannan* que lui donna l'Empereur *Kaotsong*.

Près de deux siècles après cette époque, au temps de *Ytsong*, Empereur de la grande dynastie *Tang*, ce Royaume changea de maître ; mais ce ne fut que pour peu de temps, et il rentra bientôt sous la domination de l'Empereur de la Chine. Voici en peu de mots comment se fit et se termina cette courte révolution.

Il y avait alors dans la province du *Yunnan* un Royaume qu'on appelait *Nantchao*, dont la Ville capitale était *Talifou* d'aujourd'hui. Les Rois en étaient puissans et soutinrent de grandes guerres avec les Chinois et le Thibet. Outre la meilleure partie du *Yunnan*, ils avaient de bonnes places dans la province de *Kouegtcheou* et dans les vastes Pays entre les royaumes d'Ava et de Bengale, le Thibet, l'*Yunnan* et Sseichouen : ils avaient aussi des armées formidables et bien aguerries. Or, sous le règne de *Ytsong*, le Roi de *Nantchao* attaqua brusquement le Tunquin, s'en empara, y fit un grand car-

nage, et en emporta un butin immense. Il menaçait la province de *Souansi*, et dans plusieurs combats il eut de grands avantages sur les troupes Chinoises. Mais le Général *Kaopien*, nommé Gouverneur du *Gannan*, se mit à la tête d'une armée, remporta plusieurs victoires sur les troupes du Roi de *Nantchao*, lui causa des pertes irréparables, reprit la capitale du Tunquin, et enfin tout le Royaume; et pour éterniser la mémoire de ses succès, il fit bâtir à *Kiaotcheou*, capitale de *Gannan*, un grand Faubourg qui eut le nom de *Jalotching*. Au-reste, ce royaume de *Nantchao* est un des quatre que l'histoire Chinoise appelle les quatre fléaux de l'Empire. Les trois autres sont le Thibet, les Etats d'Igour, et ceux des Turcs, dits en chinois *Toukve*. Les horribles ravages par lesquels ces quatre Peuples se signalèrent dans la Chine durant toute la dynastie *Tang*, leur firent donner cette odieuse dénomination.

Cette fameuse dynastie fut détruite l'an 907. Alors les Grands Tunquinois songèrent à profiter des troubles de l'Empire; mais ce ne fut pas sans en exciter dans le Tunquin même d'aussi considérables. Il s'agissait d'y établir un nouveau Gouvernement qui fût indépendant de la Chine, et de se donner un maître. Un si grand intérêt ne pouvait manquer de semer la discorde entre les familles les plus illustres, jalouses et rivales les unes des autres. Chacune aspirait à l'autorité suprême, et ces prétentions opposées allumè-

rent bientôt dans le Royaume une guerre civile, qui ne fut terminée que par la supériorité que prit sur toutes les autres la famille de *Ting*.

Un Seigneur *Ting* parvint à gouverner le Tunquin en maître absolu, et, pour plaire à ses Peuples, il affecta une entière indépendance de la Chine. Il n'en fut pas de même de son fils *Tinglien*, qui lui succéda. Il crut au-contraire que, pour affermir sa puissance, l'appui de l'Empereur lui était nécessaire. Dans cette persuasion, il lui envoya des Ambassadeurs, et ne fit point difficulté de lui rendre hommage et de lui payer tribut. Cette politique lui réussit. L'Empereur reçut avec distinction les Ambassadeurs de *Tinglien*, lui fit des présens, et dans un diplôme qu'il lui envoya, le déclara *Kun-ouang* ou Prince du second ordre. Ainsi, l'on doit regarder *Tinglien* comme le premier Prince souverain qu'ait eu le Tunquin.

On ignore les noms de ceux qui lui succédèrent immédiatement. On sait seulement que son troisième successeur fut détrôné par *Lyoan*, dont la famille était puissante, et que le troisième successeur de celui-ci fut aussi renversé du Trône par *Ly-Kong-Yun*, issu d'une famille illustre dans le territoire de la Capitale.

Cette suite de Princes cultiva avec soin l'amitié des Empereurs de la Chine. Mais un de leurs successeurs se lassa de cette sorte d'assujétissement. Il voulut enfin affranchir

son Peuple et secouer le joug de la subordination. Il en vint même jusqu'à agir ouvertement contre l'Empire et en ennemi déclaré. C'est sur-tout l'an 1075 que ces hostilités éclatèrent.

Lykiente (c'est le nom de ce Prince du Tunquin) entra à main armée dans la province de Canton. Les villes de *Kintcheou* et *Lientcheou* furent prises et pillées, et plus de huit mille Chinois y perdirent la vie. L'année suivante, les troupes de *Likiente* assiégèrent la forte place, appelée aujourd'hui *Nannin-fou*, dans la province de *Kouangsi*. Le Gouverneur de cette Ville, grand homme de guerre, se défendit vaillamment; mais, faute de secours, la place fut prise, et cet intrépide guerrier, avec sa famille, se jeta dans un feu qu'il avait fait allumer exprès, aimant mieux périr ainsi, que de tomber vif entre les mains des ennemis. Les Tunquinois eurent la cruauté de passer au fil de l'épée cinquante-huit mille habitans.

L'Empereur ne tarda pas à se venger d'un si sanglant outrage. Il fit assembler une armée de quatre-vingt mille combattans, commandés par le Général *Kota*, et pria les Rois de Camboye et de Cochinchine d'envoyer quelques troupes pour faire diversion dans le Tunquin. Ce Général ne perdit point de temps : il se mit en marche, arriva sur les limites du *Kouangsi* et du Tunquin, et fit aussitôt ses dispositions pour attaquer l'armée ennemie. La bataille se donna près

du fleuve *Fou-Leang-Kiang*. Les Tunquinois furent taillés en pièces, et le fils, héritier du Prince, leur Souverain, y perdit la vie.

Kota ne profita pas autant qu'il l'eût souhaité de sa victoire. Il n'osa s'exposer à passer le fleuve. Les maladies avaient déjà fait périr la moitié de son armée : il pensa à la rétablir et se contenta de s'emparer de la ville de *Kouang-Yven* et de plusieurs autres; alors on entra en négociation. *Lykiente* envoya des Ambassadeurs à l'Empereur, paya tribut, rendit les prisonniers Chinois et restitua les villes *Kintcheou*, *Lieutcheou* et *Nannin-fou*. L'Empereur de son côté fit grâce à *Lykiente*, et consentit à lui rendre les places du Tunquin, prises par *Kota*. On régla en même-temps les limites de ce Royaume et de la Chine.

Jusqu'ici les Souverains du Tunquin n'avaient porté que le titre de Princes du Tunquin. *Ly-Tien-Tso*, l'an de Jésus-Christ 1164, après avoir payé tribut à l'Empereur *Iliao-Tsonc*, obtint de lui le titre de Roi du royaume de *Gannan*. *Ly-Tien-Tso* eut pour successeur son fils *Ly-Long-Han* : à *Ly-Long-Han* succéda son fils *Ly-Hao-Tsan* ; et celui-ci n'ayant point d'enfans mâles, laissa le Royaume à sa fille *Tchao-Ching*, laquelle avait épousé un Seigneur appelé *Tchinge-King*.

Tchao-Ching gouverna d'abord ses Etats par elle-même ; mais l'an 1230 elle remit à son mari les rênes du Gouvernement. Il fut reconnu Roi de *Gannan*, et en reçut de

l'Empereur l'investiture. Ainsi, la puissance souveraine qui avait été entre les mains de huit Princes de la famille *Ly* pendant deux cent vingt-deux ans, passa à la famille *Tchin*, qui, dans le pays de *Tien-Tchang-Fou*, tenait un rang considérable.

Ce fut vers ce temps-là qu'arriva la grande révolution qui mit sur le Trône de la Chine les Tartares *Mongous*, et qui ébranla celui de Tunquin.

Meng-Ko, quatrième Empereur de ces Tartares, était déjà maître de plusieurs Provinces boréales de la Chine, conquises par son grand-père *Tching-Kishan*, et son oncle paternel *Octay*. L'ambition de posséder la Chine entière lui fit faire des préparatifs immenses, pour attaquer l'Empereur Chinois de la dynastie *Song*, qui régnait alors. Il ordonna à son frère *Koublay* et au Général *Ttoaleang-Hotay*, de se rendre avec une puissante armée dans le Thibet, et d'achever la conquête de ce Pays. Du Thibet, les Tartares allèrent dans les Provinces de *Sset-Chouen* et *Kouey-Tcheou*, et s'emparèrent d'un grand nombre de Villes soumises aux Empereurs Chinois. Ils assujétirent aussi plusieurs Peuples connus dans ces deux Provinces, sous le nom de *Lolos*, *Miaotse*. Les Mongous passèrent ensuite dans le *Yunnan*, prirent *Tali-Fou*, Ville considérable où était la Cour du Roi *Nan-Tchao*, et subjuguèrent le Roi et tout son Royaume : conquête importante, qui mit le comble à leur puissance dans le *Yunnan*. *Koublay* reçut

reçut dans ces circonstances ordre de l'Empereur *Meng-Ko* son frère de l'aller joindre. Il partit de *Tali-Fou*, et laissa le commandement de l'armée au Général *Itou-Leang-Hotay*.

C'était un des grands Capitaines de son temps. Il avait suivi son Père *Soupoutay* dans les expéditions militaires de *Patou*, petit-, fils de *Tching-Kishan*, en Russie, Pologne Allemagne, Hongrie, etc. *Houleang-Hotay* avait un fils également illustre par ses exploits guerriers, et qui se nommait *Atchou*. L'histoire des *Mongous* rapporte les grandes actions de ces trois Généraux ; mais cette histoire, du-moins celle qui est écrite en Chinois, ne s'exprime ni assez en détail ni assez clairement sur l'expédition de *Patou* en Occident.

Hou-Leang-Hotay, tel que je viens de le dépeindre, entra dans les vues de son Maître, et l'an 1257, il s'avança vers le Tunquin. Il prétendait obliger le Roi du Pays à payer aux Mongous le tribut qu'il payait aux Chinois. Quand il fut arrivé sur les frontières, il envoya trois Députés à ce Prince, avec un écrit qui le sommait de reconnaître *Meng-Ko* pour son Souverain. Ensuite, ne voyant point revenir ses Députés, il s'approcha du fleuve *Foulcang-Kiang*, et ordonna à son fils *Atchou* d'aller reconnaître le terrain.

Cette entrée des Tartares dans le Royaume répandit par-tout la consternation. Les Tunquinois parurent cependant résolus à se

bien défendre ; mais ce courage ne fut pas de longue durée. La frayeur les saisit, et leur armée fut aisément défaite. Le Général Tartare passa sans résistance le fleuve *Fou-Leang-Hiang*, et entra dans la Ville capitale du Royaume, qu'il trouva abandonnée ; le Roi *Tchinge-King* s'étant retiré dans une Ile pour se mettre en sûreté.

Ce Prince, en effet, avait juste raison de craindre. Il avait traité avec tant de cruauté les trois Députés de *Hou-Leang-Hotay*, qu'il devait bien s'attendre aux effets de sa vengeance. A peine ces Députés étaient-ils arrivés à sa Cour, qu'il les avait fait arrêter et lier si fortement avec des pièces de bambou, qu'elles étaient profondément entrées dans les chairs. Le Général Tartare n'apprit cette barbarie que lorsqu'il fut maître de la Ville. Son premier soin fut de délivrer ces malheureux ; mais au moment qu'on les déliait, un d'entr'eux expira de douleur. Alors ce Général, outré de colère, fit passer au fil de l'épée tous les habitans, et ruina la Ville de fond en comble.

Il employa neuf jours à cette terrible expédition, après lesquels la crainte des chaleurs et des maladies l'engagea à décamper. Il prit la route de la province du *Kouang-Si* pour se rendre dans celle de *Hou-Kouan*, où il avait ordre exprès de *Meng-Ko* d'aller se joindre à *Koublay*, dans la guerre qu'il faisait contre l'Empereur Chinois, tandis que *Meng-Ko* lui-même allait attaquer les places du *Setchouen*.

Hou-Leang-Hotay ne voulut pas quitter le Tunquin sans faire une nouvelle tentative auprès du Roi. Il crut apparemment qu'après l'éclatante vengeance qu'il avait tirée de l'insulte qui lui avait été faite, de nouveaux Députés de sa part seraient autrement reçus que ne l'avaient été les premiers. Il en fit partir deux qui eurent ordre de sommer une seconde fois ce Prince de se soumettre aux Mongous. Mais le Roi était encore trop irrité. La destruction entière de sa Capitale l'avait mis en fureur. Il fit garrotter les deux Députés et les renvoya dans cet Etat au Général Tartare. Comprenant ensuite qu'une pareille conduite rendrait ses ennemis irréconciliables, et que ses Etats ne manqueraient pas de s'en ressentir et d'être ravagés, il prit le parti de les remettre à son fils, et de lui céder sa Couronne. Le nouveau Roi s'empressa de réparer les torts de son père : il envoya des présens au Général, et l'assura qu'il se soumettait à l'Empereur *Meng-Ko* ; et sur les nouvelles sollicitations de *Hou-Leang-Hotay*, il lui envoya son tribut ; mais pour conserver la paix avec les deux Cours, il envoya aussi un pareil tribut à l'Empereur Chinois.

Meng-Ko mourut, et *Koublay* son frère lui succéda. Il nomma *Tchin-Koang-Ping* Roi de Gannan, avec obligation de lui payer tribut de trois en trois ans. Il détermina même en quoi consisterait ce tribut ; en or, argent, pierres précieuses, remèdes, ivoire, cornes de rhinocéros. De plus, il pria le

Roi d'envoyer à la Cour d'habiles Médecins, de bons Astronomes ou Astrologues, et quelques Marchands Mahométans qui trafiquaient dans le Tunquin. Il demanda encore des Tunquinois habiles dans les livres Chinois, et une Carte du Royaume : car c'est de tout temps que les Empereurs Chinois ont exigé la Carte des Pays de leurs Princes tributaires. Ces Cartes et leurs explications doivent être remises aux Tribunaux Chinois ; et ce que l'histoire Chinoise de chaque dynastie contient sur les Pays tributaires de la Chine, est pris de ces Cartes, soit anciennes, soit modernes. Koublay voulait aussi qu'un Seigneur Mongou résidât à la Cour du Tunquin en qualité de *Taloua*, ou Commissaire impérial, avec un sceau pour les grandes affaires.

Ces diverses demandes jetèrent le Roi dans un extrême embarras. Pour adoucir et se concilier l'Empereur, il lui envoya de nouveaux présens ; il lui répondit qu'il acceptait le *Taloua* ; que les Marchands Mahométans qu'il demandait étaient morts ; et comme les Députés de l'Empereur avaient proposé au Roi d'aller en personne lui faire hommage, il exposa les raisons qui l'en empêchaient ; mais, à cette occasion, il lui arriva de traiter les Envoyés impériaux avec trop de hauteur. *Koublay* en fut informé, en fit de grandes plaintes, et déclara que le Roi, pour être exempt du voyage, devait donner une certaine quantité d'or que l'on déterminait. *Tchin-Koang-Ping* se vit donc

obligé de faire des excuses sur la manière dont il avait reçu les Députés de la Cour, et d'avouer qu'il avait manqué à plusieurs articles du cérémonial.

Ce Prince, peu habile, et à qui il aurait fallu plus de fermeté et de souplesse dans les circonstances difficiles où il s'était trouvé, mourut en 1277. Son fils *Tchin-ge-Hyven* lui succéda; mais ayant pris possession de ses Etats sans avoir eu l'agrément de l'Empereur, il eut de vifs reproches à essuyer de la part de ce Monarque, qui lui fit déclarer qu'il eût à satisfaire à toutes les demandes qui avaient été faites au Roi son prédécesseur. *Tchin-ge-Hyven* plia en apparence, bien résolu, quand l'occasion se présenterait, de rendre à l'Empereur tous les désagrémens qu'il en recevait; et c'est en effet ce qui ne manqua pas d'arriver.

On a vu, dans le Mémoire sur la Cochinchine, que l'Empereur *Koublay*, irrité contre le Roi de ce Pays, résolut de se venger de l'affront qu'il croyait en avoir reçu; et que, dans ce dessein, il ordonna à son fils *Tohoan*, de se mettre à la tête d'une armée, et de demander au Roi du Tunquin un passage par ses Etats pour se joindre à *Sotou*, Général Mongou, et attaquer ensemble la Cochinchine. *Tohoan* exécuta fidèlement les ordres de son père. Il arriva par la province de *Kouang-Si*, sur la frontière du Tunquin; et, paraissant ignorer que le Roi fesait de grandes provisions, qu'il fortifiait les postes de la frontière, et qu'il avait

une bonne armée sur pied, il demanda, de la part de l'Empereur, le passage sur ses terres et des vivres pour l'armée. La réponse du Roi au Prince *Tohoan* fut embarrassée et équivoque : il lui représenta les difficultés de son entreprise ; et, sous divers prétextes, il éluda toutes ses demandes. Le Général Chinois comprit aisément que tant d'excuses artificieuses n'étaient qu'un honnête refus. Il entreprit donc de passer par force ; mais il trouva tant d'obstacles, que, pour réussir, il crut devoir encore différer.

Enfin, l'an 1285, *Tohoan* força les passages les plus difficiles et les mieux fortifiés, entra dans le Tunquin, dissipa les troupes Tunquinoises ; et, par le moyen d'un grand nombre de radeaux, il passa le fleuve *Fou-Leang-Kiang*, et trouva l'armée du Roi rangée en bataille. Le combat fut sanglant, et les Tunquinois furent entièrement défaits. Le Roi vaincu se retira, sans que les Tartares pussent savoir le lieu de sa retraite : mais un de ses frères, le Prince *Thing-Ytsi*, se rendit à *Tohoan* avec sa famille et ses vassaux.

Tohoan, ébloui de ce succès, croyait le Roi perdu et ses troupes hors d'état d'agir. Sa surprise fut extrême, quand il vit reparaître une armée de Tunquinois, qui venait à lui avec la plus grande ardeur. Leur attaque fut si vive et si bien conduite, que les Tartares, malgré leur bravoure et leur résistance, furent obligés de reculer après

avoir fait une très-grande perte. Ils prirent la route du *Kouang-Si*, où ils n'arrivèrent qu'avec une peine infinie. *Lyhen*, Prince de la Famille royale de *Hia* (1), un des meilleurs Généraux Mongous, mourut de ses blessures à *Seming-Fou*, Ville du *Kouang-Si*.

Le Général *Sotou*, qui avait son camp à vingt lieues du champ de bataille, et qui ignorait la retraite du Prince *Tohoan*, se trouva avec son corps d'armée tout-à-coup investi par les ennemis. Il fit tout ce qu'en pareille occasion peut faire un Général habile et plein de courage ; mais, ayant été tué dans le combat, la déroute fut complette, et l'armée entièrement détruite.

La mort de ces deux Généraux (*Sotou* et *Lyhen*), et de beaucoup d'autres bons Officiers, jeta dans un sombre chagrin l'Empereur *Koublay*. Il donna promptement ses ordres pour réparer une si grande perte, et rétablir la gloire de ses armes. Il fit équiper une flotte dans les ports de la province de Canton, et envoya de nouvelles troupes, afin d'attaquer vivement le Tunquin par terre et par mer. Le Roi s'y attendait. Il se disposa, de son côté, à parer les coups qu'on allait lui porter, et à bien recevoir l'ennemi. Il ordonna de grandes levées de Soldats, et fit

(1) La Cour de ces Princes de *Hia* était vers *Ning-Hia*, ville de la Province du *Chensy*, en Chine. Ils étaient originaires du Pays qui est entre le *Thibet*, le *Setchouen* et *Koconor*. Il est encore dans ce Pays-là des Seigneurs de cette ancienne famille.

armer en guerre un nombre considérable de barques. Outre que ce Prince était un grand guerrier, il avait, pour le seconder, un de ses frères, également distingué par sa prudence, sa bravoure, et une grande science de l'art militaire. Ces deux Princes envoyèrent des ordres dans toute l'étendue du Royaume, et sur-tout aux habitans des montagnes, de tenir prêtes leurs armes, et de se préparer à marcher au premier signal.

L'an 1287, *Tohoan*, à la tête d'une bonne armée, rentra dans le Tunquin. La flotte Impériale parut aussi, et débarqua beaucoup de troupes Chinoises et Tartares. Le principal Officier de cette armée était *Sitour*, étranger de la Famille royale de *Kin-Cha* (1), lequel avait avec lui un grand nombre d'Officiers et de Soldats de sa Nation.

De si belles dispositions eurent le succès le plus brillant dans tout le cours de cette année. Les Mongous furent vainqueurs dans plus de dix-sept combats. Ils firent un horrible carnage des Tunquinois; ils prirent et pillèrent la Capitale et la plupart des autres Villes, et firent un butin inestimable. D'autre part, la flotte Impériale se saisit d'un

(1) *Kin-Cha* est le nom Chinois d'un grand Pays au nord de la mer Caspienne; son étendue et ses limites ne sont pas bien marquées dans l'histoire Chinoise. Il paraît qu'Astracan, Casan et une bonne partie de la Sibérie étaient de ce Royaume. Depuis que *Tchin-Kishan* s'en fut rendu maître, les Princes de *Kin-Cha* lui fournirent à lui et à ses descendans beaucoup d'Officiers et de Soldats.

grand nombre de barques bien munies de matelots, armes et provisions.

Tant de revers ne déconcertèrent point le Roi et son frère. On ne put jamais savoir au juste où ils étaient, et la suite fit voir que ces deux Princes avaient su trouver des ressources auxquelles les Mongous ne s'attendaient pas. Ceux-ci se regardaient comme les maîtres du Tunquin. *Tohoan* et ses Généraux employèrent l'année entière à envoyer de tous côtés des partis, soit pour chercher le Roi et s'en saisir, soit pour empêcher les soulèvemens; tandis que les vaisseaux de l'Empereur continuaient leurs courses avec succès sur les navires et les barques Tunquinois.

L'année suivante 1288, *Tohoan* ignorait encore où le Roi s'était réfugié, et croyait tout le Pays soumis et tranquille; lorsque tout-à-coup il vit une multitude innombrable de Soldats Tunquinois marcher avec une diligence surprenante vers les bords de la mer, où ils se fortifièrent si bien, que les Mongous tentèrent en vain de forcer leurs retranchemens. Dans le même temps les barques de guerre Tunquinoises se répandirent en foule dans les Iles du golfe et sur les rivières. Et cependant le Roi et son frère parurent en campagne avec une nombreuse armée, qui fut encore grossie par d'autres troupes que fournissaient les Chefs des Peuples des montagnes, où le Roi avait, à l'insu des Tartares, de grands magasins d'armes et de toutes sortes de provisions.

Ce Prince voulut alors joindre encore la ruse à la force. Il entreprit d'amuser *Tohoan*. Il lui envoya des Officiers, et l'assura que c'était sincèrement qu'il voulait enfin obéir aux volontés de l'Empereur. *Tohoan* se laissa prendre à ce piége. Lui et ses Généraux souffraient beaucoup des chaleurs excessives du Pays, insupportables pour des Tartares accoutumés aux climats du Nord. Ils souhaitaient tous passionnément la fin d'une guerre dont ils commençaient à se lasser, et c'est ce qui leur fit aisément croire sincères les dispositions où le Roi paraissait être de se soumettre. Ils attendaient, sans assez de précaution, l'effet de ses promesses. Ils furent donc étrangement embarrassés, lorsqu'ils apprirent que le Roi avait près de trois cent mille hommes armés en divers endroits, et qu'il s'était rendu maître des défilés et des passages difficiles. Ils virent bien qu'on les avait trompés, et pensèrent, mais trop tard, à prendre les mesures nécessaires pour rompre celles du Roi.

Les Peuples qu'on croyait soumis, prirent presque par-tout les armes, et firent main-basse sur plusieurs corps de troupes Tartares dispersés en différens quartiers. Une flotte Chinoise chargée de provisions ne put pas aborder au Tunquin, soit à cause des vents contraires, soit à cause du grand nombre de barques Tunquinoises qui croisaient. Les navires de cette flotte furent pris ou obligés de se retirer à l'île de *Haynan* ou aux ports de la Cochinchine.

Pour comble de malheur, une maladie épidémique se mit dans l'armée Tartare, et tous les jours on comptait un grand nombre de morts; les vivres étaient rares, et l'on souffrait de la disette. Enfin, l'armée du Roi et celle de son frère s'avançaient de toute part pour investir les Mongous.

Alors *Tohoan*, pour ne pas périr avec toute l'armée, prit, de l'avis de ses Généraux, le parti de se retirer. Son armée ne manqua pas d'être harcelée par les Tunquinois, dont les flèches empoisonnées firent périr beaucoup de monde. Le Général *Sitour* fit dans cette retraite des prodiges de valeur. La plupart des Tartares, quoique blessés ou malades, ou fatigués et vivement poursuivis, combattirent vaillamment; et, toujours animés par *Sitour*, ils arrivèrent dans la province de *Kouang-Si*, où cette grande armée se trouva réduite presque à rien.

Tohoan ne fut pas plutôt arrivé, qu'il envoya ordre à un corps de troupes qui était venu de la province de *Yunnan* d'y retourner. D'autres corps de Tartares qui occupaient les Pays entre la Capitale, les côtes de la mer et les frontières de la province de Canton, eurent aussi ordre de reprendre promptement la route du Nord pour entrer dans le *Kouang-Si*; et les navires Chinois qui étaient sur les côtes ou dans le golfe du Tunquin, se retirèrent aux ports de la province de Canton.

Le Roi *Tchin-ge-Hyven*, tout vainqueur

qu'il était, ne parut pas s'énorgueillir de ses avantages. Il envoya des Députés au Prince *Tohoan* pour lui faire des excuses de tout ce qui s'était passé ; il s'avoua coupable ; il envoya une statue d'or pour tribut, et déclara qu'il reconnaissait l'Empereur pour son Souverain ; il eut d'ailleurs grand soin de faire bien traiter les malades Mongous, et renvoya à *Tohoan* tous les prisonniers Tartares et Chinois, avec leurs équipages et leurs armes.

L'Empereur *Koublay*, averti du désastre de son armée, s'en prit à son fils *Tohoan*. Il dit publiquement que ce Prince, dans la guerre du Tunquin, avait déshonoré l'Empire. Il lui ordonna d'aller dans le *Kiang-nan*, où il lui accorda un petit Gouvernement, avec défense de venir à la Cour, et même d'y paraître jamais le reste de ses jours. Cependant les Grands Tartares et Chinois représentèrent à l'Empereur les malheurs des Peuples, causés par tant de guerres, et l'exhortèrent à ne pas continuer celle qu'il avait entreprise contre le Tunquin et la Cochinchine. *Koublay* parut agréer leurs représentations et acquiescer à leurs desirs. On a vu que le Prince *T'chin-y-Tsi*, un des frères du Roi de Tunquin, s'était soumis avec sa famille et ses vassaux au Prince *Tohoan* : l'Empereur le prit sous sa protection, l'entretint à *Outchang*, capitale du *Hou-Kouang*, avec de grands revenus, et le déclara Roi du Tunquin, mais il eut le chagrin de ne pouvoir pas le mettre sur le Trône.

Celui qui occupait ce Trône depuis plus de vingt ans, et qui s'y était si fort distingué, le Roi *Tchin-ge-Hyven*, mourut en 1290. Son fils *Tchin-ge-Tsin*, qui lui succéda, envoya sur-le-champ des Ambassadeurs à l'Empereur *Koublay*, paya tribut et fit tous ses efforts pour obtenir de lui l'investiture. Mais on exigeait qu'il vînt lui-même à la Cour de l'Empereur pour lui rendre hommage. D'abord il y consentit; ensuite, sous divers prétextes, il s'excusa. A de nouvelles instances, il opposait de nouvelles excuses. Enfin, l'Empereur, dont le cœur était aigri, et qui conservait un vif ressentiment de la conduite de *Tchin-ge-Hyven*, voyant que *Tchin-ge-Tsin*, son fils, paraissait déterminé à ne pas venir lui-même à la Cour faire hommage, reprit son premier dessein et résolut de se venger, par les armes, de la Cour de Tunquin. Il ordonna d'équiper une flotte et de faire marcher une grande armée. Il en nomma les Généraux, et voulut que le Prince *Tchin-y-Tsi*, qu'on regardait à la Cour comme Roi du Tunquin, fût à la suite de cette armée. Mais tous ces préparatifs de l'Empereur *Koublay* devinrent inutiles par sa mort, arrivée le 23 Février 1294.

Timour, son petit-fils, fut reconnu Empereur, et prit le nom Chinois de *Yven-Tching-Tsong*. Sous ce nouveau règne les affaires du Tunquin changèrent de face. Le nouvel Empereur fit suspendre les armemens contre ce Royaume; il déclara qu'il

oubliait tout ce qui s'était passé ; il reçut bien les Ambassadeurs de *Tchin-ge-Tsun*, accepta son tribut, lui pardonna, et le reconnut Roi de *Gannan*, tributaire de l'Empire. Depuis ce temps jusqu'à l'année 1329, les Empereurs Tartares vécurent en paix avec les Rois du Tunquin ; et, suivant l'intention de ces Empereurs, les Rois de Cochinchine et de Tunquin, qui de temps-en-temps envoyaient des partis sur les frontières l'un de l'autre, firent cesser leurs hostilités, et s'en tinrent aux frontières déterminées.

Tchin-y-Tsi, qu'on traitait, à la Cour Tartare, en Roi du Tunquin, mourut cette année, âgé de soixante-seize ans, à *Outchang-Fou*, Capitale du *Hou-Kouang*. L'Empereur lui fit faire des obsèques comme à un Roi, fit son éloge, et assigna des revenus fixes pour l'entretien de sa famille. Par cette mort, *Tchin-ge-Tsun* se vit débarrassé d'un concurrent accrédité, et fut délivré de toute inquiétude.

L'an 1335, le Roi *Tchin-Touan-Ou*, qui avait succédé au Roi *Tchin-ge-Tsun*, fut confirmé Roi de Tunquin par l'Empereur Mongou *Tchoan-Temour*, que les Chinois appellent *Chunti*, et qui fut le dernier Empereur de la dynastie *Yven*. Du temps de cet Empereur, on comptait dans le royaume de Tunquin treize Départemens ou Provinces, cinquante-deux Villes du premier ordre, et deux cent dix-neuf Villes du second et troisième ordre. L'Historien

Chinois de ce temps-là dit que l'étendue du Tunquin de l'Est à l'Ouest est moindre que du Nord au Sud. Il dit aussi que l'Empereur *Chunti* fit présent au Roi du Tunquin de l'Astronomie Chinoise du fameux Astronome *Coche* ou *King*.

L'année 1368 fut la première du règne de *Hongou*, fondateur de la dynastie Chinoise *Tay-Ming*. *Tchin-ge-Touey*, qui était alors Roi du Tunquin, ayant appris son avénement au Trône impérial, lui envoya des présens, et se déclara tributaire de l'Empire. En conséquence, il en reçut une Patente qui le confirmait dans la dignité de Roi, et qui fut accompagnée de présens considérables. L'Empereur lui envoya encore l'Astronomie Chinoise, corrigée et publiée par le Tribunal d'Astronomie. Le nom de cette Astronomie est *Ta-Tongly*. C'est dans le fond la même que celle de la dynastie *Yven*, faite par *Cocheou-King*; ce Prince estimait tellement cette Astronomie, qu'il en fit aussi présent au Roi de la Cochinchine, à celui de Siam, à plusieurs Princes des Indes, à celui de Corée, et même à l'Empereur de Constantinople.

Le Roi *Tchin-ge-Kouey* n'eut pas la satisfaction d'apprendre le succès de son ambassade; il mourut avant le retour de ses Envoyés, et avant l'arrivée des Grands, qui, de la part de l'Empereur *Hon-Ghou*, lui apportaient des présens. *Tchin-ge-Kien*, son neveu, lui succéda; et se conformant aussitôt à ce qui était prescrit aux Princes

tributaires, il envoya à la Cour impériale pour avertir de la mort du Roi son oncle, et demander l'investiture; elle lui fut accordée. L'Empereur lui fit faire des complimens de condoléance, envoya des grands Seigneurs de sa Cour, pour faire les cérémonies Chinoises au Roi défunt, et y ajouta de magnifiques présens. Ayant ensuite appris que les Rois de Cochinchine et de Tunquin se préparaient à se faire la guerre, il les exhorta à mettre bas les armes, et ces Princes suivirent son conseil; ou, selon l'expression de l'histoire Chinoise, obéirent aux ordres de l'Empereur, qui leur ordonnait de vivre en paix.

L'an 1371, *Tchin-ge-Kien* périt par la perfidie de *Tchin-Chou-Ming*, son oncle. Ce Prince ambitieux, après avoir fait mourir en secret son neveu, tâcha de cacher son crime, et fit entendre à l'Empereur que le Roi était mort de maladie. L'Empereur le crut, et envoya au Tunquin faire les cérémonies accoutumées en pareil cas, ordonnant aux Peuples de porter le deuil de la mort de leur Roi: il permit en même-temps à *Tchin-Chou-Ming* de gouverner le Royaume, mais sans lui donner le titre de Roi. Alors ce Prince se voyant privé du titre qui fesait le principal objet de son ambition, prétexta sa vieillesse, et pria l'Empereur de donner le soin du Gouvernement à *Tchin-Touan*, son frère, et l'Empereur y consentit.

Six ans aprés *Tchin-Touan* ayant perdu

la vie dans la guerre contre la Cochinchine, eut pour successeur son frère *Tchin-Ouey*, qui observa de son côté, comme l'Empereur l'observa du sien, le cérémonial ordinaire dans les changemens de règne au Tunquin. Mais, ni ce Prince, ni ses frères *Chou-Ming* et *Touan*, ne furent traités de Rois de *Gannan* à la Cour de l'Empereur.

Ce fut dans ce temps-là que le Tunquin devint la proie d'un fameux usurpateur, qui, à force de crimes, parvint à un si haut point d'autorité et de puissance, qu'il fallut, pour ainsi dire, tout le poids de l'Empire de la Chine pour l'accabler. Ce scélérat était un Seigneur Tunquinois, nommé *Lykili*. Il était Ministre d'Etat; et pour conserver le pouvoir sans bornes qu'il s'était arrogé, il ensanglanta deux fois le Trône.

D'abord il se déposa *Tchin-Ouey*, et mit à sa place *Chou-Ming*, frère de ce Roi détrôné; ensuite il fit mourir secrètement *Tchin-Ouey*, et cependant, sous le nom de ce Prince infortuné, il envoya le tribut à l'Empereur, qui, instruit de ce tragique évènement, défendit qu'on laissât entrer dans la Chine les Envoyés de *Lykili*. Mais *Lykili* n'était pas homme à se rebuter: malgré les dispositions défavorables de la Cour impériale, il usa de tant d'artifices, qu'il vint à bout, l'an 1395, de faire accepter ses présens par l'Empereur. En effet, ce Monarque crut que dans les circonstances où il se trouvait, il devait dissimuler,

et ne pas s'exposer à une guerre ruineuse.

L'année suivante 1396, *Chou-Ming* subit le même sort que le Roi son frère, et *Lykili*, son meurtrier, envoya à la Cour de la Chine un Grand, Tunquinois, pour annoncer cette mort, et faire savoir que *Tchinge-Koen*, fils de ce Roi, en occupait la place. Le malheureux *Tchin-ge-Koen* ne porta pas long-temps la Couronne. En 1399, *Lykili* la lui ôta avec la vie, et mit sur le Trône successivement deux fils de *Tchinge-Koen*, qu'il fit aussi mourir l'un après l'autre. Enfin, après s'être ainsi baigné impunément dans le sang de ses Rois, pour assouvir sa cruauté, il fit égorger tous ceux qu'il put trouver de la Famille royale *Tchin*, et les principaux de toutes les familles considérables attachées à cette maison. Le seul Prince du sang qui restait encore, *Tchin-Tien-Ping* trouva le moyen de se réfugier au Pays de *Laos*. Quelques Seigneurs, ses alliés ou amis, eurent aussi soin de disparaître, et de se cacher dans des lieux écartés.

Pendant ces sanglantes catastrophes, les Mandarins des frontières du *Kouang-Si* et du *Yunnan* avertirent l'Empereur que *Lykili* avait envahi plusieurs Forteresses importantes de la frontière de *Yunnan*, et qu'ayant passé les limites fixées par les colonnes de cuivre, il s'était emparé de cinq Villes et de leur territoire sur la frontière du *Kouang-Si*. L'Empereur eut beau donner à ce sujet les ordres les plus précis, *Lykili* n'y eut aucun

égard. Plus audacieux que jamais, il prit le titre de Roi ; et changeant son nom et son surnom, il se fit nommer *Hou-Yven*; et son fils *Tsang* fut nommé *Hou-Kuen*. Il fit publier qu'il était descendant de l'Empereur *Chun* (qui vivait, selon l'histoire Chinoise, plus de deux mille ans avant Jésus-Christ.) *Lykili* prit encore le titre d'Auguste, d'Empereur, de père, et fit gouverner le Royaume par son fils.

L'an 1403, fut le premier du règne de *Yonclo*. *Lykili* fit tant par ses amis et par ses créatures, qu'*Yonglo* fut trompé. Cet Empereur croyant que la famille *Tchin* était éteinte, et qu'il n'en restait plus d'héritiers, lui accorda l'investiture et la Patente de Roi de *Gannan*. Mais peu-à-peu il entra dans de justes défiances, et commençant à revenir de ses préventions, il ordonna à *Lykili* de rendre les places usurpées dans le *Yunnan* et le *Kouang-Si*, et lui défendit toute excursion et tout pillage sur les terres du Roi de la Cochinchine. *Lykili* ne fit pas plus de cas des ordres et des défenses de l'Empereur que de ses reproches réitérés.

Les choses en étaient là, lorsqu'un Grand Seigneur du Tunquin, allié à la Famille royale *Tchin*, et qui avait vu l'entière extinction de sa propre famille par la tyrannie de *Lykili*, s'étant sauvé dans les montagnes, eut le bonheur de sortir du Tunquin, et d'arriver à la Cour de la Chine. Il présenta à l'Empereur un Placet, où il exposa avec énergie le détail des crimes de *Lykili* et de

son fils, et la manière odieuse et cruelle dont ils avaient usurpé l'autorité Royale. L'Empereur fit voir ce Placet à ses courtisans. Ils furent tous indignés, et plusieurs même en versèrent des larmes. Comme les Députés de *Lykili* étaient alors à la Cour, le Seigneur Tunquinois leur fit les plus vifs reproches, et ces Députés, couverts de confusion, ne surent plus que lui répondre.

Un autre Placet toucha encore plus l'Empereur. Ce fut celui du Prince *Tchintien-Ping*, réfugié au pays de *Laos*. Ce Prince fugitif, qui était frère du Roi *Tchin-ge-Kouey*, représentait qu'il était le seul de la Famille royale qui restât; que tous les autres avaient été mis à mort par les usurpateurs; et que tous ceux qui avaient paru attachés à sa famille, avaient été ou tués ou réduits à la dernière misère. Il suppliait l'Empereur d'être sensible à son infortune, de le prendre sous sa puissante protection, et d'envoyer des troupes pour punir les crimes des tyrans du Tunquin. L'Empereur, également ému de compassion et de colère, jura qu'il ne laisserait point sans vengeance des crimes si énormes. Il envoya au pays de *Laos* de l'argent, des habits et des provisions, pour conduire à la Cour le Prince *Tchin-tien-Ping*. Il traita avec toute sorte d'égards le Seigneur Tunquinois de qui il avait appris tout ce qui s'était passé, et fit faire à *Lykili* de sanglans reproches sur les actions atroces dont il s'était rendu coupable.

Ce perfide se voyant découvert à la Cour impériale, prit le parti qu'il crut le plus conforme à la situation présente de ses affaires. Ce fut de se soumettre en apparence, de témoigner du repentir, d'envoyer des Grands de sa Cour à celle de l'Empereur, et de faire restituer les places prises dans le *Kouang-Si* et le *Yunnan*. Il promit de plus de reconnaître *Tchin-tien-Ping* pour son Roi, et de le faire installer.

Cependant *Tchin-tien-Ping*, à la faveur des secours qu'il avait reçus, arriva de *Laos* à la Cour de la Chine. Il y fut traité en Roi, et l'Empereur lui promit de le mettre incessamment sur le Trône de ses ancêtres. Quant à *Lykili*, l'Empereur parut croire qu'il parlait enfin sincèrement; il lui donna même un titre honorable, et des terres dans le Tunquin, pour y vivre avec distinction. Il fit alors partir des Seigneurs de sa Cour pour ce Royaume, afin de faire avertir les Grands et les Peuples du Pays de se disposer à recevoir leur Roi, et à lui obéir. *Hoan-Tchong*, Général Chinois dans le *Kiang-Si*, eut ordre de préparer un corps de cinq mille hommes pour escorter le Prince et sa suite, quand il arriverait sur la frontière.

L'an 1406, quatrième du règne de l'Empereur *Yonglo*, *Tchin-tien-Ping*, comblé d'honneurs et de présens, partit de la Cour pour retourner au Tunquin. Le Général *Hoan-Tchong*, à la tête de sa petite armée, le reçut sur la frontière; et le Prince avec

cette escorte entra dans le Tunquin du côté de la ville *Ping-tsiang-T'chou*. Dès que *Lykili* eut appris qu'il était arrivé dans le *Kouang-Si*, et que son escorte n'était que de cinq mille hommes, il envoya par divers chemins un grand nombre de troupes, lesquelles réunies formèrent une armée considérable. *Hoan-Tchong* qui s'avançait dans la plus grande sécurité, qui ignorait, qui ne pouvait pas même soupçonner ce que tramait *Lykili*, se vit, à quelques lieues de *Ping-tsiang-T'chou*, tout-à-coup investi par les troupes qui étaient en embuscade. A peine eut-il le temps de se reconnaître : le Prince *Tchin-tien-Ping* fut tué, l'escorte battue et obligée de reprendre le chemin du *Kouangsi*; et quoique le Général Chinois combattît avec beaucoup de courage et d'intelligence, il fallut céder au grand nombre, et se retirer en désordre dans un lieu sûr.

On peut juger aisément de l'indignation et de la colère de l'Empereur à cette nouvelle; mais ce ne fut pas un courroux impuissant. Ce Prince, qui fut un grand Capitaine, avait sur pied de puissantes armées : les longues guerres qu'il avait faites avec éclat contre les Tartares Mongous, avaient extrêmement aguerri les Chinois, et avaient formé de bons Soldats et d'excellens Officiers, toujours animés par l'exemple de *Yonglo*, qui depuis plus de vingt ans était sans cesse à la tête des armées en Tartarie, et presque toujours victorieux.

Yonglo fit donc assembler une armée for-

midable, commandée par d'anciens Généraux, bien secondés par des Officiers et des Soldats accoutumés à vaincre. Le Général *Mouching* eut ordre d'entrer dans le Tunquin par le territoire de *Montschien*, ville du *Yunnan*, avec un grand corps de troupes. *Tchang-Pou*, comme Généralissime et chargé de conduire une si importante expédition, était à la tête de la plus grande armée, et pénétra dans le Tunquin par le territoire de *Ping-tsiang-Tchou*. Ces deux Généraux et leurs Lieutenans, parfaitement instruits des intentions de l'Empereur et de la résolution où il était de perdre *Lykili*, prirent toutes les mesures nécessaires pour réussir, et convinrent des opérations à faire, et du lieu où ils devaient se joindre.

Aussitôt que *Tchan-pou* fut entré sur les terres du Tunquin, il fit avec toute l'armée Chinoise des cérémonies aux esprits des montagnes, des fleuves et des forêts de ce Royaume. Il fit publier à haute voix la liste des crimes de *Lykili* et de son fils, et fit savoir aux Tunquinois qu'il venait avec de si grandes forces pour mettre sur le Trône de *Gannan* quelqu'un de la Famille royale de *Tchin*. Ensuite il s'assura des passages sur la frontière du Tunquin et du *Kouang-Si* (en 1406). Quelques jours après il alla camper près de la rivière *Tchang*, jeta un pont sur cette rivière et la passa. L'avant-garde fut envoyée à la ville de *Kialin* sur la rive boréale du fleuve *Fouleang-kiang*; et *Tchang-pou* avec le reste de l'armée s'approcha de la ville de *Sinfou*.

Mouching de son côté étant arrivé dans le territoire de la ville de *Mong-tschien*, alla camper sur le bord du fleuve *Suen-koang-kian*; il fit de grands abatis d'arbres dans des forêts épaisses pour faire un chemin, s'assura de plusieurs Forteresses et arriva avec son armée à *Pehao*. De là il vint trouver *Tchang-pou*, et ils conférèrent ensemble sur l'emploi qu'ils devaient faire de leurs forces.

Lykili et son fils avaient formé près de la ville de *Topantching* ou *Hing-hoa-fou* des retranchemens qui tenaient un espace de près d'une lieue et qu'ils jugeaient imprenables. Ils étaient gardés par un grand nombre de troupes, et, pour y arriver, il y avait à passer une gorge de montagnes. Quant à la Ville, qu'ils croyaient en état de faire une longue résistance en cas d'attaque, une multitude infinie de Soldats ou gens armés était occupée à la défendre. *Lykili* ne savait pas sans doute à quels hommes il avait affaire. Il ignorait ce que *Tchangpou* et *Mouching* étaient capables d'entreprendre et d'exécuter, par la longue expérience qu'ils avaient acquise dans le métier de la guerre.

Le premier alla camper à *Santay*, et fit équiper un grand nombre de barques : *Mouching* se posta sur le bord septentrional du fleuve *Tao*, vis-à-vis les retranchemens de *Hing-hoa-fou*. L'histoire Chinoise de la dynastie *Ming* exagère sans doute, quand elle dit que plus de deux millions d'hommes gardaient ces retranchemens. Quoi qu'il en soit,

soit, *Tchang-pou* ayant fait venir les barques armées en guerre, et construire un pont de bois pour passer le fleuve, attaqua, de concert avec le Général *Mouching*, les retranchemens de *Hing-hoa-fou*, et s'y porta avec tant de vigueur, qu'il les força et se rendit maître de la Ville. La perte d'un poste si important consterna les ennemis. Ils virent alors ce qu'ils avaient à craindre d'une armée si formidable en elle-même, et commandée par de si bons Généraux.

On s'était déjà emparé de la ville de *Lintao*, et en suivant le rivage méridional du fleuve *Fou-leang-kiang*, l'armée arriva à la vue de la capitale du Royaume. Les Généraux Chinois la trouvèrent abandonnée par les ennemis. Ils y entrèrent et s'y fortifièrent. Un grand corps de troupes fut commandé pour aller à la ville de *Tsing-hoa-fou*, dont les rebelles avaient brûlé le Palais et les maisons, avant que de se retirer du côté de la mer. Beaucoup de Villes se soumirent d'elles-mêmes, et l'on força celles qui voulurent faire résistance.

L'an 1407 les *Lykili* parurent en campagne; et le jour *Kisse*, c'est-à-dire le 21 Février, il y eut une première bataille que les rebelles perdirent près de la rivière *Mouounkiang*. Trois mois après ils parurent de nouveau à la tête d'une armée et s'avancèrent jusqu'au fleuve *Fou-leang-kiang*. Alors les Généraux Chinois leur livrèrent une seconde bataille le 4 Mai. Elle fut décisive. Les rebelles furent entièrement défaits, et prirent

la fuite vivement poursuivis par de gros détachemens ; et comme on sut que les deux Chefs avaient pris la route de *Tchagan*, on se rendit à *Kilo* sur le bord de la mer, dans le territoire de *Tchagan* : on arma des barques qui s'emparèrent de plusieurs bâtimens ennemis. Enfin le jour *Kiatse* de la cinquième lune, c'est-à-dire le 16 Juin, on se saisit de *Lykili* et de son fils sur la montagne (1) *Kao-kuang* où ils s'étaient cachés, et ils furent conduits à la Cour impériale. La prise de ces deux Chefs des rebelles mit fin à la guerre, et tout le Royaume fut soumis. L'Empereur fit faire de grandes réjouissances pour un si heureux évènement, et il ordonna d'appeler *Kiaotchi* le royaume de *Gannan*.

Malgré les plus exactes recherches, on n'avait trouvé personne qui fût de la famille des Princes *Tchin*, ci-devant Rois de *Gannan*. C'est ce qui engagea l'Empereur à suivre l'avis de ses Généraux et de plusieurs Grands Tunquinois, qui lui conseillaient de faire du Tunquin une Province Chinoise. Il nomma donc un Gouverneur-général de cette Province, un Trésorier, un grand Juge pour le criminel ; des Mandarins de divers Tribunaux pour les affaires ; des Gouverneurs des Provinces, des Villes du premier, second et troisième ordre ; des Mandarins pour les tributs ou redevances ; des

(1) C'est la montagne *Tinckin*, sur le bord de la mer, au territoire de *Tchagan*.

Commandans pour les troupes et pour les Villes de guerre ; des Intendans pour le commerce, les grands chemins, les bâtimens publics et la marine ; un Tribunal pour les Colléges et les Ecoles De plus il ordonna de faire un choix d'habiles Ouvriers, de bons Astronomes, de bons Médecins, de gens lettrés ; de personnes savantes dans l'Art militaire, dans l'Histoire et dans la Marine ; de jeunes gens forts et de bonne mine, pour être formés aux sciences ou à la guerre. Cet ordre particulier fut bientôt exécuté, et *Tchang-pou* fit partir pour la Cour de la Chine neuf mille Tunquinois qu'il crut tels que l'Empereur les souhaitait.

L'Empereur, Prince sage et bienfesant, pourvut libéralement à la subsistance des veuves, des orphelins et des pauvres. Il établit des hôpitaux : il fit réparer et embellir les sépultures des Princes de la Famille royale *Tchin* : il accorda de grandes largesses aux Soldats, aux veuves et aux parens de ceux qui étaient morts à la guerre : il fit dédommager les familles que *Lykili* avait ruinées injustement : il laissa dans les emplois ceux qui n'étaient pas suspects ; et beaucoup de Tunquinois en obtinrent dans les armées ou dans les Tribunaux : il fit rechercher avec soin les personnes habiles et de probité, qui se trouvant sans protecteurs s'étaient retirées dans les montagnes et dans des lieux déserts ; enfin il n'omit rien de ce qui pouvait faire aimer et estimer sa nouvelle domination.

Tchang-pou arriva à la Cour, et offrit à

l'Empereur une carte géographique du Tunquin, avec le rôle des habitans, et un catalogue de ce qui s'y était trouvé.

Le Tunquin, suivant son Mémoire, avait de l'Est à l'Ouest 1760 lys, et du Nord au Sud 2800. Cette étendue du Nord au Sud, si l'on suppose que le Mémoire parle d'un chemin fait en droiture, est évidemment trop grande. Mais les cartes des Généraux à la Chine sont tracées ordinairement sur les journées que font les troupes; or ces journées se font par des chemins qui ne sont presque jamais en droiture, à cause des détours qu'exige souvent le terrain où l'on se trouve. Au-reste, les lys dont parle *Tchang-pou* étaient de ceux dont 280 ou 300 au plus font un degré de latitude.

Selon le même Mémoire, le nombre des habitans montait à plus de 312 *ouans* de famille. Un *ouan* vaut dix mille; ainsi 312 *ouans* de familles en font trois millions cent-vingt mille; et supposé que, l'un portant l'autre, on compte six personnes pour chaque famille, ce serait dix-huit millions sept cent vingt mille personnes. Il y avait dans le Tunquin 23 ouans et cinq mille neuf cens bœufs, chevaux et éléphans: 1360 *ouans* en *tans* de riz; le *tan*, du temps de l'Empereur *Yonglo*, fesant le poids de cent vingt livres Chinoises: 8670 barques, et des armes au nombre de 253 *ouans*, neuf mille 800. *Tchang-pou* ne dit rien dans son Mémoire de ce qui fut trouvé en or, en argent, en fer, en cuivre, en soie, toiles, meubles,

sucre, pierreries, raretés, etc. Peut-être ce détail était-il dans un autre Mémoire qu'on ne publia pas.

Il était juste que les Généraux *Tchang-pou* et *Mouching* reçussent des récompenses proportionnées à de si importans services. *Yonglo* augmenta leurs revenus et leurs priviléges et les éleva aux premières dignités de l'Empire. Il avança aussi tous les autres Officiers. Il eut de plus une attention particulière à distinguer et à honorer les Seigneurs alliés à la Famille royale *Tchin*, et les autres Seigneurs Tunquinois qui avaient paru contraires au parti de *Lykili*.

Tout étant ainsi réglé dans le Tunquin, les Généraux ramenèrent à la Chine les meilleures troupes. La faute que l'on fit, fut de ne pas laisser dans ce Royaume un assez grand nombre de troupes Chinoises. On compta un peu trop sur la fidélité des Soldats, des Officiers et des Mandarins Tunquinois qui s'étaient soumis. En effet, il vint à plusieurs d'entr'eux la pensée de se soustraire à la domination Chinoise, et l'espérance de pouvoir le faire sans grande difficulté. Il s'éleva des Chefs de parti, et il parut de tous côtés de petits corps d'armée. Ils s'emparèrent d'une bonne partie des Places maritimes, et ils devinrent les maîtres presque absolus de la navigation sur les rivières. Les rebelles firent d'abord des pertes; mais les Chinois en firent de plus grandes, et ils avaient bien de la peine à se maintenir

dans la Ville capitale et dans les autres Places importantes.

L'Empereur, instruit du mauvais état des affaires, renvoya promptement dans le Tunquin *Tchang-pou* et *Moucching* avec une bonne armée. Ces Généraux, de retour dans le Royaume, firent armer un grand nombre de barques montées par des Matelots expérimentés, afin de rendre libre la navigation. Dans cette nouvelle guerre ils eurent à surmonter beaucoup plus de difficultés que dans la précédente contre le rebelle *Lykili*. A la vérité, dans les combats sur terre et sur mer, ils eurent presque toujours l'avantage, mais ce ne fut qu'en perdant beaucoup de monde. Après avoir pris et mis à mort plusieurs Chefs de parti, il paraissait en campagne, lorsqu'on s'y attendait le moins, de nouveaux rebelles, qui, sous main, étaient soutenus par le Prince du pays de *Laos*, et par les Peuples à demi sauvages qui habitaient les montagnes. *Tchang-pou* et *Moucching* reprirent les Villes dont les séditieux s'étaient emparés, et firent un prodigieux carnage des troupes révoltées.

Le principal Chef s'appelait *Tchin-ki-Kouang*. Il avait été secouru en argent et en éléphans par le Roi de la Cochinchine; mais la valeur et l'habileté des Généraux Chinois avaient détruit toutes ses ressources. Réduit à la dernière extrémité, il se réfugia d'abord dans la montagne *Tchou-Paychan*, au territoire de *Tchang-Fou*; mais ne s'y trouvant pas en sûreté, il prit avec un certain

nombre de rebelles la route du pays de *Laos*. *Tchang-pou* le poursuivit, et fit savoir au Prince de *Laos* qu'il entrerait dans ses Etats avec l'armée Chinoise, s'il continuait à protéger *Tchin-ki-Kouang*. Ce Prince connaissait trop le Général pour douter de l'exécution de sa menace ; et appréhendant du côté du *Yunnan* et du Tunquin l'entrée d'une armée étrangère dans son Pays, il abandonna à son sort le malheureux *Tchin-ki-Kouang*. Celui-ci, trompé dans ses espérances, et ne trouvant pas dans *Laos* l'appui dont il s'était flatté, chercha une autre retraite ; mais inutilement. Il fut pris avec quelques-autres Chefs des rebelles sur la frontière de *Laos*, l'an 1414, le jour *Kouey-Ouey*, c'est-à-dire le 30 Mars. *Tchang-pou* et *Mouching* rendirent compte de tout à la Cour. L'Empereur persuadé que la révolte était finie, ordonna aux Généraux de laisser dans le Tunquin des troupes suffisantes. *Tchang-pou* fut appelé à Pekin, parce que l'Empereur qui connaissait ses talens, et qui allait faire la guerre en personne aux Tartares Mongous, voulut l'avoir auprès de lui. *Mouching* eut ordre de retourner dans la province du *Yunnan*, où sa présence était nécessaire ; et *Lypin*, Officier de réputation, fut nommé Général en chef dans le Tunquin.

On croyait ce Royaume soumis, et il ne l'était pas. Des Peuples accoutumés à la présence de leur Souverain, ne peuvent sans chagrin cesser de le voir au milieu d'eux. Il leur paraît que la Royauté ennoblit une Nation,

et qu'un Pays est avili et dégradé lorsque, de Royaume qu'il était, il devient Province d'une Puissance étrangère. Tels étaient les sentimens des Tunquinois dans l'état de dépendance où ils se trouvaient réduits. Aussi dès que les Généraux Chinois furent retournés à la Chine, la révolte recommença, et continua avec assez de succès pour ne finir que par le rétablissement de la Royauté.

Un Mandarin de guerre à *Golo*, Ville du district de *Tchinghoa-Fou*, homme habile dans les livres Chinois, bon Officier, nommé *Lyli*, fut la cause de ce soulèvement. Il se donna le titre de Prince, et à son frère le titre de Général. Ces deux frères se saisirent de plusieurs Villes, et massacrèrent beaucoup de Soldats, d'Officiers et de Mandarins Chinois. Le Général *Lypin* était nuit et jour occupé à envoyer des détachemens, et à donner les ordres nécessaires pour pourvoir à la sûreté des Villes. Il prit et fit mourir un grand nombre de rebelles; mais parce qu'il ne put pas se saisir de *Lyli*, il fut accusé, l'an 1420, auprès de l'Empereur, qui lui fit des reproches amers sur sa lenteur. Ces reproches et le chagrin qu'il en conçut le rendirent plus vif à la poursuite du Chef des séditieux. Mais ce Chef était un homme actif et rusé, qui se prêtait aux circonstances, et qui se réfugia à propos au pays de *Laos*, pour rentrer ensuite dans le Tunquin quand l'occasion s'en présenterait. *Lypin*, après avoir dissipé presque tous les rebelles, ou par lui-même, ou par ses Lieutenans, mourut

l'an 1422, et le Général *Tchi* fut mis à sa place. Ce nouveau Général s'étant rendu dans le territoire de *Suen-koang-fou*, en vint aux mains avec *Lyli*. L'armée des rebelles fut taillée en pièces, et leur Chef fut obligé de prendre la fuite. Ce fut dans ces circonstances que l'Empereur *Yonglo* mourut en Tartarie l'an 1424, le 12 d'Août, âgé de 65 ans.

Cette mort fut d'un grand avantage pour le parti des révoltés. *Suen-song*, petit-fils d'*Yonglo*, lui succéda, et *Lyli* s'appliqua à le tromper. Ce Chef des séditieux avait, avant sa révolte, contracté des liaisons étroites avec les principaux Officiers Chinois; et depuis, il n'avait pas tout-à-fait interrompu ce commerce. Il en amusait plusieurs par des promesses de se soumettre. Il s'était d'ailleurs aisément aperçu que beaucoup de Mandarins Chinois étaient las de la guerre dans un Pays étranger, dont le climat occasionnait dans les troupes des maladies continuelles, et qu'ils pensaient à proposer à l'Empereur d'abandonner le Tunquin. Il savait de plus que *Ouang-Tong*, qui venait d'être fait Généralissime, était très-porté à donner ce conseil à son maître. Il prit donc le parti de négocier secrètement avec lui.

Pendant que dura cette négociation clandestine, *Lyli* eut de grands avantages, et l'an 1426, il faillit à se rendre maître de la capitale du Royaume. L'année suivante, il vint encore l'insulter. Mais *Ouang-Tong* survint et battit son armée. *Lyli* parut alors

saisi de crainte ; mais une chose qui prouve qu'il y avait entre ces deux Généraux une véritable collusion, c'est qu'*Ouang-Tong* n'écouta pas ceux de ses Officiers qui lui proposaient de poursuivre ce Chef des rebelles et de s'en saisir, et qu'il refusa de se donner à cet égard aucun mouvement. *Lyli*, au contraire, sut mettre à profit le temps qu'on lui donnait. Il apprit que beaucoup de troupes Chinoises étaient arrivées sur les frontières du *Kouang-Si* et du *Yunnan* : il fondit sur elles à l'improviste, et remporta une victoire complette près de la rivière *Tchan*. Etant ensuite informé de la désunion qui était entre les Généraux Chinois, il en profita habilement, aussi-bien que de sa victoire, pour ranimer l'intelligence qu'il avait toujours conservée avec *Ouang-Tong*. Il la poussa si loin, qu'enfin *Ouang-Tong* et lui se promirent mutuellement de s'accorder ensemble, et en firent serment : en conséquence, plusieurs postes importans, occupés par les Chinois, furent pris faute de secours.

Un autre artifice qui réussit à *Lyli*, fut de travailler par ses émissaires à faire croire à l'Empereur que *Tchin-Hao* était de la Famille royale *Tchin* : on ajouta même qu'on l'avait vérifié, et que rien n'était plus constant que cette descendance. L'Empereur qui cherchait un prétexte pour finir une guerre onéreuse, fut charmé de le trouver. Il fit sur-le-champ proclamer *Tchin-Hao*, Roi de Tunquin ; l'amnistie fut accordée à *Lyli*,

et tous les Chinois eurent ordre de sortir de ce Royaume. L'infidèle *Ouang-Tong*, avec ses troupes, avait déjà prévenu cet ordre : on lui en fit avec raison un crime à la Cour, de même qu'à ceux qui avaient suivi son exemple, mais dans la suite on leur fit grâce. Les Chinois sortis du Tunquin étaient au nombre de quatre-vingt-six mille : ceux qui périrent ou qui furent retenus captifs étaient en beaucoup plus grand nombre.

Lyli se trouva donc maître absolu, et *Tchin-Hao*, qui n'était Roi que de nom, étant mort sans postérité l'an 1428, l'Empereur, après qu'on l'eut assuré que la famille *Tchin* était entièrement éteinte, déclara *Lyli* Gouverneur héréditaire du Tunquin, et reçut honorablement ses députés, ses présens, et un acte solennel par lequel il se reconnaissait tributaire et vassal de l'Empereur. *Lyli* prit le titre de *Ty*, qui signifie Maître souverain, et que les Chinois ne donnent qu'à l'Empereur, n'osant pas s'en servir pour désigner les Rois des Pays étrangers ; il mourut l'an 1432, après avoir fait fleurir dans son Pays les Sciences chinoises. C'est lui qui donna le titre de *Ly-tou*, ou Cour occidentale, à *Tsing-hiao-fou*, et de Cour orientale à *Kiao-Tchou*, capitale du Royaume. Cour orientale en Chinois est *Tong-Tou* ou *Tong-King*, et c'est pour cette raison que depuis ce temps on donne au royaume de Gannan le nom de *Tong-King*, ou *Tunquin*.

Lyli eut pour successeur son fils *Lyn*, que l'Empereur en 1436 déclara Roi de

Gannan, et qui mourut en 1442. Après lui, son fils *Lysun* hérita du Trône, et reçut l'investiture de l'Empereur. Ce Prince commença son règne par déclarer la guerre à la Cochinchine ; l'histoire n'en dit pas les raisons : son armée pilla d'abord le port de *Sin-Tchou*, et dans différentes courses que firent les Tunquinois, ils prirent et firent esclaves trente-trois mille Cochinchinois. Il y eut ensuite un combat très-vif, où *Mahopenkai*, Roi de la Cochinchine, eut le malheur d'être fait prisonnier, malheur qui ne finit qu'avec sa vie.

L'an 1459 *Lysen*, plus malheureux encore que son prisonnier, périt par la perfidie de *Ly-Hong*, son frère, qui se fit ensuite déclarer Roi. Mais il jouit peu de son crime. Neuf mois après son usurpation il fut déposé, et *Lyhao*, autre frère du Roi défunt, prit sa place et reçut de l'Empereur la Patente de Roi.

Le Tunquin eut dans *Lyhao* un Roi guerrier, ambitieux et redoutable à ses voisins. L'an 1468 il s'empara de la ville *Pintsiang* dans le *Kouang-Si*. En 1471 il fit prisonnier *Panlo-tchay-Tsuen*, Roi de la Cochinchine, et trois ans après il mit encore dans les fers *Panlo-tchay-ive*, frère du Roi prisonnier. Après ces deux victoires, il se vit maître de la Cochinchine, et ajouta ce Royaume à ses Etats. Il ne se contenta pas de cette conquête. Il envoya ses troupes faire du dégât et du ravage dans la province de Canton. Il menaçait même les frontières du *Yunnan* du côté de

Mong-tsehien, et il en serait venu à des hostilités, si les Mandarins Chinois de ces frontières n'eussent eu ordre de l'Empereur de s'opposer vigoureusement aux courses que les Tunquinois voudraient y faire. Quoique *Lyhao* s'embarrassât peu des ordres de la Cour de la Chine, il voulut pourtant garder les bienséances et justifier sa conduite, surtout au sujet de la guerre contre la Cochinchine, et il n'épargna pour cela ni artifices ni déguisemens, ni mensonges.

N'osant plus inquiéter les terres de l'Empire, il tourna d'un autre côté ses vues ambitieuses; et, à la tête de quatre-vingt-dix mille hommes, il entra dans le pays de *Laos*. On ne peut exprimer les ravages qu'il y fit et les cruautés qu'il y exerça. Il y fit mourir le Prince de *Laos* et deux de ses fils : mais le troisième lui échappa, et se retira au pays de *Papé*.

Ce Pays était alors tributaire de l'Empereur de la Chine, et dépendait du *Yunnan*. Aujourd'hui il appartient au Roi de *Ava*. Il est situé vers le Sud-Ouest du pays de *Tchely*, lequel étant au Nord-Ouest de *Porselou*, ville du Royaume de Siam, est apparemment contigu à *Papé*. Par quelques textes Chinois, comparés avec ce que dit M. de la Loubere dans la Relation de Siam sur ses anciens Rois, il paraît que les premiers Princes de Siam étaient du pays de Papé. Quoiqu'il en soit, *Lyhao* ayant résolu de poursuivre le fils du Prince de *Laos*, qui s'y était réfugié, publia un faux ordre

au Prince de *Tchely* de joindre ses troupes à celles de *Lyhao* pour attaquer *Papé*. Mais ni la ruse ni la force ne lui réussirent dans cette expédition.

Le Souverain de Papé ne se laissa pas attaquer impunément. Il se mit en marche avec beaucoup de troupes pour couper le retour à l'armée Tunquinoise, et il en fit périr dans différentes rencontres plus de dix mille hommes. *Lyhao* fut donc obligé, pour ne pas s'exposer à perdre toute son armée, de reprendre à la hâte le chemin du Tunquin. Outre la honte du mauvais succès, il eut à essuyer les reproches les plus sanglans de la part de l'Empereur, que cette injuste entreprise avait extrêmement irrité.

Une suite du mécontentement de ce Monarque, fut la protection ouverte qu'il accorda au Prince *Koulay* de la Famille royale de Cochinchine. Il lui donna le titre de Roi, et pensa à le renvoyer dans ce Royaume. Mais *Lyhao* rompit toutes les mesures de l'Empereur et de *Koulay*. Il resta en possession de la Cochinchine, où sa puissance prenait tous les jours de nouveaux accroissemens. Il avait sur mer un grand nombre de vaisseaux qui fesaient des prises même sur les Chinois. Il en voulait sur-tout aux vaisseaux de *Malaca*.

Lyhao mourut en 1497, et laissa sa Couronne à son fils *Hoey*. Celui-ci mourut en 1504, et eut pour successeur son fils *Lykien*, qui mourut la même année. Après lui, *Lyli* son frère régna; mais ce Prince choisit

mal ses Ministres. Il confia le gouvernement de ses Etats à des Seigneurs de la famille de sa mère, gens avides et cruels, qui firent mourir plusieurs Princes de la Famille royale, qui attentèrent à la vie du Roi, et qui l'obligèrent à se donner la mort.

Un grand Seigneur, nommé *Lykoang*, ne put souffrir ces excès et ces violences. Il vint à bout de chasser ces mauvais Ministres, et de les faire périr tous. Il mit ensuite *Lytcheou* sur le Trône ; c'était un Prince peu habile, qui gouverna si mal son Royaume, qu'il donna occasion aux grands troubles qu'excita contre lui *Tchinkao*. Ce rebelle, qui se disait faussement issu de la Famille royale *Tchin*, secondé de ses deux fils, souleva les Peuples, fit assassiner le Roi *Lytcheou*, et usurpa l'autorité Royale.

Il est peu de Pays, comme l'on voit, où les révolutions aient été plus fréquentes que dans le Tunquin. Celle dont je viens de parler fut bientôt suivie d'une autre. Un autre Grand de la Cour rendit en cette occasion un service signalé à la Famille royale. *Moteng-Yong* (c'était son nom) attaqua *Tchinkao*, l'obligea de se retirer de la Capitale, lui livra bataille, défit entièrement cet usurpateur, et, de concert avec les autres grands Seigneurs, fit reconnaître pour Roi le Prince *Lyhoey*, neveu du Roi *Lytcheou*.

Ce service était grand sans doute ; mais le nouveau Roi en fut trop reconnaissant. Il donna à *Moteng-Yong* toute autorité pour gouverner, et le fit Généralissime sur mer :

élévation excessive qui fit naître dans l'esprit d'un sujet la pensée d'être seul le maître. Son premier objet fut de se défaire de *Tchinkao*, qui s'était fortifié dans les départemens de *Leang-Chan* et de *Tay-Yven*. *Moteng-Yong* alla lui livrer bataille, et remporta une victoire complette. L'usurpateur périt dans sa fuite, et c'est par cet évènement que finit l'an 1521.

L'année suivante *Moteng-Yong* leva entièrement le masque ; il prit le titre de Prince, nomma son frère *Mokouang-tsien* pour aller gouverner le département important de *Haytong-fou*, et commença à prendre des mesures pour exécuter l'horrible dessein qu'il avait conçu de faire mourir le Roi *Lyhoey*.

La Princesse, mère du faible Monarque, fut instruite du complot. Elle se réfugia avec son fils, et quelques Grands de confiance, à *Tsing-hoa-fou*. Ils se fortifièrent dans cette Cour occidentale, tandis que *Moteng-Yong* gouvernait à la Cour orientale. On peut aisément imaginer quelle confusion tous ces mouvemens causèrent dans le Royaume. Les Pays entre la Cour orientale et la mer orientale, avec les principales Villes au nord du fleuve *Fouleang* jusqu'au *Kouan-Si* et *Yunnan*, et les frontières de Canton, obéirent au rebelle. L'an 1530, *Moteng-Yong*, pour assurer le Trône à sa famille, fit gouverner ses Etats par son fils *Mo-fang-Yong* : pour lui il prit le titre de grand Monarque père.

Cette année fut la dernière du règne de la vie du Roi *Lyhoey*. Son frère *Lyning* fut son successeur. Le premier soin de ce Prince fut d'envoyer des Députés à la Cour de la Chine ; mais *Moteng-Yong* entretenait des espions sur la frontière, et par ses intrigues les Députés de *Lyning* furent arrêtés en chemin ; quelques-uns même y perdirent la vie.

Enfin en 1537, un Député du Roi *Lyning* arriva à la Cour. L'Empereur apprit par le Placet de ce Prince tous les évènemens du Tunquin, et fut d'abord porté à favoriser ce Royaume. Il nomma des Grands de sa Cour pour se rendre aux frontières, et s'y informer de la vraie cause des troubles dont il commençait à être instruit. Il ordonna à un de ses Généraux d'aller à *Mong-tsehien*, ville du Yunnan, et de s'assurer du pays de *Lien-hoa-tan*, à l'extrémité du district de la Ville ; il voulut outre cela être informé du nombre des troupes qu'il conviendrait de faire entrer dans le Tunquin par le *Kouang-Si*, en y ajoutant celles qui, du *Yunnan*, viendraient par le district de *Mong-tsehien* : en un mot, il souhaita savoir toute la dépense qu'il y aurait à faire pour l'armement par terre et par eau en cas de guerre.

De son côté, *Moteng-Yong* ne restait pas dans l'inaction. Il envoya aussi des Députés à l'Empereur, paraissant disposé à obéir sans délai à ses ordres : il lui envoya en même-temps une carte du Tunquin, et le rôle de ses habitans. D'ailleurs il n'épargna rien

pour avoir des protecteurs, et en effet il en eut de si puissans, qu'ils déterminèrent l'Empereur à examiner et à faire examiner ce qui lui était proposé de sa part, et à le traiter avec douceur.

L'an 1540 les Commissaires de ce Monarque arrivèrent sur la frontière du *Kouang-Si* et du Tunquin. *Moteng-Yong* leur envoya un de ses fils, avec quarante-deux de ses principaux Mandarins. Ils donnèrent l'acte par lequel *Moteng-Yong* et son fils se soumettaient aux ordres de l'Empereur, et se déclaraient ses fidèles sujets. Les Commissaires lurent à haute voix le rescrit de Sa Majesté qui leur accordait l'amnistie et le pouvoir de conserver les Etats qu'ils possédaient actuellement, à condition de payer de trois-en-trois ans le tribut déterminé. Le rescrit portait que désormais le *Gannan* n'aurait pas le titre de Royaume ; mais qu'il aurait le nom de Seigneurie héréditaire, dépendante de l'Empereur. On donna à *Moteng-Yong* et à son fils le titre de Seigneur héréditaire du Tunquin et un sceau d'argent. La même chose fut déterminée pour le Prince *Lyning* et les Etats qu'il possédait. Dans les deux Etats, on eut ordre de suivre le calendrier de la Cour. Ensuite, on renvoya le fils de *Moteng-Yong* et les quarante-deux Mandarins, qui avaient écouté à genoux les ordres de l'Empereur.

Les ennemis de *Lyning* avaient répandu le bruit injurieux qu'il n'était pas légitime héritier du Roi *Litcheou*. Les Commissaires

déclarèrent que le Prince *Lyning* était vrai descendant, et l'héritier légitime de *Litchecu*, et qu'en cette qualité, il pouvait faire les cérémonies à la salle destinée à honorer la mémoire des ancêtres. Et comme *Lyning* n'était pas accusé de révolte ou de désobéissance, on le dispensa de venir ou d'envoyer des Députés au Tribunal des Commissaires; et l'on se contenta de lui faire savoir les ordres que l'Empereur avait cru devoir donner dans les circonstances pour faire finir les troubles du Pays, et pour éviter les maux que le Tunquin aurait soufferts par l'entrée d'une armée impériale dans ce Royaume.

Moteng-Yong mourut l'an 1542. Son héritier *Mo-fang-Yong* avait cessé de vivre avant lui, et avait laissé un fils nommé *Souhay* qui eut la Patente impériale de Gouverneur et Seigneur héréditaire du pays de *Gannan*. Après la mort de *Moteng-Yong*, la division se mit dans la famille de *Mo*. Ses Etats étaient partagés entre plusieurs Chefs, qui se firent une guerre si vive, qu'ils s'affaiblirent mutuellement, et qu'en 1577 cette famille se trouva entièrement déchue de sa puissance et de son autorité.

Il n'en fut pas ainsi de la famille de *Ly*. Elle sut profiter de ces divisions et régner honorablement à *Tsing-hoa-Fou*. *Lyouey-Tan*, chef de cette famille, attaqua, l'an 1591, le plus puissant Seigneur de *Mo*, le vainquit dans une bataille, et reprit la capitale du Tunquin et les meilleures Villes ci-devant usurpées sur la famille de *Ly*. En 1597,

se voyant maître de tout le Royaume, il paya tribut à l'Empereur, offrit une statue d'or et eut la Patente de Gouverneur héréditaire. A sa Cour il vivait en Roi; mais il n'avait pas de l'Empereur la Patente de Roi. Les Seigneurs *Mo* furent donc obligés de chercher une retraite sur les frontières des Provinces Chinoises, *Canton*, *Kouang-Si* et *Yunnan*. Là, ils se trouvèrent réduits à ne posséder que la ville de *Koaping* et son territoire. Cependant, à la Cour de l'Empereur, leur famille avait le même rang que celle de *Ly*.

Lyouey-Tan mourut dans le cours de l'année 1597. *Lyouey-Sin* régna après lui; et ayant envoyé le tribut ordinaire, il eut, en 1606, le Diplôme de l'Empereur, qui le déclarait Gouverneur héréditaire du Tunquin. Après sa mort, son fils *Liouey-Ki* prit sa place et fut l'ennemi le plus redoutable des Seigneurs de la famille *Mo*. Plusieurs d'entr'eux s'étaient cantonnés dans des montagnes voisines des provinces de *Yunnan*, *Canton* et *Kouang-Si*. Là, ils s'arrogeaient le titre de Prince, et à la tête d'une troupe de brigands, ils fesaient beaucoup de ravages, soit dans le Tunquin, soit dans la Chine.

Mo-king, chef de leur famille, ne se borna point à une guerre de cette nature; il voulut jouer un rôle plus considérable, et prit les armes en 1624 contre le Roi *Lyouey-Ki*. Celui-ci, aussi brave, et plus heureux, alla à sa rencontre, le défit, tua son fils aîné dans le combat, et fit prisonniers sa femme, ses concubines et son troisième fils; de sorte que

Mo-king, avec son second fils, put à peine regagner les montagnes et revenir à *Koaping*, où il resta sous la protection de l'Empereur. Les deux familles *Ly* et *Mo* persistèrent opiniâtrément dans leur inimitié le reste du temps que la dynastie *Tayming* régna dans la Chine.

Ce fut l'an 1644 que cette dynastie fut détruite. *Chutchi*, Prince Tartare *Mantcheou*, bisaïeul de l'Empereur régnant, devint Empereur des Tartares et des Chinois. Dès le commencement de son règne il reçut l'hommage et le tribut de *Moking-Yao*, et lui accorda la Patente de Gouverneur héréditaire, laquelle n'étant arrivée qu'après la mort de *Moking*, fut remise à son fils *Mo-Yventsing*. On ne sait point s'il y a encore à *Koaping* des descendans de cette famille, avec les priviléges et les honneurs de leurs ancêtres.

Quant à la famille *Ly*, elle s'est soutenue dans tout son éclat. En 1661, le vice-Roi de la province de *Kouang-Si* assura la Cour de Pekin que *Lyouey-Ki*, chef et héritier de cette famille, se comportait en fidèle sujet de l'Empire; et cinq ans après, le Tribunal des Rites représenta à l'Empereur *Cang-Hi* que la famille de *Ly* était digne de recevoir de Sa Majesté de grands honneurs et de grands priviléges. Ce sage Empereur voulut apparemment s'assurer de plus-en-plus de la vérité de ces témoignages : il resta quelques années sans rien faire à cet égard; mais en 1683, il envoya un Grand

à la Cour du Tunquin avec un Diplôme qui déclarait Roi de *Gannan* le Prince *Lyouey-Tching*. A ce Diplôme, l'Empereur ajouta des caractères Chinois, écrits de sa main, à la louange du Prince. Mais comme ce Prince prétendait étendre les limites du Tunquin jusqu'à *Mong-Tse-Hien*, ville du *Yunnan*, les Grands eurent ordre d'examiner cette prétention, et leur avis ayant été, que les limites devaient être fixées comme autrefois, au pays de *Lien-Hoa-Tan*, du district de *Mong-Tse-Hien*, l'Empereur ordonna qu'on s'en tînt à cette décision, et le Roi de Tunquin se conforma à l'ordre de l'Empereur.

En 1725, l'Empereur *Yong-Tching*, fils de *Kang-Hi*, écrivit quatre caractères Chinois à la louange du Roi *Lyouey-Tao*, qui avait demandé l'investiture et payé tribut. Encore aujourd'hui, sous l'Empereur *Kieng-Long*, la famille *Ly* occupe le Trône du Tunquin, toujours en bonne intelligence avec la Cour de Pekin.

Eclaircissement sur les Cartes du Tunquin.

Dans le quatorzième siècle (entre les années 1314 et 1320), un Astronome et Géographe Chinois, *Tchouche*, dressa les Cartes de toutes les Provinces de l'Empire. Il

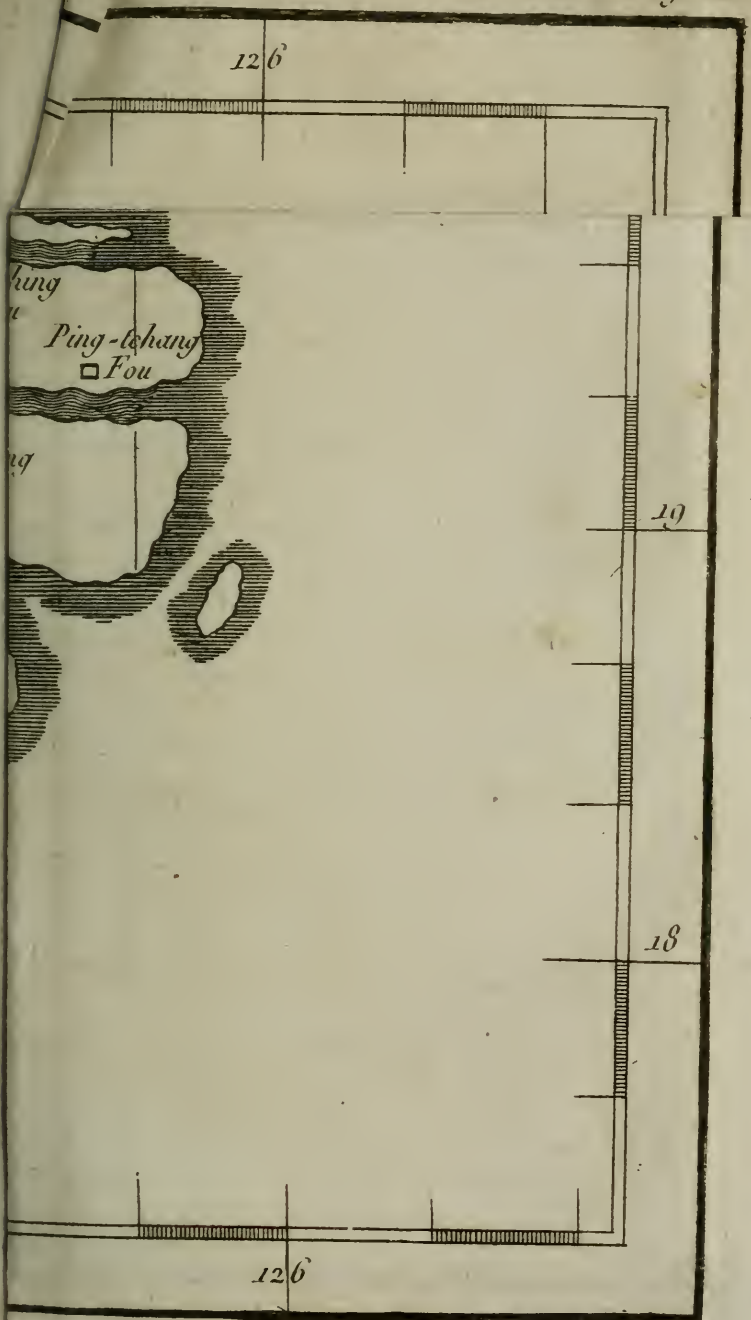

Vanu fecit.

BV 2290

CARTE DU TUNQUIN

Kouey-chan tcheou
Hong-tse hien
Long-tcheou
Sse-pang Fou
Koang-yuen tcheou
Pin-tsiang tcheou
Sse-lin tcheou
Rivière Tchetch
Kao-pingk tcheou
Tsi-yuen tcheou
Ouen-yuen
Cam-po-tcheou
Leang-chan Fou
Rivière Suen-koang
Tong-hoa Fou
Isle ou Ley-chan il y a un bon Port cette Isle dépend de Lien-tcheou-fou Ville de la Province de Canton.
Ou-ouen-yuen
Fou-gan Fou
Ho-teou-yang
Gan-sey Fou
Suen-koang Fou
Fou-ping Fou
Leang-kiang Fou
Rivière Thou-koang
Touan-yong Fou
Ancienne Ville
Rivière Tchang
Hay-tong Fou
Lien-hoa-tan
Fleuve Li-hoa-kiang
Tay-yuen Fou
Ouen-pan tcheou
Fleuve Rouge
Fou Teang Kiang
San-tay Fou
Tse-chan Fou
Pe-ho Fou
Lung Fou
Kouey-hoa tcheou
Lin-tao Fou
Hong-hoa Fou
Tong-kou Capitale du Tunquin
Chan-pan Fou
Hay-yang Fou
Tsing-pi Fou
Te-kiang Fou
Chang-kong Fou
Hung-yuen Fou
Choang-ouey tcheou
Kouei-tchang Fou
Tchin-gan-hien
Koang-ouey Fou
Fong-tien Fou
Tchao-pou-tcheou
Hou-tcheou
Tsing-tien Fou
Hoa-hong Fou
Lay-tcheou
Hia-hou-hien
Rivière Ta
Tay-hoa
Tchang-gan Fou
Sin-hong Fou
Tchang-nang Fou
Li-gan Fou
Pang-tchang Fou
Tsong-hoa Fou
Tien-tchang Fou
Chun-tcheou
Y-hong Fou
Tcheou-tchun Fou
Te-yuen Fou
Ou-mai Fou
Tsay-tcheou Fou
Koang-nan Fou
Yn-tou Fou
Ping-tou Fou
Yen-tcheou Fou
Tcha-lin Fou
Chun-hoa Fou
Chun-hoa Fou
Ku-hoa Fou
Tcha-yan
Tchao-pou Fou
See-y Fou

BV 2290
.A2 1810 V.16

vivait sous l'Empereur Tartare *Yven-Gin-Hong*, un des plus illustres Empereurs qu'ait eus la Chine. Pendant que *Tchouche* était à sa Cour, il s'y trouva quantité de Savans Mathématiciens, dont plusieurs étaient de Balke, Samarcande, Bokara et autres lieux voisins : il y en avait de Perse, d'Arabie et de Constantinople. Il est probable que ces Savans eurent grande part aux Cartes de ce Géographe.

L'Empereur Chinois *Kia-Tsing* fit faire depuis une nouvelle édition de ces Cartes ; il y fit ajouter celle du Tunquin, et ordonna qu'on suivît la même méthode que *Tchouche* avait employée. Voici en quoi consiste cette méthode : La Carte est divisée en carrés. Chaque carré contient cent *lys*. Trois cens *lys* font vingt lieues marines ; ainsi, trois carrés du Nord au Sud font un degré de latitude, et de l'Est à l'Ouest, un degré de longitude. Si donc on a la longitude et la latitude d'un lieu quelconque de la Carte, on est sûr, en comptant les carrés du Nord au Sud, ou de l'Est à l'Ouest, de trouver aisément les latitudes et les longitudes de tous les autres lieux dont on veut savoir la position.

Il faut observer que les lignes du Nord au Sud ne sont pas des méridiens ; elles représentent seulement les différences en latitude : il faut se régler sur le méridien de Pekin, qui, en supposant le premier méridien à l'île de Fer, est à 134 degrés de longitude ou environ ; ainsi, comme de la Capitale du

Tunquin au méridien de Pekin, il y a de l'Occident à l'Orient vingt-huit carrés et demi, la Capitale du Tunquin est, selon la Carte, plus occidentale que Pekin de 10 degrés 6 minutes 30 secondes : elle est donc à-peu-près à 123 degrés de longitude, 53 minutes et 30 secondes.

Quant à la latitude, celle de Pekin est de 39 degrés 55 minutes; et comme nous avons dit que tous les carrés, soit de l'Est à l'Ouest, soit du Nord au Sud, doivent être rapportés à Pekin, et que, selon cette façon de compter, il y a de la Capitale du Tunquin jusqu'à Pekin, du Sud au Nord, 59 carrés et près de trois quarts; il s'ensuit que la Capitale du Tunquin est plus méridionale que Pekin de 19 degrés et près de 55 minutes, et par conséquent, qu'elle est à près de 20 degrés de latitude.

Il est bon d'avertir aussi que lorsque la dénomination *Fou* est à la suite du nom d'une Ville, cette Ville est du premier ordre; les Villes du second ordre ont la dénomination *Tcheou*, et les Villes du troisième ordre, celle de *Hien*.

LETTRE

LETTRE

Du Père de Premare, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Révérend Père de la Chaise, de la même Compagnie, Confesseur du Roi.

A Canton, le 17 Février 1699.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

LA part que vous voulez bien prendre à tout ce qui regarde nos Missions, nous oblige à vous rendre compte de notre voyage. Il est si nouveau, et l'on s'attend si peu, dans la relation d'un voyage de France à la Chine, à entendre parler du royaume d'*Achen* et de la ville de *Malaca*, que vous ne serez peut-être pas fâché d'apprendre comment nous nous sommes jetés dans une route si extraordinaire, et ce que nous y avons trouvé de remarquable.

Nous avons eu bien des aventures; mais, avant que de vous en parler, je vous dirai que nous rencontrâmes, vers la ligne, l'escadre de M. des Augers qui allait aux Indes orientales. Nous eûmes le plaisir d'embrasser nos chers compagnons, qui étaient sur

les vaisseaux de cette escadre, et qui n'arriveront à la Chine que dans un an. Ils nous rejoignirent encore au cap de Bonne-Espérance; et le Père Bouvet, qui souhaitait ardemment de conduire à la Chine une troupe nombreuse de Missionnaires, crut devoir prendre avec lui quelques-uns de ces Pères. Il prit en effet les Pères Domenge et Baborier, et nous nous trouvâmes onze Missionnaires Jésuites sur l'Amphitrite. Il ne resta sur l'escadre de M. des Augers, que les Pères Fouquet et d'Entrecolles, avec le Frère Fraperie.

Pour ce qui est du cap de Bonne-Espérance, on le connaît assez en France depuis les voyages du Père Tachard; mais il faut bien mettre de la différence entre ce qui se dit du jardin de la Compagnie de Hollande, et le reste de ce qui s'y voit. Tout le reste n'est presque rien; le jardin est une des plus belles choses qui se puisse imaginer. Il est vrai que l'art y a beaucoup moins travaillé que la nature. Ce ne sont point, comme dans nos maisons de plaisance, des parterres réguliers, des statues, des jets d'eau, des berceaux artistement travaillés; c'est un assemblage de tout ce qui croît de rare et de curieux dans les forêts, et dans les jardins des quatre parties du Monde. Outre les orangers et les citronniers qui sont là très-hauts et en plein sol, c'est une multitude et une variété infinie d'autres arbres et arbustes, qui nous sont inconnus pour la plupart, et qu'on trouve toujours verts et fleuris. Ce sont des légumes

et des fruits en profusion qui sont excellens, et qu'on cueille dans toutes les saisons de l'année. Ce sont des allées tantôt découvertes, et tantôt sombres à en être obscures, qui se coupent et qui se traversent dans un terrain très-vaste et très-uni. C'est un ruisseau d'une eau claire et pure, qui se promène par le jardin avec autant d'agrément et de symétrie, que si son lit avait été fait exprès. C'est la mer qu'on voit en perspective, et qui, dans sa simplicité, forme à toute heure, aux yeux et à l'esprit, quelque spectacle nouveau. Je vous assure que tout cela réuni ferait, en France même, un des plus beaux lieux de promenade que nous ayons, et des plus capables d'attirer la curiosité et l'admiration des étrangers.

Après trois mois de navigation, nous partîmes du cap de Bonne-Espérance le 10 Juin de l'année 1698 ; c'était plus de la moitié du chemin fait, si nous avions été assez heureux pour entrer dans le détroit de la *Sonde* (1). Ceux qui connaissent ces mers, savent qu'on fait ordinairement en deux mois le trajet du Cap à *Batavia* (2). Il nous était d'autant plus aisé de le faire, que nous allâmes à merveille jusques vers les quatre-vingt-dix degrés de longitude. Quand nous y fû-

(1) L'île de *Java*, qui est au midi du royaume de *Siam*, forme avec l'île de *Sumatra* le détroit de la *Sonde*, qu'on appelle aussi le détroit de *Java*.

(2) C'est la Ville capitale des Etats que les Hollandais ont aux Indes orientales : elle est située sur la côte septentrionale de l'île de *Java*.

mes, on crut qu'il était temps de s'élever en latitude; on s'éleva si bien, qu'étant le 21 Juillet vers les six degrés et demi de latitude, ce qui est à-peu-près la hauteur de *Java*, on espérait voir la terre. Cependant avançant toujours, on se trouva le 26 Juillet à quatre degrés et demi sans avoir rien vu; et ce ne fut que le 31, qu'on aperçut la terre de *Sumatra*. Mais le détroit de la *Sonde* était manqué de plus de soixante lieues; et il n'y avait pas moyen d'y revenir. Il faut que l'erreur de nos Pilotes sur la longitude, ait été énorme. Nous nous trouvâmes donc fort en peine comment nous pourrions gagner la Chine cette année-là. Mais voyant que les secours humains nous manquaient, nous eûmes recours à Dieu et à l'Apôtre des Indes saint François-Xavier, pour obtenir la grâce d'arriver cette année au terme de nos desirs.

Nous avions déjà commencé la dévotion des dix Vendredis (1) en l'honneur de ce grand Saint; nous y ajoutâmes un vœu par lequel tout le monde s'engagea de communier au premier Port de la Chine où l'on toucherait cette année, ou de contribuer quelque chose pour bâtir, en l'île de *Sancian*, une petite Chapelle sur le tombeau

(1) Saint François-Xavier prêcha l'Evangile dans les Indes pendant dix ans, et c'est en mémoire de ces dix années qu'on fait quelques prières, ou quelqu'autre dévotion, dix vendredis de suite, en l'honneur de ce grand Saint. On a fixé cette dévotion au vendredi, parce que saint François-Xavier mourut en l'île de *Sancian* un vendredi 2 de Décembre 1552.

de cet Apôtre, afin de le mettre à couvert de la pluie, et de pouvoir commodément y dire la Messe.

Au-reste, fesant réflexion sur notre disgrâce, et pour ne pas manquer, comme nous avons fait, le détroit de la *Sonde*, il nous paraît qu'au sortir du Cap, quand nous eûmes trouvé les vents d'Ouest, il eût fallu faire constamment la longitude jusques vers les cent degrés; au-lieu que, dès le quatre-vingt-dixième, nous commençâmes à nous élever en latitude, ou pour parler plus franchement, nous ne sûmes long-temps où nous étions, quoique nous crussions très-bien le savoir. Et quand on se sera trompé autant que nous le fûmes dans l'estimation des longitudes, on s'égarera nécessairement ensuite autant ou plus encore que nous.

Nous ne pûmes attrapper *Achen* (1) que le 18.e jour d'Août. Il nous fallut essuyer, pendant plus de trois semaines, tout ce que la ligne a de plus terrible, c'est-à-dire, les calmes, les chaleurs, les pluies et la mauvaise nourriture: car les vivres se gâtent et se corrompent sous la ligne; c'est de quoi exercer de nouveaux Missionnaires à souffrir quelque chose pour Jésus-Christ. Notre santé cependant était merveilleuse, et Dieu ne nous laissa point sans consolation; ce qui nous convainquit parfaitement que tout dépendant de lui, il ne pouvait

(1) C'est la Ville capitale du royaume d'*Achen*, en l'île de *Sumatra*.

rien nous arriver qui ne nous fût très-avantageux.

Tout ce qu'on voit à *Achen* est si singulier, que j'ai regretté cent fois de ne savoir pas dessiner, pour peindre ici, en quelque sorte, ce que je ne pourrai expliquer qu'imparfaitement. On sait assez quelle a été la puissance des *Achénois;* il ne faut, pour en être instruit, que lire la vie de saint François-Xavier; mais je ne crois pas qu'on sache en quel état se trouve aujourd'hui ce Royaume, ni ce que c'est que sa Ville capitale; j'abuse peut-être des termes, d'appeler une Ville capitale un amas confus d'arbres et de maisons.

Imaginez-vous, s'il vous plaît, une forêt de cocotiers, de bambous, d'ananas, de bananiers, au milieu de laquelle passe une assez belle rivière toute couverte de bateaux; mettez, dans cette forêt, un nombre incroyable de maisons faites avec des cannes, des roseaux, des écorces, et disposez-les de telle manière qu'elles forment tantôt des rues et tantôt des quartiers séparés; coupez ces divers quartiers de prairies et de bois; répandez par-tout, dans cette grande forêt, autant d'hommes qu'on en voit dans nos Villes, lorsqu'elles sont bien peuplées, vous vous formerez une idée assez juste d'*Achen*, et vous conviendrez qu'une Ville de ce goût nouveau peut faire plaisir à des étrangers qui passent. Il y a à *Achen* toutes sortes de Nations, et chaque Nation a son quartier et son Eglise. Celle des Portugais, qui sont

pauvres et en petit nombre, est entre les mains d'un Père Cordelier, qui n'a pas peu à travailler, et qui n'a guères, dans son travail, de consolations à espérer de la part des hommes.

La situation du port d'*Achen* est admirable, le mouillage excellent, et toute la côte fort saine. Le Port est un grand bassin, qui est borné, d'un côté, par la terre-ferme de *Sumatra;* et des autres, par deux ou trois Iles qui laissent entr'elles des passes ou des chemins, l'un pour aller à *Malaca*, l'autre pour le *Bengale*, et l'autre pour *Surate*. Quand on est dans la rade, on n'aperçoit aucun vestige, ni aucune apparence de Ville, parce que de grands arbres qui bordent le rivage, en cachent toutes les maisons; mais outre le paysage qui est très-beau, rien n'est plus agréable que de voir le matin une infinité de petits bateaux de Pêcheurs, qui sortent de la rivière avec le jour, et qui ne rentrent que le soir, lorsque le soleil se couche. Vous diriez un essaim d'abeilles, qui reviennent à la ruche, chargées du fruit de leur travail.

Ces petits *paraux* ou barques de Pêcheurs n'ont pas plus de trois pieds de large et environ vingt de long. Tout y est extrêmement propre, tant au-dedans qu'au-dehors; les planches en sont si bien jointes, qu'il ne faut ni étoupes ni goudron pour les calfater, et ces barques paraissent toujours comme neuves. On ne se sert point de rames pour les faire aller, mais d'une voile faite de natte

très-fine et très-légère, qui paraît deux fois plus grande qu'il ne faudrait par rapport au corps du *parau*. L'art a su remédier à cet inconvénient. Il y a, aux deux bouts de la barque, deux perches assez longues. Au haut de chaque perche, est attachée une pièce de bois courbée vers la mer, en forme d'arc, de toute la largeur du petit bâtiment. Chaque arc tient à celui qui est vis-à-vis, par une pièce de bois assez pesante. Ces deux pièces sont attachées aux extrémités de l'arc, et fesant un contrepoids l'une contre l'autre, forment une espèce de balancier qui empêche ces petits canots de se renverser; de cette manière, le moindre vent les pousse, et ils volent sur l'eau avec une rapidité surprenante, sans appréhender les plus furieux coups de mer.

Pour entrer dans la rivière, on prend un assez grand détour, à cause d'un banc de sable qu'elle forme en se déchargeant dans la mer. On nage ensuite environ un bon quart de lieue entre deux petits bois de cocotiers et d'autres arbres qui ne perdent jamais leur verdure, et que la seule nature a plantés là.

A travers ces arbres, on commence à découvrir quelque chose de la Ville dont j'ai parlé. Elle me parut d'abord, comme ces paysages, sortis de l'imagination d'un Peintre ou d'un Poète, qui rassemblent, sous un coup-d'œil, tout ce que la Campagne a de plus riant. Tout est négligé et naturel, champêtre et même un peu sauvage.

Je n'ai pu rien apprendre de certain touchant le Gouvernement présent de ce Royaume. On parle encore quelquefois d'une Reine d'*Achen*, mais je crois que c'est une fable; ou, s'il y en a une, elle n'a qu'un fantôme de Royauté; quatre ou cinq des principaux *Orançois* (1) partagent entr'eux le pouvoir, qui n'est certainement pas grand' chose. Les *Achénois* ne sont plus rien, leur Pays ne porte ni froment ni vigne; le commerce roule sur le poivre et sur l'or; il n'est pas besoin d'ouvrir ni de creuser dans les entrailles de la terre pour y chercher ce précieux métal. On le ramasse sur le penchant des montagnes, et on le trouve par petits morceaux dans les ravines où les eaux l'entraînent. L'or d'*Achen* est estimé, et passe pour le plus pur qui se trouve.

Quand on a passé le détroit de *Malaca*, on peut se vanter d'être hors de la plus difficile et de la plus fatigante navigation qu'on puisse faire. Nous y avons pensé périr par deux fois. Nous y entrâmes le 23 d'Août et nous n'en sortîmes tout-à-fait que le 20 de Septembre. C'est vingt-neuf jours pour faire deux cent vingt lieues : on irait bien plus vîte par terre. On ne fesait que jeter et retirer l'ancre, et pour comble de disgrâce, nous n'avions qu'un misérable Pilote Portugais, qui ne voyait presque goutte, et qui était perdu du moment qu'il perdait la terre de vue. Nos Pilotes Français ont ap-

(1) Ce sont les plus grands Seigneurs du Pays.

pris ce chemin à leurs dépens, et ils ont eu tout le loisir d'en faire des Cartes bien meilleures que tout ce qu'on en a fait jusqu'ici. Je marquerai à la fin de cette lettre la route qu'on doit tenir pour passer sûrement ce détroit et celui de *Gobernadour*.

La ville de *Malaca* est éloignée d'*Achen* d'environ cent cinquante lieues. On y trouve les mêmes agrémens qu'on voit à *Achen*. C'est encore ici de la verdure en quantité, des paysages champêtres, mais les maisons sont mieux bâties. Il y a un plus grand concours de Nations, un plus grand commerce, beaucoup plus d'Européens, et un air moins négligé qu'à *Achen*, sans pourtant que l'art cache la nature. La Ville est séparée de la Forteresse par une rivière, qui, venant à se joindre à la mer, lorsque la marée est haute, fait que la Citadelle demeure isolée. Cette Forteresse est grande comme la ville de Saint-Malo, et renferme dans son enceinte une colline sur laquelle on voit encore les restes de notre Eglise de saint Paul, où saint François-Xavier a tant prêché. La garnison n'est que de deux cent quinze hommes et six cavaliers. Plusieurs sont Catholiques; le tout est ramassé de diverses Nations d'Europe. Ses bastions sont assez bons; il y a de beaux canons et en quantité, mais peu de monde pour les servir; la rade est belle et vaste; c'est une anse que la côte forme en cet endroit; nous n'y avons trouvé que deux ou trois méchans navires sans défense, et des barques construites à

la façon des Indes. Les fruits de *Malaca* sont délicats ; on en trouve de toutes les espèces. Il y a des Mosquées pour les Mores, un Temple dédié aux Idoles de la Chine ; enfin, l'exercice public de toutes sortes de Sectes y est permis par les Hollandais. La seule vraie Religion en est bannie. Les Catholiques sont contraints de s'enfoncer dans l'épaisseur des bois pour y célébrer les sacrés Mystères.

Nous passâmes à sept lieues de *Malaca*, vis-à-vis d'un Port, qui vaut bien *Malaca* même. C'est une autre anse très-commode avec une jolie rivière, dans laquelle on peut entrer. Avant que de quitter *Malaca*, je vous dirai que nous nous y sommes vus à deux doigts de notre perte. La nuit du 10 de Septembre, il s'éleva tout-d'un-coup une si furieuse tempête, que nous n'avions encore rien vu de semblable. L'air était en feu, la mer en furie, le vent terrible et la pluie effroyable. Comme on ne croyait demeurer ici qu'un jour au plus, que d'ailleurs la mer y est ordinairement assez calme, on n'avait mouillé qu'une ancre, la plupart des Matelots étaient allés à terre, et le peu qui restait, dormait en assurance. L'orage les éveilla bientôt ; on jeta le mieux qu'on put une seconde ancre à la mer ; il en fallut jeter une troisième, et si M. de la Roque n'avait fait travailler tout l'équipage, et virer continuellement au cabestan (1), nous

(1) C'est une machine de bois qui tourne sur un pivot, et qui sert ordinairement à lever les ancres du fond de la mer.

nous serions infailliblement perdus. Nous demeurâmes à vingt pieds d'eau jusqu'à deux heures du matin, que nous mîmes à la voile.

Le 24 Septembre nous étions à la vue de *Polcondor* avec un vent favorable. On avait quelque dessein de relâcher à cette Ile, mais le vent devenant encore meilleur pour aller en route, il se trouva directement contraire pour relâcher à *Polcondor*, dont le mouillage était difficile et la passe (1) trop étroite pour pouvoir louvoyer (2).

Le 29 on savait bien à-peu-près que nous étions par le travers d'un grand banc de roche, qui a plus de cent lieues de long, et qu'on appelle le *Paracel*, mais on ne s'attendait pas que nous irions nous mettre au milieu. On sonda le soir vers les quatre heures, et l'on ne trouva point le fond. Il survint un grain (3) de vent, qui nous fit faire bien du chemin en peu d'heures. A cinq heures et demie, comme on allait dire la Prière, on fut surpris de voir la mer, qui changeait tout-à-fait de couleur. Après la Prière on vit très-distinctement le fond,

---

(1) Une passe est un espace de mer entre des terres ou des bancs de sable par où les vaisseaux passent.

(2) C'est un terme de marine qui signifie aller tantôt d'un côté et tantôt d'un autre, au plus près du vent que l'on peut.

(3) Un grain, en terme de marine, est un nuage qui passe promptement, et qui en passant cause un grand vent et de grosses ondées de pluies.

qui était de rochers très-pointus. Voilà une grande alarme, tout le monde se crut perdu sans ressource ; on sonde et l'on ne trouve que sept brasses ; on monte à la découverte, et l'on voit la mer blanchir et briser devant nous. Si l'on s'était trouvé là pendant la nuit, ou s'il était survenu un de ces coups de vent qui sont si ordinaires dans ces mers, nous aurions péri à coup sûr. Tout ce qu'on put faire fut de rebrousser chemin et de retourner promptement sur ses pas.

La nuit approchait, et l'on trouvait un fond inégal, et toujours des rochers plus durs que le fer. On ne douta pas que nous ne fussions sur le *Paracel*, et l'on attendait le moment que notre vaisseau se briserait comme un verre. Dieu travaillait pour nous sans que nous le sussions encore. Un grain, qui paraissait devant nous, s'étant dissipé assez vîte, il s'éleva un petit vent arrière, qui nous retira des portes de la mort. Tant que dura le danger, on n'entendait point sur le vaisseau tout ce tintamare, qui s'y entend presque toujours. C'était un triste et sombre silence ; la conscience, si j'ose ainsi parler, paraissait peinte sur le visage de chacun.

J'appris en cette occasion par mon expérience, ce que j'avais lu souvent dans diverses Relations, la différence qu'il y a entre le danger, quand on le voit de loin au pied d'un Oratoire, et quand on s'y trouve engagé. N'ayant plus vraisemblablement qu'un moment de vie, jamais les grandes vé-

rités que nous méditons souvent ne s'étaient présentées de cette sorte à mon esprit. Qu'on se trouve alors heureux, d'avoir entrepris quelque chose pour Dieu, et qu'on ferme aisément la résolution de s'épargner moins que jamais à l'avenir!

Entre sept ou huit heures du soir on sonda, et comme on ne trouvait plus de fond, on se vit hors de danger ; mais si le péril passa, j'espère que l'impression qu'il fit dans le cœur de plusieurs personnes, ne passera pas si vîte, et qu'elle produira les fruits qu'il est probable que Dieu a singulièrement en vue, quand il excite de pareilles tempêtes.

Je ne sais pas ce que Dieu nous prépare à la Chine, mais nous n'avons pas été jusqu'ici sans épreuves. Les anciens Missionnaires disent que c'est bon signe : au-moins, grâces à Dieu, nous ne souhaitons rien plus ardemment que de répondre fidèlement aux desseins que le Ciel a sur nous.

Quoique nous ne fussions pas loin de la Chine, nous étions encore en grand danger de n'y pas arriver, parce que la saison était passée, et que les vents étaient dérangés depuis le 27 de Septembre. Nous redoublâmes nos prières. Le Père Bouvet fit paraître plus que jamais son zèle et sa confiance en Dieu, qui nous exauça enfin : car le 15 d'Octobre vers les sept heures du matin, nous vîmes la terre promise.

C'était l'île de *Sancian*, où saint François-Xavier nous avait conduit à une jour-

née de son tombeau. Les premiers jours on ne savait où l'on était, et à peine voulait-on nous croire, nous autres Jésuites, après que nous eûmes été à ce glorieux tombeau pour satisfaire notre dévotion, et pour nous acquitter d'un vœu que nous avions fait. Nous partîmes pour ce saint pélerinage un jeudi 9 d'Octobre ; et après avoir fait quatre bonnes lieues par mer et une par terre, nous nous trouvâmes tout d'un coup au lieu que nous cherchions. Nous aperçûmes une assez grande pierre élevée debout, et du moment que nous pûmes lire ces trois ou quatre mots Portugais : *Aqui foi sepultado saint Françisco-Xavier*, nous baisâmes plusieurs fois une terre si sainte ; quelques-uns l'arrosèrent de leurs larmes ; et je me trouvai pénétré de sentimens si vifs, si doux et si consolans, que je fus plus d'un quart d'heure comme ravi, et sans pouvoir penser à autre chose, qu'à goûter ce que je sentais.

Après ces premiers transports de ferveur, nous examinâmes exactement ce monument ; puis avec des branches d'arbres, et un morceau de voile, nous bâtîmes une pauvre tente, qui ne représentait pas mal la cabane sous laquelle saint François-Xavier mourut. Enfin, nous chantâmes le *Te Deum* avec les Litanies du Saint, et nous entrâmes dans la plus belle et la plus charmante nuit qu'on puisse peut-être passer en ce monde.

Que le plaisir qu'on goûte est pur, lors-

que dans une occasion comme celle-ci, l'on se communique les uns aux autres tout ce qu'on pense et tout ce qu'on sent au fond du cœur ! Nous commençons, disait l'un, notre Apostolat dans le lieu où saint François-Xavier acheva le sien. Il ne put pénétrer plus avant dans le vaste Empire de la Chine, et nous allons y entrer sans aucun obstacle. Que ne devons-nous pas espérer d'y faire pour la gloire de Dieu sous la protection d'un Saint, qui a pu nous en ouvrir la porte ? Il mourut ici pour la gloire de Jésus-Christ, disait l'autre, épuisé de travaux, après avoir converti des Nations entières, aurions-nous bien le bonheur de mourir de même ? On chantait ensuite les Litanies de la très-sainte Vierge. Dans une autre pause, on disait le Chapelet, on revenait aux louanges du Saint, et ces Prières étaient mêlées d'entretiens, qui valaient bien des Prières. L'on parcourait les vertus de l'Apôtre de l'Orient ; je n'en trouvais aucune dont je n'eusse besoin et qui ne me manquât. Quelqu'un se souvint de cette nuit que S. Ignace passa toute entière dans l'Eglise de Monserrat, devant l'Image de la très-sainte Vierge, lorsqu'il voulut se consacrer entièrement à Dieu. La veille que nous fîmes au tombeau du saint Apôtre, nous parut assez semblable, et nous la nommâmes notre nuit d'armes.

Avec ces sortes de réflexions nous vîmes renaître le jour, et nous eûmes l'avantage et la consolation, huit Prêtres que nous

étions, de dire la sainte Messe en ce lieu-là un Vendredi, jour de saint François de Borgia. La pierre du tombeau de l'Apôtre des Indes fesait le fond de notre Autel, que nous avions élevé sur l'endroit même, où il paraît clairement que ce Saint fut enterré. Nous sommes, non-seulement les premiers Jésuites Français qui aient eu cet honneur, mais même personne ne l'a eu avant nous, que le Père Caraccio, Jésuite Italien, de grand mérite, mort depuis peu des fatigues immenses de ses travaux Apostoliques. Après les Messes, on chanta de nouveau le *Te Deum*, on baisa la terre cent fois, nous en prîmes tous avec respect pour nous en servir comme d'une précieuse Relique, et nous nous en revînmes chantant les louanges du Saint, dont nous venions de tâcher de recueillir l'esprit.

Nous voilà enfin arrivés à la Chine au bout de sept mois, puisque nous partîmes de la Rochelle le 7 de Mars 1698, et que nous avons mouillé devant *Sancian* le 6 d'Octobre ; et encore de ces sept mois il faut retrancher plus de vingt jours qu'on a perdus au Cap, à *Achen*, à *Malaca* et à deux ou trois Iles désertes, et qu'on aurait peut-être pu mieux employer. Il faut de plus en ôter tout le temps qu'on a mis à gagner *Achen*, et à passer le détroit de *Malaca* ; c'est toujours près de deux mois. Il n'en fallait pas tant pour aller droit de *Java* jusqu'à la Chine : et je ne m'étonne pas qu'un petit navire Anglais que nous avons

trouvé à *Canton* n'ait mis que cinq mois, et même un peu moins, à faire son voyage. On verra du-moins par le nôtre qu'en six mois, pourvu que l'on ne s'égare pas, on peut venir fort aisément de France à la Chine.

Mais pour être à *Sancian*, nous n'étions pas encore rendus au terme, et sans le Père Bouvet, il eût fallu rester où nous nous trouvions. Il partit pour aller trouver le Mandarin le plus proche, qui demeure à une petite ville nommée *Couang-Haï*. Il envoya bientôt de là des nouvelles et du secours à M. de la Roque. Un Mandarin vint avec des Pilotes côtiers, qui répondirent sur leur tête de mener le vaisseau jusqu'à plus de la moitié du chemin de *Canton*. Il y avait deux routes pour y aller; l'une au travers des Iles, l'autre en prenant le large; mais cette route était dangereuse en cette saison, où il ne faut qu'un coup de vent pour pousser un vaisseau très-loin, et l'obliger d'aller relâcher jusqu'aux *Moluques*. Nous prîmes cependant ce dernier chemin en louvoyant opiniâtrément jusqu'à *Macao*. Nous n'appareillâmes (1) devant *Sancian* que le 13 d'Octobre, et nous mouillâmes le 24 devant l'île de *Macao*. Pendant ce temps-là le Père Bouvet passa de *Couang-Haï* à *Canton* pour donner avis à la Cour de son arrivée; et après avoir écrit et pris des mesures avec les Mandarins, il

(1) Appareiller, en terme de marine, c'est mettre à la voile.

revint au-devant du vaisseau par dedans les Iles.

La ville de *Macao* est bâtie dans une petite Péninsule, ou plutôt sur la pointe d'une Ile qui porte ce nom. Cette langue de terre ne tient au reste de l'Ile que par une gorge fort étroite, où l'on a bâti une muraille de séparation. Quand on mouille au-dehors comme nous fîmes, on ne voit de tous côtés que des Iles, qui font un grand cercle, et l'on ne découvre que deux ou trois Forteresses sur des hauteurs et quelques maisons, qui sont à un bout de la Ville : on dirait même que les Forteresses et les maisons tiennent à une terre fort élevée, qui borne la vue de ce côté-là ; mais entre cette terre, qui fait une Ile assez grande, et *Macao*, il y a un beau Port, et la Ville s'étend par dedans le long de ce rivage. Les maisons sont bâties à l'Européenne, mais un peu basses. Il y a encore ici de la verdure et un peu de l'air des Indes.

Les Chinois sont en plus grand nombre dans *Macao* que les Portugais. Ceux-ci sont presque tous Métis, et nés dans les Indes ou à *Macao* même. Il s'en faut beaucoup qu'ils soient riches ; aussi les Chinois ne font-ils plus guères de cas d'eux. Les fortifications de *Macao* sont assez bonnes, le terrain fort avantageux, et il y a beaucoup de canons ; mais la garnison est mal entretenue, et comme tout lui vient de *Canton*, les Chinois sont sans peine les maîtres. Il y a un Gouverneur Portugais et un Mandarin, dont

tout le Pays dépend, et dont le Palais est au milieu de la place. Quand il veut quelque chose, c'est aux Portugais d'obéir. On ne peut pas faire plus d'honneur ni plus de caresses que ce Mandarin en a fait à tous les Français. Jamais étrangers n'ont été reçus de cette manière en ce Pays-ci. Il est vrai que jamais il n'y était venu de vaisseau comme le nôtre. Le nom du Roi ne perd rien de sa grandeur, quand on le prononce à six mille lieues loin de la France, et il imprime dans les cœurs de la plus fière Nation du Monde un certain respect, qui n'accompagne point le nom des autres Princes étrangers.

Le Père Bouvet vint nous joindre. Il était dans une galère presque aussi longue que notre frégate. Il avait toutes les marques de distinction qu'ont coutume d'avoir dans cet Empire les *King-Tchaïs*, c'est-à-dire, les Envoyés de la Cour; et nos Français qui le virent, ne furent pas peu surpris de ce qu'on leur avait assuré en France que ce Père n'était rien moins qu'un Envoyé de l'Empereur de la Chine. Les Jésuites de *Macao* nous écrivirent une lettre toute pleine de bonté et de charité. Le Père Bouvet alla avec le Père Régis voir le Révérend Père Ciceri, Evêque de Nankin, et les autres Jésuites qui étaient à l'île Verte.

L'île Verte porte ce nom, parce qu'elle est très-bien boisée et fort agréable, et que d'ailleurs tous les lieux d'alentour sont nus et comme déserts; elle est assez proche de la

muraille qui sépare la ville de *Macao* du reste de l'Ile. C'est la maison de campagne des Jésuites Portugais ; la Chapelle est propre, et le corps-de-logis est assez bien bâti ; mais sur-tout l'ombre et la fraîcheur rendent ce lieu fort agréable. Le Révérend Père Ciceri l'avait choisi pour y faire une retraite de quelques jours. C'est une solitude toute propre pour un homme Apostolique, qui veut quelque temps à l'écart, comme Moïse, consulter le Seigneur, et prendre de nouvelles forces, pour travailler ensuite avec plus d'ardeur à la conversion des Peuples. Mais il est temps d'achever mon voyage et de me rendre à *Canton*.

Nous mouillâmes fort heureusement à trois lieues de cette grande Ville un Dimanche deuxième jour de Novembre. Le chemin depuis *Macao* jusqu'au mouillage est difficile, sur-tout pour un vaisseau comme le nôtre, qui tirait plus de dix-sept pieds d'eau ; et si le Père Bouvet n'eût amené avec lui les deux plus habiles Pilotes de tout le Pays, nous ne l'eussions peut-être jamais fait. On commence à voir ce que c'est que la Chine quand on est entré dans la rivière de *Canton*. Ce sont sur les deux bords de grandes Campagnes de riz, vertes comme de belles prairies, qui s'étendent à perte de vue, et qui sont entrecoupées d'une infinité de petits canaux : de sorte que les barques qu'on voit souvent aller et venir de loin sans voir l'eau qui les porte, paraissent courir sur l'herbe. Plus loin dans les terres l'on voit les côteaux

couronnés d'arbres sur le haut, et travaillés à la main le long du vallon, comme les parterres du jardin des Tuileries. Tout cela est mêlé de tant de Villages, d'un air champêtre, et si bien varié, qu'on ne se lasse point de regarder, et qu'on a regret de passer si vîte. Enfin, nous eûmes le bonheur d'entrer dans *Canton* la nuit du 6 au 7 de Novembre, après huit mois de navigation, depuis notre départ de France. Nous logeons dans une espèce d'hôtel ou de maison publique aux frais de l'Empereur. Le Père Bouvet en a fait donner un semblable à M. de la Roque et aux Officiers Français. Les Chinois appellent ces sortes de Maisons *Cong-Koen*; l'on n'y met que des Envoyés de la Cour.

La ville de *Canton* est plus grande que Paris, et il y a pour le moins autant de monde. Les rues sont étroites et pavées de grandes pierres plates et fort dures, mais il n'y en a pas par-tout. Avec les chaises, que l'on loue ici pour peu de chose, l'on se passe aisément de carrosses, dont il serait d'ailleurs presque impossible de se servir. Le maisons sont très-basses et presque toutes en boutiques; les plus beaux quartiers ressemblent assez aux rues de la foire Saint-Germain; il y a presque par-tout autant de Peuple qu'à cette foire; aux heures qu'elle est bien fréquentée, on a de la peine à passer. On voit très-peu de femmes, et la plupart du Peuple qui fourmille dans les rues, sont de pauvres gens chargés tous de quel-

que fardeau ; car il n'y a point d'autre commodité pour voiturer ce qui se vend et ce qui s'achète, que les épaules des hommes. Ces Porte-Faix vont presque tous la tête et les pieds nus ; il y en a qui ont un vaste chapeau de paille, d'une figure fort bizarre, pour les défendre de la pluie et du soleil. Tout ce que je viens de dire forme, ce me semble, encore une idée de Ville assez nouvelle, et qui n'a guère de rapport à Paris. Quand il n'y aurait que les maisons seules, quel effet peuvent faire à l'œil des rues entières où l'on ne voit aucunes fenêtres, et où tout est en boutiques, pauvres pour la plupart, et souvent fermées de simples claies de bambous en guise de porte? Il faut tout dire ; on rencontre à *Canton* d'assez belles places et des arcs de triomphe assez magnifiques, à la manière du Pays. Il y a un grand nombre de portes quand on vient de la Campagne, et qu'on veut passer de l'ancienne Ville dans la nouvelle. Ce qui est singulier, c'est qu'il y a des portes au bout de toutes les rues, qui se ferment un peu plus tard que les portes de la Ville. Ainsi, il faut que chacun se retire dans son quartier sitôt que le jour commence à manquer. Cette police remédie à beaucoup d'inconvéniens, et fait que pendant la nuit tout est presque aussi tranquille dans les plus grandes Villes, que s'il n'y avait qu'une seule famille.

La demeure des Mandarins a je ne sais quoi qui surprend. Il faut traverser un grand

nombre de cours avant que d'arriver au lieu où ils donnent audience et où ils reçoivent leurs amis. Quand ils sortent, leur train est majestueux. Le *Tsong-Tou*, par exemple, (c'est un Mandarin qui a l'Intendance de deux Provinces); le *Tsong-Tou*, dis-je, ne marche jamais sans avoir avec lui cent hommes pour le moins. Cette suite n'a rien d'embarrassant : chacun sait son poste ; une partie va devant lui avec divers symboles et des habits fort particuliers : il y a un grand nombre de Soldats qui sont quelquefois à pied ; le Mandarin est au milieu de tout ce cortége élevé sur une chaise fort grande et bien dorée, que six ou huit hommes portent sur leurs épaules. Ces sortes de marches occupent souvent toute une rue. Le Peuple se range des deux côtés, et s'arrête par respect jusqu'à ce que tout soit passé.

Les Bonzes (1) sont ici en fort grand nombre. Il n'y a pas de lieu où le Démon ait mieux contrefait les saintes manières dont on loue le Seigneur dans la vraie Eglise. Les Prêtres de Satan ont de longues robes, qui leur descendent jusqu'aux talons, avec de vastes manches, qui ressemblent entièrement à celles de quelques Religieux d'Europe. Ils demeurent ensemble dans leurs Pagodes comme dans des Couvens, vont à la quête dans les rues, se lèvent la nuit pour adorer leurs Idoles, chantent à plusieurs chœurs d'un ton qui approche assez de notre

(1) Ce sont des Prêtres des Idoles.

psalmodie.

psalmodie. Cependant ils sont fort méprisés des honnêtes gens, parce qu'avec ces apparences de piété, on sait leurs divers systêmes sur la Religion qui sont tous pleins d'extravagances, et que ce sont pour la plupart des gens perdus de débauche. Ils ne sont guères mieux venus auprès du Peuple, qui ne pense qu'à vivre, et dont toute la religion ne consiste qu'en des superstitions bizarres, que chacun se forme à sa fantaisie.

J'oubliais de dire qu'il y a une espèce de Ville flottante sur la rivière de *Canton*; les barques se touchent et forment des rues. Chaque barque loge toute une famille, et a, comme des maisons régulières, des compartimens pour tous les usages du ménage. Le petit Peuple qui habite ces casernes mouvantes décampe, dès le matin, tout ensemble, pour aller pêcher ou travailler au riz, qu'on sème et qu'on recueille ici trois fois l'année.

Pour nouvelles de la Cour de *Pekin*, nous avons appris, par des lettres que le Père Bouvet reçut à son arrivée à *Canton*, que jamais l'Empereur ne s'est mieux porté; qu'il n'a jamais été plus glorieux ni plus admiré de ses sujets. Il vient d'aller lui-même en personne dans la Tartarie occidentale, à la tête d'une nombreuse armée : il a répandu la terreur à cinq cens lieues à la ronde, et défait le seul ennemi qui lui restât dans ses deux Empires. Il ne s'applique plus qu'à rendre ses sujets heureux. Il ouvre ses magasins

de riz ; il en fait couler jusqu'au fond de *la Corée* (1). Les Peuples s'estiment heureux de vivre sous le règne d'un Prince si accompli ; mais ce qui nous donne une bien plus grande joie, c'est que ce Prince favorise plus que jamais la Religion chrétienne. Il dit que c'est la vraie Loi ; il est ravi d'apprendre que quelques grands Seigneurs l'embrassent ; et qui sait si le temps ne s'approche point, où Dieu lui fera la grâce de l'embrasser lui-même ? Autrefois saint Louis envoya une célèbre ambassade à l'Empereur du *Catai*. Il n'y a jamais eu d'autre *Catai* que la Chine, comme tous les Savans en conviennent aujourd'hui : le dessein de ce saint Roi était de porter cet Empereur à embrasser la Religion chrétienne. Oh ! si Dieu nous donnait la joie de voir achever, par le plus grand et le plus glorieux des successeurs de saint Louis, ce que ce zélé Monarque commença de vouloir faire ! Enfin, l'Empereur a toujours la même confiance aux Jésuites Français. Tout le monde convient que le Père Gerbillon est l'appui du Christianisme dans l'Empire. Le Père de Visdelou, qui est très-habile dans les Mathématiques et dans les sciences Chinoises, est allé, par ordre de l'Empereur, en quelques Provinces, pour empêcher les débordemens des rivières, qui ruinaient tout le Pays. Le Père de Fontaney vint l'an passé à *Canton*, par

(1) C'est un Royaume qui est entre la Chine et le Japon, et qui paie tribut à l'Empereur de la Chine.

ordre de l'Empereur, pour savoir des nouvelles du Père Bouvet, et pour le recevoir en cas qu'il y fût arrivé. Ce Prince l'attend avec impatience. Ainsi, nous ne pouvions pas venir ici dans de plus heureuses conjonctures. Nous savons de plus que quatre des plus anciens et des plus excellens Missionnaires sont morts après avoir blanchi dans les travaux de cette Mission, et gagné une infinité d'ames à Dieu. Ce sont les Pères Prosper Intorcetta, Adrien Grelon, Jean Valat et Dominique Gabiani : il y a plus de cinquante ans que le Père Valat partit de France ; on dit qu'il fit le voyage par terre, et qu'il arriva au bout d'un an à la Chine. Il faut réparer ces grandes pertes. Je prie tous les jours Notre-Seigneur qu'il inspire à beaucoup de nos frères de traverser la mer pour venir partager avec nous des travaux qui peuvent être si glorieux et si féconds. Quand nous vivrions ici autant que le Père Valat et les autres Pères que nous venons de perdre, nous mourrions avant que d'avoir pu parcourir toutes les villes de la Chine, et nous laisserions encore bien des Idolâtres après nous.

Plus les secours seront prompts et nombreux, plus la Religion fera de progrès, non-seulement parce que plusieurs Missionnaires font ce qu'un plus petit nombre ne saurait faire, mais encore parce que le moyen le plus sûr de convertir en peu de temps tout un Pays, c'est de convertir d'abord avec éclat une partie considérable de ses habitans.

Cela donne de la curiosité aux autres d'apprendre ce qui a pu faire un mouvement si subit, et quand on connaît bien le Christianisme, on n'est plus si éloigné de l'embrasser. Nous ne cesserons point, mon Révérend Père, de vous recommander toujours un dessein si digne de votre zèle et de votre attention. L'intérêt de Dieu vous y engage, et le besoin que nous avons pour sa gloire d'une protection comme la vôtre. Je suis avec un profond respect, etc.

LETTRE

Du Père Bouvet, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Révérend Père de la Chaise, de la même Compagnie, Confesseur du Roi.

A Pekin, le 30 de Novembre 1699.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

QUELQUE heureux qu'ait été le premier voyage que je fis, il y a quatorze ans (1), de Brest à Siam, sur l'Oiseau, frégate du

(1) Au commencement de 1685.

Roi, avec cinq autres Prêtres (1) de notre Compagnie, je puis dire que celui que je viens de faire l'a été encore davantage. Nous étions partis cette dernière fois plus tard que la première, et pour un terme beaucoup plus éloigné ; nous étions dépourvus de Cartes et de Pilotes, qui sont absolument nécessaires pour naviguer avec quelque sûreté dans les mers de la Chine ; et cependant nous n'avons pas laissé de mouiller heureusement aux îles de *Canton*, sept mois après notre départ de la Rochelle, quoique nous eussions séjourné malgré nous quatorze jours au Cap de Bonne-Espérance, et touché depuis en trois autres endroits, et, ce qui est plus surprenant, quoique nous eussions manqué le détroit de la *Sonde*, qu'on avait regardé jusqu'à présent en France comme l'unique route, pour faire en droiture le voyage d'Europe à Siam et à la Chine : mais bien loin que cette disgrâce nous ait été désavantageuse, elle a servi à nous faire trouver à *Malaca* (2) les Cartes et les Pilotes qu'on nous eût apparemment empêché de trouver ailleurs.

Nous n'avons eu qu'un très-petit nombre de malades pendant notre voyage, et nous sommes arrivés, grâces à Dieu, à notre terme, en bonne santé, au nombre de onze

(1) Les Pères de Fontaney, Tachard, Gerbillon, le Comte et de Visdelou.

(2) Cette Ville appartient aux Hollandais; elle est sur la côte orientale du détroit qui porte son nom.

Missionnaires ; car, quoique nous ne nous fussions embarqués que neuf (1) à la Rochelle, M. le Chevalier de la Roque voulut bien augmenter notre troupe, en prenant encore dans son vaisseau les Pères Domenge et Barborier, que nous rencontrâmes au Cap de Bonne-Espérance, sur l'escadre de M. des Augers.

Ce qui fut pour nous un grand sujet de consolation en arrivant à la Chine, c'est que conformément à nos desirs et aux vœux que nous offrions continuellement à Dieu pour l'heureux succès de notre voyage, sur-tout depuis environ deux mois, nous eûmes le bonheur de prendre terre à l'île de *Sancian*, contre l'attente et contre l'intention même de nos Pilotes, qui, ayant désespéré la veille de pouvoir gagner cette Ile, avaient changé de route pour aller mouiller à la vue de *Macao* (2). Nous profitâmes d'une occasion si favorable pour visiter le lieu où le corps de saint François-Xavier fut inhumé la première fois, lorsqu'il finit la carrière de ses travaux Apostoliques, et nous y allâmes recueillir avec la poussière de son ancien tombeau quelques étincelles de ce feu et de ce zèle vraiment Apostolique, dont le cœur de ce grand Apôtre brûla pendant sa vie, et dont il embrase encore tous les jours ceux

(1) Les Pères Bouvet, Dolzé, Parnon, de Broisia, de Premare, Regis, Perennin, Geneix et le Frère de Belleville.

(2) Ville de la Chine qui appartient aux Portugais.

qui ont le bonheur de l'imiter et de marcher sur ses traces. Comme je découvris le premier ce tombeau par les questions que je fis à quelques Pêcheurs de cette Ile, je fus aussi le premier qui eut la consolation de le visiter avec M. de Beaulieu, Enseigne de l'Amphitrite, Officier fort attaché à ses devoirs envers Dieu, et fort zélé pour le service du Roi.

Il commandait la chaloupe de l'Amphitrite, que M. le Chevalier de la Roque avait fait armer pour me conduire jusqu'à *Coang-haï*, Ville de la province de *Canton*, située sur le bord de la mer, vis-à-vis de l'île de *Sancian*, qui en relève. J'y allai donc dans l'espérance de trouver quelque Pilote du Pays qui pût nous conduire sûrement jusqu'à l'embouchure de la rivière de *Canton*, où nous avions dessein d'entrer.

En fesant le trajet de l'île de *Sancian* à *Coang-haï*, nous rencontrâmes trois galères armées contre de petits Pirates qui écument ces mers, et commandées par un Officier Chinois que j'avais vu cinq ans auparavant à *Canton*, et qui me reconnut d'abord. Il m'obligea de monter sur sa galère, et se fit notre conducteur au tombeau de saint François-Xavier, où il avait été plusieurs fois comme à un lieu révéré dans toute l'Ile. Nous mouillâmes à une petite portée de mousquet de ce saint lieu, et après avoir mis pied à terre et marqué nos respects et notre vénération au saint Apôtre, par plusieurs révérences et prosternations que nous fîmes, partie

à la Chinoise et partie à l'Européenne, nous chantâmes le *Te Deum* en action de grâces de la protection sensible que ce grand Saint nous avait obtenue du Ciel pendant tout le voyage, et fîmes ensuite diverses autres prières en commun et en particulier, avec des sentimens de dévotion proportionnés à la sainteté de ce lieu. Cette petite Fête fut terminée par une triple salve de tout ce que nous avions de boîtes, de pierriers et de mousquets dans la chaloupe, accompagnée d'autant de cris de *vive le Roi*. L'ordre avec lequel cela s'exécuta sous la sage conduite de M. de Beaulieu charma tous les Chinois qui en furent témoins, et leur donna en même-temps une idée très-avantageuse de notre Nation.

Mes compagnons, à qui j'avais indiqué le lieu où était le tombeau du saint Apôtre, avant que de l'avoir visité moi-même, brûlant d'une sainte impatience d'y aller rendre leurs devoirs, n'attendirent pas que je leur en fisse savoir des nouvelles plus certaines. L'ardeur qui les transportait leur fit grimper une haute montagne chargés des ornemens sacerdotaux, et de tout ce qui était nécessaire pour célébrer les saints Mystères. Après plusieurs heures de marche précipitée à travers ces lieux sauvages et escarpés, ils arrivèrent hors d'haleine au terme desiré de leur pélerinage. Ils y passèrent toute la nuit en veilles et en prières avec quelques autres personnes, qui eurent la dévotion de les y accompagner. Ils y célébrèrent le lendemain

matin huit Messes de suite, avec des sentimens d'une dévotion qu'on ne sent guères ailleurs que dans ces sortes de lieux.

Comme nous avions bien observé les uns et les autres la situation du lieu, une de nos premières pensées, quand on se vit rassemblés, fut de déterminer la forme et la grandeur de la petite Chapelle que nous voulions faire élever à la mémoire de l'Apôtre de l'Orient, selon le vœu solennel que nous en avions fait deux mois auparavant, en cas que ce grand Saint nous obtînt du Ciel la grâce d'arriver cette année-là à la Chine, comme nous avons fait heureusement.

L'Officier Chinois qui m'avait conduit au tombeau de saint François-Xavier, me mena ensuite à *Coang-haï*. Il avertit incontinent le Gouverneur de la place, dont il dépendait, de mon retour d'Europe, et du sujet qui m'avait porté à m'adresser à lui. Ce Mandarin, qui m'avait vu plusieurs fois à *Canton*, et qui me connaissait, donna ordre devant moi à l'Officier des galères de prendre le meilleur Pilote de *Coang-haï*, et d'aller avec ses galères et notre chaloupe conduire notre vaisseau vers *Macao*. Pour moi il me fit accompagner par terre avec les honneurs de *Kin-thaï* ou d'Envoyé de l'Empereur, ce que les autres Mandarins que je rencontrai sur ma route firent à son exemple jusqu'à *Canton*, Ville capitale de la Province de ce nom, où j'avais pris depuis deux jours la résolution de me rendre, pour donner promptement avis en notre Cour de notre

arrivée, et pour procurer à l'*Amphitrite* de nouveaux secours.

Pendant les trois jours que je fus obligé d'y séjourner, pour recevoir et rendre les visites de tous les Officiers Généraux de la Province, qui me vinrent faire compliment sur mon prompt et heureux retour, j'obtins du vice-Roi et du grand Douanier, pour l'Amphitrite, la liberté d'entrer aussi avant qu'il voudrait dans la rivière, avec cette distinction qu'il ne serait ni visité ni mesuré des Douaniers, et qu'il ne payerait aucuns droits, non pas même ceux de mesurage et d'ancrage, que tout vaisseau doit à l'Empereur.

Je montai ensuite sur une barque que me donna le vice-Roi, et je retournai en diligence, avec deux Pilotes Chinois très-habiles, porter ces bonnes nouvelles à bord de l'Amphitrite, que je croyais trouver à l'embouchure de la rivière, et que j'allai chercher jusqu'à l'île de *Sancian*, passant et repassant encore deux fois devant le tombeau de saint François-Xavier; mais ce fut inutilement que j'allai si loin; car pendant que je passais entre les Iles, le vaisseau, qui avait pris le large, vint mouiller à la vue de la ville de *Macao*, où je le trouvai à mon retour.

M. le Chevalier de la Roque et les autres Officiers du vaisseau, apprirent avec beaucoup de joie les bonnes nouvelles que je leur apportai. Ils jugèrent par les honneurs que les Chinois, et particulièrement les Mandarins, me fesaient malgré moi, qu'ils seraient reçus agréablement. Ainsi on ne balança pas

un seul moment à entrer dans la rivière, et les deux Pilotes que j'avais amenés conduisirent le vaisseau à deux lieues des murailles de la ville de *Canton*, où l'on mouilla.

Pendant ce temps-là je me rendis dans cette grande Ville pour ménager la permission de mettre nos malades à terre dans le Village voisin du lieu où l'on devait débarquer. Je trouvai heureusement le *Tsong-tou*; c'est un Mandarin dont l'autorité égale celle du vice-Roi, avec cette différence que le *Tsong-tou* a pouvoir sur deux Provinces, et que le vice-Roi n'a le Gouvernement que d'une seule. Comme je connaissais très-particulièrement ce Mandarin, j'obtins de lui et du vice-Roi un *Cong-Koen* pour M. le Chevalier de la Roque, et pour Messieurs ses Officiers. On appelle *Cong-Koen* à la Chine les hôtels ou maisons publiques, où l'on loge les personnes de qualité et les Mandarins que la Cour envoie avec honneur dans les Provinces. Pour moi je logeai dans le même *Cong-Kôen* où j'avais logé à mon départ de la Chine pour venir en France, et j'y fus traité à-peu-près de la même manière que je l'avais été auparavant. L'Empereur était dans la Tartarie orientale, quand nous arrivâmes à *Canton*; mais sitôt qu'il fut de retour à *Pekin*, il envoya en poste trois *Kintchaïs* pour venir me recevoir. Ces trois *Kintchaïs* ou Envoyés étaient le Père de Visdelou, Jésuite Français, le Père Suarez, Jésuite Portugais, et un Tartare *Mant-*

cheou (1), nommé *Hencama*, chef d'un tribunal de la maison de l'Empereur.

En arrivant ils nous dirent, en présence du vice-Roi, du Général de la milice, et de tous les autres Mandarins ou Officiers-généraux de la Province, que l'Empereur avait eu de la joie de ce que j'étais heureusement arrivé avec mes compagnons; que Sa Majesté souhaitait que j'en amenasse cinq avec moi à la Cour, et qu'il donnait aux autres une entière liberté d'aller par-tout son Empire prêcher la Loi du Seigneur du Ciel; qu'il prétendait qu'on remît à l'Amphitrite, qui m'avait apporté, tous les droits de mesurage et d'ancrage; qu'il accordait aux Marchands venus sur ce vaisseau la permission qu'ils avaient demandée de prendre une maison à *Canton*, et d'y faire un établissement pour leur commerce; qu'enfin il approuvait le bon accueil qu'on avait fait à notre Nation, et qu'il souhaitait qu'on la traitât dorénavant encore avec plus d'honneur et de distinction.

Quelques jours après, les trois Envoyés souhaitèrent que je me trouvasse avec tous mes compagnons dans notre maison de *Canton*, pour nous faire savoir les ordres de l'Empereur. Nous y étant tous rendus, *Hencama*, en présence des deux autres *Kintchaïs*, nous dit, de la part de l'Empereur, que ce que Sa Majesté estimait le plus au

(1) La petite Nation des *Mantcheoux*, dans la Tartarie orientale, s'est rendue fameuse depuis un siècle, par la conquête de la Chine.

monde, c'était la vertu, ensuite la science et l'habileté dans les arts ; qu'il m'avait envoyé en France pour y chercher des compagnons qui eussent ces qualités ; que m'étant acquitté avec soin de l'ordre qu'on m'avait donné, Sa Majesté en avait de la joie, et qu'elle voulait retenir à son service cinq de mes compagnons, et que pour les six autres, elle leur permettait d'aller demeurer en quelque lieu de son Empire que ce fût pour y prêcher la Religion chrétienne.

Après que les Envoyés eurent parlé, nos Missionnaires rangés sur deux lignes, firent en cérémonie neuf prosternations à la manière de la Chine, pour remercier l'Empereur de la faveur qu'il leur fesait. Cela se passa à la vue d'une grande multitude de Peuple, qui alla aussitôt en répandre le bruit par toute la Ville, ce qui accrédita beaucoup les Missionnaires dans *Canton*.

Cependant le vice-Roi et les autres Mandarins, pour se conformer à ce que les *Kintchaïs* avaient marqué, et pour faire encore un meilleur traitement à nos Officiers, résolurent de leur donner un festin en cérémonie, et de leur remettre les droits de tous les effets qui étaient sur le vaisseau, ce qui allait à près de dix mille écus ; mais ils exigèrent qu'on fît auparavant un remercîment de pure cérémonie à l'Empereur pour le droit d'ancrage et de mesurage du vaisseau, qu'on avait déjà accordé.

Comme ces sortes de remercîmens se font à la Chine avec des prosternations et des

cérémonies qui tiennent de la soumission et de l'hommage, nous représentâmes, le Père de Visdelou et moi, que le Capitaine du vaisseau, à qui il appartenait de faire la cérémonie du remercîment, étant Officier du plus grand et du plus puissant Monarque du grand Occident, qui recevait des hommages sans en rendre à qui que ce soit, ne pouvait pas faire la cérémonie à la manière de la Chine. Les Mandarins qui voulaient faire honneur à notre Nation, et non pas la chagriner, répondirent qu'il suffirait qu'on la fît d'une manière qui fût honorable pour les deux Nations, c'est-à-dire, partie à la Chinoise, partie à la Française, et pour cet effet ils proposèrent eux-mêmes que M. le Chevalier de la Roque, tourné du côté de *Pekin*, écouterait la parole Impériale que le vice-Roi debout et de côté lui annoncerait, touchant la remise des droits du vaisseau, et qu'il l'écouterait avec respect, ou bien à genoux son chapeau sur la tête, fesant ensuite pour remercîment la révérence à la Française, ou bien, s'il aimait mieux, qu'il l'écouterait le chapeau bas et le corps courbé sans mettre aucun genou à terre, et qu'il ferait ensuite la révérence à la Française.

M. le Chevalier de la Roque n'ayant pas trouvé de difficulté à cette dernière manière de remercier l'Empereur, s'offrit de s'y conformer, et il le fit avec un air si noble qu'il donna dans cette action au vice-Roi et autres Mandarins qui assistèrent à cette cérémonie, de l'estime pour sa personne et pour

sa Nation. On le régala ensuite avec tous ses Officiers, qui eurent tous après lui, dans cette occasion, le pas au-dessus de tous les Officiers-généraux de la Province.

J'ai dit en cette occasion; car dans un autre festin, qui fut un festin de cérémonie qu'on leur fit par ordre de la Cour, et où le vice-Roi occupa la première place, comme représentant la personne de l'Empereur, M. le Chevalier de la Roque fut assis au-dessous de lui, mais au-dessus des autres Mandarins, qui étaient placés vis-à-vis des Officiers Français qu'on avait fait asseoir du côté le plus honorable. M. de la Roque avec qui le vice-Roi avait pris des mesures quelques jours auparavant, avait mieux aimé être traité de la sorte dans le Palais du vice-Roi, et par le vice-Roi même, que par les autres Officiers de la Province avec le pas au-dessus d'eux, pour lui et pour tous ceux qui l'accompagneraient.

Après cette cérémonie nous ne demeurâmes pas long-temps à *Canton*, où nous laissâmes le Père de Broisia pour avoir soin de l'Eglise que nous y avons. Le jour de notre départ, le vice-Roi, le *Tsong-tou*, le Général de la milice, et tous les autres Officiers-généraux de la Province, encore en habit de cérémonie, vinrent nous conduire jusqu'au bord de la rivière. Nous apprîmes à *Nantchan-fou*, Capitale de la province de *Kiam-Si*, que l'Empereur était parti de *Pekin*, et qu'il s'avançait vers la province de *Nankin*; nous prîmes notre route de ce côté-là, et nous

le rencontrâmes entre *Yan-tcheou* et *Hoai-ngan*, Villes d'un grand commerce, qui sont sur le bord du canal, par lequel l'Empereur venait.

Ce Prince ayant été averti de notre arrivée, nous envoya le Père Gerbillon, qui nous conduisit, sur une petite barque, vers celle de Sa Majesté. Aussitôt que nous l'eûmes abordée, nous nous mîmes à genoux, selon la coutume, pour nous informer de la santé de l'Empereur. Dans ce moment il parut à une fenêtre : et me fit l'honneur de me demander comment je me portais, avec un air de bonté capable de charmer les personnes les moins sensibles. Il nous ordonna ensuite de monter sur sa barque ; il se contenta alors de me faire quelques questions, ayant été auparavant suffisamment instruit de toutes les particularités de mon voyage, par les longues lettres que j'avais écrites à Pekin.

Le même jour Sa Majesté nous donna à huit heures du soir une seconde audience dans son cabinet, et nous parla plus long-temps et avec plus de familiarité encore que le matin. Je lui demandai son agrément pour retourner à *Yang-tcheou*, où nous avions laissé les présens que nous lui avons apportés. Sitôt que nous y fûmes arrivés, nous les arrangeâmes dans un si bel ordre, que plusieurs des principaux Seigneurs de la Cour qui les virent, et qui ne pouvaient se lasser de les admirer, avouèrent qu'on n'avait encore rien vu de si rare ni de si curieux en cette Cour. L'Empereur, qui voulut les considérer de

plus près, se fit apporter chaque pièce l'une après l'autre, et comme il se connaît parfaitement en toutes sortes d'ouvrages, il marqua mieux que personne l'estime qu'on en devait faire. Mais ce qui le frappa davantage, furent les portraits de la Maison royale, et sur-tout celui du Roi, dont ce Prince ne pouvait détacher ses yeux, comme si le naturel et la vivacité des couleurs de ce tableau eût retracé sensiblement à ses yeux toutes les merveilles qu'il nous a ouï raconter de notre auguste Monarque.

Les Pères de Visdelou et Suarez, et *Hencama*, leur collégue, eurent ordre deux jours après de continuer leur voyage jusqu'à Pekin, et d'y faire porter les présens. Pour moi, l'Empereur souhaita que je le suivisse avec le Père Gerbillon, en attendant mes quatre compagnons que nous avions laissés derrière.

Comme nous apprîmes le lendemain qu'ils n'étaient qu'à trois lieues d'*Yang-tcheou*, nous allâmes au-devant d'eux. L'Empereur descendit dans une petite île nommée *Kin-chan*, qui est au milieu du *Kiang*, la plus large et la plus profonde rivière de la Chine.

Ce fut dans cette Ile enchantée que l'Empereur les vit tous cinq pour la première fois. Après qu'ils l'eurent salué, selon les cérémonies Chinoises, il les fit approcher de sa personne avec une bonté et une familiarité qu'ils admirèrent ; il leur fit, sur les sciences et sur les beaux arts, diverses questions, qui donnèrent lieu à ces Pères de faire voir

leur capacité, et de connaître l'esprit et la profonde érudition de l'Empereur. Ils s'attirèrent, dès cette première audience, l'estime de ce grand Prince, qui ne put s'empêcher de dire qu'ils lui semblaient très-bien choisis, très-propres pour son service, et qu'il avait de la joie de les voir. Mais rien ne marqua mieux combien il était content, que le commandement qu'il fit qu'on leur donnât des barques plus légères que celles qu'ils avaient, et qu'ils se joignissent au Père Gerbillon et à moi pour le suivre dans tout son voyage, qui dura plus de trois mois.

Quoique je me sois proposé de ne rapporter ici aucune particularité de ce voyage de l'Empereur, je ne puis cependant, mon Révérend Père, me dispenser de vous dire quelque chose des marques de bonté et de bienveillance que Sa Majesté donna à neuf ou dix Missionnaires de diverses Nations et de différens Ordres, qui furent introduits en sa présence par le Père Gerbillon pour avoir l'honneur de le saluer, et de lui offrir quelques petites curiosités. Ce Prince les fit tous approcher de sa barque pour leur parler plus familièrement, leur envoya des mets de sa table, et même quelque argent, pour faire voir, par des marques si publiques de sa bienveillance royale, l'estime qu'il fait de tous les Missionnaires, et pour les autoriser par-là de plus-en-plus dans toutes les Provinces de son Empire. Et afin de faire honneur à notre sainte Religion d'une manière encore plus particulière, il envoya aux

deux Eglises qui sont à *Nankin*, et à celle de *Ham-tcheou*, Capitale de la province de *Tche-kiam*, une personne pour y adorer le vrai Dieu, et pour s'informer de l'état de ces Eglises.

Sur le rapport que fit cet Officier, qu'on rebâtissait l'Eglise de la ville de *Ham-tcheou* (1), plus célèbre par la dernière persécution qui donna occasion à ce fameux Edit en faveur de la Religion chrétienne, que par ses peintures et par son architecture, qui la fesaient passer pour la plus belle Eglise de la Chine, il donna une somme d'argent pour achever promptement ce bâtiment.

Des marques si éclatantes et si universelles de l'estime et de l'affection de l'Empereur, tant à l'égard des Missionnaires qui sont à son service, qu'à l'égard de ceux qui demeurent dans les Provinces, pourraient faire juger en Europe à ceux qui les apprendront, que ce Prince n'est pas éloigné du Royaume de Dieu ; mais si d'un côté nous avons lieu de rendre au Seigneur mille actions de grâces pour la santé parfaite qu'il lui donne ; pour la victoire complette qu'il lui a fait remporter sur le *Caldan* (2), l'unique ennemi qu'il pût

---

(1) Cette Eglise avait été réduite en cendres peu de temps auparavant, avec une partie de la ville de *Ham-tcheou*, comme on le peut voir dans l'*Histoire de l'Edit de l'Empereur de la Chine en faveur de la Religion chrétienne*, pag. 65 de la 3.e édition.

(2) C'est le Roi des *Elouths*, un des plus puissans Princes de la grande Tartarie, dont l'Empereur de la Chine a conquis les Etats depuis quelques années.

craindre ; pour le bonheur avec lequel ce grand Prince, qui est également aimé et redouté de tous, règne sur ces Peuples ; en un mot, si nous devons remercier Dieu pour toutes les prospérités dont il le comble en cette vie ; d'un autre côté, nous avons raison de craindre que ce ne soit là l'unique récompense de toutes les vertus morales qui éclatent dans sa personne, et de la protection particulière qu'il donne constamment depuis tant d'années à notre sainte Religion ou à ceux qui la prêchent dans son Empire ; à moins que la persévérance de tant de saintes ames, qui prient depuis si long-temps celui qui tient entre ses mains le cœur des Souverains, ne l'oblige enfin à se convertir, et ne lui fasse embrasser des vérités dont il est assez instruit. C'est ce que nous demandons tous les jours au Seigneur, et ce que nous prions tous les gens de bien de demander pour la plus grande gloire de Dieu, et le salut de toute la Chine.

Je suis, etc.

LETTRE

Du Père de Premare, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père le Gobien, de la méme Compagnie.

A Ven-tcheou-fou, en la province de Kiam-Si, le 1.er de Novembre 1700.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

A mon arrivée en ce Pays j'eus l'honneur d'écrire au Révérend Père de la Chaise. Comme je ne connaissais guères encore la Chine, je ne fis presque qu'une relation de notre voyage, et des courses que les mauvais temps et l'erreur de nos Pilotes nous avaient fait faire en diverses mers hors de notre route, pendant l'espace de près de huit mois. Je ne doute pas qu'il n'ait eu la bonté de communiquer ma lettre à nos Pères, et que vous n'y ayez trouvé des choses assez curieuses, non pas peut-être pour être cherchées, mais du-moins pour être remarquées par des voyageurs, quand elles se trouvent dans leur chemin.

Mais maintenant que je commence à con-

naître ce Pays-ci, et que Dieu m'a fait la grâce d'apprendre en si peu de temps assez le Chinois pour entendre à-peu-près ce qu'on dit, et pour faire entendre ce que je veux dire, je suis en état de vous instruire sur bien des choses, sur lesquelles je ne l'aurais pas pu faire dans mes premières lettres, et je crois devoir commencer aujourd'hui par vous parler de ce qui vous touche le plus aussi-bien que moi, je veux dire de l'état et des besoins pressans de la Religion dans ce vaste Empire. Je n'ajouterai donc rien à ce qu'on vous a écrit tant de fois depuis quelques années, que la Chine est le plus fertile climat et le plus riche Pays du Monde. La magnificence de l'Empereur et de sa Cour, et les richesses des Grands Mandarins surpassent ce qu'on en peut dire. On est certainement frappé d'abord de ne voir ici que soie, que porcelaines, que meubles et cabinets, qui n'étant pas plus riches, ont pourtant quelque chose de plus brillant que le commun de nos ouvrages d'Europe.

Mais je vous dirai seulement en passant une chose qui semblera d'abord un paradoxe, et qui n'est pourtant que la pure vérité. C'est que le plus riche et le plus florissant Empire du Monde est avec cela, dans un sens, le plus pauvre et le plus misérable de tous. La terre, quelque étendue et quelque fertile qu'elle soit, ne suffit pas pour nourrir ses habitans. Il faudrait quatre fois autant de Pays qu'il y en a pour les mettre à leur aise. Dans la seule ville de *Canton* il y a sans exagérer plus d'un

million d'ames, et dans une grosse Bourgade, qui n'en est éloignée que de trois ou quatre lieues, il y a encore, dit-on, plus de monde qu'à *Canton* même. Qui peut donc compter les habitans de cette Province ? Mais que sera-ce de tout l'Empire, lequel est composé de quinze grandes Provinces presque toutes également peuplées ? A combien de millions cela doit-il monter ? Un tiers de ce Peuple infini s'estimerait heureux, s'il avait autant de riz qu'il en faudrait pour se bien nourrir.

On sait que l'extrême misère porte à de terribles excès. Quand on est à la Chine, et qu'on commence à voir les choses par soi-même, on n'est pas surpris que les mères tuent, ou exposent plusieurs de leurs enfans; que les parens vendent leurs filles pour peu de chose; que les gens soient intéressés, et qu'il y ait un grand nombre de voleurs. On s'étonne plutôt qu'il n'arrive pas quelque chose de plus funeste encore, et que dans les temps de disette, qui ne sont pas ici trop rares, des millions d'ames se voient périr par la faim, sans avoir recours aux dernières violences, dont on lit des exemples dans nos histoires d'Europe.

Au-reste on ne peut pas reprocher aux pauvres de la Chine, comme à la plupart de ceux d'Europe, leur fainéantise, et qu'ils pourraient gagner leur vie, s'ils voulaient travailler. Le travail et la peine de ces malheureux est au-dessus de tout ce qu'on peut croire. Un Chinois passera les jours à remuer

la terre à force de bras ; souvent il sera dans l'eau jusqu'aux genoux, et le soir il est heureux de manger une petite écuellée de riz, et de boire l'eau insipide dans laquelle on l'a fait cuire. Voilà tout son ordinaire. Avec cela plusieurs s'accoutument à souffrir, et si vous en ôtiez les desirs, qui sont si naturels aux misérables, l'innocence de leurs mœurs répondrait assez à leur pauvreté, et à la grandeur de leur travail.

La première réflexion que fait faire aux Missionnaires la compassion même naturelle qu'on a de ces pauvres gens, c'est de dire : au-moins si nous pouvions leur donner les consolations solides que trouvent ceux qui souffrent en suivant les maximes de l'Evangile ; si nous pouvions leur apprendre à sanctifier leurs souffrances en leur proposant les exemples d'un Dieu souffrant pour leur amour et en leur découvrant les biens infinis, et le bonheur éternel qu'ils pourraient se procurer dans le Ciel par la vie pauvre, pénible et laborieuse qu'ils mènent sur la terre ! Mais comment la voix d'un si petit nombre de Missionnaires peut-elle se faire entendre à cette multitude d'Infidèles, qu'on ne compte que par millions, dans un Pays sur-tout où vous savez les difficultés qu'il y a à surmonter par rapport à la langue ?

Ne vous lassez donc point, d'ici à bien des années, de nous entendre dire et redire que la moisson est grande, et que le nombre des Ouvriers est bien petit. Faites-le comprendre efficacement à ceux de nos Pères, qui

qui ont quelque envie et quelque bonne volonté de venir ici, et qu'ils ne croient pas trop ce que je me souviens qu'on nous disait quelquefois, quand nous nous préparions à passer les mers ; dites-leur qu'on exagérait peut-être le bien qu'il y a à faire dans les Missions, et qu'il s'en faut beaucoup que les dispositions des Peuples à recevoir le Christianisme soient telles qu'on nous le disait en Europe. On ne vient point encore à nous par troupes demander le saint Baptême, comme nous espérons que cela pourra être avec le temps : mais cependant il n'y a point de Missionnaire, qui, sachant la langue, et s'appliquant aux fonctions de son ministère, ne puisse, avec ses Catéchistes, baptiser par an quatre à cinq cens Idolâtres.

Mon Dieu, si un Prédicateur des plus zélés d'Europe, était assuré de faire, par ses Sermons et par ses Missions, quatre ou cinq cens conversions chaque année, ne l'estimerait-on pas un des plus heureux Ministres de l'Evangile, et ne se croirait-il pas peut-être nécessaire ? On prend patience ici quand on n'en convertit pas davantage, et cela ne s'appelle que de médiocres commencemens, parce qu'on ne mesure pas ses succès à ceux qu'on aurait pu avoir en France, mais à ceux d'un saint Xavier dans les Indes, et à ceux de nos hommes Apostoliques, qui lui succédèrent au Japon, où les Infidèles venaient sans nombre se présenter au saint Baptême.

Je ne parle point des petits enfans (1) que la misère des parens oblige, comme j'ai dit, d'exposer à la Ville et à la Campagne, en danger d'être mangés des bêtes, et certainement condamnés, si vous ne les secourez, à mourir dans la disgrâce éternelle de Dieu. Un homme qui n'aurait rien à faire qu'à les aller chercher, pour leur donner le Baptême en cette extrémité déplorable, ne perdrait point sa peine; il y aurait peu de jours qu'il n'en trouvât quelqu'un, et leur salut serait d'autant plus certain, que plusieurs regardent ici la perte de ces innocens comme une décharge nécessaire à la République, et que personne ne se met en peine de les ramasser, de les tirer du sein de la mort; dès le jour de leur Baptême presque tous seraient en Paradis.

Vous voyez donc bien, mon Révérend Père, quel est le plus pressant de nos besoins; il nous faut des compagnons de nos travaux : les Missionnaires viendraient ici par centaines, qu'avec la liberté que nous avons de prêcher l'Evangile par-tout ce vaste Empire, il y aurait de quoi les occuper; c'est à cela, comme au plus pressé, qu'il faut faire la première application des aumônes que vous recevrez : n'effrayez pourtant pas les gens en leur fesant trop connaître ce qui serait nécessaire pour fournir à la sub-

(1) Il n'y a point de Loi à la Chine qui permette l'exposition des enfans; elle n'est que tolérée, comme nous l'expliquerons dans la suite de cet Ouvrage.

sistance d'un si grand nombre d'Ouvriers : ne proposez que ce que chacun peut faire sans trop s'incommoder ; j'ai pensé souvent que la portion congrue que l'on donne en France à un Curé ou à un Vicaire de Campagne, qui n'a pas quelquefois cent Paroissiens, est tout ce qu'il faut pour entretenir ici aisément un Missionnaire, qui ne gouvernera pas seulement une Eglise déjà formée, et où il y a quelquefois vingt et trente mille Chrétiens, mais qui fera encore chaque année assez de Chrétiens pour former une Paroisse de cinq ou six cens Néophytes. Quatre ou cinq personnes unies ensemble peuvent faire une pension pareille sans beaucoup s'incommoder, et le Missionnaire, en ménageant ce petit fonds, ne laisserait pas d'avoir, outre sa subsistance, de quoi faire encore par intervalles de petites charités.

Je ne puis vous expliquer combien ces charités faites par les Missionnaires, quelque petites qu'elles paraissent, sont utiles et honorables à la Religion ; elles confirment de plus-en-plus les Infidèles dans la pensée qu'ils ont que nous ne sommes pas venus chercher leurs trésors, mais leurs ames et leurs personnes, et l'on sait que c'est ici une des considérations qui les prévient davantage en faveur de notre Religion : elles donnent idée aux Chinois de la charité des Chrétiens d'Europe, à qui nous fesons tout l'honneur de ces aumônes, déclarant souvent que sans la libéralité de quelques ames généreuses, nous n'aurions de nous-mêmes

ni de quoi nous entretenir, ni de quoi leur faire part de ce que nous avons. Le zèle des personnes qui pensent de si loin à des étrangers qu'ils n'ont jamais vus, et dont ils n'auront jamais besoin, les touche et les attendrit autant que tout le reste.

De plus, ceux qui souffrent et qui sont dans le besoin, sont attirés par-là à écouter les instructions qu'on leur fait; ils prennent confiance en des gens qui les aiment, et à proportion que nous leur fesons du bien, ils jugent que nous les aimons, et que nous ne voudrions pas les tromper. Enfin, elles déterminent ceux des Chrétiens Chinois, qui sont les plus accommodés, à faire à leurs frères en Jésus-Christ des aumônes bien plus considérables que les nôtres. Les *Bonzes* prêchent assez la charité, mais c'est pour eux-mêmes qu'ils la prêchent, et non point pour les pauvres; nous ne prenons rien pour nos ministères, et de plus nous tâchons de pratiquer ce que nous enseignons; mais si la charité devenait plus libérale, et que vous trouvassiez, comme il peut arriver, de ces grandes ames qui ne refusent rien aux propositions qu'on leur fait d'un bien solide et assuré, nous aurions ici de quoi les satisfaire.

Entre plusieurs sortes d'établissemens qui seraient nécessaires, et qui aideraient beaucoup au progrès du Christianisme par l'honneur qu'ils feraient à la Religion, il y en a un que plusieurs Missionnaires, aussi-bien que moi, avons singulièrement à cœur; ce

serait qu'on pût faire d'abord dans cinq ou six Villes capitales des plus grandes Provinces de l'Empire, des espèces d'hôpitaux pour élever ces enfans exposés qu'on aurait empêché de mourir, et d'être séparés de Dieu pour toujours. Ce serait proprement ici une œuvre digne de la piété des Dames, à qui, par conséquent, vous devriez en expliquer le projet; car ces hôpitaux seraient principalement composés de filles; ce sont elles que les parens exposent plus volontiers, quand ils craignent de se voir surchargés d'enfans; ils en ont encore moins de pitié que des garçons, parce qu'ils croient qu'ils auront plus de peine à s'en défaire et à les mettre en état de gagner leur vie.

On les élèverait donc jusqu'à un certain âge dans les principes de la Religion, et on leur apprendrait les arts du Pays, propres à leur condition et à leur sexe. A quatorze ou quinze ans on les placerait comme on fait en France chez des Dames Chrétiennes, qui les préfèreraient à des domestiques Idolâtres, ou on les ferait entrer en des espèces de Monastères, où elles passeraient leurs jours à prier et à travailler. Sur le modèle de ces premières Communautés, on ne doute point qu'il ne s'en formât bientôt d'autres composées de personnes plus qualifiées, comme dans les maisons Religieuses d'Europe. Les Chinoises ont beaucoup de penchant pour la vie solitaire: outre la disposition qu'on trouve en elles pour pratiquer la piété, elles sont élevées dans la mai-

son de leurs parens hors du commerce du monde ; ainsi, on peut croire que la vie du cloître ne leur coûterait presque rien. On ne leur parle guères de ce grand nombre de Vierges qui choisissent Jésus-Christ pour époux dans les divers ordres Religieux de l'Eglise, qu'on ne sente qu'elles auraient du penchant à faire à Dieu un sacrifice si beau et si généreux.

Il se forme dans Paris tant de nouveaux établissemens de piété, du-moins si les choses n'ont bien changé depuis que j'en suis sorti : une Dame de qualité ne pourrait-elle pas entreprendre quelque chose de semblable pour *Pekin*, par exemple, la Capitale de la Chine ? On ne serait point exposé, si loin de l'Europe, à la tentation de la vaine gloire ni aux frivoles applaudissemens qu'attire quelquefois de la part des mondains la qualité de fondatrice. Mais, se pourrait-il faire, ô mon Dieu ! que ce fût là ce qu'on cherchât quelquefois dans les bonnes œuvres qui éclatent au-dehors ; et si l'on avait la faiblesse d'être sensible à de pareils retours, par cet endroit même ne serait-ce pas déjà une raison d'envoyer ses charités à l'autre extrémité du Monde, où Dieu seul, qui les connaîtrait, leur donnerait une récompense pleine et entière ? Il ne faut pas qu'on renonce à la bonne œuvre que je propose, sur ce qu'une seule personne ne pourrait pas sagement espérer de la faire réussir. Ce qui s'emploie à nourrir et à vêtir un pauvre à Paris, en ferait subsister ici quatre ou cinq ; et

puis ce n'est pas toujours, en France même, une seule personne qui fait subsister une maison ; on se joint plusieurs pour fournir à la dépense.

Il suffit qu'il y en ait une à la tête des autres, qui veuille les solliciter sur la connaissance qu'elle a du besoin de ceux qu'on a résolu de soulager. Il n'est pas même nécessaire qu'on fasse de si grandes aumônes à la fois. On peut en faire moins, et recommencer plus souvent. La manière dont on a reçu à la Chine, les Français qui étaient avec nous sur l'Amphitrite, nous fait espérer qu'il s'établira un commerce durable et aisé entre les deux Nations, et qu'ainsi nous pourrons recevoir désormais de vos nouvelles, et des charités d'Europe, plus d'une fois l'année. Le voyage n'est tout-au-plus que de six mois, pourvu que l'on parte de France à la fin de Décembre ou au commencement de Janvier. Nous avons trouvé à *Canton* un petit navire Anglais, qui est venu d'Europe en cinq mois. Les vaisseaux qui ne partiraient qu'au commencement de Mars, ne laisseraient pas d'arriver la même année ; mais leur voyage serait moins sûr et plus long. Nous ne partîmes que le 7 de Mars de la Rochelle ; nous avons relâché en plusieurs endroits avec perte de beaucoup de temps, parce que nous avions manqué le détroit de la *Sonde*. Avec tout cela, et malgré un détour de près de cinq cens lieues dans des mers inconnues, où nous n'allions, pour ainsi-dire, qu'à tâtons, nous avons vu

la terre de la Chine au bout du septième mois. On ne viendrait pas si vîte par terre, quand on ne prendrait aucun détour, et qu'on ferait réglément quatorze à quinze lieues tous les jours.

Je me promets, mon cher Père, que tant de Dames de vertu, qui sont curieuses de savoir ce qui se passe au bout du Monde, ne seront peut-être pas indifférentes sur ce que je vous écris aujourd'hui ; et qu'elles me sauront gré d'avoir fait connaître le besoin où sont pour le temps et pour l'éternité tant de petites créatures auxquelles on doit prendre un intérêt particulier, parce qu'elles ne peuvent attendre qu'une mort éternelle, après une vie très-courte et très-misérable.

Je finis en vous priant de nouveau de ne vous point fatiguer de nous entendre si souvent demander. Je ne me fusse jamais cru capable d'en venir là ; mais on change bien de pensée, quand on voit des besoins d'une certaine espèce. Le zèle peut s'endormir au milieu de la France, dans un lieu où l'on suppose que d'autres feront le bien que nous n'aurons pas fait. Depuis que je me sens ici résolu à consacrer au salut des ames, mon repos, ma santé, ma vie, je suis persuadé que les plus imparfaits et les plus lâches auraient encore plus d'ardeur et plus de zèle que moi ; et que je satisferais mal à mon devoir, si, dissimulant les besoins de nos pauvres Eglises, j'étais cause peut-être qu'elles fussent moins secourues.

Il y a lieu de croire que nous ne vous serons pas toujours à charge. Quand le nombre des Chrétiens riches et puissans se sera accru, c'est à la Chine, et non point en Europe, que nous ferons connaître les nécessités de cette Chrétienté ; mais l'heure n'est pas encore venue. Long-temps après Jésus-Christ, les premiers Fidèles assistèrent les Païens qui étaient dans le besoin ; et la vue de leur grande charité fut ce qui détermina plusieurs de leurs ennemis même à se faire instruire et à se convertir. C'est du même moyen que nous voudrions nous servir, dans l'espérance que Dieu y donnera les mêmes bénédictions. Je suis avec bien du respect, etc.

LETTRE

Du Père Pelisson, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Révérend Père de la Chaise, de la même Compagnie, Confesseur du Roi.

A Canton (1), le 9 de Décembre 1700.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

LE zèle que vous avez toujours eu pour la gloire de Dieu et pour le salut des ames vous a fait prendre tant de part à l'établissement de nos Missions de la Chine, que nous n'oublierons jamais les soins que vous vous êtes donnés, ni les biens que vous nous avez faits. C'est ce qui nous engage aussi à ne perdre aucune occasion de vous donner des marques de notre respect et de notre reconnaissance, en vous instruisant des choses qui regardent la Religion, soit en ce Pays, soit dans les Royaumes voisins; car nous savons que ce sont les seules auxquelles vous vous intéressez. Comme je suis persuadé que

(1) C'est un Port de mer, et la Ville capitale d'une des Provinces méridionales de la Chine.

vous aurez appris ce qui s'est passé les années précédentes, par le Père de Fontanay, qui partit d'ici l'année dernière (1699), sur l'Amphitrite, pour retourner en France, où l'Empereur l'envoyait, je me bornerai, dans cette lettre, à ce qui est arrivé cette année.

L'Empereur ne se contentant pas d'avoir donné aux Jésuites Français une maison dans l'enceinte de son Palais, leur accorda quelque-temps après un grand emplacement qui joignait la maison, pour y bâtir une Eglise, et leur promit de contribuer à cet édifice. Le 26 Janvier de cette année (1700), le Père Gerbillon étant allé au Palais, pria le premier Eunuque de la Chambre de dire à l'Empereur qu'on se préparait à bâtir cette Eglise dans le lieu qu'il avait eu la bonté de marquer, et que les Pères le suppliaient très-humblement de se souvenir de la grâce dont il les avait flattés de contribuer à l'ouvrage, et que ce leur serait un honneur dont ils seraient éternellement reconnaissans.

L'Empereur fit demander au Père Gerbillon pourquoi il n'avait pas invité les autres Pères à venir avec lui, lui demander cette grâce : *car bâtir une Eglise à Dieu*, dit ce Prince, *c'est une chose qui regarde tous les Missionnaires, et à laquelle ils doivent tous s'intéresser.* Le Père Gerbillon répondit que ne sachant pas si la demande qu'il prenait la liberté de faire serait agréable à l'Empereur, il n'avait pas osé venir au Palais d'une manière si éclatante : mais qu'après avoir ob-

tenu cette grâce, il n'aurait pas manqué d'inviter tous les Pères à se joindre à lui pour remercier Sa Majesté; et que puisqu'elle le trouvait bon, il allait ce jour-là même les inviter à venir demander une faveur qui devait faire tant d'honneur à la Religion chrétienne.

Les Pères de nos trois maisons de Pekin (1), qui sont les seuls Missionnaires de cette grande Ville, se rendirent le lendemain au Palais. L'Empereur envoya le premier Eunuque avec deux Mandarins pour recevoir leur Requête. Ce Prince répondit que bâtir une Eglise étant une chose sainte, il voulait y contribuer pour faire honneur à leur Religion et à leurs personnes, et qu'il donnerait ordre qu'on fournît les matériaux nécessaires. Les Pères le remercièrent avec les cérémonies accoutumées, et se retirèrent.

Le lendemain, 28 de Janvier, ils eurent ordre de retourner au Palais. L'Empereur leur fit donner à chacun deux pièces de soie et un pain d'argent de 50 *taëls*; le *taël* de Pekin vaut à-peu-près 5 liv. monnaie de France.

Le Père Grimaldi, comme le plus ancien Missionnaire, et Supérieur du Collége, dit que n'ayant point de termes assez forts pour marquer la reconnaissance que lui et ses compagnons avaient des bienfaits dont Sa Majesté les comblait, et Dieu seul pouvant les reconnaître pour eux, ils allaient consacrer l'argent qu'ils venaient de recevoir, à commencer à bâtir l'Eglise du vrai Dieu,

(1) C'est la Ville capitale de la Chine.

afin de l'intéresser par-là en quelque manière à conserver et à bénir la personne d'un Prince qui leur était si cher.

L'Empereur parut fort content de ce remercîment. Le Père Grimaldi pria qu'on lui donnât par écrit la permission que le Prince nous accordait de bâtir une Eglise dans l'enceinte de son Palais, et qu'on marquât qu'il avait eu la bonté d'y contribuer. On répondit à sa Requête, et on lui accorda ce qu'il demandait. L'Empereur ne s'est pas contenté de toutes ces grâces, il a voulu qu'un Mandarin de sa maison présidât au bâtiment, pour marquer à toute sa Cour que cette Eglise est un ouvrage auquel Sa Majesté s'intéresse d'une manière particulière. Je crois qu'il sera bientôt achevé, et qu'on y dira la Messe l'été prochain.

C'est une grande joie pour les Chrétiens, de voir que l'Empereur se déclare si hautement le protecteur de notre Religion. Le nombre en augmente tous les jours, et il n'y a presque pas de Dimanches ni de Fêtes qu'on n'en baptise quelqu'un dans les trois Eglises que nous avons à Pekin. Parmi ceux qui sont morts cette année, nous avons perdu un très-fervent Chrétien, qui se nommait *Sy-laoyé*. Il y a dix ans qu'il quitta son Mandarinat pour se faire baptiser. Il a été le premier converti parmi les Mandarins qui ont soin de marquer les bons et les mauvais jours pour les mariages, pour les voyages et pour les bâtimens. Il avait fait depuis son Baptême sept ou huit livres différens pour la Religion,

et en particulier contre la superstition des jours heureux ou malheureux. Il avait souffert persécution du côté de ses parens, pour avoir embrassé le Christianisme, et il était même tombé par-là dans la pauvreté; mais Dieu qui l'avait toujours soutenu dans ses disgrâces, lui donnait tant de consolation, qu'il s'estimait heureux de souffrir pour l'amour de Jésus-Christ. Comme il a vécu saintement, il y a sujet de croire qu'il est au Ciel, où il priera sans doute pour ses compatriotes.

Cette Eglise a encore perdu un jeune homme de dix-huit à dix-neuf ans, qui donnait de grandes espérances. Il est mort peu de temps après son Baptême; mais le Père qui lui a administré les derniers sacremens, avoue n'avoir jamais vu dans un mourant plus de foi, plus d'espérance et de contrition que dans ce jeune homme. Lorsqu'il se sentit près de sa fin, il fit mettre à genoux ceux qui étaient dans sa chambre; puis levant les yeux et les mains au Ciel, et fesant une grande inclination de tête, il leur dit qu'ils adorassent avec lui le Dieu du Ciel; il exhorta sa mère à se convertir, et la conjura de ne rien faire à l'égard de sa sépulture, qui fût contraire à la Loi chrétienne; après quoi il mourut doucement, regardé de tous comme un véritable prédestiné.

Il y a eu cette année une cruelle persécution dans la Cochinchine (1). Voici en abrégé

(1) Ce Royaume est situé entre le Tunquin et le royaume de Siam.

ce qu'en écrit le Père Jean-Antoine Arnedo, Jésuite Espagnol ; sa lettre est datée de *Sinoa*, Capitale de la Cochinchine, du 31 de Juillet 1700.

Le 14 de Mai 1698, la tempête commença à s'élever dans cette Cour contre nos Eglises. Le Roi encore jeune, et extrêmement superstitieux, est entièrement dévoué aux *Bonzes* (1) Chinois, qu'il a appelés dans son Royaume. Des deux oncles qu'il a auprès de lui, et qu'il écoute fort, le plus puissant sur son esprit était l'ennemi déclaré du Christianisme. On abattit alors plusieurs Eglises, et la persécution serait peut-être allée plus loin, s'il ne fût survenu une calamité publique, causée par des orages furieux qui firent mille ravages, qu'on s'appliqua à réparer. D'ailleurs, je prédis en ce temps-là une éclipse d'une manière dont on parut satisfait ; ce qui porta la Cour à me laisser mon Eglise, et à traiter doucement les Missionnaires.

L'année Royale, qui revient de douze en douze ans, suivit bientôt après. Comme on donne au Peuple durant cette année une grande liberté, les Chrétiens en jouirent comme les autres ; en sorte que nous fesions tous les exercices de la Religion aussi publiquement qu'avant la persécution. Au Commencement de cette année 1700, quelques voleurs, ou plutôt quelques ennemis des Chrétiens, pour leur attirer des affaires,

(1) Ce sont les Prêtres des Idoles.

abattirent et mirent en pièces les Idoles de la Campagne. Le Roi s'en prit aux Chrétiens, ne doutant point qu'ils ne fussent les auteurs de cette action. Il apprit en même-temps qu'il y avait eu un grand concours de monde dans nos Eglises le jour des Cendres, qui était cette année le 24 de Février. Il donna ordre qu'à notre première assemblée on fît main-basse sur tous les Chrétiens qu'on trouverait. J'en fus averti le 6 de Mars, et j'empêchai que les Chrétiens ne s'assemblassent.

Nous étions alors cinq Missionnaires d'Europe dans cette Ville; savoir, MM. Pierre Langlois, et Jean Cappon, Ecclésiastiques Français; les Pères Pierre Belmonté, et Joseph Candonné, Jésuites Italiens, et moi. Le 12 de Mars on vint à main armée dans nos Eglises, on arrêta nos domestiques, on pilla ce qu'on trouva dans nos maisons, et l'on garda comme prisonniers les Missionnaires chacun dans son Eglise. M. Cappon était alors à la Campagne. Le 15 du même mois, les quatre Missionnaires qui se trouvèrent en cette Ville furent menés dans les prisons publiques. On mit la cangue (1) au cou à M. Langlois, et aux Pères Candonné et Belmonté : je n'étais pas assez agréable à Dieu pour mériter d'être traité, pour son amour, de la même manière que les autres : on m'arrêta, mais dès le lendemain on me

(1) C'est un instrument composé de deux ais fort pesans, échancrés vers le milieu de leur union pour serrer le cou.

mit en liberté, à cause de ma qualité de Mathématicien.

Le 17 on publia l'Edit du Roi, qui ordonnait qu'on abattît dans tout le Royaume toutes les Eglises des Chrétiens ; qu'on brûlât les livres de notre Religion ; qu'on arrêtât tous les Missionnaires ; que tous ceux qui avaient embrassé le Christianisme reprissent la Religion du Pays ; et que pour marque d'obéissance, Chrétiens et Idolâtres, hommes et femmes, jeunes et vieux, tous généralement foulassent aux pieds la sainte Image du Sauveur, qui est toujours la principale que nous exposons dans nos Eglises, et sur le milieu de l'autel à la vue de tout le monde. Cet ordre s'exécuta d'abord dans le Palais, dans les maisons des Mandarins, dans les rues et dans les places publiques de cette Ville. Nous eûmes l'affliction de voir la sainte Image foulée aux pieds par plusieurs lâches Chrétiens ; d'autres se cachèrent pour n'y être pas obligés ; d'autres furent assez généreux pour refuser de le faire, et méritèrent la couronne du martyre. On assure que notre ami, l'oncle du Roi, ne foula point la sainte Image, et qu'il n'obligea aucun de ses gens à la fouler ; mais l'autre oncle du même Roi, grand ennemi des Chrétiens, pour s'assurer de l'obéissance de tous les Mandarins, et des principaux Seigneurs Catholiques, persuada au Roi de s'en faire donner la liste, et de leur faire fouler en public la sainte Image, ce qui a donné occasion à bien des cruautés, pour obliger les Martyrs de dire le nom des

Chrétiens, et sur-tout des plus considérables.

Le même jour 17 on brûla presque tous les livres saints ; on me rendit tous ceux qui étaient à mon usage, et plusieurs autres qu'on croyait à moi, sous prétexte que ces livres pouvaient servir aux mathématiques. Je sauvai par ce moyen un Missel et le livre de la Vie de Jésus-Christ, en estampes, qui nous est d'un grand secours pour faire entendre aux gens grossiers les Mystères de la Vie du Sauveur. On amena prisonnier de la Campagne M. Cappon, à qui on pressa furieusement les doigts pour l'obliger à dire le nom des Mandarins Chrétiens. Il souffrit courageusement ce supplice sans en vouloir découvrir aucun, ce qui le fit estimer des Païens même. M. Maure de Sainte-Marie, Prêtre Cochinchinois, élevé au Séminaire de Siam, célèbre dans tout le Pays pour la Médecine, se crut obligé de se cacher dès la première nouvelle de la persécution. J'avais averti MM. Nicolas Fonseca, Portugais, et Pierre Semenot, Français, qui se cachèrent aussi ; mais ils furent tous trois découverts, arrêtés et menés ici. Un bon vieillard nommé M. Jean, frère du célèbre M. Emmanuel, qui avait bâti à ses frais une petite Eglise dans les montagnes, et qui y fesait l'emploi de Catéchiste, fut assommé de coups pour n'avoir pas voulu donner les livres saints, ni fouler aux pieds la sainte Image.

Le Roi avait ordonné de laisser au pillage des Soldats tout ce qui appartenait aux

Chrétiens, à la réserve des choses que nous regardons comme sacrées, qu'il voulut qu'on lui apportât. On lui porta entr'autres choses plusieurs Reliques, dont quelques-unes étaient des os entiers. Les ayant prises entre ses mains, et les montrant aux gens de sa Cour: *voilà*, dit-il, *jusqu'où les Chrétiens portent leur impiété, de tirer des tombeaux des ossemens des morts, ce qui nous doit faire horreur. Ils font plus*, ajouta-t-il, *car après les avoir réduits en poudre, ils en mettent dans des breuvages, ou ils en font des pâtes qu'ils donnent aux Peuples, et les ensorcèlent par-là si fort, qu'ils courent aveuglément à eux, et embrassent leur doctrine.* Le Roi voyant que ce discours animait de fureur toute sa Cour contre nous, ordonna qu'on exposât ces ossemens dans la place publique, et qu'on fît entendre au Peuple l'usage que nous en fesions. Cela nous fait juger ici, à tout ce que nous sommes de Missionnaires, que ce n'est pas encore le temps de faire en ce Pays des présens de ces sortes de choses, ni d'exposer ces Reliques à la vénération du Peuple, de peur que ce ne soit, comme dit l'Evangile, jeter des pierres précieuses aux pieds des pourceaux.

Cependant on tourmentait furieusement les Chrétiens prisonniers, sur-tout ceux du Pays. Un d'entr'eux à qui pour son habileté à instruire on avait donné le titre de Catéchiste-général du Royaume, dit, dès la première question, qu'il n'avait rien de plus à cœur que d'obéir au Roi, et devint sur

l'heure apostat. On se soumit dans toutes les Provinces du Royaume à l'Edit du Roi. Un Mandarin considérable vers le Pays du Nord refusa généreusement de fouler aux pieds la sainte Image. On le conduisit prisonnier à la Cour. Etant présenté au Roi : *il faut tout à l'heure*, lui dit le Prince, *fouler aux pieds cette Image, ou perdre la vie ; lequel voulez-vous? Perdre la vie mille fois, Sire, s'il est besoin*, lui répondit le Mandarin; *tout prêt à obéir à Votre Majesté dans tout le reste, je ne puis le faire en ce qui regarde ma Religion. Lorsque j'étais encore jeune*, ajouta-t-il, *mon père me mena un jour avec lui à l'Eglise, et me montrant la sainte Image : sache, mon fils, me dit-il, que le Créateur du Ciel et de la Terre, usant d'une infinie miséricorde à l'égard de l'homme perdu par son péché, nous a envoyé en terre son Fils unique, appelé* Jésus-Christ, *dont voilà l'Image, afin que souffrant la mort sur une croix pour l'amour de nous, il nous délivrât de la mort éternelle, dont nous étions tous menacés. Je te laisse sa sainte Loi pour mon testament ; c'est un héritage plus précieux que toutes les richesses du monde ; si tu la gardes fidèlement toute ta vie, je te regarderai, je t'aimerai toujours comme mon fils et comme mon légitime héritier ; mais si tu étais assez malheureux pour l'abandonner jamais, je te traiterais comme un fils rebelle et dénaturé.*

Les Mandarins qui étaient présens, voulant

faire leur cour au Prince, parurent si indignés de cette réponse, qu'ils prièrent le Roi de leur permettre de le mettre en pièces. Le Roi, plus modéré, ordonna qu'il fût renvoyé en son pays pour y être décapité. Dès qu'il y fut arrivé, plusieurs de ses parens, encore Gentils, vinrent se jeter à ses pieds dans la prison, le conjurant d'obéir au Roi, ou du-moins d'en faire semblant, en approchant tant soit peu le pied de la sainte Image, ce qui suffirait au Général des troupes, qui était son ami particulier, pour trouver moyen de le sauver; que s'il ne se souciait pas de sa propre perte, qu'il fût du-moins sensible à celle d'une famille désolée, qui lui était chère, puisqu'ils allaient tous être enveloppés dans sa ruine. Chose étrange! celui qui avait montré tant de courage devant le Roi, n'eut pas la force de résister aux prières et aux larmes de ses parens. Il fit semblant de fouler l'Image, protestant néanmoins qu'il le fesait plutôt pour se délivrer de leur importunité, que pour renoncer à la Religion chrétienne, qu'il connaissait être l'unique véritable, et absolument nécessaire pour le salut. Le Général étant content, écrivit au Roi que Paul *Kien*, c'était le nom du Mandarin, avait enfin exécuté ses ordres. Mais le Roi irrité qu'un autre eût mieux su se faire obéir que lui, commanda qu'on ne laissât pas de trancher la tête du coupable. Paul reçut cette seconde sentence avec une intrépidité merveilleuse. Il reconnut la main de Dieu qui le punissait visiblement de sa lâcheté. Il la

pleura à chaudes larmes jusqu'au dernier moment ; et invoquant sans cesse le nom de Jésus-Christ, il mourut, comme nous avons sujet de le croire, dans les sentimens d'une véritable pénitence.

Le 23 d'Avril on présenta au Roi quatre Missionnaires, Messieurs Langlois et Cappon, Ecclésiastiques; et les Pères Candonné et Belmonté, Jésuites. Il ordonna qu'on leur mît au cou une cangue plus pesante, de gros fers aux pieds, et qu'on les menât dans une prison plus rude, où il paraît vouloir les laisser tous mourir de misère. Trois Dames furent conduites en même-temps en la présence du Roi, Elisabeth *Mau*, veuve d'un grand Mandarin ; Marie *Son*, âgée de 60 ans, d'une innocence et d'une candeur admirables, et Paule *Don*, qui a eu son mari martyr. Le Roi les condamna à la bastonnade, à être rasées, et à avoir les bouts des oreilles et des doigts coupés. Pour les hommes Cochinchinois qui ne voulurent pas obéir, le Roi les condamna tous à la mort, et la plupart à mourir de faim.

On donna commission d'exécuter la sentence, à l'égard des trois Dames Chrétiennes, à un Capitaine, parent d'Elisabeth. Cet Officier conjura sa parente d'obéir au Roi ; mais voyant qu'elle était inébranlable, il lui dit qu'il craignait fort qu'après le supplice on ne l'obligeât à passer le reste de sa vie dans quelque emploi bas et humiliant. *Mon cher parent*, lui répondit cette vertueuse Dame, *je suis femme et déjà sur l'âge, et*

par conséquent fort craintive ; aussi ne puis-je assez vous exprimer la crainte et l'horreur que j'ai de voir sous mes pieds la sacrée Image de mon Sauveur et de mon Dieu. J'en tremble de tout mon corps seulement en vous parlant ; ainsi s'il n'y a point d'autre voie pour me garantir du supplice que de fouler aux pieds la sainte Image, j'aime beaucoup mieux mourir.

L'Officier, qui connaissait sa fermeté et sa grande vertu, trouva un autre moyen de la sauver : il recommanda aux Soldats d'épargner sa parente. Ceux-ci, après avoir traité les autres Dames avec la dernière rigueur, approchèrent seulement leurs couteaux, encore tout ensanglantés, des oreilles et des doigts d'Elisabeth, et firent semblant de les lui couper. On jeta ensuite ces trois Dames dans une barque : comme j'y entendis de grands cris, je m'en approchai avec quelques remèdes que je tenais prêts. Je crus que ces cris étaient causés par la douleur du tourment qu'elles avaient souffert ; mais je fus fort surpris de voir qu'il n'y avait que la seule Elisabeth qui se plaignît et qui fût inconsolable de n'avoir pas souffert pour la Foi de Jésus-Christ, pendant que ses compagnes avaient été traitées avec une extrême cruauté.

Cependant on conduisit dans une Ile, éloignée de cette Ville d'environ un quart de lieue, quatre Chrétiens condamnés à y mourir de faim. Le premier s'appelait Paul *So*, habile Lettré, et savant dans la Médecine, dont il se servait utilement pour porter

ses compatriotes à embrasser notre sainte Loi. Il s'était allé offrir, de son plein gré, aux Mandarins de son pays, et les avait forcés, pour ainsi dire, de le retenir prisonnier. On le condamna d'abord à avoir chaque jour trois coups de bâton sous la plante des pieds, jusqu'à ce qu'on l'eût obligé de se soumettre à l'Edit du Roi; mais, comme on vit qu'il persistait dans sa sainte résolution, on l'amena ici des Provinces du Nord, où il avait été arrêté. Un de ses parens nommé Nicolas, a été mis à mort dans son pays pour la même cause. Le second prisonnier qui fut conduit dans l'Ile, était Vincent *Don*, mari de Paule. Le troisième, Thadée *Oüen*, domestique de M. Langlois, qui avait beaucoup de piété. Il était dans la barque quand M. Emmanuel et cinq autres personnes firent naufrage; il fut le seul qui se sauva, Dieu le réservant pour le martyre. Le quatrième était mon Catéchiste, nommé Antoine *Ky*. Dès l'âge de quatorze ans, il avait suivi un de nos Pères à *Macao*, où il demeura deux ans dans notre Collége. Il était revenu depuis à la Cochinchine, où il avait mené durant quelque temps une vie peu Chrétienne; mais enfin, il se donna entièrement à Dieu après la mort de sa femme, et se consacra au service des Missionnaires. Il a demeuré les huit dernières années de sa vie dans notre maison; et quoiqu'il eût près de soixante ans, plus robuste que ses autres compagnons, il est mort le dernier, après avoir souffert la faim pendant dix-huit jours, sans qu'on lui ait jamais rien

rien donné, non pas même une seule feuille de bétel pour mâcher. La prison de ces martyrs n'était qu'une cabane fermée de gros pieux, couverte de branches d'arbres, large de six pieds et longue de huit. Après leur mort on a mis leurs corps en pièces, et on les a jetés dans la rivière par ordre du Roi, afin qu'on ne ramassât pas leurs Reliques.

Le 20 de Mai arrivèrent les *Sommes* (1) Chinoises, qui apportaient à Messieurs les Ecclésiastiques, et à nous, nos petites pensions, qu'on nous envoyait de *Canton* (2). Les Mandarins firent tous leurs efforts pour savoir si l'on n'apportait rien aux Missionnaires; le Capitaine chinois, eut assez d'habileté pour se dérober à leur vigilance. Il me mit entre les mains tout ce qu'on lui avait confié, ce qui n'a pas peu servi à donner quelque soulagement à tous les Confesseurs de Jésus-Christ qui étaient dans les prisons. Michel *Oüen*, Soldat, eut la tête tranchée pour la Foi, dans sa maison, le 25 de Mai. Un jeune Ecolier, après avoir enduré douze jours la faim, étant comme égaré et hors de lui-même, renia la Foi pour avoir à manger. On lui demanda s'il souffrait beaucoup de la faim, il répondit qu'il sentait dans les entrailles un feu si dévorant et si insupportable, qu'il n'avait pu l'endurer plus longtemps, quoiqu'il soit bien persuadé qu'il

(1) C'est ainsi qu'on appelle les vaisseaux de la Chine.
(2) C'est la Ville capitale d'une des Provinces de la Chine du même nom.

n'y a point de vraie Religion que la Chrétienne.

Je ne saurais dire ce que le Père Candonné, âgé de soixante-trois ans, et fort incommodé, souffre sous la *Cangue* et aux fers. Il résiste pourtant courageusement aussi-bien que M. Cappon ; mais les incommodités de la prison ayant causé un flux de sang au P. Belmonté, il est mort le 27 de Mai, après s'être confessé et avoir reçu l'Extrême-onction. Il était de Rimini en Italie, et il y a huit ans qu'il passa en cette Mission avec M. Cicery, Evêque de *Nankin* (1), qui revenait d'Europe. Sa douceur admirable et sa grande charité le rendaient aimable à tout le monde, et particulièrement aux pauvres, dont il était le protecteur et le père. Quoiqu'il fût d'une faible constitution, il paraissait infatigable. Comme les travaux où son zèle l'engageait, l'avaient extrêmement affaibli, ses Supérieurs lui avaient mandé de revenir à *Macao*, pour y rétablir sa santé : mais Dieu en a disposé autrement, et l'a appelé, comme nous avons sujet de le croire, à la gloire des bienheureux ; car non-seulement il est mort en véritable Chrétien et en parfait Religieux, dépouillé entièrement de tout, mais presque de la même manière que saint Jean, Pape et Martyr, dont l'Eglise célèbre la fête le 27 de Mai, lequel ayant été mis en prison à Ravenne, par l'ordre du Roi Théodoric, y mourut de misère et de faim, pour

(1) C'est la seconde Ville de la Chine.

la défense de la Religion catholique. Le Roi m'a permis de faire ensevelir le Père Belmonté ; je l'ai fait de nuit dans un lieu où était, il y a peu de jours, une très-belle Eglise.

La persécution a été très-cruelle dans les Provinces ; il y a eu plusieurs Martyrs ; nous ne savons pas encore les circonstances de leurs combats. Le 19 de Juin mourut de mort subite l'oncle du Roi, le grand ennemi de notre sainte Religion. Il venait de dîner, et voulant se jeter sur son lit, comme pour se reposer, *ah! je me meurs*, dit-il un moment après, à une de ses femmes, qui n'était pas éloignée ; et sur l'heure même il expira. Tout le monde a regardé cette mort comme une punition évidente de Dieu, pour les maux qu'il avait causés aux Chrétiens. Deux jours auparavant, un bon serviteur de Dieu, nommé François *Dirk*, avait en quelque sorte prédit cette mort, disant que ce Prince, à cause de sa haine et de sa cruauté contre tant de gens de bien, ne tarderait pas à en être puni, et que Dieu vengerait assurément ses serviteurs, qu'on accablait d'une manière si impitoyable et si injuste. Un autre Mandarin, ennemi des Chrétiens, a eu depuis peu sa maison entièrement brûlée, avec douze de ses gens, qui ont été enveloppés dans cet incendie. Dieu a encore fait sentir à quelques Chrétiens apostats les fléaux de sa justice ; il y en a de possédés du Démon, d'autres alités, qui souffrent des douleurs insupporta-

bles ; d'autres sont tombés dans le dernier mépris ; presque tous paraissent accablés de tristesse, pressés, sans doute, par les justes remords de leur conscience. Plusieurs souhaitent d'être reçus à pénitence, et ils le demandent avec de très-grandes instances ; mais nous ne croyons pas qu'il soit encore temps de leur accorder cette grâce, du-moins à ceux qui se portent bien. Quelques-uns offrent de grandes aumônes pour le soulagement des Chrétiens prisonniers. Les Missionnaires ont délibéré s'il fallait les recevoir ou non ; leurs avis ont été partagés.

M. Langlois, le Père Candonné et M. Fonseca, ont jugé qu'il fallait les accepter pour les raisons suivantes : Les prisonniers ont besoin de secours ; c'est un conseil de l'Ecriture de racheter ses péchés par l'aumône ; les coupables peuvent se porter au désespoir, et, de rage, renoncer tout-à-fait à la Religion, si, pour une faute qu'ils ont commise, comme tout le monde en est persuadé, plutôt par faiblesse que par malice, et qu'ils détestent de tout leur cœur, ils se voient si fort méprisés, qu'on ne daigne pas même recevoir leurs aumônes, quoiqu'on reçoive celles des Idolâtres. Mais M. Cappon, M. Semenot et le Père Belmonté ont toujours jugé, vu la disposition des esprits en ce Pays, qui croient qu'on vient à bout de tout à force d'argent, jusqu'à obtenir des Mandarins les plus sévères, le pardon des plus grands crimes, ils ont jugé, dis-je,

qu'il ne fallait recevoir ni présens ni aumônes de ces Apostats, de peur de donner sujet de croire qu'à la balance des Missionnaires, les crimes les plus énormes, comme est l'apostasie, deviennent légers, quand on met de l'autre côté une bonne somme d'argent, et parce qu'ils se persuaderaient s'être bien lavés auprès de nous de leur faute, dès qu'ils verraient que nous aurions accepté leurs aumônes.

Pour moi, j'ai opiné qu'il ne fallait point faire de règle générale; mais qu'après avoir examiné la disposition particulière de ceux qui offraient leurs aumônes, et les marques de douleur dont ils les accompagneraient, on devait recevoir celles des uns, et rejeter celles des autres. Ainsi, on ne pourrait pas dire et que l'argent suffit seul pour être réconcilié, et que l'aumône ne sert à rien, quand on donne d'ailleurs, en la fesant, des signes d'une sincère pénitence.

Le 28 de Juillet, M. Langlois mourut de misère dans sa prison, comme le Père Belmonté. Je lui donnai la veille l'Extrême-onction, et, de l'avis des autres Missionnaires, je l'enterrai dans sa maison, au lieu où peu auparavant était son Eglise. Il était, après le Père Candonné, le plus ancien Missionnaire de la Cochinchine; il savait beaucoup de secrets de Médecine, ce qui lui avait donné un grand crédit. Les Néophytes l'aimaient beaucoup, et il leur fesait de grandes aumônes.

MM. Cappon, Semenot, Fonseca et le

Père Candonné, sont encore en prison. Pour moi, je loge dans un petit jardin qu'on m'a donné auprès du Palais. Le titre de Mathématicien me met en état d'aller librement par-tout, de visiter nos pauvres prisonniers, et de dire tous les jours la sainte Messe. M. Clément, séculier, a perdu tous ses biens, parce qu'il est Chrétien; il vit fort content de s'en voir dépouillé pour une si bonne cause. Pour ce qui est des autres Missionnaires, on dit que Monseigneur l'Evêque Don Francesco Pirés, MM. Jean Auzier et René Gourget, Français, et M. Laurent, Cochinchinois, sont cachés dans les Iles ou dans les montagnes; que les deux MM. Charles, Français de Nation, qui sont venus de Siam ici pour recevoir l'Ordre de Prêtrise, ont été arrêtés prisonniers; que M. Feret, qui, pour ses incommodités, se retirait au Séminaire de Siam, est mort des fatigues du voyage. Le Père Joseph Perés, de notre Compagnie, a été arrêté prisonnier près des frontières de Camboye. Enfin, le P. Christophe Cordeiro est dans les Provinces du Midi où à chaque moment il est en danger d'être découvert.

Voilà, mon Révérend Père, un abrégé de la Relation du Père Arnedo. Je suis avec une parfaite reconnaissance, et un profond respect, etc.

Fin du seizième volume.

TABLE

Des Lettres contenues dans ce Volume.

LETTRE *du Père le Royer, Supérieur des Missionnaires de la Compagnie de Jésus dans le Tunquin, à Monsieur le Royer des Arsix, son frère.* Page 37

LETTRE *du même.* 54

LETTRE *du même.* 60

RELATION *abrégée de la persécution élevée dans le Royaume de Tunquin, et de la mort que deux Missionnaires Jésuites et neuf Tunquinois Chrétiens y ont endurée pour la Foi. Tirée de deux Mémoires, l'un Italien, et l'autre Portugais.* 64

RELATION *d'une autre persécution élevée dans le Royaume de Tunquin, et de la mort glorieuse de quatre Missionnaires Jésuites qui ont eu la tête tranchée en haine de la Foi, le 12 Janvier de l'année 1737. Tirée de quelques Mémoires Portugais.* 98

EXTRAIT *d'un Mémoire sur les différens objets de commerce qui ont cours à la Cochinchine et au Tunquin.* 148

LETTRE *du Père Chanseaume, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Révérend Père le Houx, de la même Compagnie.* 162

EXTRAIT *de quelques lettres du Tunquin.* 186

Lettre d'un Missionnaire au Royaume de Tunquin, au Révérend Père Cibot, Missionnaire de la Compagnie de Jésus à Pekin. 202
Lettre du Révérend Père Horta, Jésuite Italien, à Madame la Comtesse de... 219
Notice historique sur la Cochinchine. 238
Mémoire historique sur le Tunquin. 258
Éclaircissement sur les Cartes du Tunquin. 310
Lettre du Père Prémare, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Révérend Père de la Chaise, de la même Compagnie, Confesseur du Roi. 313
Lettre du Père Bouvet, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Révérend Père de la Chaise, de la même Compagnie, Confesseur du Roi. 340
Lettre du Père de Prémare, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père le Gobien, de la même Compagnie. 357
Lettre du Père Polisson, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Révérend Père de la Chaise, de la même Compagnie, Confesseur du Roi. 370

Fin de la Table du seizième Volume.

Ottaviensis

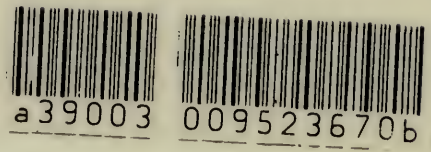
a39003 009523670b